Mémoire LII - 2020

Ritualiser, gérer, piller

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf
Poitiers, UFR SHA/CESCM
10-12 mai 2017

sous la direction de
Astrid A. NOTERMAN et
Mathilde CERVEL

Publication du Gaaf n° 9

gaaf
Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

Rencontre organisée par

Astrid A. NOTERMAN et Mathilde CERVEL
pour le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

Financée par

Le CESCM (UMR 7302 Université de Poitiers / CNRS)
Le Ministère de la Culture et de la Communication
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
L'Inrap

Ouvrage conçu et réalisé par

Association des Publications Chauvinoises - APC
86300 CHAUVIGNY (FR)
05 49 46 35 45 - apc@chauvigny-patrimoine.fr

Financé par

Le CESCM (UMR 7302 Université de Poitiers / CNRS)
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
L'Inrap
Swedish Research Council

Publication du Gaaf n° 9
© Groupe d'anthropologie et
d'archéologie funéraire, 2020
3 route de la Pilonière
37380 REUGNY (FR)

ISSN 2649-1508

© APC - Mémoire LII - 2020

ISSN 1159-8646
ISBN 979-10-90534-56-8

Ritualiser, gérer, piller

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf
Poitiers, UFR SHA/CESCM
les 10-12 mai 2017

sous la direction de
Astrid A. NOTERMAN et
Mathilde CERVEL

Comité scientifique

Frédéric ADAM (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Hélène BARRAND EMAM (Antea Archéologie, UMR 7044 Archimède)
Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL (CNRS, UMR 6273 CRAHAM)
Fanny CHENAL (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Mathilde CERVEL (EPHE, UMR 8546 AOrOc)
Valérie DELATTRE (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS)
Astrid A. NOTERMAN (Université de Stockholm, UMR 7302 CESCM)
Stéphane ROTTIER (Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA)

Comité de relecture

Frédéric ADAM (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Hélène BARRAND EMAM (Antea Archéologie, UMR 7044 Archimède)
Vanessa BRUNET (Éveha, UMR 6273 CRAHAM)
Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL (CNRS, UMR 6273 CRAHAM)
Fanny CHENAL (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Natacha CRÉPEAU (Inrap, UMR 5199 PACEA)
Valérie DELATTRE (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS)
Cyrille LE FORESTIER (Inrap, UMR 7268 Adès)
Aurélie MAYER (Éveha)
Astrid A. NOTERMAN (Université de Stockholm, UMR 7302 CESCM)
Stéphane ROTTIER (Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA)

Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations. Ils garantissent le Gaaf contre tout recours ou action de tiers dont les droits d'auteur auraient été enfreints de façon délibérée ou non.

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Sommaire

5 **Liste des auteurs et collaborateurs**

11 **Introduction –**
Requiem aeternam dona eis…
Quelques remarques introductives autour de l'ouverture des tombes et la manipulation des corps
Cécile Treffort

19 **1re partie –**
Le pillage des sépultures

20 **Le pillage des nécropoles à travers le temps en Champagne-Ardenne**
Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Cécile Paresys

37 **Pillages contemporains des inhumations ou fouilles anciennes ? L'exemple d'un site laténien à Witry-lès-Reims (Marne)**
Natacha Crépeau, Mélody Félix-Sanchez

46 **Réouvertures de tombes et pillages à La Tène ancienne ? Le site de Pierre-de-Bresse "L'Aubépin" (Saône-et-Loire)**
Carole Fossurier, Valérie Taillandier, Sébastien Chevrier

56 **Réouvertures de sépultures et pillages : l'exemple de la nécropole tardo-antique de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude)**
Mireille Cobos, Marie Perrin, Guillaume Duperron

66 **Pilleurs de tombes sur la colline du "Marxberg" : études de cas au sein de la nécropole de l'Antiquité tardive de Pons Saravi (Sarrebourg, Moselle, France)**
Christèle Baillif-Ducros, Nicolas Meyer, Jimmy Coster, Yannick Milerski

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

73 **La perturbation des sépultures au haut Moyen Âge : discussion et collaboration européenne**
Astrid A. Noterman, Edeltraud Aspöck, Alison Klevnäs, Martine van Haperen, Stephanie Zintl

87 **Lésions osseuses traumatiques : analyse comparative entre une étude expérimentale sur des os de porc et 19 individus de l'ensemble funéraire altomédiéval d'Ensisheim-Réguisheimerfeld (Haut-Rhin)**
Julia Kientz, Tania Delabarde, Amélie Pélissier

104 **Les réouvertures de tombes de la nécropole du haut Moyen Âge de Vitry-la-Ville (Marne) : approches, méthodologies et résultats**
Benjamin Tixier, Astrid A. Noterman avec la collaboration d'Alexis Corrochano, Gwenaëlle Grange

118 **Le pillage de sépultures sur le site "Michelet" à Lisieux (Calvados, IVe-IXe siècle). Essai de synthèse et révision des données**
Julia Pacory, Astrid A. Noterman, Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Didier Paillard

133 **La difficulté de dater le pillage de sépultures : l'exemple de la petite nécropole mérovingienne de Bergnicourt (Ardennes)**
Nadège Robin, Soazic Bezault

144 **Au contact des morts : les actes post-funéraires du site de Monsidun, à L'Houmeau (Charente-Maritime)**
Fabrice Leroy

161 **Des morts qui marchent : un témoignage archéologique des croyances médiévales (Saint-Georges-de-Montaigu, Vendée, XIe-XIIe siècle)**
Véronique Gallien, Ludovic Schmitt, Yves Darton

179 **Les nécropoles de la Croix-Blandin (Marne) : pillages à l'époque contemporaine et manipulations d'ossements durant La Tène ancienne**
Guillaume Seguin

191 **Du pillage au saccage : l'expertise archéologique d'urgence de la chapelle Saint-Georges de Céreste (Alpes de Haute-Provence)**
Élise Henrion, Mathieu Vivas, David Lavergne, Xavier Margarit

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

201 **2e partie**
La gestion de l'espace funéraire

202 **Attente ou catastrophe ? Analyse d'une sépulture collective de la fin du Néolithique**
Mélie Le Roy, Stéphane Rottier, Camille de Becdelièvre, Sandrine Thiol

210 **Réinvestissement et pillage d'une tombe monumentale étrusque : Grotte Scalina (Viterbe)**
Paola Catalano, Giordana Amicucci, Vincent Jolivet, Edwige Lovergne

221 **Que reste-t-il de la nécropole païenne au-dessus de la catacombe chrétienne des Saints Pierre-et-Marcellin à Rome ? Le témoignage des inscriptions funéraires conservées dans cette catacombe au troisième mille de la *Via Labicana***
Edoardo Radaelli, Ilaria Gabrielli

231 **Réouvertures de tombes dans la nécropole antique de Saint-Vulbas (Ain)**
Gwenaëlle Grange, Sabrina Charbouillot, Tony Silvino

240 **La mort en arpentage ou la délimitation des domaines et territoires antiques par l'instrumentalisation de la tombe : le cas de Monsidun à L'Houmeau (Charente-Maritime), approche préliminaire**
Fabrice Leroy

255 **Réouvertures, superpositions, réductions… Manipulations dans la nécropole alto-médiévale (Ve-IXe siècles ap. J.-C.) de Vitry-sur-Orne "Vallange" (Moselle) : quel geste pour quelle nécessité ?**
Amandine Mauduit

271 **Caveaux funéraires d'église : entre mémoire et oubli, présentation de cas en région Centre-Val de Loire (Tours, Blois, Épernon et Véretz)**
Viviane Aubourg, Philippe Blanchard, Jean-Philippe Chimier, Didier Josset

277 **La mission française de recherche des corps de déportés en Allemagne, 1945-1960. L'exemple du camp de Gandersheim (Allemagne)**
Jean-Marc Dreyfus

287 **Destruction de fosses clandestines et déplacement des morts à la fin de la dictature militaire uruguayenne (1983-1985)**
José López Mazz

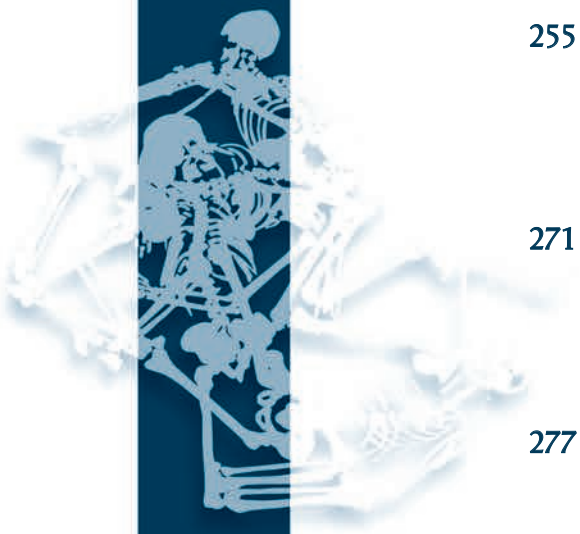

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

295 **3e partie**
Les pratiques cultuelles

296 **Un cas peu ordinaire de manipulation de squelette médiéval au sein d'un monument néolithique à Quiberon "Roch Priol" (Morbihan)**
Olivier Agogué, Astrid Suaud-Préault

305 **Prélèvement et introduction d'ossements dans des sépultures de l'âge du Bronze à Riom, ZA de Layat (Puy-de-Dôme)**
Ivy Thomson, Damien Martinez

318 **Homme Vs animal : une même intention cultuelle dans les silos du second âge du Fer du Bassin parisien ?**
Valérie Delattre
avec la collaboration de Ginette Auxiette

327 **Pratiques funéraires au second âge du Fer et fosses siloïformes : la question des dépôts primaires et secondaires du site B de "la Haute-Voie", à Loisy-sur-Marne (Marne)**
Élodie Wermuth, Régis Issenmann

335 **Les fragments d'éternité. La manipulation d'ossements dans le judaïsme et le christianisme, entre le pragmatisme, la sacralité et le châtiment**
Piotr Kuberski

347 **L'in-quiétude des morts : typologie des pratiques et enjeux sociaux-culturels des manipulations "post-rituelles" des vestiges funéraires**
Aurélien Baroiller

362 **Conclusion**

363 **Enluminures, dessins, restitutions.**
Quelles images pour la réouverture des sépultures et la manipulation des ossements ?
Astrid A. Noterman, Mathilde Cervel

Liste des auteurs et collaborateurs

AGOGUÉ Olivier
Centre des monuments nationaux, UMR 6566 CReAAH
(Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire - CNRS)

AMICUCCI Giordana
Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma -
Servizio di Antropologia (Rome, Italie)

ASPÖCK Edeltraud
ACDH-CH Austrian Centre for Digital Humanities and Cultural Heritage,
Austrian Archaeological Institute, Austrian Academy of Sciences
(Vienne, Autriche)

AUBOURG Viviane
DRAC Centre-Val de Loire, Service régional de l'Archéologie, UMR 7324 CITERES-LAT
(CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

AUXIETTE Ginette
Inrap Hauts-de-France, UMR 8215 Trajectoires (De la sédentarisation à l'État -
CNRS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Paris, France)

BAILLIF-DUCROS Christèle
Inrap Grand-Est-Nord, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Boüard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

BAROILLLER Aurélien
Université Libre de Bruxelles (Belgique),
LAMC (Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains)

BEZAULT Soazic
Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence

BLANCHARD Philippe
Inrap Tours, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

CATALANO Paola
Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma -
Servizio di Antropologia (Rome, Italie)

CERVEL Mathilde
EPHE, UMR 8546 AOrOc
(Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident - CNRS, ENS/PSL, Paris).

CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile
UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Boüard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

CHARBOUILLOT Sabrina
Éveha, Lyon (France)

CHEVRIER Sébastien
Inrap Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté,
Ministère de la Culture et de la Communication - Dijon, France)

CHIMIER Jean-Philippe
Inrap Tours, UMR 7324 CITERES-LAT
(CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

COBOS Mireille
Direction Archéologie et Muséum de la Ville d'Aix-en-Provence,
UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

CORROCHANO Alexis
Éveha Toulouse, UMR 5608 TRACES
(Travaux et Recherches Archéologiques sur les
Cultures, les Espaces et les Sociétés - CNRS, Université Toulouse II Jean Jaurès,
Ministère de la Culture et de la Communication - Toulouse, France)

COSTER Jimmy
Inrap Grand-Est-Nord

CRÉPEAU Natacha
Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

DARTON Yves
UMR 7264 Cepam
(Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS-UNS, Nice, Sophia-Antipolis, France)

DE BECDELIÈVRE Camille
Laboratory for Bioarchaeology, University of Belgrade (Serbie)

DELABARDE Tania
Institut de médecine légale de Strasbourg (France)

DELATTRE Valérie
Inrap Centre-Île-de-France, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la Communication - Dijon, France)

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE Stéphanie
Inrap Grand-Est-Nord, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Boüard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

DREYFUS Jean-Marc
University of Manchester (Royaume-Uni)

DUPERRON Guillaume
Sète Agglopôle Méditerranée, UMR 5140 ASM
(Archéologie des Sociétés Méditerranéennes - CNRS, Université Paul Valéry Montpellier 3, Ministère de la Culture et de la Communication - Montpellier, France)

FÉLIX SANCHEZ Mélody
Archéosphère

FOSSURIER Carole
Inrap Bourgogne-Franche-Comté, UMR 7268
Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

GABRIELLI Ilaria
'Sapienza' – Université de Rome (Italie)

GALLIEN Véronique
Inrap Grand-Ouest, UMR 7264 Cepam
(Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge - CNRS-UNS, Nice, Sophia-Antipolis, France)

GRANGE Gwenaëlle
Éveha, Dijon (France)

HENRION Élise
Service départemental des Alpes de Haute-Provence, UMR 7268 Adès
(Anthropologie bioculturelle, droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ISSENMANN Régis
Conservateur régional de l'archéologie de Guyane

JOLIVET Vincent
UMR 8546 AOrOc
(Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident - CNRS, ENS/PSL, Paris)

JOSSET Didier
Inrap Centre-Île-de-France, UMR 7324 CITERES-LAT
(CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

KIENTZ Julia
Institut de médecine légale de Strasbourg (France)

KLEVNÄS Alison
Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm University (Suède)

KUBERSKI Piotr
Département de Théologie, Université de Lorraine

LAVERGNE David
DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service régional de l'Archéologie

LEROY Fabrice
Inrap Grand-Sud-Ouest

LE ROY Mélie
Archaeology & Palaeoecology, School of Natural and Built Environment,
Queen's University of Belfast (Irlande du Nord)

LÓPEZ MAZZ José
Universidad de la República, SNI, Uruguay, Université d'Aix-Marseille,
CNRS, EFS, Adès, Programme ECOS-Sud UdelaR

LOVERGNE Edwige
ED 112, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

MARGARIT Xavier
DRAC Grand Est, Service régional de l'Archéologie, 6 place de Chambre 57000 Metz -
Aix-Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, LAMPEA, Aix-en-Provence, France

MARTINEZ Damien
DRAC Bourgogne-Franche-Comté, Service régional de l'Archéologie, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la
Culture et de la Communication - Dijon, France)

MAUDUIT Amandine
Antea Archéologie

MEYER Nicolas
Inrap Grand-Est-Nord

MILERSKI Yannick
Inrap Grand-Est-Nord

NOTERMAN Astrid A.
Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm University (Suède),
UMR 7302 CESCM (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale -
CNRS, Université de Poitiers, Ministère de la Culture et de la Communication -
Poitiers, France)

PACORY Julia
Université de Caen Normandie, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Boüard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

PARESYS Cécile
Inrap Grand-Est-Nord, UMR 7264 Cepam
(Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge - CNRS, Université Nice Sophia Antipolis - Nice, France)

PAILLARD Didier
Service Archéologie du département du Calvados (France)

PÉLISSIER Amélie
Archéologie Alsace

PERRIN Marie
Université d'Aix-Marseille, UMR 7268 Adès
(Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

RADAELLI Edoardo
The University of Southampton (Royaume-Uni) et
'Sapienza' - Université de Rome (Italie)

ROBIN Nadège
Service archéologique, département de l'Aisne, UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ROTTIER Stéphane
Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie - CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication - Pessac, France)

SCHMITT Ludovic
Inrap Grand-Ouest

SEGUIN Guillaume
Éveha Poitiers (France)

SILVINO Tony
Éveha, Lyon (France),
UMR 5138 ArAr (Archéologie et Archéométrie – CNRS, Université Lyon 2 M, Lyon, France)

SUAUD-PRÉAULT Astrid
Service départemental d'archéologie du Morbihan

TAILLANDIER Valérie
Université Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement
(CNRS Université de Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la Communication - Besançon, France)

THIOL Sandrine
Inrap Grand-Est-Nord

THOMSON Ivy
Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 7264 Cepam
(Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS, Université Nice Sophia Antipolis - Nice, France)

TIXIER Benjamin
Éveha Caen, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Boüard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

TREFFORT Cécile
Université de Poitiers, UMR 7302 CESCM
(Centre d'études supérieures de civilisation médiévale - CNRS, Université de Poitiers, Ministère de la Culture et de la Communication - Poitiers, France)

VAN HAPEREN Martine
Archaeology Department, University of Leiden (Pays-Bas)

VIVAS Mathieu
Université de Lille, UMR 8529 IRHiS (Institut de Recherches Historiques du Septentrion - CNRS, Université de Lille - Villeneuve-d'Ascq, France)

WERMUTH Élodie
Éveha Troyes, UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ZINTL Stephanie
Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, Thierhaupten
Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau (Allemagne)

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Introduction

Requiem aeternam dona eis…

Requiem aeternam dona eis… Quelques remarques introductives autour de l'ouverture des tombes et la manipulation des corps

Cécile TREFFORT

La densité des actes des 9e Rencontres du GAAF organisées à Poitiers en mai 2017, qui font écho à plusieurs thèses doctorales récemment soutenues sur le Moyen Âge (Gleize 2006 ; Vivas 2012 ; Noterman 2016), montre combien est prometteur le thème choisi, "Ritualiser, gérer, piller : réouvertures de tombes et manipulation des ossements". D'un point de vue scientifique autant que professionnel, il ressemble surtout à une gageure : caractériser, puis donner du sens à l'absence d'intégrité d'un fait ou d'un objet, démarche déjà difficile en soi, est en effet rendu plus complexe encore dans le cas d'un corps humain, eu égard à la forte charge émotionnelle qu'il peut susciter.

De fait, la question de la perturbation de la sépulture se pose à toute époque, en tout lieu, dès lors que la société choisit, pour ses défunts, de déposer en terre leurs cadavres, leurs ossements, leurs cendres. Appréhendée dans le présent volume sous un angle essentiellement historique dans une chronologie longue de deux millénaires, elle pose le problème d'un rapport éventuel entre unité et stabilité du corps ou de son contenant d'un côté, paix et quiétude du défunt de l'autre. "*Requiem aeternam dona eis Domine*" demandent les premières prières chrétiennes, puisant au 4e livre (apocryphe) d'Esdras et considérant, comme les Romains avant eux, la sépulture comme lieu de repos, dont se portent d'ailleurs garantes les autorités civiles ou religieuses. La préservation de la paix éternelle, même envisagée d'un point de vue purement spirituel, est donc perçue en ce cas comme indissociable de celle de l'intégrité du corps et de la tombe, ce qui donne à sa perturbation un caractère nécessairement répréhensible.

Pourtant, les articles publiés dans le présent volume montrent qu'aucun doute n'est possible quant à sa réalité et à sa fréquence dans l'Histoire, ce qui conduit à reconsidérer la question sous d'autres angles. Afin de préparer en quelque sorte le lecteur à la découverte d'un monde insoupçonné, il nous a paru utile, après avoir dressé un tableau rapide de l'état de la recherche sur le sujet, de réunir un certain nombre de remarques profitables permettant, le cas échéant, de se forger une grille de lecture et tirer le meilleur parti des articles issus de ce colloque.

I. De la violation à la perturbation : état de la recherche

En remontant dans le temps, on peut considérer Édouard Salin comme l'un des premiers à s'être penché sur la question des "violations de sépultures" (Salin 1952, p. 262-267), mettant le phénomène en lien direct avec la tradition mérovingienne de l'inhumation dite habillée, donc avec la présence de mobilier funéraire. Très attentif aux textes contemporains qu'il réunit en annexe de sa *Civilisation mérovingienne* (*Ibid*., p. 383-388), il semble d'ailleurs adopter en partie le point de vue des législateurs de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge qui proscrivent la réouverture des tombeaux, tout en reconnaissant que "*la rigueur des lois était vaine*" (*Ibid.*, p. 264).

Mis à part quelques cas où, à l'instar de ce que rapporte Sidoine Apollinaire à propos de son grand-père, la perturbation de la sépulture est accidentelle, É. Salin associe l'atteinte à l'intégrité du contenant ou du contenu au vol (pillage, dépouillement du cadavre), voire à certaines pratiques magiques. Un tel point de vue, qui ne considère le phénomène que comme négatif et marginal, a été partagé par de nombreux chercheurs à son époque ou après lui ; il semble devoir aujourd'hui être nuancé et complété, suite à l'évolution des méthodes dans le domaine de l'archéologie funéraire, que ce soit en matière d'observation de terrain, d'analyse de laboratoire ou d'interprétation socio-historique.

Issue de la paléontologie, la "taphonomie", définie par son premier théoricien comme "*the science of the laws of burial"* (Efremov 1940, p. 83), appliquée en particulier dans le domaine médico-légal, a ainsi révolutionné la lecture des vestiges funéraires, donnant naissance, quelques décennies plus tard, à ce que nous appelons aujourd'hui "archéothanatologie" (Duday 2005). En permettant de mieux distinguer ce qui relève de la nature de ce qui est dû à une intervention anthropique, l'observation fine du résultat de la décomposition des corps pour en déterminer les conditions et les modalités est évidemment fondamentale pour caractériser l'origine de la perturbation d'une sépulture. Dans les années 1985-1990, le concept archéologique de taphonomie a permis d'appréhender de manière plus précise, voire de modéliser et de théoriser un certain nombre de notions désormais pleinement opératoires comme celles d'inhumation primaire ou secondaire ou de décomposition en espace vide ou colmaté.

L'élan donné par le développement de l'archéologie préventive a offert l'opportunité de tester sur des chantiers historiques de toute première importance ces nouvelles méthodes et d'affiner les procédures d'observation et d'enregistrement sur le terrain. La création, en 1991, du GAAFIF (Groupe d'archéologie et d'anthropologie d'Île-de-France), ancêtre du GAAF, et en 1992, du GDR (Groupe de recherche) 742 du CNRS, "Méthodes d'études des sépultures" dirigé par Henri Duday, avec le colloque de Gujan-Mestras en septembre 1995 (*Du terrain à l'interprétation* 1995 ; Soulier 1996) illustrent le bouillonnement intellectuel et les avancées méthodologiques qui ont alors animé le milieu des archéologues et anthropologues, dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

Parallèlement, une nouvelle approche marquée par les sciences sociales se fait jour à partir des années 1960. L'approche taphonomique associée à la paléo-ethnologie permet dès lors d'enrichir la manière de restituer le geste funéraire (Boulestin, Duday 2005), voire de remonter à son sens social, indépendamment du ressenti individuel face à la mort ou de la norme imposée par une institution, qu'elle soit civile ou religieuse. Pour les périodes historiques, ce renversement s'est avéré particulièrement bénéfique : il offre en effet une alternative interprétative à la suprématie latente (bien que souvent inconsciente) des textes dans l'interprétation des faits matériels. Valorisant les structures et les mouvements de fond au-delà des événements historiques, donnant une vraie logique aux apparents paradoxes d'une société donnée, l'anthropologie sociale et l'ethnographie offrent à l'archéologie une manière nouvelle de penser le rapport au corps mort. Dans les dernières années, les deux volumes collectifs issus des travaux menés à Bordeaux (Cartron *et al.* 2010 ; Boyer-Gardner, Vivas 2014) et le colloque d'Antibes (Lauwers, Zemour 2016) permettent de mesurer l'évolution de ces dernières décennies autour du fait funéraire, tant en termes de méthode et de questionnement que de résultats.

Si l'on s'en tient au sujet du présent recueil, à savoir la perturbation de la sépulture, on retiendra trois points majeurs. La recherche récente a tout d'abord permis de développer une approche systématique et objective du phénomène, grâce à l'apport d'une archéothanatologie se nourrissant de l'expérimentation médico-légale et de sciences sociales qui permettent d'enrichir la compréhension des actes post-funéraires. En affinant les méthodes de datation pour situer chronologiquement les différentes phases entrant en jeu dans le processus (aménagement du contenant, dépôt du corps, perturbations), et en repoussant le champ historique d'observation jusqu'à l'époque contemporaine, elle oblige également à affiner les arguments d'interprétation.

Enfin, et c'est ce qui donne toute sa légitimité au présent colloque, les travaux archéologiques récents ont parfaitement mis en lumière que la réouverture volontaire des tombes, malgré toutes les interdictions possibles, est à de nombreuses époques beaucoup plus fréquente qu'il n'y paraissait à première vue. De même que les sépultures atypiques ou isolées du haut Moyen Âge, dont le caractère marginal a été remis en question par la multiplication des découvertes (Treffort 1996, p. 168-170 ; Treffort 2004 ; Pecqueur 2003), la perturbation de sépulture semble aujourd'hui avoir changé de statut : d'exceptionnelle, donc facilement interprétable en termes de transgression, elle semble devoir désormais être considérée comme une véritable pratique sociale, et étudiée comme telle.

II. Observer les traces, caractériser les gestes

Une des avancées majeures de l'évolution de l'archéologie funéraire de ces dernières années réside dans la reconnaissance et la caractérisation sur le terrain de ces interventions plus ou moins anciennes, donc dans la qualité de l'observation des traces et de l'enregistrement, préalable nécessaire à une interprétation scientifique. De fait, les articles réunis dans le présent volume attirent l'attention sur la variété des indices archéologiques à prendre en compte.

Les premiers sont fournis par les désordres anatomiques plus ou moins importants, perceptibles dans la position des ossements : qu'ils aient été déplacés, regroupés ou dispersés, que certains soient absents ou au contraire qu'on en compte d'autres en surnombre, toute variation par rapport à la structure anatomique de référence, à savoir le corps humain, doit engager une réflexion sur le processus, naturel (évolution taphonomique) ou anthropique (réouverture volontaire), qui en serait la cause. Certains éléments peuvent venir à l'appui de la deuxième hypothèse, par exemple le caractère hétérogène du remplissage de la sépulture (pouvant même laisser apparaître le profil d'un trou de pillage), la présence d'éléments intrusifs ou l'observation sur les os de traces d'impact, stries ou entailles, laissées par les outils utilisés lors de la réouverture.

Le deuxième groupe d'indices provient de l'observation du mobilier : de même que pour les ossements, si celui-ci comporte des éléments brisés ou incomplets, s'il semble dispersé au fond de la sépulture ou dans le comblement de la fosse, il peut devenir signe d'une perturbation postérieure à l'inhumation. La question est toutefois différente, car observer les variations par rapport à un ensemble de références suppose d'être capable de caractériser ce dernier, ce qui est plus aléatoire pour un ensemble mobilier que pour la structure anatomique du corps humain. Prouver la disparition d'un objet est toujours une démarche délicate, mis à part dans le cas où les traces d'oxydation (rouille, vert-de-gris) laissées sur les ossements par des objets métalliques trahissent leur présence initiale.

Parfois, en l'absence d'ossements et/ou de mobilier, seules l'étude stratigraphique et l'observation fine du remplissage de la fosse peuvent révéler une éventuelle intervention anthropique. Les signes sont donc multiples, souvent indissociables les uns des autres, et la grille de lecture à appliquer pour passer de leur observation à leur interprétation doit naturellement porter sur divers points. Il semble d'abord essentiel de bien préciser les éléments touchés par la perturbation : s'agit-il du corps, du mobilier, de la sépulture, de son marquage au sol ? Dans le cas des différents éléments prélevés, il est nécessaire de s'interroger non seulement sur leur valeur marchande, mais également sur leur dimension symbolique. Quant au corps, il est indispensable de pouvoir déterminer son état de décomposition au moment de la perturbation, encore en chair (cadavre) ou totalement décharné (ossements), évidemment pour mesurer le temps écoulé entre le dépôt en terre et la réouverture, et ainsi d'imaginer le statut social, juridique, religieux des vestiges humains concernés.

Il convient également de cerner au mieux les conditions générales de la perturbation, en prenant en compte diverses échelles : est-elle, par exemple, limitée à une seule sépulture, partagée avec d'autres ou généralisée, ce qui transforme évidemment son sens ? Observe-t-on sur un même site des phénomènes qui pourraient se compléter, des sépultures vides d'un côté et des os surnuméraires suggérant par exemple une translation, ou des recoupements nombreux expliquant un grand nombre d'ossements erratiques, voire intrusifs ? Peut-on déterminer le degré de visibilité (voire de monumentalité) ou d'accessibilité des sépultures concernées, susceptible d'augmenter le risque de réutilisation ou de pillage ? Bref, tous les éléments permettant d'imaginer si la réouverture de la tombe et les manipulations d'ossements ont été accidentelles ou volontaires, programmées ou circonstancielles.

III. "Ritualiser, gérer, piller" : comment interpréter ?

Le titre du colloque oblige en effet à se poser, *in fine*, la question du sens des perturbations, selon trois perspectives. Le pillage, dernier élément de l'énumération, renvoie à une dimension économique, dans une dynamique de récupération d'un objet qu'on souhaite ne pas voir scellé dans la terre pour l'éternité, mais plutôt réinvesti dans le monde des vivants. Si la vénalité est parfois dénoncée dans les textes contemporains comme motivation première, on peut toutefois imaginer que lorsque le prélèvement concerne des objets de faible valeur marchande ou des ossements, le but lucratif n'est pas primordial, ce qui renvoie alors à une dimension plus symbolique. La question de la gestion peut quant à elle être associée à un pragmatisme de mise à l'échelle d'un ensemble funéraire complet. Les pratiques qui lui sont liées, allant de la perturbation accidentelle à la réouverture planifiée et au regroupement des vestiges humains en des structures collectives de type

ossuaire, ne sont évidemment pas sans conséquence sur la manière dont on perçoit le corps, laquelle est rarement uniforme même au sein d'un même contexte culturel. Enfin, la ritualisation éventuelle des procédures de réouverture de la sépulture, qui évoque plus particulièrement la sphère religieuse ou socio-politique et accompagne souvent le changement de statut du défunt, est plus délicate encore à déterminer, qu'on ait recours à des documents textuels ou à des réflexions d'ordre socio-anthropologique.

L'oscillation entre ces différentes tentations interprétatives se perçoit nettement lorsqu'on analyse, même très rapidement, la terminologie utilisée par les différents auteurs. Entre les champs sémantiques de la violation et de la profanation, celui du vol, du pillage, de la spoliation, ou celui de la réouverture, de la perturbation, du remaniement, le choix de mots plus ou moins neutres trahit la perception primordiale, parfois inconsciente, du phénomène par le chercheur. Le danger de dérive croît naturellement lorsqu'on s'aventure au-delà de la simple observation factuelle : l'appel aux sources textuelles valorise alors volontiers la dimension normative, législative ou religieuse, quand le recours à des comparaisons socio-ethnographiques insiste plus sur ce qu'on a appelé jadis "*représentation collective de la mort*" (Hertz 1970). Dans l'un et l'autre cas, il faut alors jouer de prudence, et prendre garde à interpréter le phénomène observé dans le cadre strict de la culture historique qui le concerne (Blaizot 2008), textes et observations anthropologiques permettant avant tout de circonscrire la gamme des possibles, sans obligation ni exclusive.

Dès lors que la dynamique archéologique de la perturbation est parfaitement établie, tout se joue en effet dans la détermination de l'intentionnalité et, le cas échéant, du dessein initial de l'acte. Si ce dernier n'est pas accidentel, plusieurs motivations peuvent présider à la réouverture d'une tombe : simplement observer son contenu, à l'instar des reconnaissances de reliques ; en extraire des éléments mobiliers ou osseux, pour les vendre, les échanger, les réutiliser d'une manière ou d'une autre ; déplacer le corps entier ou une partie soit pour réduire l'espace occupé par les ossements, soit pour les déplacer vers un autre lieu, soit encore pour établir un lieu collectif de conservation ; attenter partiellement ou intégralement à l'intégrité du corps, en guise de punition, de *damnatio memoriae*, ou d'autres motifs encore. La liste des éventualités est longue, et à chacune d'elles correspond une attitude de la société contemporaine, qui oscille entre rejet et sanction, tolérance et acceptation, encouragement et valorisation.

La ritualisation des gestes de la réouverture est sans doute un des domaines les plus délicats à aborder. Si l'on prend cette notion au sens anthropologique, il est clair que l'observation archéologique ne suffit pas à en assurer l'existence, d'où le recours parallèle, pour les périodes historiques, aux textes pour identifier les différents éléments composant la structure du rite, à savoir l'espace scénique, la structure temporelle, les acteurs et les signes assurant au rite son efficacité symbolique (Thomas 1985, p. 12-14). Même lorsqu'il y a ritualisation, celle-ci peut avoir en outre des visées variées, positives ou négatives ; et dans certains cas limites, rien ne permet d'avoir de certitudes, laissant le champ libre à l'imagination du chercheur, l'obligeant de ce fait à être encore plus prudent dans l'exposé de ses hypothèses puisqu'il ne s'agit plus alors que d'intime conviction.

Tous ces questionnements sont à l'œuvre dans les articles ici réunis. En appréhendant le phénomène sur le temps long, en privilégiant des dossiers bien documentés, en associant démarche analytique et expérimentale, en ancrant la pensée scientifique dans la pratique professionnelle, ce volume stimule la réflexion et obligera sans doute les chercheurs, dans les années à venir, à appréhender d'une manière nouvelle, assurément plus riche, la question de la réouverture des sépultures et de la manipulation des corps. On ne peut que remercier les organisatrices d'avoir réussi ce pari.

Bibliographie

Blaizot 2008 : Blaizot F. – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles, *Archéologie médiévale* 38, 2008, p. 1-30.

Boulestin, Duday 2005 : Boulestin B., Duday H. – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. *In* : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. CTHS, Paris 2005, p. 17-30.

Boyer-Gardner, Vivas 2014 : Boyer-Gardner D., Vivas M. (dir.) – *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*. Ausonius éditions (Coll. Thanat'Os), Bordeaux 2014, 147 p.

Cartron *et al.* 2010 : Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M., Charageat M. – *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre*. Actes des séminaires de la Maison

des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (mars-juin 2008), Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac 2010, 265 p.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. *In* : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléoanthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, p. 153-215.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

Du terrain à l'interprétation 1995 : *Du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires*. [Pré-actes] du Colloque du GDR 742 du CNRS : Méthodes d'études des sépultures. Village de Khélus à Gujan-Mestras (27-29 septembre 1995), dactyl. 109 p.

Efremov 1940 : Efremov I. A. – Taphonomy: a new branche of Paleontology, *Pan American Geologist* 74, n° 2, 1940, p. 81-93.

Gleize 2006 : Gleize Y. – *Gestion de corps, gestion de morts : analyse archéo-anthropologique de réutilisations de tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire du début du Moyen Âge (entre Loire et Garonne, VI^e^-VIII^e^ siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, Bordeaux 2006, 644 p.

Hertz 1970 : Hertz R. – Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *In* : Hertz R. – *Sociologie religieuse et folklore*. Presses universitaires de France (Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine), Paris 1970, p. 1-83.

Lauwers, Zemour 2016 : Lauwers M., Zemour A. (dir.) – *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*. Actes des 36^e^ Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (13-15 octobre 2015), Éd. ADPCA, Antibes 2016, 494 p.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e^-VIII^e^ siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Pecqueur 2003 : Pecqueur L. – Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France, *Archéologie médiévale* 33, 2003, p. 1-31.

Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.

Soulier 1996 : Soulier P. – Du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires, *Bulletin de la Société préhistorique française* 93, n° 1, 1996, p. 22-23.

Thomas 1985 : Thomas L. V. – *Rites de mort. Pour la paix des vivants*. Éd. Fayard, Paris 1985, 294 p.

Treffort 1996 : Treffort C. – *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Presses universitaires de Lyon (Coll. Histoire et archéologie médiévales 3), Lyon 1996, 219 p.

Treffort 2004 : Treffort C. – L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge. *In* : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, p. 131-140.

Vivas 2012 : Vivas M. – *La privation de sépulture au Moyen Âge : l'exemple de la province ecclésiastique de Bordeaux (X^e^-début du XIV^e^ siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2012, 803 p.

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

1re partie

Le pillage des sépultures

Fig. 1 – Localisation des sites mentionnés sur la carte de la région Champagne-Ardenne (© fond de carte IGN ; C. Paresys, Inrap).

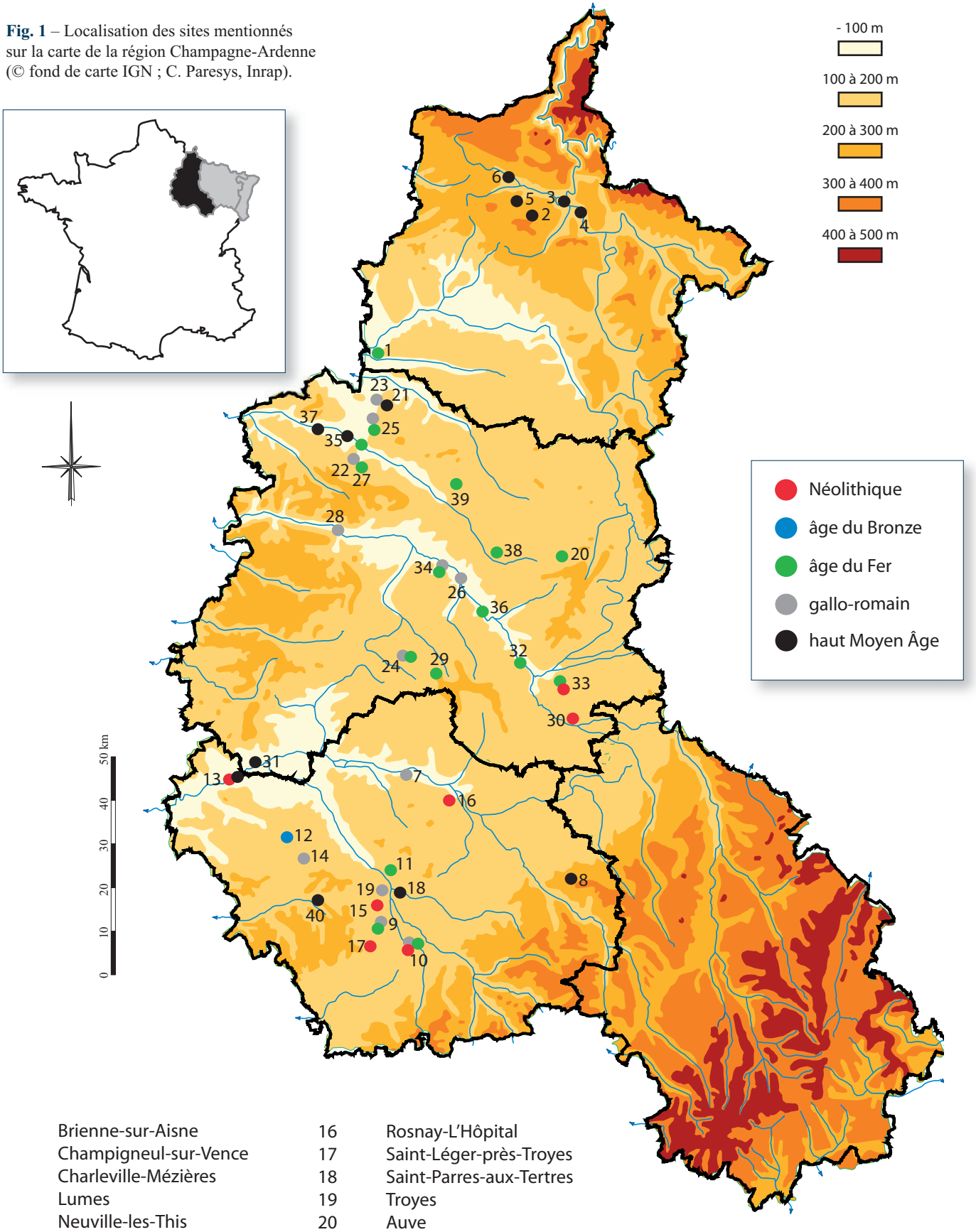

1	Brienne-sur-Aisne	16	Rosnay-L'Hôpital		
2	Champigneul-sur-Vence	17	Saint-Léger-près-Troyes		
3	Charleville-Mézières	18	Saint-Parres-aux-Tertres		
4	Lumes	19	Troyes		
5	Neuville-les-This	20	Auve		
6	Saint-Marcel	21	Bazancourt	31	Esclavolles-Lurey
7	Arcis-sur-Aube	22	Bezannes	32	Loisy-sur-Marne
8	Arrentières	23	Bourgogne	33	Plichancourt
9	Bréviandes	24	Bussy-Lettrée	34	Recy
10	Buchères	25	Caurel	35	Reims
11	Lavau	26	Châlons-en-Champagne	36	Sarry
12	Marigny-le-Châtel	27	Champfleury	37	Savigny-sur-Ardres
13	Pont-sur-Seine	28	Damery	38	St-Étienne-au-Temple
14	Prunay-Belleville	29	Dommartin-Lettrée	39	Val-de-Vesle
15	Rosières-près-Troyes	30	Ecriennes	40	Mesnil-Saint-Loup

Le pillage des nécropoles à travers le temps en Champagne-Ardenne

Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE, Cécile PARESYS

Le pillage ou l'excavation sauvage des sites archéologiques, et notamment des tombes, est une tradition séculaire en Champagne-Ardenne. La motivation de ce geste peut être recherchée parmi plusieurs causes. Tout d'abord, le sous-sol crayeux rend aisé la détection des structures et a permis le développement d'une méthode particulière (la sonde "champenoise") sur laquelle nous reviendrons. Ensuite, nombreuses sont les populations anciennes qui ont pratiqué le dépôt de mobilier dans les tombes, engendrant un engouement massif pour ces objets, notamment au XIXe siècle. De fait, lors de fouilles dans cette région, nous nous sommes souvent retrouvées face à des tombes déjà visitées par l'homme. Plusieurs interrogations se posent alors, dont les trois principales questionnent : l'objectif visé, le moment de l'intervention (temps écoulé depuis l'inhumation) et les moyens mis en œuvre. Toutes ces questions s'interpénètrent et les réponses (ou éléments de réponse) apportent également des informations sur la position du mobilier et du cadavre, le contenant utilisé, etc. Mais ces interventions post-dépositionnelles peuvent également brouiller la lecture de la tombe et renforcer la difficulté à démêler ce qui relève de la taphonomie propre à la tombe ou de l'intervention extérieure.

Tout d'abord, nous analyserons les différents types d'intervention, puis aborderons les impacts du pillage sur les tombes, sans oublier de prendre en compte les sépultures épargnées par ce phénomène. Enfin, nous évoquerons les différents types de pillage selon leur époque d'exécution (du Néolithique au haut Moyen Âge), afin d'observer les formes et l'évolution de cette pratique.

Pour cela, nous nous sommes appuyées sur plusieurs synthèses déjà existantes, sur le Néolithique (Bonnabel *et al.* 2000), le deuxième âge du Fer (Bonnabel 2010), la période antique (Paresys, Le Goff 2015) et la période mérovingienne (Desbrosse-Degobertière, Truc 2012), ainsi que sur différentes fouilles. Afin de faciliter les comparaisons entre les périodes, cette étude concerne uniquement les inhumations. Elle porte sur 2 129 tombes, réparties sur 47 sites (**fig. 1**), parmi lesquelles 691 ont été pillées, soit 32 %.

I. Les différents types de pillage

Avant de commencer une analyse par période, il nous faut d'abord définir les types de pillage les plus couramment observés. Les observations taphonomiques nous permettent de proposer deux phases distinctes d'intervention, avant ou après comblement de la fosse.

A. Les indices de pillage avant comblement

Le pillage avant comblement se définit par une ouverture de la tombe quand l'espace à l'intérieur de celle-ci est maintenu vide. Ce temps, dont la durée peut varier suivant la qualité des matériaux utilisés et les techniques d'assemblage du contenant, commence dès la fermeture de la tombe après l'inhumation jusqu'à l'infiltration des sédiments dans la fosse. D'un point de vue taphonomique, ce type de pillage se caractérise par une dispersion du contenu (os et mobilier) majoritairement sur le fond de la fosse.

On peut distinguer deux sous-groupes : les interventions pratiquées sur cadavre frais et celles sur cadavre sec. Dans le premier cas, nous retrouvons une bonne représentation osseuse, le maintien d'une certaine

cohérence anatomique malgré les perturbations, voire une préservation des articulations persistantes. Les os se trouvent globalement sur le fond de fosse, mais peuvent être mélangés à du sédiment si l'on a amorcé l'extraction du corps de la fosse, comme c'est le cas de la sépulture 53 à Bazancourt "Les Prés" (Marne) (Desbrosse-Degobertière 2016) (**fig. 2**). Le squelette ne se présente pas en position primaire (allongé en extension sur le fond de fosse comme il est d'usage à la période mérovingienne). La mandibule, bien que déconnectée, est maintenue en avant des vertèbres cervicales et les éléments de la cage thoracique sont globalement restés groupés, bien que dissociés. Plusieurs côtes droites sont en connexion entre elles et les vertèbres thoraciques reposent en vue inférieure entre les hémi-thorax droit et gauche. Les scapulas ont basculé par-dessus le thorax en vue postérieure. La scapula droite est proche de la tête humérale droite. Quant à l'extrémité latérale de la clavicule droite, elle jouxte l'acromion de la scapula droite. L'humérus droit apparaît à droite du corps en vue latérale, le gauche repose à gauche du corps en vue antérieure. Les ossements de l'avant-bras gauche sont proches l'un de l'autre bien que déconnectés et inversés. La ceinture pelvienne, bien que désunie, se situe à la suite du thorax. Les fémurs apparaissent sous les coxaux, parallèles l'un à l'autre. Les tibias sont parallèles, sous les fémurs. S'il n'y a pas de connexion stricte, les épiphyses proximales des tibias se trouvent à proximité des épiphyses distales des fémurs. Malgré toutes ces perturbations, le squelette garde néanmoins une cohérence générale (à l'exception du membre supérieur gauche) qui pourrait avoir aussi été maintenu par la présence d'une enveloppe souple. En tout état de cause, le cadavre ne devait pas être intégralement décomposé (les dispersions et dislocations dans les liaisons ostéologiques auraient été plus nombreuses dans le cas contraire). L'empilement osseux qui s'amorce au niveau de la ceinture pelvienne permet d'envisager que le corps a été tiré de ce point vers la partie est de la tombe. Il est donc envisageable que les pilleurs aient fait une excavation au niveau des membres inférieurs. À partir de ce point, ils ont tiré vers eux les objets qui les intéressaient entraînant le cadavre avec ces derniers. Il s'agit là moins d'extraire le corps que de récupérer l'objet autour de la taille, probablement une ceinture. La décomposition du cadavre étant loin d'être achevée, l'arrachage de la ceinture a entraîné ce mouvement du corps, avec pour conséquence la partie supérieure du cadavre restée sur le fond de fosse et l'empilement des membres inférieurs mélangés à du sédiment. Celui-ci a certainement pénétré la tombe à la faveur du trou de pillage.

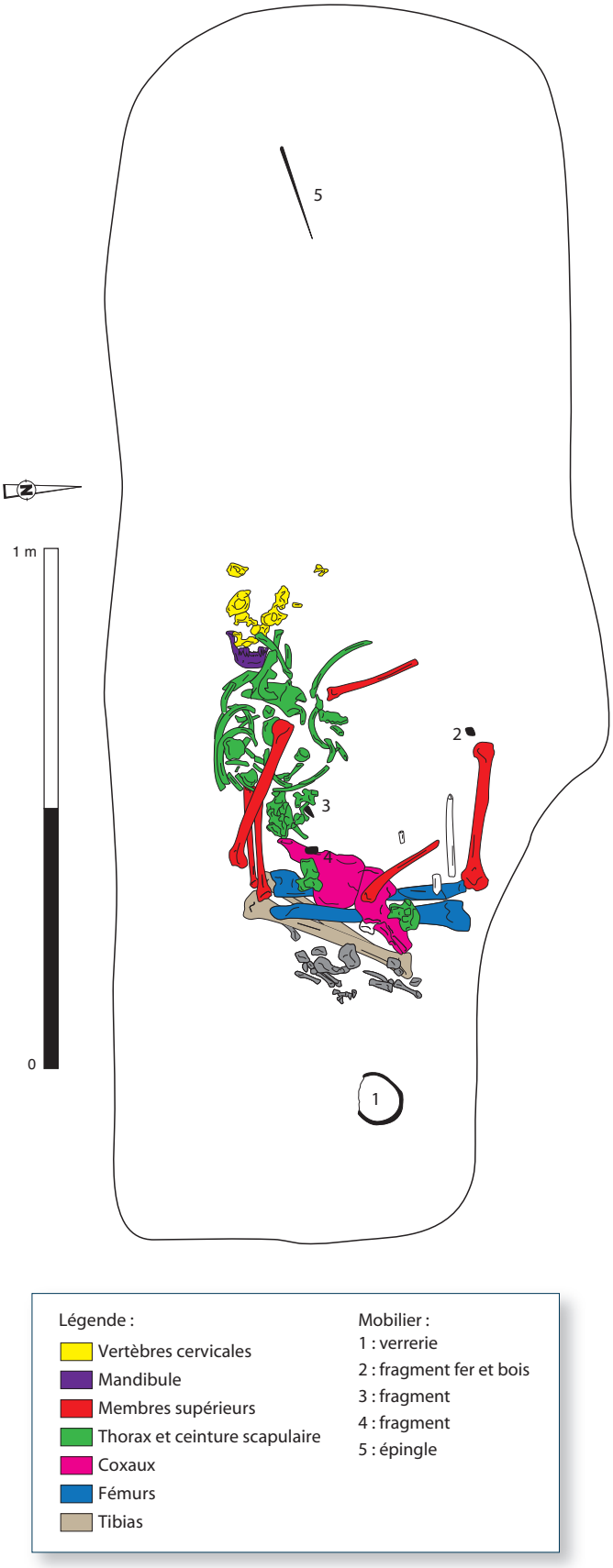

Fig. 2 – Bazancourt "Les Prés", sépulture 53 : pillage avant comblement sur cadavre frais (© G. Cabille, Inrap).

Le second sous-groupe concerne le pillage lorsque l'espace vide est maintenu et que le cadavre est complètement décomposé. Sur le plan taphonomique, il se caractérise par un squelette intégralement perturbé, sans aucune liaison ostéologique, mais dont toutes les parties anatomiques sont représentées (**fig. 3**). Les ossements disloqués sont maintenus sur le fond de fosse.

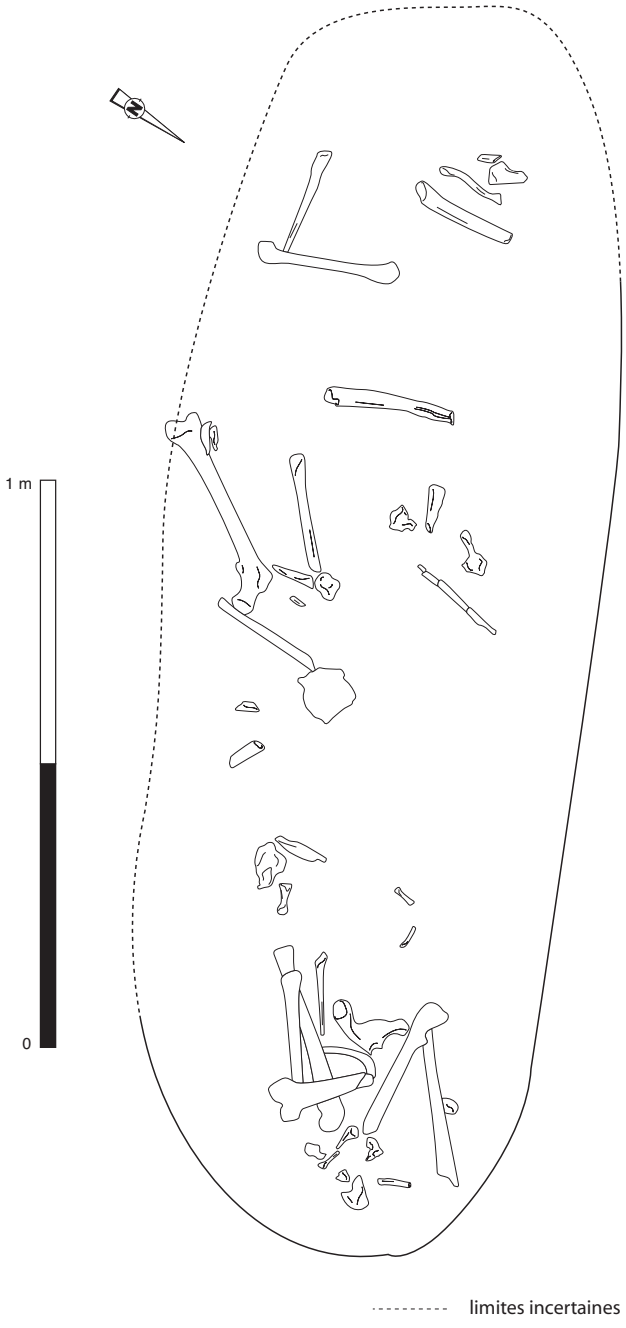

Fig. 3 – Pont-sur-Seine "Les Gravières" site 1, sépulture 394 : pillage avant comblement sur cadavre sec (© G. Cabille, Inrap).

B. Les indices de pillage après comblement

Lorsque le pillage a lieu après le comblement de la fosse et que le cadavre est totalement décomposé, ossements et mobilier, souvent fragmentés, se retrouvent mobilisés sur toute la hauteur du remplissage de la fosse, voire à l'extérieur du creusement. Ne restent sur le fond de fosse que les éléments (ossements ou mobilier) qui n'ont pas été vus lors du pillage, car localisés dans une partie de la fosse non ouverte (**fig. 4**).

C. Pillage ou fouille ancienne ?

Un cadre géologique propice (sous-sol crayeux) allié à une intense prospection a permis le développement d'un outil spécifique, la sonde "champenoise". Il s'agit d'une longue tige effilée en fer dotée d'une pointe à son extrémité. Son utilisation tend à entraîner une systéma-

Fig. 4 – Reims "La Neuvillette", sépulture 28 : pillage après comblement (© E. Vauquelin, Inrap).

tisation des gestes (**fig. 5**). En effet, cet outil, en vogue au XIXe siècle et durant la première moitié du XXe siècle, était utilisé pour repérer la fosse sépulcrale. Il est enfoncé dans la terre végétale jusqu'au substrat crayeux, soit entre 30 et 50 cm de profondeur. Lorsque la sonde s'enfonce plus profondément, les contours de l'anomalie sont recherchés. Si la forme et la taille de celle-ci s'apparentent à une fosse sépulcrale, elle sera détectée et ouverte. Cette technique a été appliquée à plusieurs milliers de tombes dans la région. Cependant, cette méthode n'est pas infaillible, il arrive que la sonde perfore parfois les os comme c'est le cas du crâne de la sépulture 1002 à Mesnil-Saint-Loup, Aube (Rémy 2016b) (**fig. 6**). À Val-de-Vesle (Marne) (Bonnabel *et al.* 2010a), il a été possible de mettre en lumière le mode opératoire des pilleurs : sur ce site, une fois la fosse repérée, les intervenants l'abordent presque systématiquement par l'angle nord-ouest, soit à l'emplacement de la tête (**fig. 7**). Par la suite, un élargissement de leur zone de prélèvement est effectué jusqu'au milieu du squelette, laissant en place les membres inférieurs et les dépôts disposés près des pieds. Le mode d'intervention n'a pas toujours pu être aussi clairement établi sur les autres nécropoles du corpus.

Cette détection à la sonde "champenoise" a donc entraîné l'ouverture de nécropoles entières. Cependant, les fouilles ainsi menées sont disparates quant à la méthode et aux objectifs. Au début du XXe siècle, il y a d'une part des gens comme Henri Rateau, saisonnier et père de 8 enfants, qui recherche des objets archéologiques pour le compte de collectionneurs comme Mme Perrin de la Boulaye. Malgré les demandes de sa bienfaitrice, l'homme ne voit aucun intérêt à tenir un carnet de fouille comme cela pouvait se faire à l'époque (Vatan 2004). L'origine des pièces est donc incertaine et les objets sont parfois mélangés entre plusieurs sites et plusieurs périodes. D'autre part à la même époque, Émile Schmit (pharmacien qui terminera sa carrière comme conservateur du musée de Châlons-en-Champagne) ou un peu plus tard André Brisson (cultivateur devenu conservateur du musée d'Épernay), lors de leurs fouilles respectives, dégagent le plus souvent l'intégralité des tombes et prennent d'abondantes notes. Ils ont tous les deux de nombreuses publications à leur actif (*Ibid.*).

Fig. 5 – Fouille de la première moitié du XXe siècle : exemple de fouille à la sonde "champenoise" par Augustin Roland (© Archives privées Roland-Hu, numérisation J.-J. Charpy pour le musée d'Épernay).

Fig. 6 – Mesnil-Saint-Loup "Les Quatorze Arpents" "Petit Vieux Romard", sépulture 1002 : impact de la sonde "champenoise" sur le crâne du défunt (© S. Desbrosse-Degobertière, Inrap).

D. Le pillage aujourd'hui

De nos jours, le Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, comme ceux d'autres régions, impose systématiquement un gardiennage lors de la fouille de sépultures. Malheureusement, malgré cela, des pillages sont encore à déplorer. À Prunay-Belleville (Aube) (Choquenet 2015), les pilleurs se sont focalisés sur les vases entiers, situés en bord de fosse et facilement accessibles (**fig. 8 et 9**). Sur cette fouille, trois tombes ont été visitées durant une nuit et nous avons pu reconstituer la progression des pilleurs, car une assiette en sigillée provenant d'une tombe leur a échappé, lorsqu'ils

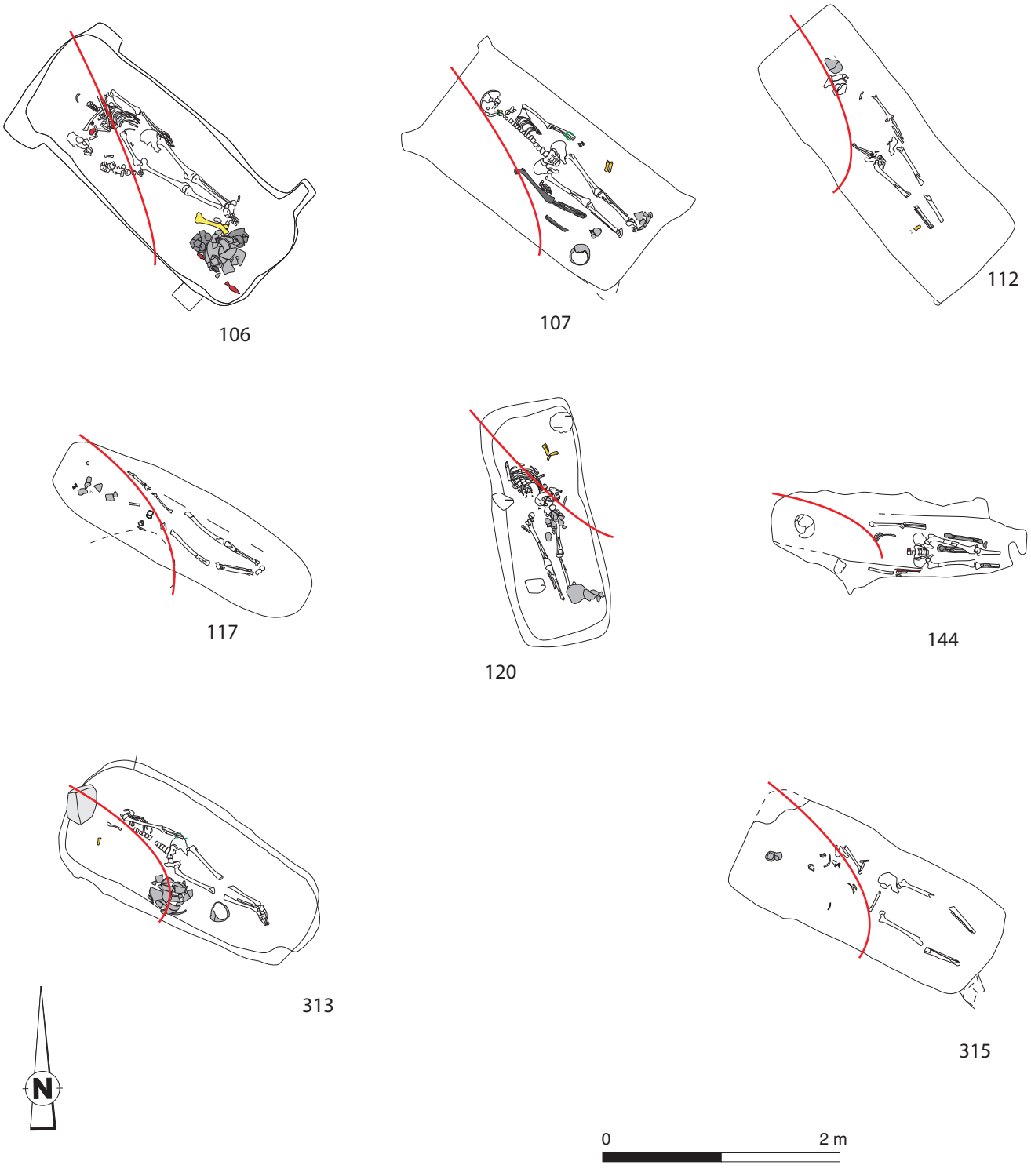

Fig. 7 – Val-de-Vesle "Montcheux" : angle d'attaque (en rouge) des tombes de l'âge du Fer, détectées à la sonde "champenoise" (© E. Vauquelin, L. Bonnabel, Inrap).

Fig. 8 – Prunay-Belleville "Le Bas d'Avon", vue de la sépulture 8 avant le pillage (vase en place) (© C. Choquenet, Inrap).

Fig. 9 – Prunay-Belleville "Le Bas d'Avon", vue de la sépulture 8 après le pillage (cercle pointillé rouge : empreinte du vase dans le sédiment) (© C. Choquenet, Inrap).

ont voulu prélever un vase dans la tombe suivante. Ils ont également tenté de prélever la cruche visible en fond de fosse sur la **figure 9**, qu'ils ont finalement abandonnée lorsque l'anse s'est cassée.

Une autre méthode de pillage contemporain est l'usage du détecteur de métaux. Cette pratique, largement répandue dans la région, entraîne beaucoup de dégâts sur les sites. De nombreuses prospections au détecteur sont réalisées, ainsi que des visites sur des sites connus et répertoriés en carte archéologique mais aussi sur des sites en cours de fouille. Il arrive même, comme à Saint-Parres-aux-Tertres (Aube), que les détectoristes interviennent entre le diagnostic et la fouille (Degobertière 2008). Leur procédé consiste le plus souvent à creuser à l'emplacement du signal sonore renvoyé, jusqu'à trouver l'objet s'y référant et à recommencer au signal suivant sans élargir systématiquement les creusements.

E. Types d'objets visés par le pillage

Il est difficile de restituer ce qui n'est plus dans la tombe, cependant l'emplacement très ciblé des pillages permet d'émettre certaines hypothèses. Ainsi, il a été régulièrement constaté lors d'un pillage que la tombe contenait encore du mobilier, notamment verrerie ou céramique. À Neuville-les-This (Ardennes), sur les cinquante-neuf tombes fouillées, trente-six sont violées (Séry 1971). Parmi les tombes perturbées, onze ne présentaient plus de mobilier et vingt-cinq renfermaient encore des artefacts. Dans ce cas-là, l'auteur précise que les pillages se concentrent essentiellement sur la zone située entre le thorax et les genoux. Les zones perturbées permettent ainsi de définir les objets convoités. Sur les trente-cinq sépultures fouillées par Jean Chalvignac, Patrick Périn et Henri Viot, à Lumes "Le Culot", trois sont pillées entre la poitrine et les genoux (Chalvignac *et al*. 1965). À Saint-Parres-aux-Tertres "Champs Reignes" (Aube), les pillages touchent 11 % des sépultures (Degobertière *et al.* 2008). Il concerne les adultes comme les individus immatures, ce qui laisse entendre que ces derniers possédaient des éléments de prestige. À une exception près, le pillage vise uniquement la partie supérieure du squelette. Les céramiques, verrerie et éléments métalliques de type scramasaxe ne sont pas prélevés.

Les exemples sont encore nombreux, mais pour conclure sur cet aspect, lors d'un pillage ancien, et ce quelle que soit la période considérée, c'est surtout la matière de l'objet qui engendre l'intérêt du pilleur. Ainsi pour les périodes protohistoriques, antiques et alto-médiévales, la verrerie, la céramique et la faune ne sont jamais visées par les pillages. À l'inverse, les objets métalliques sont eux convoités mais pas n'importe lesquels. Ainsi sont visés la parure (torque, bracelet, bague, …) et les accessoires vestimentaires (fibule, plaque-boucle, …). Les autres objets métalliques de type arme (épée, scramasaxe, …), outil (couteau, paires de forces, …) sont quant à eux généralement laissés dans la tombe. De la même façon, aujourd'hui, les objets métalliques sont toujours prioritairement visés, là le détecteur à métaux ne fait pas de distinction de type (parure, armes, …), mais si des céramiques sont découvertes intactes, comme cela arrive régulièrement dans les tombes, elles sont récupérées.

F. Qu'en est-il des ossements ?

Dans tous les cas, le squelette reste le parent pauvre de ces recherches et n'est que rarement pris en considération. Il peut être laissé en place, repoussé contre les parois ou extrait de la fosse. Nous sommes ici face à des intervenants qui ne s'intéressent qu'au mobilier. Ils visent essentiellement les tombes des périodes où l'on pratique l'inhumation habillée et le dépôt funéraire (principalement âges des métaux et haut Moyen Âge). Pour les pillages avant comblement, le squelette peut être perturbé, mais sa représentation osseuse est généralement quasi complète. Pour les pillages après comblement, les perturbations sur le squelette sont localisées au niveau de l'emplacement du mobilier métallique. Pour les fouilles anciennes, quand l'intégralité de la tombe est ouverte, les perturbations osseuses peuvent être plus importantes. Ainsi dans son répertoire de l'archéologie, É. Schmit décrit le site de Recy fouillé au début du XX^{e} siècle : "*... nous trouvons un morceau de poterie samienne ce qui démontre que la fouille doit avoir été faite. En effet à quelques distances de lui nous découvrons des débris de poterie gauloise, et des ossements humains éparpillés*" (Schmit 1929). Donc suivant l'intérêt du fouilleur, les ossements sont rejetés parmi les déblais ou dans quelques cas confiés pour étude à des médecins. Ce même É. Schmit décrit plus loin sa reprise de la fouille du site de Recy : "*... le crâne : 3 dents du maxillaire supérieur avaient été brisées et au sommet du crâne une blessure avait produit un trou très net par contusion intérieure ayant fait sauter extérieurement un éclat du crâne. Ce crâne a été confié jadis au D^{r} Collas de Bassuet.*" Mais les ossements confiés à des médecins sont le plus généralement de belles collections intactes ou des cas pathologiques ou présentant des traumatismes. Sur le site de Bourgogne (Marne) (**fig. 10**), un autre exemple de fouille ancienne est documenté. En effet, dans une tombe, si toutes les sections osseuses du

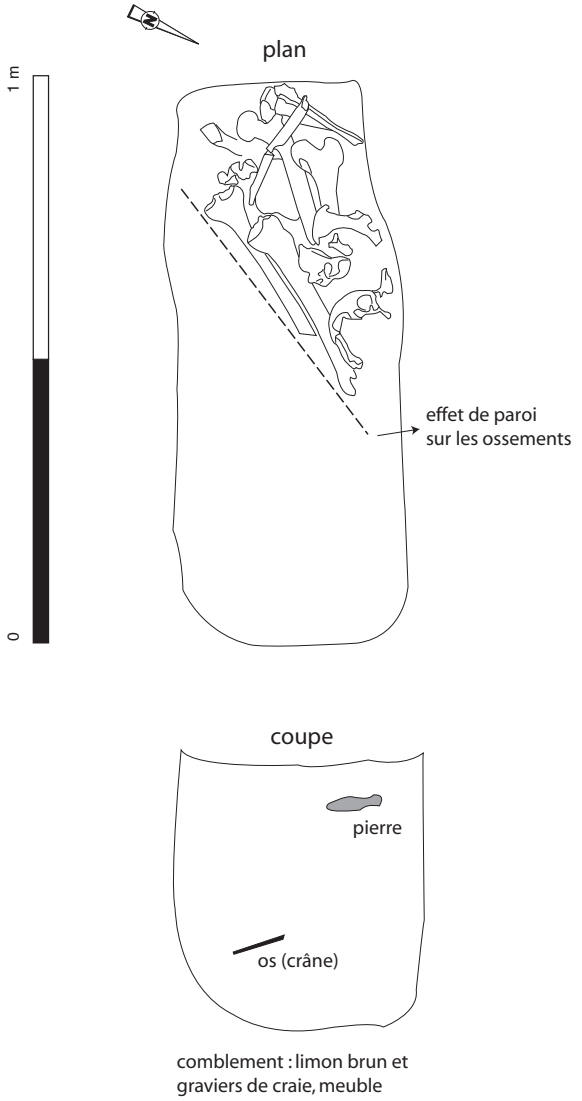

Fig. 10 – Bourgogne "La Croix Gilles", sépulture 17 : exemple d'une fouille du XIXe siècle (© E. Vauquelin, Inrap).

squelette sont représentées, les ossements d'un sujet adulte sont regroupés en fagot, inclinés contre une paroi de la fosse avec une limite marquée vers l'intérieur. Il pourrait s'agir du rejet d'ossements issus d'une autre tombe. En effet, les petites dimensions de cette fosse (1 m de long) ne sont pas compatibles avec celles d'un adulte inhumé sur le dos, comme c'est le cas des autres tombes de cet ensemble (Paresys 2007a).

Les fouilles anciennes ont donc eu un impact très inégal dans la destruction des tombes et dans les informations recueillies. Mais il reste que le squelette n'est jamais le but premier de l'ouverture d'une tombe, du moins dans le cadre d'un pillage.

Il arrive, de nos jours, que des éléments du squelette soient parfois volés. Il s'agit en général du crâne (à forte dimension symbolique) ou de certains os longs (facilement accessibles). Ces vols ont lieu le plus souvent en cours de fouille. Comme sur la nécropole mérovingienne de Savigny-sur-Ardres (Marne) (Paresys 2010), où plusieurs crânes ont été prélevés durant le week-end de la Toussaint. À Saint-Dizier, ce sont des humérus qui ont disparu, subtilisés durant une journée portes ouvertes de la fouille. Là encore, le vol d'ossements répond plus à une opportunité (squelettes dégagés et facilement accessibles), qu'à une volonté de se procurer des vestiges humains. Parmi les pillages actuels, il n'a jamais été constaté de creusement dont le but serait les vestiges osseux.

II. Les sépultures épargnées

Comme nous l'avons déjà écrit, des nécropoles entières mérovingiennes et de l'âge du Fer ont été systématiquement pillées. On constate cependant que certaines sépultures sont épargnées. Quatre cas de figure ont été mis en évidence. Premièrement, il s'agit des sépultures isolées ou en marge du groupe principal. En effet, le risque de détection augmente dès qu'il y a regroupement d'au moins une dizaine de tombes. Ainsi sur le site de Mesnil-Saint-Loup (Aube) (Rémy 2016b), sur les douze sépultures de l'espace funéraire, sept ont été pillées. Celles qui sont préservées du pillage sont celles le plus éloigné du noyau principal. Deuxièmement, les tombes avec une orientation discordante sont fréquemment épargnées, ainsi que les sépultures très arasées (troisièmement). À Bourgogne, sur un ensemble funéraire de sept tombes Bas-Empire, quatre sont complètement vides. Seule une tombe est intacte ; il s'agit de la sépulture présentant la plus faible profondeur (25 cm), orientée différemment des autres et ne possédant pas de mobilier (Paresys 2007a). Le dernier cas de figure est la fosse sépulcrale trop petite pour être détectée comme structure funéraire. Il s'agit le plus souvent de tombes d'enfants. Comme sur le site de Bazancourt "Les Prés", où les rares tombes épargnées sont des tombes d'enfants insérées entre des tombes d'adultes (Desbrosse-Degobertière 2016). Elles renfermaient toutes du mobilier (accessoires vestimentaires et céramiques). Enfin, pour finir, dans le cas d'une détection ou prospection au détecteur de métaux, seules les tombes sans mobilier métallique échappent logiquement au pillage. Ce qui ne signifie pas, bien sûr, qu'elles soient totalement exemptes de mobilier.

III. Le pillage selon l'époque de datation des sépultures

A. Les tombes néolithiques

Sept sites totalisant 118 sépultures ont été retenus pour l'étude. On note une absence totale de pillage contemporain aux inhumations ou de fouille ancienne de ces tombes, et bien évidemment de pillage au détecteur de métaux. Il est à noter que le choix des lieux d'inhumation n'est pas sans influence sur leur détection. En effet, la plupart des sites funéraires sont situés en vallée ou en plaine alluviale (Laurelut *et al.* 2014) dans un encaissant constitué de graviers ce qui rend les sépultures quasiment indétectables à la sonde "champenoise". Les sépultures pillées sont donc rares pour cette période. Les quelques cas recensés (10 %) semblent plutôt être des méprises. Plusieurs de ces sépultures néolithiques affichaient des aménagements de blocs de pierre, ce qui les rendaient facilement identifiables dans le paysage, notamment en vallée de la Marne où ce matériau est extrinsèque. Ces tombes aménagées ont ainsi été interprétées comme des sépultures de l'âge du Bronze, souvent riches en mobilier métallique et céramique. Enfin, dans un cas, le pillage est intervenu pendant la fouille (Pont-sur-Seine "Ferme de l'Isle" ; Dugois, Loiseau 2019). Le pilleur n'a pas compris la structure qu'il détruisait car les deux tranchées de pillage ont traversé la tombe de part en part sans toucher ni le squelette ni les dépôts.

B. Les tombes des âges des métaux

Dans le cadre de cet article, nous avons pris en compte 16 sites protohistoriques réunissant 500 inhumations (âge du Bronze et âge du Fer confondus). Les tombes de cette époque sont fréquemment pillées, de 1 à 71 %, pour une moyenne de 27 %. Cette attractivité est due au type de mobilier déposé (parures en alliage cuivreux), mais également à la visibilité de ces tombes dans le paysage (présence fréquente d'enclos, voire de tumulus pour les tombes les plus richement dotées…). Nous retrouvons également différentes phases de pillage (contemporaines de l'inhumation ou beaucoup plus récentes) ainsi que les différentes techniques décrites plus haut (sonde "champenoise", détecteur de métaux, …).

La sépulture de la fin de l'âge du Bronze illustrée par la figure 11 a été pillée après décomposition du cadavre, mais avant la disparition du contenant (**fig. 11**). En effet, les quelques ossements présents sont complètement remaniés sur le fond de la fosse et tout le mobilier a disparu, à l'exception de trois récipients incomplets.

Fig. 11 – Esclavolles-Lurey "La Pièce de Bêcheret" : vue de la sépulture 600 remaniée (© E. Vauquelin complété par S. Thiol, Inrap).

L'aménagement en pierres de la tombe n'a pas été complètement bouleversé, sauf en surface où leur contiguïté est rompue. D'après Stéphane Rottier (Rottier *et al.* 2012) qui a étudié des tombes de la même période à Barbuise et La Saulsotte (Aube), l'absence totale de connexion du squelette pourrait faire songer à des funérailles en plusieurs temps. Mais ici, cette hypothèse pourrait être contredite par l'absence quasi totale de mobilier métallique qui fait plutôt penser à un pillage (Rémy 2016a).

C. Les tombes antiques

Durant la période gallo-romaine, bien que le nombre de sites considérés reste à peu près le même (13), la somme des inhumations diminue de moitié (214). La moyenne du taux de pillage des tombes est de 7 %, elle diminue fortement par rapport à la période précédente. Une des explications est sans doute à rechercher du côté du mobilier déposé, les objets métalliques devenant plus rares (à l'exception des clous de cercueil). D'autre part, la systématisation des dépôts et leur emplacement dans la tombe durant la période précédente sont moins standardisés à cette époque. La variabilité dans les mises en scène sépulcrales est plus partagée. Nous pensons aussi que l'organisation des ensembles funéraires, sous forme de petits groupes dispersés sur de grandes distances, les a protégés des pillages systématiques. En effet, les sépultures étaient moins facilement repérables, au contraire des grands ensembles relativement structurés des âges des métaux.

Pour les tombes de la période antique, nous n'avons pas d'exemple de pillage contemporain de l'inhumation.

D. Les tombes mérovingiennes

Le corpus étudié pour cette période comprend douze sites pour un total de 1 309 sépultures. Les vestiges funéraires de cette époque connaissent un pillage quasi systématique, le taux d'atteinte des tombes est compris entre 8 et 86 % (pour une moyenne de 32 %). Il peut s'agir de pillage contemporain plus ou moins proche de l'inhumation, de fouilles anciennes ou de pillage récent au détecteur de métaux. Toutefois, il faut garder à l'esprit que les surfaces, parfois étroites, des fouilles préventives peuvent artificiellement augmenter ce taux. Ainsi, lors de la fouille de sauvetage urgent d'un futur pavillon à Arrentières (Aube), 10 des 14 tombes fouillées ont été pillées. Il est impossible de savoir si ces données sont représentatives de l'ensemble de la nécropole ou si cette zone a connu un traitement particulier (Desbrosse-Degobertière, Bonnabel 2010). Les grandes nécropoles peuvent afficher également des taux de pillage impressionnants : ils correspondent à une intervention systématisée favorisée par leur organisation. Par exemple, la nécropole de Bazancourt, organisée en rangées, connaît un taux de pillage de 86 %. Les seules tombes intactes sont celles situées en dehors des rangées, les tombes inférieures lorsqu'il y a eu chevauchement ou celles d'individus immatures (Desbrosse-Degobertière 2016).

La seule exception est la nécropole mérovingienne d'Esclavolles-Lurey (Rémy 2016a), presque intégralement dégagée, excepté la limite sud-ouest matérialisée sans doute par un ruisseau qui coule à quelques mètres (hors emprise). Plusieurs raisons peuvent expliquer cette absence de pillage. Tout d'abord, le pillage contemporain des inhumations semble limité à la fois par la faible présence de mobilier, mais également par le recrutement familial de la nécropole et sa durée d'occupation restreinte. Ensuite, ce site, situé en vallée de la Seine, a échappé à la sonde "champenoise" grâce au substrat encaissant constitué d'un mélange de sédiment limono-sableux et de graviers. Ces zones sont également moins prospectées par les détectoristes qui privilégient les pentes et les plateaux.

Le pillage contemporain des inhumations semblerait aussi connaître des fluctuations chronologiques internes à cette période. À Pont-sur-Seine (Truc 2015), où l'intégralité de la nécropole a pu être fouillée, soit 505 tombes pour plus de 730 individus, le taux de pillage apparaît relativement constant au MA2, MA3 et MR3 (d'après Legoux *et al.* 2009) (1) (autour de 30 %). Il est au plus bas durant la période du MR1 (23 %). Enfin, il explose au MR2 (47 %). La période du MA1 a été exclue à cause du petit nombre de sépultures datées de cette période. Sur le site de Preny en Moselle (Frauciel 2018, vol. 1, p. 135), ce sont les périodes MA2-MA3 qui sont les plus visées par le pillage, motivé par de grandes tombes renfermant sans doute un mobilier riche et abondant. Il semble donc que les différents taux de pillage d'une même nécropole à l'intérieur du haut Moyen Âge, plus qu'une question de période ou de mentalité, pourraient correspondre à une différence de richesse et donc à la probabilité d'y découvrir des objets convoités.

Conclusion

Pour conclure, l'analyse du corpus des tombes fouillées en Champagne-Ardenne permet de soulever plusieurs pistes de réflexion sur les méthodes de pillage des inhumations (**fig. 12**).

Tout d'abord, deux interventions distinctes ont été définies : le pillage avant comblement de la sépulture et le pillage après comblement. Le premier cas correspond généralement à une intervention peu de temps après l'inhumation et par des personnes qui peuvent avoir connaissance du contenu de la tombe. Le second cas se rapporte plutôt à des interventions telles que des fouilles anciennes ou des pillages au détecteur de métaux.

Période	Total tombes	Total tombes pillées	Proportion tombes pillées (%)
Néolithique	118	4	3 %
Âges du Bronze et du Fer	527	137	26 %
Gallo-Romain	214	16	7 %
Haut Moyen Âge	1297	409	31 %

Fig. 12 – Taux de pillage des sépultures selon leur appartenance chronologique.

(1) Datations de la périodisation du HMA (d'après Legoux *et al.* 2009) : PM : de 440/450 à 470/480 ; MA1 : de 470/480 à 520/530 ; MA2 : de 520/530 à 560/570 ; MA3 : de 560/570 à 600/610 ; MR1 : de 600/610 à 630/640 ; MR2 : de 630/640 à 660/670 ; MR3 : de 660/670 à 700/710.

Site	Lieu-dit	Dép.	Responsable d'opération	Anthropologue	Année de rendu du rapport	Chronologie	Nombre de sépultures	Nombre de tombes pillées	Proportion de pillage (%)
Arcis-sur-Aube	40 route de Troyes, Le Chalet	10	C. Paresys	C. Paresys	2011	gallo-romain	23	0	0 %
Arrentières	Le Cercueil	10	L. Bonnabel	S. Desbrosse-Degobertière/ I. Richard	2010	haut Moyen Âge	14	10	71 %
Auve	Chemin de Ternière- TGV Est	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel	2009	protohistoire	11	1	9 %
Bazancourt	Les Prés	51	S. Desbrosse-Degobertière	S. Desbrosse-Degobertière/ I. Richard	2016	haut Moyen Âge	198	170	86 %
Bezannes	Tramway-gare TGV	51	N. Achard-Corompt	C. Paresys/ S. Desbrosse-Degobertière	2011	gallo-romain	38	7	18 %
Bourgogne	La Croix Gilles	51	C. Paresys	C. Paresys	2007	gallo-romain	8	6	75 %
Bréviandes	ZAC St Martin	10	C. Laurelut	C. Paresys/ L. Bonnabel	2017	néolithique	11	0	0 %
Brienne-sur-Aisne	La Croizette	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel	2011	protohistoire	29	2	7 %
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	10	V. Riquier/ C. Paresys	C. Paresys	2014	néolithique	21	0	0 %
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	10	V. Riquier/ C. Paresys	C. Paresys	2014 / à paraître	protohistoire	51	1	2 %
Buchères	Parc Logistique de l'Aube	10	R. Durost/ C. Paresys	I. Le Goff/ C. Paresys	à paraître	gallo-romain	11	0	0 %
Bussy-Lettrée	Europort	51	V. Riquier	C. Paresys	2010	protohistoire	15	0	0 %
Bussy-Lettrée	Europort	51	J.-M. Violot	C. Paresys	1998 / 2001-2002	gallo-romain	3	0	0 %
Caurel	Le Puisard	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel	2015	protohistoire	11	1	9 %
Caurel	Le Puisard	51	A. Koehler	L. Bonnabel	2004	gallo-romain	28	0	0 %
Châlons-en-Champagne	rue Thibault des Murs/rue Alfred Neymarck	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel	2001	gallo-romain	21	0	0 %
Champfleury	déviation RN 51-TGV Est	51	L. Bonnabel/ S. Culot	L. Bonnabel	2011 / 2012	protohistoire	18	1	6 %
Champigneul-sur-Vence	Le Tonneau	08	H. Viot/E. Servat	/	1975	haut Moyen Âge	79	18	23 %
Charleville-Mézières	Hôpital Manchester	08	P. Périn	/	1972	haut Moyen Âge	126	57	45 %
Damery	La Terrière	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel	2010	gallo-romain	8	0	0 %
Dommartin-Lettrée	Les Coupes	51	C. Paresys	C. Paresys	2007	protohistoire	14	0	0 %
Ecriennes	La Folie	51	L. Thomasausen	L. Bonnabel	à paraître	néolithique	18	1	6 %
Esclavolles-Lurey	La Pièce de Bêcheret	51	A. Rémy/ S. Desbrosse-Degobertière	C. Paresys/ S. Desbrosse-Degobertière	2016 / à paraître	haut Moyen Âge	55	0	0 %
Lavau	Les Corvées	10	V. Riquier	C. Paresys	2002	protohistoire	8	0	0 %
Loisy-sur-Marne	Grand Champ	51	M.-C. Truc	I. Richard	2013	protohistoire	37	12	32 %

Fig. 13 – Tableau répertoriant tous les sites mentionnés.

Site	Lieu-dit	Dép.	Responsable d'opération	Anthropologue	Année de rendu du rapport	Chronologie	Nombre de sépultures	Nombre de tombes pillées	Proportion de pillage (%)
Lumes	Le Culot	08	J. Chalvignac, P. Périn, H. Viot	P. Périn	1965	haut Moyen Âge	74	6	8 %
Marigny-le-Châtel	Pont du Riom-Gazoduc	10	B. Filipiak	C. Paresys/ I. Le Goff	2017	protohistoire	7	3	43 %
Mesnil-Saint-Loup	Les Quatorze Arpents, Petit Vieux Romard	10	A. Rémy	S. Desbrosse-Degobertière	2016	haut Moyen Âge	12	7	58 %
Neuville-les-This	La Côte du Pré des Sens	08	Abbé Sery	/	1971	haut Moyen Âge	63	37	59 %
Plichancourt	Les Monts	51	F. Dugois/ A. Kochler	L. Bonnabel	à paraître	protohistoire	19	0	0 %
Pont-sur-Seine	Ferme de l'Isle	10	F. Dugois/ S. Loiseau	B. Vauquelin/ L. Bonnabel/ I. Richard	à paraître	néolithique	52	3	6 %
Pont-sur-Seine	Haut de Launoy	10	V. Desbrosse	S. Desbrosse-Degobertière	à paraître	néolithique	8	0	0 %
Pont-sur-Seine	Gravière-site 1	10	M.-C. Truc	S. Desbrosse-Degobertière/ I. Richard	2015	haut Moyen Âge	505	85	17 %
Prunay-Belleville	Le Bas d'Avon-Gazoduc	10	C. Choquenet	L. Bonnabel	2015	gallo-romain	10	3	30 %
Recy	Les Madilles, Parc industriel de référence	51	S. Desbrosse-Degobertière	S. Desbrosse-Degobertière/ S. Thiol	2013	protohistoire	11	7	64 %
Recy	Déviation	51	N. Achard-Corompt	C. Paresys	2009	gallo-romain	13	0	0 %
Reims	La Neuvillette	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel/ I. Richard	2012	protohistoire	78	41	53 %
Rosières-près-Troyes	Les Feuillates	10	M. Kasprzyk	C. Paresys	2013	gallo-romain	17	0	0 %
Rosnay-L'Hôpital	Les Gallérandes	10	M. Friboulet	L. Bonnabel/ C. Paresys	2016	néolithique	12	0	0 %
Saint-Léger-près-Troyes	La Planche	10	K. Raynaud	C. Paresys	2016	néolithique	2	0	0 %
Saint-Marcel	Le Village	08	L. Bonnabel	S. Desbrosse-Degobertière	2010	haut Moyen Âge	17	7	41 %
Saint-Parres-aux-Tertres	Champs Reignes	10	S. Desbrosse-Degobertière	S. Desbrosse-Degobertière	2008	haut Moyen Âge	83	9	11 %
Sarry	Les Auges	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel/ I. Richard	2012	protohistoire	79	1	1 %
Savigny-sur-Ardres	La Croix Cassée	51	C. Paresys	C. Paresys	2010	haut Moyen Âge	83	10	12 %
Saint-Étienne-au-Temple	Champ Henry	51	C. Paresys	C. Paresys	2009	protohistoire	29	8	28 %
Troyes	rue de la Paix	10	G. Deborde	C. Paresys	2009	gallo-romain	21	0	0 %
Troyes	rue Voltaire	10	C. Roms	C. Paresys	2018	gallo-romain	13	0	0 %
Val-de-Vesle	Montcheux	51	L. Bonnabel	L. Bonnabel/ I. Richard	2010	protohistoire	83	59	71 %

Fig. 13 (suite) – Tableau répertoriant tous les sites mentionnés.

On note que deux périodes semblent particulièrement favorables au pillage des tombes, à savoir l'âge du Fer et le haut Moyen Âge (respectivement 26 et 31 % de tombes pillées). À l'inverse, la période néolithique ne connaît quasiment pas de pillage et la période gallo-romaine un taux inférieur à 10 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer ces différences, et en premier lieu, l'organisation spatiale des espaces funéraires. En effet, pour notre région, les périodes les plus impactées par le pillage correspondent aux époques où l'on inhume au sein d'importantes nécropoles. Dans ces cas-là, la quantité de tombes, leur densité, voire leur organisation en rangées, pour la période mérovingienne, les rendent plus facilement décelables, notamment pour les intervenants à la sonde "champenoise" du XIX^{e} siècle. En second lieu, l'avidité des pilleurs est stimulée par la présence de mobilier. En effet, les périodes les plus affectées sont celles où le mobilier, notamment métallique, est le plus abondant et plus facilement détectable. Le mobilier du Néolithique, beaucoup plus rare, ne semble pas avoir suscité d'intérêt. Pour la période romaine, la faune, les récipients en céramique et en verre dominent les dépôts gallo-romains. Il ne s'agit pas là de mobilier habituellement convoité ou facilement détectable. On comprend donc que quelles que soient les périodes, seul le métal, et plus généralement les parures, attire la convoitise. Il a aussi été constaté que le squelette n'était jamais le but de l'ouverture.

La fouille des tombes pillées reste ainsi riche d'enseignements et il ne faut pas la négliger. D'une part, les apports sont importants pour le geste en lui-même, que ce soit sur la technique de pillage, son époque, les objets ciblés, les moyens mis en œuvre, … D'autre part, le pillage est rarement total ; il arrive souvent qu'une partie du squelette et du mobilier soit préservée, permettant alors la réalisation d'études archéologiques et anthropologiques.

Bibliographie

Achard-Corompt 2009 : Achard-Corompt N. – *Recy (Marne) "Déviation de Recy" : Fouille d'une nécropole gallo-romaine*. Rapport de fouilles (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2009, 65 p.

Achard-Corompt 2011 : Achard-Corompt N. (dir.) – *Bezannes, ZAC 1, site K et L. Phase Tramway. Deux nécropoles et un habitat antiques en périphérie de Durocortorum* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2011, 108 p.

Bonnabel 2001 : Bonnabel L. – *La nécropole antique de Châlons-en-Champagne, à l'angle de la rue Thibault des murs et de la rue Alfred Neymarck* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2001, 40 p.

Bonnabel 2009 : Bonnabel L. – *Auve* [Marne] *(51) "Le Chemin de Ternière" : TGV Est Européen - Lot 11*. Rapport de fouilles (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2009, 157 p.

Bonnabel 2010 : Bonnabel L. (dir.) – *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer en Champagne-Ardenne.* Projet d'Action Scientifique, Inrap, Metz 2010, 285 p.

Bonnabel, Desbrosse-Degobertière 2010 : Bonnabel L., Desbrosse-Degobertière S. – *17 nouvelles tombes mérovingiennes découvertes à Saint-Marcel : Saint-Marcel, Ardennes, "Village"*. Rapport de fouilles, Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 218 p.

Bonnabel, Vauquelin 2011 : Bonnabel L., Vauquelin E. – *Champfleury, Villers aux Nœuds (Marne) "déviation RN51" : un ensemble funéraire de La Tène ancienne* (2 vol : texte, catalogue des sépultures), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2011, 134 p.

Bonnabel *et al.* 2000 : Bonnabel L., Saliège J.-F., Dugois F., Paresys C. – *Tombes Néolithiques individuelles en Champagne* (2 vol.), Projet Collectif de Recherche, Inrap, Metz 2000, non paginés.

Bonnabel *et al.* 2010a : Bonnabel L., Culot S., Vauquelin E. – *Val-de-Vesle [Marne] (51) "Moncheux" : TGV Est Européen - Lot 23a* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 437 p.

Bonnabel *et al.* 2010b : Bonnabel L., Paresys C., Culot S., Cabart H., Morize D. – *Fouille d'une nécropole antique : Damery (Marne), "La Terrière"*. Rapport de fouilles, Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 62 p.

Bonnabel *et al.* 2011 : Bonnabel L., Auxiette G., Culot S. – *Brienne-sur-Aisne (Ardennes), "La Croizette" : Une nécropole de La Tène* (2 vol : texte, catalogue des sépultures), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2011, 230 p.

Bonnabel *et al.* 2012a : Bonnabel L., Desenne S., Auxiette G., Culot S., Millet E. – *Reims (Marne), ZAC "La Neuvillette" : Nécropole de La Tène ancienne (Aisne-Marne II à III-IV)* (2 vol.), Rapport Final d'Opération, Inrap, Metz 2012, 312 p.

Bonnabel *et al.* 2012b : Bonnabel L., Auxiette G., Desbrosse-Degobertière S., Moreau C. – *Sarry (Marne), "Les Auges" : Nécropole de La Tène ancienne (Aisne-Marne) et inhumations en structure de stockage réutilisée*.

Rapport de fouilles (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2012, 226 p.

Bonnabel *et al.* 2015 : Bonnabel L., Auxiette G., Desbrosse V., Culot S. – *Caurel, Marne, Le Puisard II : Une nécropole guerrière de La Tène ancienne dans la culture Aisne-Marne* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2015, 152 p.

Chalvignac *et al.* 1965 : Chalvignac J., Périn P., Viot H. – *La nécropole franque de Lumes (Ardennes).* Rapport de fouille (déc. 1964-janv. 1965), Service régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne 1965, non paginé.

Choquenet 2015 : Choquenet C. – *Prunay-Belleville (Aube), Le Bas d'Avon. Continuité d'un espace funéraire des enclos de l'âge du Fer aux tombes du Bas-Empire*. Rapport Final d'Opération, Inrap, Metz 2015, 436 p.

Culot *et al.* 2012 : Culot S., Auxiette G., Achard-Corompt N., Bonnabel L. – *Champfleury (Marne), "RN 51" : Une nécropole de l'âge du Fer et deux axes de circulation antiques* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2012, 187 p.

Deborde *et al.* 2009 : Deborde G., Deborde J., Paresys C., Ahü-Delor A. – *Troyes (Aube) 9 et 11 rue de la Paix.* Rapport de fouilles (4 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2009, 83 p.

Degobertière 2008 : Degobertière S. – *Saint-Parres-aux-Tertres (Aube), Champs Reignes* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2008, 451 p.

Desbrosse, à paraître : Desbrosse V. – *Pont-sur-Seine, Aube, "le Haut de Launoy"*. Rapport final d'opération, Inrap.

Desbrosse-Degobertière 2013 : Desbrosse-Degobertière S. – *Recy, Marne, parc industriel de référence, "Les Madilles" : sur les pas de nos prédécesseurs : à la redécouverte de tombes de La Tène A-B*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2013, 230 p.

Desbrosse-Degobertière 2016 : Desbrosse-Degobertière S. – *Bazancourt "les Prés" : bâtiments, nécropole antique et cimetière mérovingien à Bazancourt "les Prés"* (3 vol : texte, catalogue des tombes 1 et 2), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2016, 464 p.

Desbrosse-Degobertière, à paraître : Desbrosse-Degobertière S. – *Esclavolles-Lurey, Marne, "la Pièce de Bêcheret ", fouille 2016*. Rapport final d'opération, Inrap.

Desbrosse-Degobertière, Bonnabel 2010 : Desbrosse-Degobertière S., Bonnabel L. – *Arrentières (Aube) "Le Cercueil" : vestiges d'une nécropole mérovingienne*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 215 p.

Desbrosse-Degobertière, Truc 2012 : Desbrosse-Degobertière S., Truc M.-C. (dir.) – *Archéologie de la nécropole du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne.* Projet d'Action Scientifique, Inrap, Metz 2012, 194 p.

Dugois, à paraître : Dugois F. (†) – *Plichancourt "les Monts"*. Rapport final d'opération, Inrap.

Dugois, Loiseau, à paraître : Dugois F. (†), Loiseau S. – *Pont-sur-Seine, Aube, "Ferme de l'Isle". Exploitation d'un territoire en bord de Seine : de l'enceinte monumentale du Néolithique moyen II à la ferme fossoyée médiévale* (9 vol). Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2019, 420 ; 570 ; 646 ; 204 ; 393 ; 308 ; 568 ; 290 ; 817 p.

Durost, à paraître : Durost R. – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes (Aube), Parc Logistique de l'Aube ; fouille 2008*. Rapport final d'opération, Inrap.

Filipiak 2018 : Filipiak B. – *Grand Est, Aube, Marigny-le-Châtel, Chemin de la Pèze, Le Pont de Riom : une importante nécropole de l'étape initiale du Bronze final, des fosses de piégeage du Néolithique ancien et un habitat de l'époque médiévale* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2018, 368 et 172 p.

Frauciel 2018 : Frauciel M. (dir.) – *Prény (Meurthe-et-Moselle), Tautecourt, Frichamp, Bois Lasseau. La nécropole de Prény, Bois Lasseau. Fouilles TGV Est n° 83* (3 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2018, 1 305 p.

Friboulet, Bonnabel 2016 : Friboulet M., Bonnabel L. – *Rosnay-l'Hopital " les Gallérandes" (Aube) : occupations funéraires du Néolithique ancien au Néolithique récent*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2016, 322 p.

Kasprzyk 2013 : Kasprzyk M. – *Rosières-près-Troyes (Aube) "ZAC des Feuillates" : l'occupation de la vallée du Triffoire du Néolithique à l'époque moderne* (3 vol : texte, études spécialistes, inventaires), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2013, 260 p.

Koehler, Bonnabel, à paraître : Koehler A., Bonnabel L. – *Plichancourt "les Monts"*. Rapport final d'opération, Afan/Inrap.

Koehler *et al.* 2004 : Koehler A., Bonnabel L., Hénon B., Morize D., Auxiette G. – *Caurel [Marne] (51) "Le Puisard II" : Nécropole antique : Barreau est de Reims, itinéraire de substitution - Contournement de Witry-les-Reims*. Rapport de fouilles (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2004, 167 p.

Laurelut 2017 : Laurelut C. – *Bréviandes ZAC St-Martin 1. Un village de la colonisation danubienne initiale à forte composante "non rubanée". Occupations mésolithiques, sépultures collectives Néolithique final, nécropole Bronze ancien/moyen, habitat RSFO /*

Hallstatt C (2 vol.), Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Inrap, Metz 2017, 490 p.

Laurelut *et al.* 2014 : Laurelut C., Basset G., Brun O., Bündgen S., Garénaux V., Garmond N., Riquier V., Sanson L., Vanmoerkerke J., Vauquelin E. – Occupation néolithique des plateaux en Champagne-Ardenne : premier regard sur 20 ans d'archéologie préventive. *In* : Vanmoerkerke, Laurelut 2014, p. 423-440.

Legoux *et al.* 2009 : Legoux R., Périn P., Vallet F. – *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine* (Bulletin de liaison de l'AFAM, 3 hors-série), 3e édition revue et corrigée, Condé-sur-Noireau 2009, 65 p.

Paresys 2007a : Paresys C. – *Bourgogne "la Croix Gilles*". Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2007, 51 p.

Paresys 2007b : Paresys C. – *Dommartin-Lettrée "les Coupes*". Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2007, 126 p.

Paresys 2009 : Paresys C. – *Saint-Étienne-au-Temple "le Champ Henry"*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2009, 208 p.

Paresys 2010 : Paresys C. – *Savigny-sur-Ardres "la Croix Cassée"* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 222 p.

Paresys 2011 : Paresys C. – *Arcis-sur-Aube, Aube, 40 route de Troyes : nécropole du Bas-Empire*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2011, 182 p.

Paresys 2014 : Paresys C. – *Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes (Aube), Parc Logistique de l'Aube ; l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes (IV : campagne de fouille 2011)*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2014, 394 p.

Paresys 2019 : Paresys C. – *Buchères, Aube, "Les Terriers" (Parc Logistique de l'Aube) ; l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes (V : campagnes de fouille 2012-2013)* (4 vol.). Rapport Final d'Opération, Inrap, Metz 2019, 554 ; 442 ; 330 ; 544 p.

Paresys, Le Goff 2015 : Paresys C., Le Goff I. (dir.) – *La société antique : paysages et pratiques funéraires en Champagne-Ardenne*. Société Archéologique Champenoise (Bulletin SAC 106, 2), Reims 2015, 134 p.

Paresys *et al.* 2009 : Paresys C., Moreau C., Saurel M., Auxiette G. – La nécropole de Saint-Étienne-au-Temple "Champ Henry" (Marne). *In* : Vanmoerkerke 2009, p. 153-192.

Périn 1972 : Périn P. – Trois tombes de "chefs" du début de l'époque mérovingienne : les sépultures n° 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 4, 1972, p. 3-70.

Raynaud 2016 : Raynaud K. – *Saint-Léger-près-Troyes, Aube, "le Château la Planche" occupations du Mésolithique au Moyen Âge en rive droite de la Hurande* (3 vol. : texte ; études spécialisées, synthèses, annexes ; inventaires), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2016, 334 p.

Rémy 2016a : Rémy A. – *Esclavolles-Lurey, Marne, "la Pièce de Bêcheret" installations funéraires et domestiques de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge à Esclavolles-Lurey* (3 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2016, 330 p.

Rémy 2016b : Rémy A. – *Grand Est, Aube, Mesnil-Saint-Loup, "Les Quatorze Arpents" "Petit Vieux Romard". Nécropole et habitat du haut Moyen Âge aux portes du Pays d'Othe*. Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2016, 332 p.

Riquier 2010a : Riquier V. – *Bussy-Lettrée (51) [Marne] "ZAC 2 Europort Vatry" : Sites 3, 7, 9, 11, 16, 17, 18, 22, 23*. Rapport de fouilles (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 435 p.

Riquier 2010b : Riquier V. – *Bussy-Lettrée (Marne) "ZAC 1 Europort Vatry" : Sites 1 à 3*. Rapport de fouilles (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2010, 53 p.

Riquier, Grisard 2014 : Riquier V., Grisard J. – *Buchères, Moussey, St-Léger-près-Troyes (Aube), Parc Logistique de l'Aube ; l'évolution d'un terroir dans la plaine de Troyes, I et II : campagnes de fouille 2005 et 2006* (8 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2014, 702 p.

Riquier *et al.* 2002 : Riquier V., Durost R., Paresys C., Matterne V., Fechner K. – *Lavau "les Corvées"*. Rapport final d'opération, AFAN, Châlons-en-Champagne 2002, 86 p.

Roms 2018 : Roms C. – *Grand Est, Aube, Troyes "36-44 rue Voltaire" ; Extraction, nécropole et faux-fossés : aux marges de la ville antique et médiévale de Troyes* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2018, 174 et 348 p.

Rottier *et al.* 2012 : Rottier S., Piette J., Mordant C. – *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la haute Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et la Saulsotte*. Éditions universitaires de Dijon (Coll. Art, archéologie et patrimoine), Dijon 2012, 783 p.

Schmit 1929 : Schmit E. – Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhisto-

riques à l'An Mil, *Mémoires de la Société d'Agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne* 2e série, 22, 1926-1927 et 1927-1928, p. 99-301.

Servat 1975 : Servat E. – Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise. 5. – Le cimetière de Champigneul-sur-Vence, *Revue Historique Ardennaise* 10, 1975, p. 49-77.

Séry 1971 : Séry J. – *Neuville-les-This, "Basse Ecogne"*. Rapport de fouille, Service régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne 1971, 65 p.

Thomasausen, Bonnabel, à paraître : Thomasausen L., Bonnabel L. – *Ecriennes, La Folie*. Rapport final d'opération, AFAN/Inrap.

Truc 2013 : Truc M.-C. – *Loisy-sur-Marne (Marne) "le Grand Champ" : ils ont marché sur leurs tombes : réoccupation d'un site de nécropole protohistorique par un habitat du haut Moyen Âge* (4 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2013, 219 p.

Truc 2015 : Truc M.-C. – *Pont-sur-Seine (Aube), la Gravière, site 1 de la nécropole mérovingienne au cimetière médiéval* (7 vol. : texte, études spécialisées, catalogue des tombes, catalogue illustré des tombes et mobilier), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2015, 490 p.

Vanmoerkerke 2009 : Vanmoerkerke J. (dir.) – *Le bassin de la Vesle, du Bronze final au Moyen Âge à travers les fouilles du TGV Est*. Société Archéologique Champenoise (Bulletin SAC 102, 2), Reims 2009, 389 p.

Vanmoerkerke, Laurelut 2014 : Vanmoerkerke J., Laurelut C. (dir.) – *Occupations et exploitations néolithiques, et si l'on parlait des plateaux…* 31e colloque Internéo, Châlons-en-Champagne, 2009, Société Archéologique Champenoise (Bulletin SAC 107, 4), Reims 2014, 364 p.

Vatan 2004 : Vatan A. – *Histoire de l'archéologie celtique en Champagne : des origines à nos jours*. Société Archéologique Champenoise (Mémoire SAC 17), Reims 2004, 254 p.

Violot, Collet 1998 : Violot J.-M., Collet S. – *Bussy-Lettrée "Le Petit Vau Bourdin" (Europort de Vatry)* (2 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 1998, 262 p.

Violot *et al.* 2003 : Violot J.-M., Friboulet M., Wiethold J., Bonnabel L. – *Bussy-Lettrée "Le Petit Vau Bourdin" (Europort de Vatry)* (5 vol.), Rapport final d'opération, Inrap, Metz 2003, 348 p.

Pillages contemporains des inhumations ou fouilles anciennes ? L'exemple d'un site laténien à Witry-lès-Reims (Marne)

Natacha CRÉPEAU, Mélody FÉLIX-SANCHEZ

En Champagne-Ardenne, sur les quatre à cinq cents nécropoles laténiennes explorées entre le milieu du XVIIIe et le milieu du XXe siècle, seule une petite dizaine a fait l'objet d'analyses ou de publications (Goudineau, Demoule 1999). L'aire funéraire du Haut Chemin à Witry-lès-Reims compte parmi ces rares ensembles sépulcraux fouillés ayant fait l'objet de notes, de plans et d'illustrations. L'opération d'archéologie préventive menée en 2011 sur ce site a effectivement révélé que 80 % des 47 sépultures de La Tène ancienne mises au jour présentaient des remaniements anthropiques. Alors que certains sont imputables aux fouilles anciennes, d'autres semblent provenir de pillages d'époque indéterminée ou contemporains des inhumations. Afin de différencier l'origine de ces deux types de perturbations, nous avons étudié les archives de fouilles et observé plusieurs critères sur le terrain et en laboratoire : emplacement des restes osseux dans la fosse sépulcrale, traces sur les ossements, stratigraphie et état de conservation du mobilier. Ce protocole a ainsi permis de valider certains critères caractéristiques.

I. Introduction

Dans la région champenoise, les nécropoles laténiennes ont été longuement exploitées à partir du XVIIIe siècle en raison de la richesse du mobilier funéraire. Ce n'est qu'au début du XXe siècle que la notion de contexte archéologique s'est développée, impliquant l'apparition d'inventaires et de notes de fouilles (Vanmoerkerke 2005, p. 28). Ainsi, sur les quatre à cinq cents nécropoles explorées, seule une petite dizaine a fait l'objet d'analyses ou de publications (Goudineau, Demoule 1999, p. 7). L'aire funéraire laténienne du Haut Chemin à Witry-lès-Reims, fouillée en 2011 lors d'une opération d'archéologie préventive par la société Archéosphère, en fait partie. Anciennement nommé la Noue du Haut Chemin, le site, découvert au milieu du XIXe siècle, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille entre 1870 et 1910. Mais seul l'archéologue Auguste Bourin rédigea des notes et les publia dès 1908 dans les *Bulletins de la Société Archéologique Champenoise* (Bourin 1908a ; 1908b ; 1909 ; 1910a ; 1910b ; 1911a ; 1911b). Elles décrivent précisément pour quelques sépultures non seulement la richesse du mobilier funéraire, mais également certaines caractéristiques, telles que la forme et les dimensions de la fosse sépulcrale, le nombre d'individus, ainsi que des indications sur les modes d'inhumation… De même, l'état de conservation des tombes est également mentionné, à savoir si les sépultures étaient intactes au moment de leur découverte ou si elles présentaient des signes de remaniements antérieurs. Déjà à cette époque, ce fouilleur s'intéressait aux indices de perturbations présents dans les sépultures, qu'il interprète alors comme des pillages.

Lors de l'intervention de 2011, 80 % des sépultures mises au jour présentaient effectivement des remaniements anthropiques. Les conditions étaient donc réunies pour tenter de différencier ceux effectués à La Tène

des fouilles réalisées à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle. Pour cela, nous avons alors étudié les archives de fouilles et observé plusieurs critères sur le terrain et en post-fouille.

II. Exploitation des données et observations

A. Les archives de fouilles

Les publications d'A. Bourin (Bourin 1908a et b) mentionnent la présence de plus d'une trentaine d'inhumations découvertes sur la Noue du Haut Chemin entre 1892 et 1910 ainsi qu'un plan de ces structures fouillées (**fig. 1**). Cependant, ce dernier n'étant pas à l'échelle, sa correspondance avec le plan de masse actuel s'est avérée impossible. De même, les autres informations spatiales fournies sur les fosses sépulcrales, telles que "[…] *située à environ trois mètres en arrière de l'autre*" ou "[…] *située dans le jardin*", "[…] *dans la terre de* […]" (Bourin 1909, p. 78, 81), ainsi que la description de chaque tombe se sont révélées insuffisantes pour retrouver leur localisation.

Toutefois, ses notes renferment des informations très détaillées sur certaines pratiques funéraires, telles que le type de sépulture (nombre d'individus, dépôt simultané ou différé des corps), la forme et les dimensions de la fosse ou encore le mode d'inhumation (position du défunt, mobilier porté, contenant). La description du mobilier est également largement documentée et s'accompagne parfois de dessins et/ou de photos : détermination de l'objet, forme, dimensions, matériau, décor, localisation dans la fosse et attribution chronologique de ces objets.

Enfin, fait particulièrement intéressant, ses écrits renseignent également sur l'état de conservation des tombes. Il décrit, par exemple, que "[…] *la plupart de ces sépultures avaient été violées, et nous avons constaté que la manière d'agir de ceux qui les violaient n'était pas la même. Les uns remuaient la fosse de fond en comble, mais laissaient les ossements ; d'autres ne touchaient qu'à la partie supérieure du corps et laissaient les ossements, tandis que d'autres les enlevaient*" (Bourin 1908b, p. 72). Il fait aussi mention de mobilier disparu grâce à l'observation de traces de vert-de-gris et de rouille restées sur les ossements.

B. Les données de la fouille préventive

Réparties sur 4 800 m² environ, 47 sépultures ont été mises au jour au sein de l'emprise de fouille et sept d'entre elles étaient entourées d'enclos circulaires ou quadrangulaires. Le mobilier recueilli indique une attribution chronologique de ces inhumations à La Tène ancienne, dont une majorité à La Tène A (Félix-Sanchez *et al.* 2012, p. 338). Des occupations postérieures ont également été repérées : un fossé parcellaire du Haut-Empire, des structures contemporaines liées à des activités agro-pastorales et domestiques et des vestiges de la Première Guerre mondiale (**fig. 2**).

Sur le terrain, toutes les sépultures ont fait l'objet d'une fouille exhaustive et d'un enregistrement basé

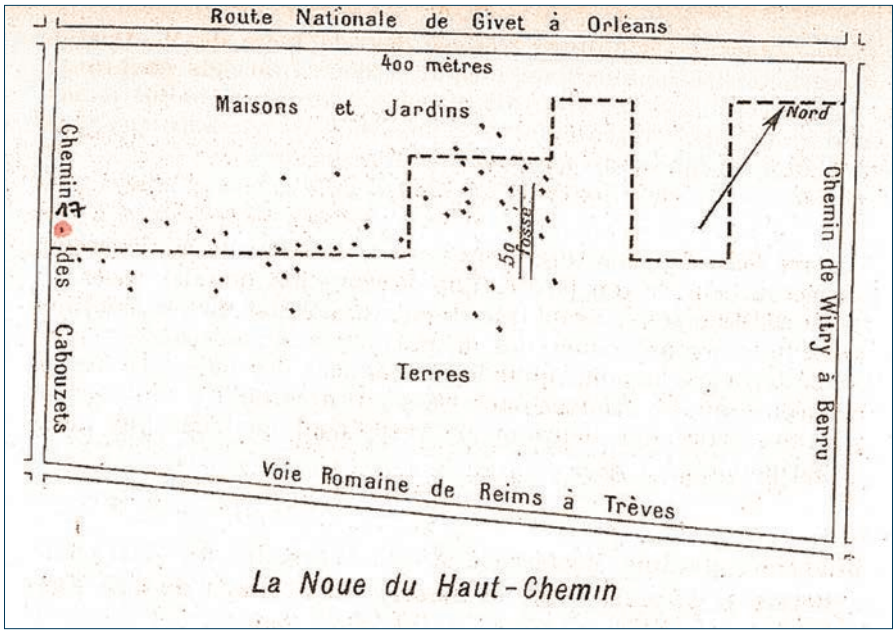

Fig. 1 – Plan de la fouille ancienne (d'après Bourin 1909, p. 85).

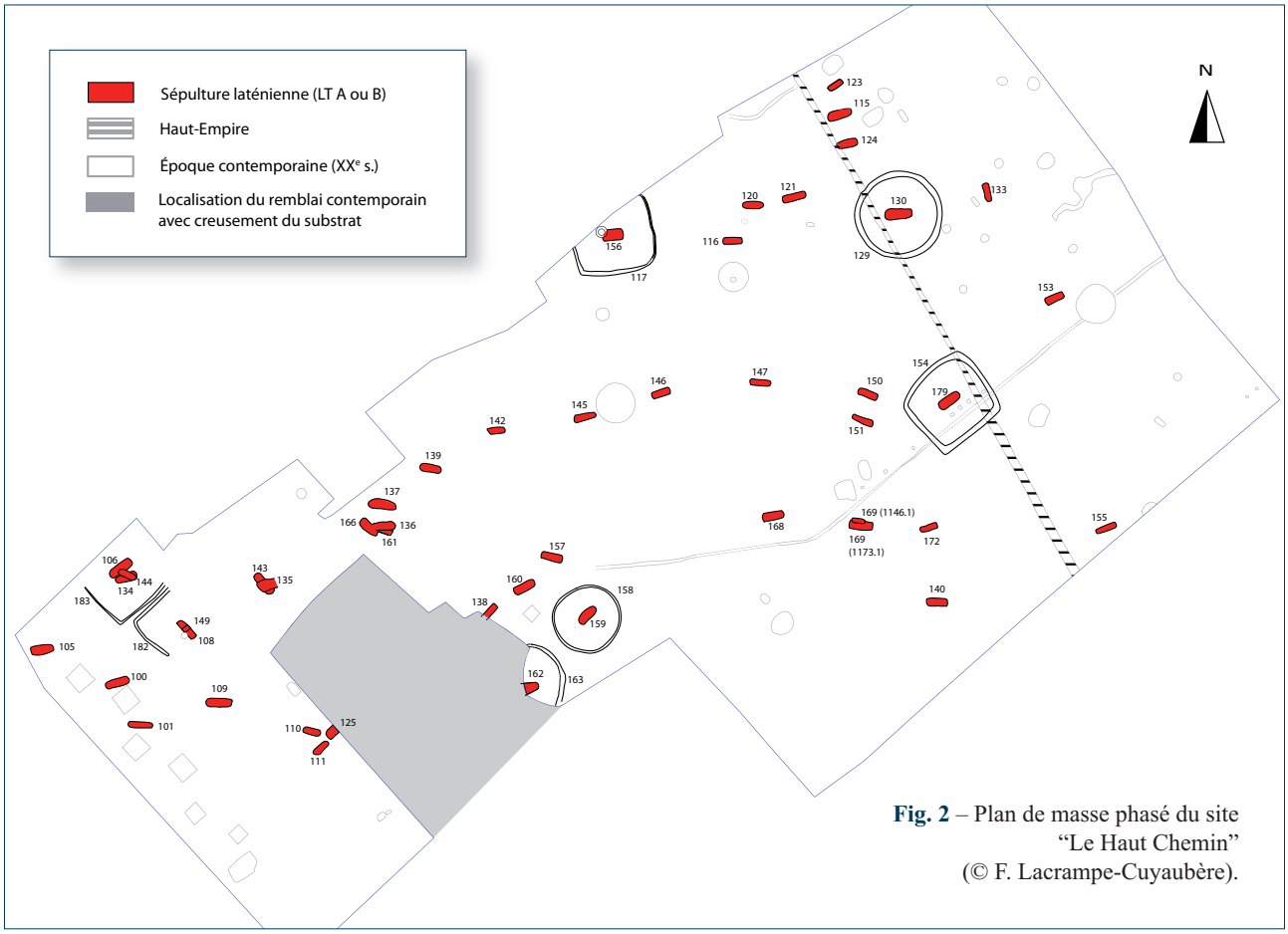

Fig. 2 – Plan de masse phasé du site "Le Haut Chemin" (© F. Lacrampe-Cuyaubère).

sur les méthodes de l'archéothanatologie (Duday *et al.* 1990 ; Duday 2005). De plus, avant de débuter la fouille fine et pour estimer l'état de conservation des structures, une coupe transversale a été effectuée dans le comblement des fosses sépulcrales afin d'observer leur remplissage. Ainsi, si ce dernier était déjà remanié, la méthode de fouille a été adaptée : les ossements éparpillés dans le comblement supérieur ont fait l'objet d'un enregistrement rapide tandis que ceux présentant un regroupement particulier ont été fouillés et enregistrés de la même manière que les restes en connexion.

En outre, des tests complémentaires ont été réalisés par des géologues [1] au pénétromètre dynamique dans une sépulture intacte et dans une fouillée de manière certaine au XIXe-XXe siècle pour comparer la résistance de leur sédiment et noter éventuellement une différence entre les tombes remaniées ou pas (**fig. 3**). Toujours dans

Fig. 3 – Localisation des 6 prélèvements de la sépulture remaniée (SP 169) et des 2 de la structure intacte (SP 124) (© M. Félix-Sanchez).

(1) Il s'agit d'Olivier Lejeune et Gilles Fronteau, maîtres de conférences à l'université de Reims, Champagne-Ardenne.

ces deux mêmes sépultures, des échantillons de sédiment ont été prélevés et, afin d'analyser leur composition granulométrique, la préparation suivante a été réalisée par les géologues : passage des échantillons à l'étuve (40-60° pendant 48 h), pesée à la sortie de l'étuve, tamisage à sec en utilisant 23 tamis allant de 10 à 0,0063 mm, puis de nouveau pesée de chaque fraction granulométrique et du refus de tamis. Enfin, l'état de conservation et l'emplacement du mobilier funéraire et du mobilier intrusif ont aussi été minutieusement consignés lors de la fouille dans le but, d'une part, d'établir une comparaison avec les descriptions d'A. Bourin et, d'autre part, de proposer une attribution chronologique à certains remaniements.

Puis, en laboratoire, toujours afin de repérer les différents types de remaniements, nous avons relevé divers stigmates sur les pièces osseuses tels que des traces d'oxydation indiquant l'existence de mobilier métallique disparu ou des traces d'outils causées par la réouverture des tombes. À ce sujet, nous avons été très attentifs à la présence de perforations circulaires dans les structures, car ces impacts révèlent une prospection à la sonde "champenoise", méthode particulièrement en vogue au XIXe siècle en Champagne-Ardenne, et qui s'explique par le contexte géologique de la région puisque la différence de densité entre le substrat crayeux et le comblement limoneux des sépultures facilite grandement le repérage de ces dernières (Vanmoerkerke 2005, p. 25).

III. Résultats et discussion

A. Indices concernant les ossements

Les premiers indices examinés sont les différents types de traces visibles sur les ossements. Il peut s'agir de marques laissées par des outils ou des "taches" opérées par l'oxydation d'un matériau au contact de l'os.

Si les perforations circulaires (**fig. 4**) caractérisent, comme nous venons de le voir, des impacts de sonde "champenoise" et confirment une intervention au XIXe-XXe siècle, d'autres marques sont également apparues discriminantes. En effet, certains os longs présents dans les sépultures fouillées anciennement comportent des entailles rectilignes parallèles et profondes avec une section en forme de V, des bords nets et des enlèvements osseux (**fig. 5**). Ces traces signent l'utilisation d'outils coupants et/ou contondants tels que des pioches. Tandis que les restes osseux situés dans les tombes pillées à

Fig. 4 – Impact de sonde "champenoise" (coxal de SP 110) (© N. Crépeau).

Fig. 5 – Entailles profondes sur os longs (fémur de SP 116 et radius de SP 133) (© N. Crépeau).

l'époque laténienne, même s'ils présentent aussi des marques avec une section en "V" et des bords nets, comportent des entailles beaucoup plus étroites et moins profondes.

A contrario, les traces d'oxydation laissées par la dégradation de mobilier en alliage cuivreux ou en fer sur les ossements (**fig. 6**) se retrouvent aussi bien dans les tombes réouvertes à La Tène qu'à l'époque contemporaine. Ce constat n'est toutefois guère surprenant puisque ces marques apparaissent dès que le sujet est décomposé, soit possiblement quelques mois après l'inhumation. Elles ne constituent donc pas un indice caractéristique.

Le second indice concerne la position de ces ossements au sein de la tombe. En effet, plusieurs cas de figure ont été repérés : regroupements en amas, dispersion des restes dans le comblement de la fosse sépulcrale et absence de certains ossements (**fig. 8**).

D'après ses notes, A. Bourin signale que "[certains pilleurs] *remuaient la fosse de fond en comble, mais laissaient les ossements, tandis que d'autres les enlevaient ; d'autres ne touchaient qu'à la partie supérieure du corps*" (Bourin 1908b, p. 72). Les remaniements complets d'ossements au sein de la fosse, ainsi que l'absence de parties du squelette sont donc attribués à des pillages dont la période reste indéterminée. Un autre cas semble, cette fois, caractéristique de pillages contemporains des inhumations. Il s'agit du déplacement de pièces osseuses avec maintien des connexions anatomiques et du prélèvement de parties anatomiques alors que le corps se trouve toujours en espace vide et que sa décomposition n'est pas achevée. C'est le cas, par exemple, de l'intervention relativement "ciblée" effectuée sur la sépulture SP 136 (**fig. 7**).

De même, le fait de regrouper les os en amas semble résulter exclusivement des fouilles anciennes de A. Bourin puisque sur l'ensemble des sépultures qu'il a lui-même ouvertes, il n'a jamais décrit cette position particulière des restes.

Fig. 6 – Traces d'oxydation d'alliage cuivreux (occipital de SP 159) et de fer (radius de SP 100) (© N. Crépeau).

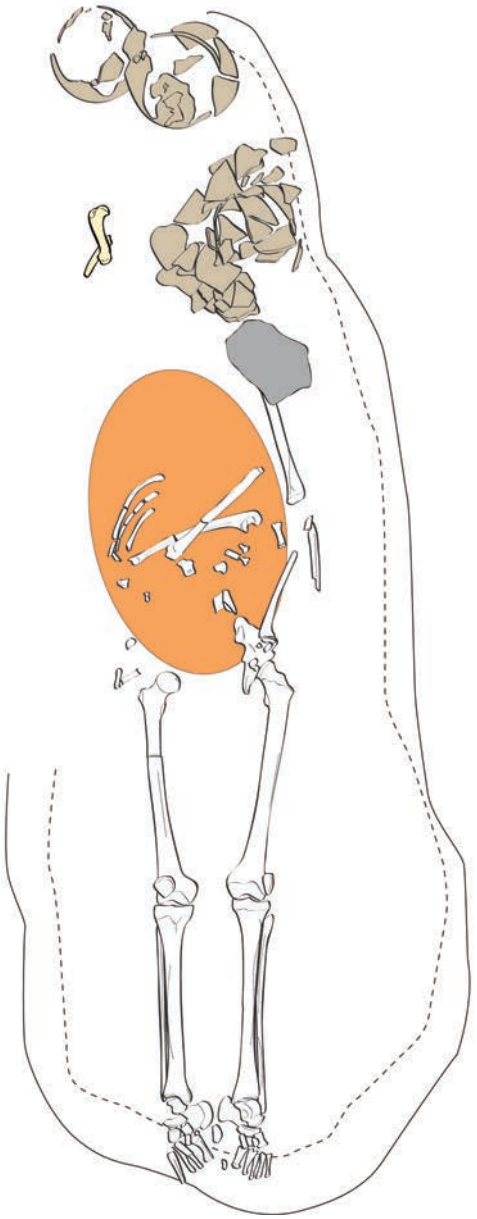

Fig. 7 – Localisation d'une perturbation ciblée (SP 136) (© N. Crépeau).

Fig. 8 – Différents cas de remaniements osseux (SP 100, 116, 150, 145, 142 et 146) (© M. Félix-Sanchez, N. Crépeau).

Par ailleurs, cet ancien fouilleur signale la présence de nombreuses "*traces de vert-de-gris et de rouille restées sur les ossements*" (Bourin 1908b, p. 73), ce qui signifie qu'il a ré-ouvert des sépultures déjà pillées. Ceci explique alors la présence de mobilier intrusif récent – lié aux fouilles anciennes – dans les tombes renfermant des ossements déjà complètement dispersés dans la fosse par les pilleurs à une époque antérieure.

B. Indices sur le remplissage des fosses

Dans un premier temps, les observations macroscopiques effectuées sur le remplissage des fosses sépulcrales ont permis de repérer plusieurs tendances.

Les structures fouillées ou pillées récemment présentaient un remplissage hétérogène et meuble à l'endroit des remaniements. En revanche, à l'intérieur de ces mêmes fosses, les zones non perturbées, situées en particulier le long des parois et dans le fond, étaient toujours indurées et homogènes. Cette distinction de comblement était aisément repérable sur les coupes transversales opérées. Au contraire, le comblement observé dans les sépultures pouvant présenter des remaniements contemporains des inhumations était homogène et compact dans son ensemble. Ainsi, les différences de texture et de nature du remplissage permettent donc de repérer uniquement les réinterventions les plus récentes.

En outre, le comblement de certaines fosses fouillées au XIX^{e}-XX^{e} siècle présentait parfois un autre indice caractéristique : des impacts de sonde "champenoise". Ces traces, identiques à celles observées sur les ossements, étaient perceptibles essentiellement le long des parois et déterminent avec certitude une fouille d'époque contemporaine.

Dans un second temps, les tests effectués dans les remplissages des structures SP 124 et SP 169 ont pu être analysés plus finement. Malheureusement, malgré une légère différence de résistance dans les 20 à 50 premiers centimètres, celle-ci ne s'est pas révélée significative entre les comblements de la sépulture intacte (SP 124) et ceux de celle fouillée anciennement (SP 169) (Lejeune, Fronteau 2012, p. 108) (**fig. 9**). De plus, l'étude menée sur les échantillons prélevés a montré une grande homogénéité dans la composition microscopique des sédiments. Il semblerait alors que l'observation macroscopique par la réalisation d'une coupe transversale soit pour le moment le moyen le plus adapté pour repérer un remaniement profond d'une fosse.

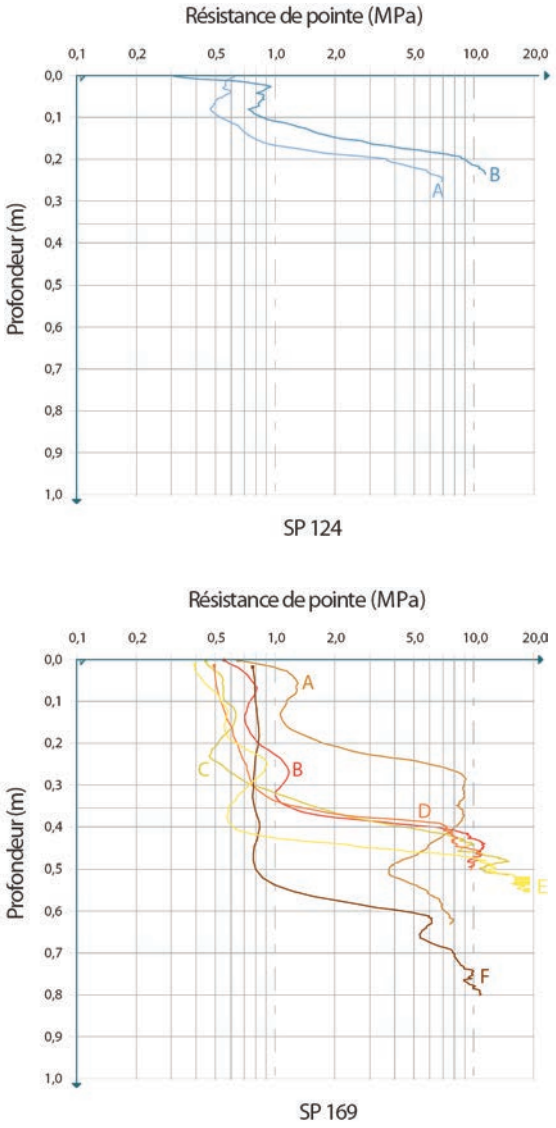

Fig. 9 – Mesures de résistance dans le comblement.

C. Indices sur le mobilier

Les éléments de mobilier, par leur emplacement et leur état de conservation, ont permis de caractériser plusieurs gestes effectués lors de ces réouvertures de tombes. Par exemple certains objets étaient brisés, éparpillés dans le comblement, incomplets ou encore intacts.

Concernant le mobilier céramique, A. Bourin témoigne que "*Les vases sont assez nombreux* […] *il ne semble pas que les violateurs aient cherché à les enlever* […] *malheureusement beaucoup sont brisés et incomplets*" (Bourin 1908b, p. 73). Ainsi, la présence de mobilier céramique en place semble caractéristique des tombes

pillées. À l'inverse, lors de l'opération de 2011, lorsque seulement quelques tessons d'un même vase ont été retrouvés à proximité les uns des autres, l'hypothèse d'un prélèvement de la céramique au XIXe-XXe siècle a été privilégiée.

Quant aux observations sur le mobilier métallique, comme nous l'avons déjà souligné (*cf. supra*), elles ne suffisent pas à préciser la datation du remaniement. Soulignons tout de même une exception, celle d'une sépulture entièrement remaniée (SP 145) renfermant encore trois fers d'arme d'hast en position primaire, les uns au-dessus des autres en faisceau, le long de la paroi de la fosse (**fig. 10**). Or, les fouilleurs vidant intégralement les sépultures pour enregistrer différentes informations, dont celles liées aux dimensions de la fosse, semblent moins susceptibles d'omettre du mobilier contrairement aux pilleurs qui agissent dans la précipitation. Cet exemple nous indique que la présence de mobilier métallique en place dans cette sépulture entièrement remaniée semble plutôt être le résultat d'un pillage dont l'époque ne peut être précisée.

En dernier lieu, lorsqu'une certaine quantité de mobilier intrusif d'attribution chronologique cohérente est apparue dans une sépulture, la période de son remaniement a pu être évaluée. Sur le site, il s'agit essentiellement de tessons de céramique, en particulier de la faïence et de la porcelaine, ou de fragments de verre récent. Plus ponctuellement, d'autres objets, tels qu'un tuyau de pipe en terre réfractaire ou encore deux boutons en alliage cuivreux récent, étaient présents dans le comblement de certaines fosses sépulcrales. Ces indices confortent l'hypothèse d'une réouverture à la période contemporaine, très probablement lors des fouilles d'A. Bourin. De plus, cette supposition est confirmée par la présence de plusieurs petites épingles en alliage cuivreux retrouvées dans certaines tombes (**fig. 11**). Elles semblent en effet avoir servi lors des fouilles archéologiques, car d'autres exemplaires similaires ont été signalés dans des sépultures explorées par Jules Orblin, un autre fouilleur du XIXe siècle (Kaurin 2010, p. 373).

Conclusion

L'opération préventive menée sur la nécropole laténienne du Haut Chemin a permis, grâce à l'étude de l'état de conservation des sépultures et des archives de fouilles du XIXe-XXe siècle, d'établir plusieurs critères diagnostiques des fouilles contemporaines ainsi que des remaniements effectués à La Tène.

Fig. 10 – Fers d'arme d'hast (SP 145) (© M. Félix-Sanchez).

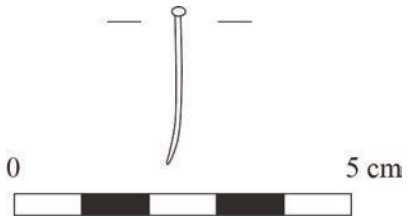

Fig. 11 – Épingle en alliage cuivreux (SP 105) (© J. Kaurin).

Pour la mise en évidence d'interventions archéologiques entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, les indices sont multiples. En plus de la présence de mobilier intrusif récent, l'élément le plus indéniable reste les impacts de sondes "champenoises" sur les os ou dans le remplissage des fosses. Les entailles rectilignes parallèles et profondes avec une section en forme de V et des bords nets sur les ossements sont aussi un stigmate récurrent, tout comme le regroupement des ossements en amas sur le fond de la fosse. Le prélèvement de mobilier céramique est également un geste imputable, sur ce site, au passage de fouilleurs contemporains. Enfin, dans la coupe stratigraphique du comblement de la fosse, l'observation de zones remaniées corrobore la présence d'une intervention récente.

Tandis qu'au contraire, les interventions d'époque laténienne, soit contemporaines des inhumations, ont pu

être repérées notamment par le déplacement involontaire de parties anatomiques maintenues en connexion en raison d'une décomposition inachevée du défunt, ou encore par la présence d'entailles étroites et peu profondes sur les ossements causées par des outils lors de la réouverture de la fosse. Pour finir, la présence de zones non remaniées, pouvant contenir par exemple des ossements ou du mobilier céramique encore en place, semble davantage attribuable à une intervention ancienne de type pillage.

Ainsi, les résultats obtenus démontrent toute la pertinence d'une opération d'archéologie préventive sur un tel site puisque la mise en exergue de critères caractérisant ces diverses interventions pourra être utilisée sur d'autres sites moins documentés. Par ailleurs, malgré les nombreuses perturbations dues aux pillages et aux fouilles anciennes, le site du Haut Chemin a permis de révéler certaines pratiques funéraires atypiques ainsi que du mobilier remarquable (Félix-Sanchez *et al.* 2012).

Bibliographie

Bourin 1908a : Bourin A. – Notice sur les cimetières gaulois de Witry-lès-Reims. Rapport sur une découverte archéologique à Witry-lez-Reims, "Extraits du journal d'un fouilleur : Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims", *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 1, 1908, p. 14 et 27-31.

Bourin 1908b : Bourin A. – Extraits du journal d'un fouilleur. Le cimetière de Witry-lez-Reims (suite). Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims, la Noue du Haut Chemin, La Voie Carlat, Les Puisy ou la Neufosse. Description des sépultures trouvées dans les cimetières cités dans le rapport qui précède, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 3, 1908, p. 72-79.

Bourin 1909 : Bourin A. – Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims. Avec note de M. Morel sur la sépulture n° 24, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 3, 1909, p. 75-95.

Bourin 1910a : Bourin A. – Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 1, 1910, p. 29.

Bourin 1910b : Bourin A. – Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 3, 1910, p. 105-113.

Bourin 1911a : Bourin A. – Le cimetière gaulois de Witry-lez-Reims, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 1, 1911, p. 25-43.

Bourin 1911b : Bourin A. – Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims La Noue du Haut Chemin, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 2, 1911, p. 57-60.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. *In* : Dutour *et al.* 2005, p. 153-215.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-50.

Dutour *et al.* 2005 : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléoanthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, 451 p.

Europort Vatry (Marne) 2005 : *Europort Vatry (Marne). Les pistes de l'archéologie. Quand la plaine n'était pas déserte…* DRAC Champagne-Ardenne, SRA, Inrap, Éd. Dominique Guéniot, Langres 2005, 155 p.

Félix-Sanchez *et al.* 2012 : Félix-Sanchez M., Crépeau N., Fronteau G., Kaurin J., Lejeune O., Renou S., Siguoirt J., Zipper K. – *Witry-lès-Reims, le Haut Chemin*. Rapport de fouille, Archéosphère, Châlons-en-Champagne 2012, 548 p.

Goudineau, Demoule 1999 : Goudineau C., Demoule J.-P. – Préface, *Revue Archéologique de Picardie* 15 (n° spécial), 1999, p. 7-8.

Kaurin 2010 : Kaurin J. – Étude du mobilier métallique. *In* : Seguin *et al.* 2010, p. 372-386.

Lejeune, Fronteau 2012 : Lejeune O., Fronteau G. – Étude géoarchéologique. *In* : Félix-Sanchez *et al.* 2012, p. 92-110.

Seguin *et al.* 2010 : Seguin G., Baltz J., Kaurin J., Renou S., Zipper K. – *Reims, Zac Croix-Blandin, Croix-Chaudron et Champ Dolent*. Rapport de fouille, Archéosphère, Châlons-en-Champagne 2010, 554 p.

Vanmoerkerke 2005 : Vanmoerkerke J. – Historique des recherches autour de Vatry. *In* : *Europort Vatry (Marne)* 2005, p. 25-33.

Liste des sites funéraires dans l'aire géographique proche :
1 - Selongey «Sur la Combe de la Faas»
2 - Mantoche «Champ Rouget»
3 - Arc-sur-Tille «Le Jardin d'Émile»
4 - Bressey-sur-Tille «Clair Bois»
5 - Genlis «La Mousseniere»
6 - Ouges «Les Quétinières»
7 - Longvic «Les Quétinières»
8 - Fleurey-sur-Ouche « Sur les Roches»
9 - Couchey «Rente Neuve»
10 - Fenay «Grande Pièce Mère»
11 - Morey-Saint-Denis «Combe Aubin»
12 - Saint-Vit «Moulin des Prés»
13 - Besançon «Les Vareilles»
14 - Besançon «Square Castan»
15 - Beure «Champ des Champs»
16 - Plateau d'Amancey
17 - Cramans «La Combe»
18 - Crissey «Le Moulin de la Core»
19 - Chaussin «Derrière le Château»
20 - Asnans «Moulin Boudard - Au Gros Saule»
21 - Meloisey «Murée d'Église et Montagne du Single»
22 - Pierre-de-Bresse «L'Aubépin»
23 - Domblans
24 - Champagnole «Aux Castors»
25 - Villeneuve-sous-Pymont «Aux Éris»
26 - Lons-le-Saunier «École des Institutrices»
27 - Châtillon
28 - Blye

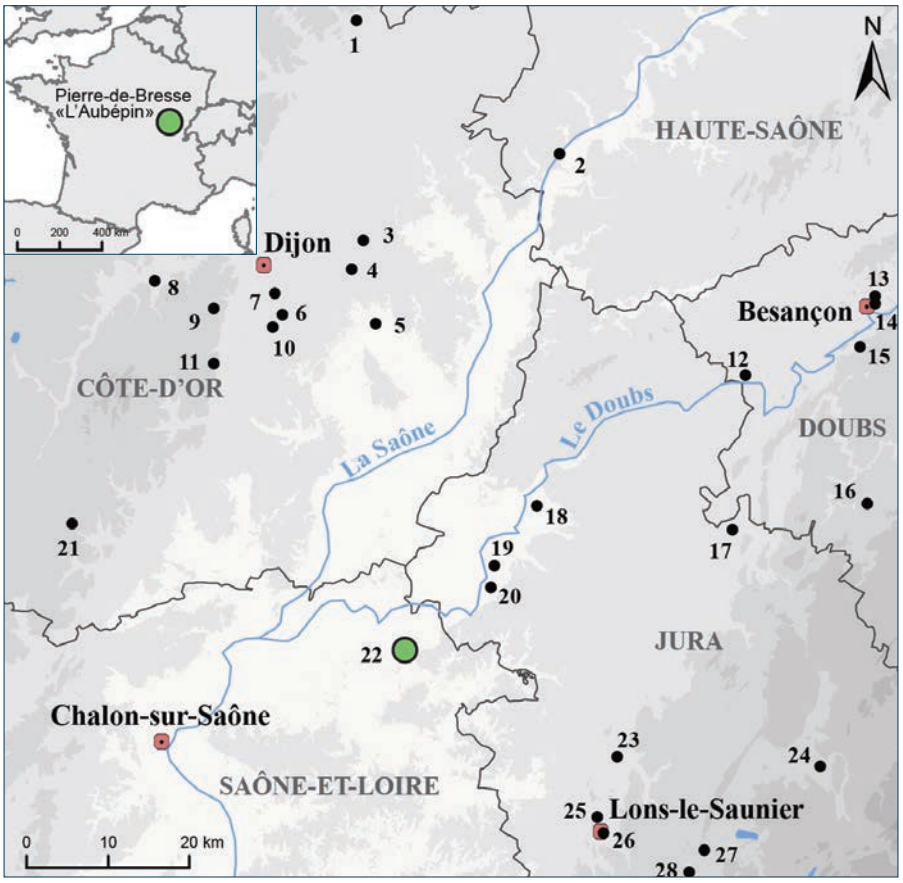

Fond cartographique : SRTM et BD TOPO®IGN-F - MSHE Ledoux

Fig. 1 – Localisation du site de Pierre-de-Bresse dans son contexte régional (© V. Taillandier).

Réouvertures de tombes et pillages à La Tène ancienne ? Le site de Pierre-de-Bresse "L'Aubépin" (Saône-et-Loire)

Carole FOSSURIER, Valérie TAILLANDIER, Sébastien CHEVRIER

En 2014, dans le cadre de la fouille archéologique préventive d'un site d'habitat allant de l'âge du Bronze à la période antique, un petit groupe de sépultures datées du début du second âge du Fer a été découvert. Cette petite nécropole n'est toutefois pas isolée dans la région puisqu'elle s'inscrit en marge de zones plus documentées, au nord (sud et est de Dijon) et à l'est (**fig. 1**). Localisée en plaine alluviale, elle est implantée dans la basse vallée du Doubs, à 2 km environ au sud de la rivière et à un peu plus de 15 km à l'est de sa confluence avec la Saône.

I. La nécropole

A. Les sépultures

Il reste difficile de déterminer si la nécropole est complète au regard de l'emprise du décapage ; elle peut se prolonger plus à l'est notamment (**fig. 2**). Le site, tel qu'il est, semble se répartir en deux groupes de sépultures espacés d'une quinzaine de mètres avec deux tombes au nord-ouest et trois autres sépultures au sud-est. Leur chronologie est homogène et correspond à La Tène B.

L'ensemble se compose de deux immatures et trois adultes, dont deux femmes, et aucune sélection particulière n'est observée. Les enfants sont âgés de 4-9 ans pour le plus jeune (tombe 585) et de 8-12 ans pour le plus âgé (tombe 297). Les dents des adultes présentent du tartre et sont relativement usées. L'état sanitaire général

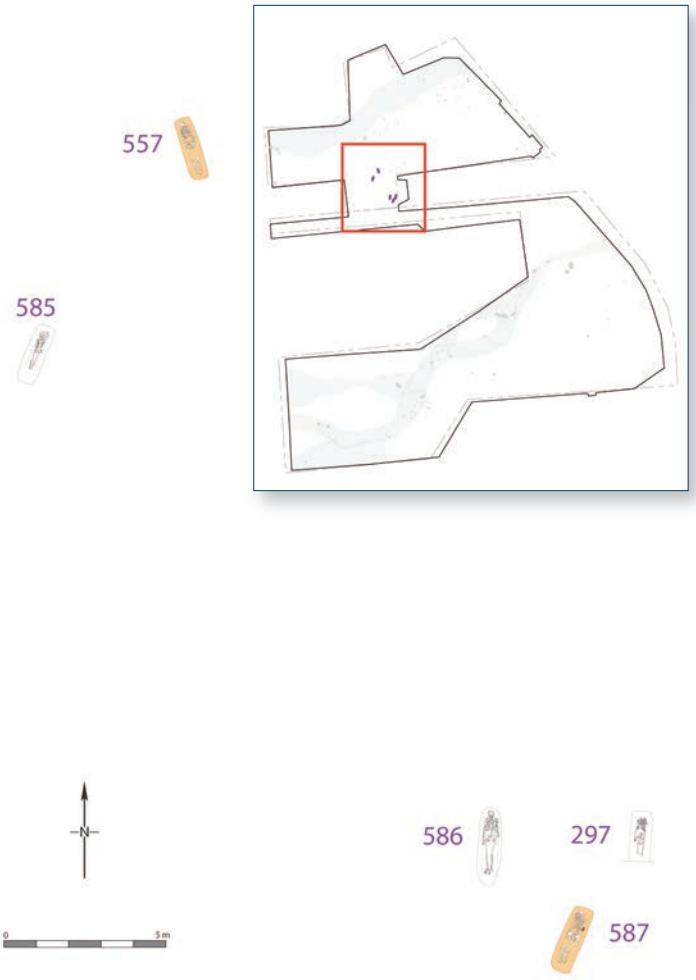

Fig. 2 – Plan de la nécropole (© Y. Amrane).

des individus semble relativement mauvais avec trois cas sur cinq d'hypoplasie de l'émail dentaire moyenne ou forte, un cas d'hyperostose porotique crânienne et un tassement vertébral.

Les individus sont inhumés selon des modes sensiblement identiques lorsque des observations sont possibles. Tous avaient la tête globalement au nord et reposaient sur le dos, regard vers le ciel. Les membres supérieurs étaient en extension ou repliés à 135°, les mains le long des cuisses ou en avant du pubis. Les membres inférieurs étaient en extension, excepté dans une occurrence où ils paraissent légèrement repliés, mais cela peut être la conséquence des perturbations subies par la sépulture. Les inhumés reposaient dans un contenant en dur en matériau périssable, un coffrage ou un cercueil chevillé, et étaient probablement vêtus (1).

B. Mobilier et costume funéraires

Le mobilier funéraire est représenté uniquement par de la parure, à l'exception d'un dépôt d'offrande dans la tombe 587 où une céramique a été retrouvée à côté du bras gauche. Les costumes funéraires sont représentés par vingt-cinq objets de parures annulaires (bracelets, anneaux de cheville) et vestimentaires (fibules, anneaux de ceinture). Ce mobilier est essentiellement en alliage cuivreux, excepté les fibules et un bracelet qui sont en fer. Les assemblages sont variés avec une augmentation sensible du nombre d'objets dans la tombe suivant l'âge des individus. Une seule fibule est ainsi présente dans la tombe de l'enfant le plus jeune en opposition complète avec le costume des deux adultes les plus âgés avec cinq à six éléments de parure identifiés. Hormis la tombe 587, tous les individus semblent clairement porter un vêtement maintenu par au moins une fibule. Les bracelets, portés aux deux poignets pour deux adultes et l'enfant le plus âgé, sont toujours de typologie différente. À l'inverse, les anneaux de cheville, uniquement portés par les adultes âgés, sont portés par paire. Le faible effectif de cette nécropole comme le peu d'ensembles funéraires régionaux où le sexe des individus est clairement identifié ne permettent pas de discuter du genre de ces assemblages. La typo-chronologie des objets permet de proposer une datation centrée sur le IVe siècle av. J.-C.

II. Les deux cas de réouverture de tombes

A. La sépulture 557 (fig. 3A et 3B)

L'inhumation 557, celle d'une femme, a été installée dans une fosse estimée à 180 cm de long pour 55 cm de large. L'individu a probablement été enterré dans un contenant en dur en matériau périssable, peut-être un coffrage de bois ou un cercueil chevillé (effets d'alignement nets et décomposition en espace vide). Si certains mouvements d'os peuvent s'expliquer par une décomposition en espace vide maintenu durablement ou par des aménagements liés à la sépulture, leur ampleur pose question. La mandibule a basculé au niveau de l'épaule droite et apparaît en face inférieure. Les clavicules sont retournées. Le gril thoracique est particulièrement perturbé dans sa moitié supérieure, les côtes adoptent de nombreuses positions et ne sont plus dans leur ordre anatomique (**fig. 3C**). Les connexions des épaules, des coudes et des genoux sont déplacées. Les tibias, particulièrement, ne sont plus dans leur position anatomique et ont migré vers l'axe médian de la sépulture (**fig. 3D**).

Le mobilier n'est pas absent de la sépulture et deux fibules en fer se trouvaient mélangées au gril costal, une à gauche et une à droite. Un bracelet en alliage cuivreux se situait au niveau de la moitié proximale de l'avant-bras gauche (**fig. 3E**).

B. La sépulture 587 (fig. 4A et 4B)

L'inhumation est celle d'un individu relativement âgé de sexe indéterminé dans une fosse de longueur conservée de 205 cm et de largeur estimée de 68 cm. L'individu a peut-être été enterré dans un contenant en dur en matériau périssable (décomposition en espace libre avec effet de contrainte latérale au niveau des épaules). Des migrations d'os relativement importantes sont observables dans certaines zones du squelette : une partie du frontal et un fragment de maxillaire sont détachés du crâne et se trouvent à droite de celui-ci, sur la clavicule droite (**fig. 4C**). Le rachis et le gril costal sont nettement disloqués sur leur plus grande partie, leur tranche inférieure étant toutefois en place. Une déconnexion importante est visible au niveau du coude gauche (les extrémités proximales du radius et de l'ulna ne sont pas conservées). Le bassin, et notamment l'articulation coxo-fémorale droite, en présente une autre.

(1) L'analyse taphonomique a été effectuée d'après les méthodes habituelles (Duday *et al*. 1990 ; Duday 2005 ; pour la présence de vêtements Bizot, Signoli 2009).

L'individu présentait plusieurs objets en alliage cuivreux en situation de port : un bracelet à chaque poignet, un anneau à proximité de l'os coxal droit, sans doute un élément de ceinture, et un anneau de cheville au niveau de la partie inférieure de chacune des jambes (**fig. 4D**).

C. Perturbations d'origine anthropique ou effets de décomposition ?

De multiples effets liés à une décomposition en espace vide semblent pouvoir *a priori* expliquer les importants mouvements d'os constatés dans ces

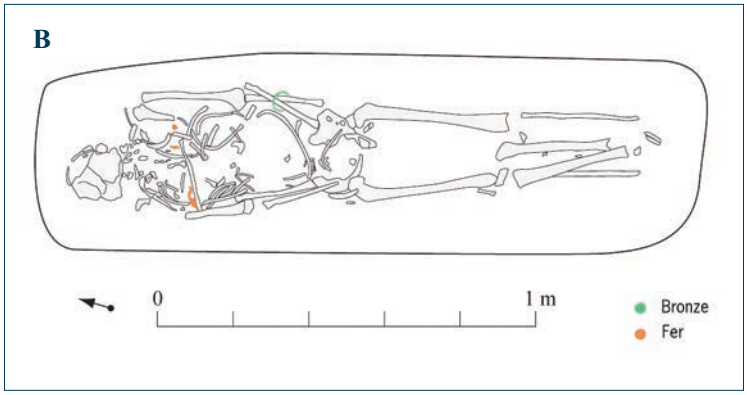

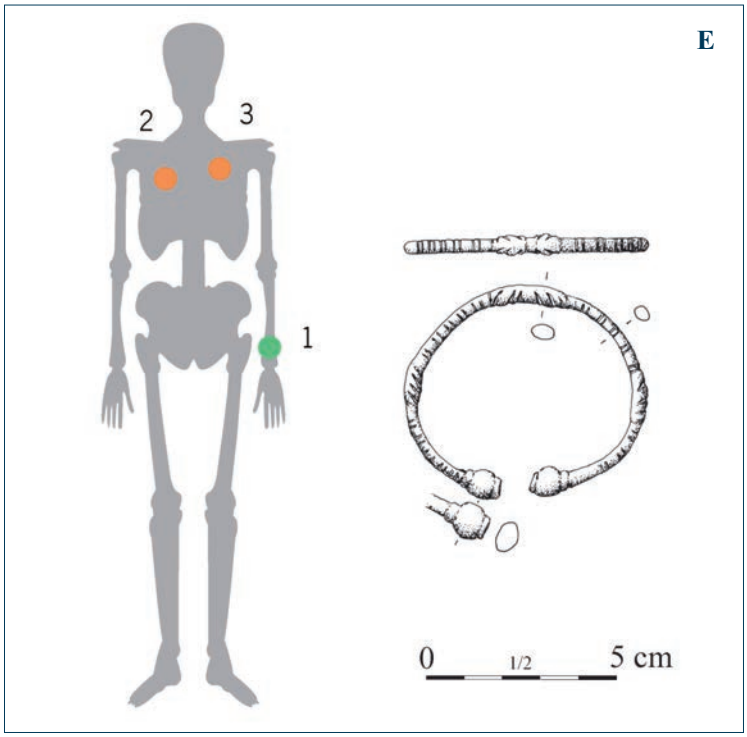

Fig. 3 – A. Vue générale de la sépulture 557 (© C. Fossurier) ; B. Relevé de la sépulture 557 (© Y. Amrane) ; C. Vue de détail de la zone thoracique de la sépulture 557 (© C. Fossurier) ; D. Vue de détail des membres inférieurs de la sépulture 557 (© C. Fossurier) ; E. Éléments de parure présents sur le squelette 557 (© F. Gauchet, S. Chevrier).

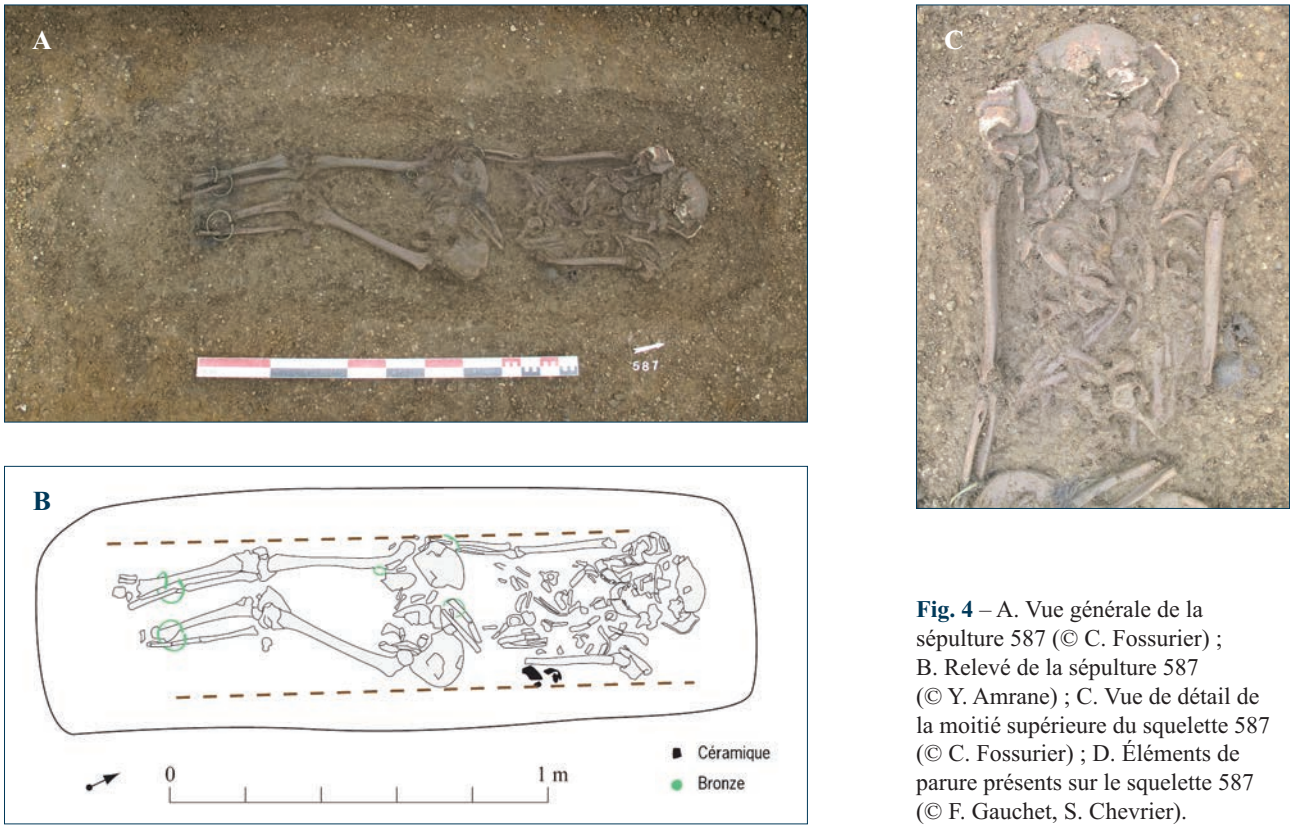

Fig. 4 – A. Vue générale de la sépulture 587 (© C. Fossurier) ; B. Relevé de la sépulture 587 (© Y. Amrane) ; C. Vue de détail de la moitié supérieure du squelette 587 (© C. Fossurier) ; D. Éléments de parure présents sur le squelette 587 (© F. Gauchet, S. Chevrier).

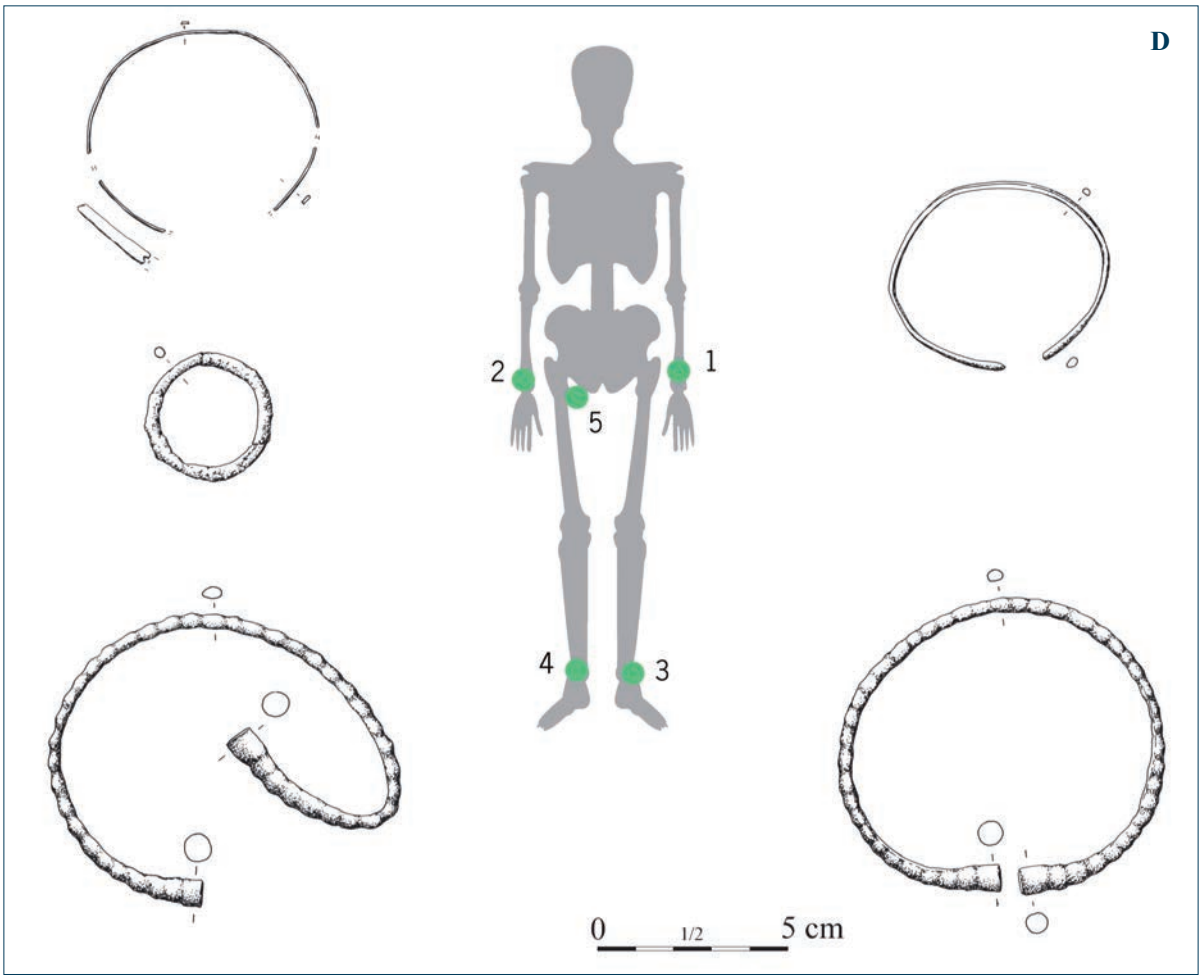

deux sépultures. Par exemple, la présence de planchers avec traverses ou cales se décomposant à retardement, de contenants monoxyles ou de brancards peut conduire à des mouvements d'os au niveau du gril costal et des membres inférieurs (Gaultier 1998 ; Blaizot 2008 ; Fiocchi *et al.* 2012 ; Georges *et al.* 2012). Toutes ces indications peuvent ainsi être l'indice d'une décomposition en espace vide et non d'interventions anthropiques. En outre, les deux sépultures examinées comportent toujours du mobilier appartenant au costume funéraire.

Pourtant, quelques éléments semblent moins correspondre à un tel schéma. Seules certaines parties des squelettes sont touchées alors que d'autres restent relativement en place. Les mouvements paraissent localisés pour la plupart au niveau de la tête et du thorax. Les effets de décomposition expliquent relativement difficilement la position du frontal de la sépulture 587. Dans les zones où d'importants mouvements ont été constatés, il ne reste pas d'éléments de parures, excepté des fibules en fer peut-être moins intéressantes car soumises à la rouille. En outre, la sépulture 587, qui semble être l'une des plus riches parmi celles qui ont été mises au jour, présente un costume funéraire relativement complet à l'exception des fibules qu'il ne comporte pas. Or ces objets ont été retrouvés au niveau du gril costal dans les autres sépultures et aucun mobilier n'a été trouvé dans la moitié supérieure du squelette de cette inhumation. Dans la tombe 557, aucun mobilier en alliage cuivreux ou en or n'a été retrouvé, excepté un bracelet qui se situait sur le côté gauche, peu accessible, de l'individu. Les objets retrouvés n'étaient en fin de compte situés que dans les zones peu perturbées et seuls de petits objets (fibules pour la sépulture 557 et petit anneau de ceinture pour la sépulture 587) subsistent finalement aux endroits où le squelette a subi d'importants mouvements.

Si des réouvertures de tombes avec récupération de matériel ont été effectuées, les inhumations étaient plus richement dotées qu'il n'y paraît. Le matériel récupéré peut également avoir été ciblé notamment celui qui se trouvait autour du cou : le port du torque est attesté dans une nécropole située à 15 km à l'est et est même courant dans la vallée du Doubs. Son absence dans le Val de Saône peut ponctuellement être expliquée par la réouverture de tombes, comme par exemple à Longvic "Les Quétinières" (Barral, Depierre 1993). Ceci induirait que les personnes intervenues sur les sépultures connaissaient leur contenu bien que le moment précis de l'intervention soit difficile à déterminer.

III. Des gestes et pratiques funéraires ? Des pillages ?

A. Dépôt céramique et réemploi de mobilier

Malgré le faible effectif de tombes de cette petite nécropole, deux gestes funéraires atypiques concernent également ces deux sépultures et méritent d'être relevés.

Dans la sépulture 587, une petite écuelle à bord droit fragmentée reposait à côté du membre supérieur gauche de l'individu. Au second âge du Fer, le dépôt d'offrande céramique est rare dans la région et plus largement dans une vaste zone Bourgogne-Franche-Comté, Suisse et sud-Champagne avant le II^e^ siècle av. J.-C. (Lepage 1984 ; Chaume 1999, p. 491 ; Baray 1999, p. 120 ; Kaenel 1990, p. 261 ; Baray *et al.* 2007 ; Taillandier 2013). La céramique n'est toutefois pas complètement absente des contextes funéraires ; elle est cependant le plus souvent illustrée par des tessons épars dans le comblement des tombes, des fossés ou dans la masse des tumulus. La rareté de ce geste et la morphologie somme toute commune de ce vase se trouvant du Hallstatt final à la période romaine ne permettent pas de discuter d'un faciès spécifique au dépôt funéraire ; elle confère, au mieux, un statut particulier à l'individu inhumé.

Une autre particularité de cette nécropole correspond à un des bracelets porté par l'enfant de la sépulture 297, typologiquement identique à celui porté par la femme adulte de la sépulture 557. Si la découverte d'objets similaires dans plusieurs tombes d'une même nécropole n'est pas rare, la cassure (l'un des tampons est sectionné et manquant) et la déformation (le jonc est étiré, probablement à chaud) observées sur l'exemplaire porté par l'enfant posent question (**fig. 5**). Le diamètre plus étroit obtenu par ces modifications est probablement volontairement recherché pour adapter le bracelet au poignet plus gracile de l'enfant. Cette pratique, inédite dans la

Fig. 5 – Bracelets identiques des sépultures 557 (1) et 297 (2) (© A. Miailler, EPCC Bibracte).

région à cette phase avancée de La Tène ancienne, est en revanche connue dans les ensembles funéraires plus précoces, notamment dans le tumulus Moidons 4 (sépultures 12 et 15) à Chilly-sur-Salins dans la forêt des Moidons (Jura) (Piningre, Ganard 2004). La morphologie des parures est toutefois beaucoup plus simple (anneau filiforme simple et anneau à protubérance) par rapport à l'ornementation complexe de l'objet transformé ici. Le port par un enfant d'un bracelet à l'aspect non achevé (protubérance) ou d'un bracelet d'adulte transformé trouve écho en Champagne ou dans la nécropole de Bucy-le-Long (Aisne) aux corpus plus conséquents (Belard 2017, p. 145-148, 187-190). Cette pratique, et plus particulièrement celle du réemploi, illustrerait le choix du groupe social d'une parure spécifique aux individus morts jeunes. Cette hypothèse, appuyée par les travaux d'ethnologues tels qu'Alain Testart (Testart 2012, p. 238), peut être retenue ici bien qu'elle ne puisse être confortée par le second bracelet porté par cet enfant, très fragmenté, en fer, et l'absence de parure annulaire dans la seconde tombe d'immature (sépulture 585). Par ailleurs, s'il est difficile d'établir le lien réel qui existait entre les sujets inhumés au sein d'une nécropole sans passer par des analyses spécifiques telles que l'ADN, la similarité des bracelets de cet adulte et cet enfant permet d'aborder la question d'un lien entre ces deux individus, peut-être biologique ou social. Mais la distance notable, environ quinze mètres, entre les deux tombes et le faible effectif du groupe limitent l'interprétation au simple constat.

B. Réouvertures de tombes et récupération de matériel

Manipulations de cadavres *in situ* et reprises d'ossements humains sont fréquentes à la période laténienne, mais les os sont souvent retrouvés dans des structures d'habitats désaffectées ou reconverties comme les silos (Pinard 2010 ; Bonnabel, Paresys 2012) ; le squelette peut alors servir de "carrière à ossements" (Delattre, Séguier 2007 ; Delattre 2010 ; 2012). La face des individus est même parfois prélevée (Bonnabel, Boulestin 2008). Les gestes se révèlent ainsi très malaisés à interpréter qu'ils concernent le crâne ou l'ensemble du squelette : à Lavau "Les Corvées" (Aube) par exemple, l'hypothèse de la récupération d'un torque sur un homme est envisagée sans être privilégiée (Durost *et al.* 2007, p. 99-101 ; Bonnabel, Paresys 2012, p. 79-80). Les cas de réels pillages sont plus difficiles à trouver et peuvent relever de pratiques de remaniements plutôt que de ce phénomène. À Gouaix "La Haute Grève" (Seine-et-Marne) par exemple, Valérie Delattre avait initialement considéré que la sépulture 1002 avait été pillée pour la récupération d'une arme, mais suggère à présent que les bouleversements observés sur le squelette relèvent d'une reprise d'ossements (Delattre, Séguier 2007, p. 614). À Val-de-Vesle (Marne), il demeure en outre difficile d'identifier les pillages anciens du fait des pillages récents (Bonnabel *et al.* 2010, p. 75).

Dans la région, en périphérie de Dijon, plusieurs exemples de chronologie proche sont susceptibles de présenter des réouvertures : Fenay "Grande Pièce Mère" (Gaiffe 1992), Arc-sur-Tille "Le Jardin d'Émile" (Venault *et al.* 2004), Longvic "Les Quétinières" (Barral, Depierre 1993) et Magny-sur-Tille "Le Grand Pré" et "Le Bas de Lampone" (Staniaszek, à paraître). Si le type d'intervention reste compliqué à établir à Arc-sur-Tille, elle peut correspondre également à des pillages à Fenay, mais sans certitude (analyse d'après quelques illustrations). À Longvic "Les Quétinières", parmi une douzaine d'inhumations associées à des fosses rituelles, la sépulture 7 montre de possibles déplacements et prélèvements d'ossements tandis que la sépulture 3 est fortement perturbée sans doute suite à son recoupement par une fosse (Barral, Depierre 1993, p. 380, 383-384, 386). À Magny-sur-Tille, neuf exemples de réouverture de tombes ont été identifiés, liés à des recoupements de sépultures, à de doubles inhumations et à du pillage d'objets (Staniaszek, à paraître). Les trois cas de pillages de ce dernier site présentent des perturbations au niveau du cou et des épaules ; les perturbations des os des épaules peuvent être liées à la récupération de fibules et ont peut-être eu lieu lors de recoupements (*Ibid*.). Sur ce site, comme à Longvic "Les Quétinières", des marquages de surface sont probables au moins pour certaines tombes (Barral, Depierre 1993, p. 379 ; Staniaszek, à paraître) et auraient pu faciliter les ré-ouvertures en indiquant précisément la localisation des sépultures. Dans tous les cas, comme à Pierre-de-Bresse, la nature des comportements demeure difficile à identifier avec certitude bien qu'il soit probable que les sépultures 557 et 587 participent à ce phénomène de réouvertures : elles présentent des mouvements d'os importants au niveau du cou et du thorax, mais également en d'autres localisations anatomiques. Si des réouvertures ont été effectuées à Pierre-de-Bresse, elles peuvent avoir pour volonté la récupération de matériel, des torques par exemple, la localisation autour du cou étant privilégiée dans les deux occurrences. À cette période, les individus pouvaient également porter des pendeloques ou des perles mais, pour permettre les mouvements d'os observés sur le site, il est nécessaire que les systèmes d'attaches aient été réalisés dans un matériau long à la décomposition, ce qui n'est pas à exclure. Durant La Tène, dans les sépultures,

les torques quant à eux sont soit portés, soit posés au niveau du cou ou du thorax comme l'atteste l'analyse des nombreuses tombes champenoises de cette période (Belard 2017, fig. 61a). En outre, le port de ces parures semble alors réservé aux femmes (Baray 2003, p. 319 ; Bonnabel, Paresys 2012) et à Pierre-de-Bresse, au moins l'une des tombes est celle d'une femme. De plus, sur le site, les deux individus ne servent probablement pas de "carrière à ossements" : les squelettes de 557 et 587 sont relativement complets compte tenu des conditions de conservation du site, à l'exception de la face de 557 qui n'a pas été retrouvée car sans doute détruite au décapage (la sépulture est excentrée relativement haute, n'était pas visible avant le niveau d'apparition des ossements et la partie supérieure du squelette présente des cassures fraîches). L'examen des ossements ne montre d'ailleurs aucune marque de découpe contrairement à celui de "La Neuvillette" à Reims (Marne) où le prélèvement du visage est interprété comme un possible geste de vengeance ou une injure au cadavre (Bonnabel, Boulestin 2008). Il est vrai que le déplacement du frontal de la sépulture 587 pourrait renvoyer à une reprise d'ossements de type volontaire, mais la fragmentation de celui-ci semble davantage indiquer que sa position relève d'une certaine forme de hasard liée à l'intervention anthropique.

Conclusion

Les réouvertures de tombes sont fréquentes à La Tène ancienne, mais il est parfois difficile de déterminer avec précision quel but elles servent, le prélèvement des os et/ou la recherche de matériel. Les bouleversements observés et le fait que le matériel soit ciblé rappellent fortement les cas de pillages illustrés tout au long de cette Rencontre du Gaaf, notamment à la période mérovingienne. Ces similitudes et la nette volonté de récupérer du mobilier dans les deux tombes de Pierre-de-Bresse tendraient à favoriser l'hypothèse du pillage, hypothèse qui peut seulement en rester une au vu de la nature et de la quantité des données analysées.

Remerciements

Tous nos remerciements à Cécile Paresys pour son aide sur les références bibliographiques champenoises et à Grégory Videau, Johan Lecornué et Luc Staniaszek pour nous avoir permis d'utiliser l'exemple de Magny-sur-Tille.

Bibliographie

Baray 1999 : Baray L. – Le faciès culturel du Sénonais au Hallstatt D et La Tène A. *In* : Villes, Bataille-Melkon 2000, p. 93-128.

Baray 2003 : Baray L. – *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e^ s.-troisième quart du II^e^ siècle avant J.-C.)*. CNRS Éd. (Gallia, Suppl. 56), Paris 2003, 454 p.

Baray, Boulestin 2010 : Baray L., Boulestin B. (dir.) – *Morts anormaux et sépultures bizarres, les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*. Études universitaires de Dijon (Coll. Art, Archéologie et Patrimoine), Dijon 2010, 256 p.

Baray *et al.* 2007 : Baray L., Chaume B., Millet É. – Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du nord aux IV^e^ et III^e^ siècles av. J.-C. *In* : Mennessier-Jouannet *et al.* 2007, p. 187-225.

Barral, Depierre 1993 : Barral P., Depierre G. – La nécropole celtique des Quétinières à Longvic (Côte-d'Or), *Revue Archéologique de l'Est* 44, fasc. 164, 1993, p. 365-410.

Barral *et al.* 2007 : Barral P., Daubigney A., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.) – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e^ colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005), Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 826, série "Environnement, sociétés et archéologie" 11), Besançon 2007, 891 p.

Belard 2017 : Belard C. – *Pour une archéologie du genre. Les femmes en Champagne à l'âge du fer*. Éditions Hermann, Paris 2017, 272 p.

Bizot, Signoli 2009 : Bizot B., Signoli M. (dir.) – *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes des journées d'étude organisées par le Groupement d'Anthropologie et d'Archéologie funéraire et le Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur [Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), 13-14 décembre 2008], Éditions de Hautes-Alpes, Gap 2009, 146 p.

Blaizot 2008 : Blaizot F. – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles, *Archéologie Médiévale* 38, 2008, p. 1-30.

Bonnabel, Boulestin 2008 : Bonnabel L., Boulestin B. – L'homme sans visage : la sépulture 44 de Reims "La Neuvillette" (Marne), *Bulletin de l'Association Française pour l'étude l'Âge du Fer* 26, 2008, p. 15-17.

Bonnabel, Paresys 2012 : Bonnabel L., Paresys C. – Cadavres de l'âge du Fer : personnages mis en scène, puis corps en décomposition et squelettes manipulés. *In* : Guy *et al.* 2012, p. 77-85.

Bonnabel *et al.* 2010 : Bonnabel L., Culot S., Vauquelin E. – *Val-de-Vesle "Moncheux" (Marne), TGV Est européen Lot 23a*. Rapport de fouille, Inrap Grand-Est-Nord, Châlons-en-Champagne 2010, 437 p.

Carré, Henrion 2012 : Carré F., Henrion F. – *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?* Actes de la table ronde d'Auxerre (15-17 octobre 2009), Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XXIII), Saint-Germain-en-Laye 2012, 448 p.

Chaume 1999 : Chaume B. – Les ensembles funéraires de LT A dans le Châtillonnais : éléments d'une problématique pour un autre regard sur la transition Hallstatt - La Tène, *Germania* 77, 1999, p. 489-566.

Delattre 2010 : Delattre V. – Les dépôts en silos laténiens : une pratique cultuelle ? Dépôts atypiques et manipulations de corps au second âge du Fer : l'exemple de la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne). *In* : Baray, Boulestin 2010, p. 113-125.

Delattre 2012 : Delattre V. – Quand la sépulture n'est pas un monde clos : manipulations et reprises autour du cadavre laténien. *In* : Guy *et al.* 2012, p. 69-74.

Delattre, Séguier 2007 : Delattre V., Séguier J.-M. – Du cadavre à l'os sec. *In* : Barral *et al.* 2007, p. 605-620.

Ducreux, Christin 2017 : Ducreux F., Christin L. (dir.) – *Genlis-Izier, Le Nicolot, La Mousseniere, Les Argillières, Côte-d'Or, Bourgogne. Habitats et nécropoles protohistoriques dans la plaine des Tilles. Vol. 1, Résultats archéologiques, les nécropoles*. Rapport de fouille, Inrap Bourgogne-Franche-Comté, Dijon 2017, 365 p.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. *In* : Dutour *et al.* 2005, p. 153-215.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-50.

Durost *et al.* 2007 : Durost R., Riquier V., Paresys C. – Occupations domestique et funéraire de l'âge du Fer à Lavau (Aube), *Revue Archéologique de l'Est* 56, 2007, p. 87-108.

Dutour *et al.* 2005 : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléo-anthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, 452 p.

Fiocchi *et al.* 2012 : Fiocchi L., Chevalier P., Lapie O. – Les cercueils monoxyles du milieu du Xe s. à Souvigny (Allier). *In* : Carré, Henrion 2012, p. 143-150.

GAAFIF 1998 : *Rencontre autour du cercueil*. Journée du 28 janvier 1997. Musée des Arts et Traditions populaires (Bulletin de liaison numéro spécial 2), Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise et AFAN 1998, 99 p.

Gaiffe 1992 : Gaiffe O. – Une nécropole du deuxième âge du Fer à Fenay (21). *In* : *Nécropoles protohistoriques en Bourgogne*. XXXIe Journées archéologiques régionales (Sens, 20-21 avril 1991) (Cahiers Archéologiques de Bourgogne 3), Service régional de l'Archéologie, Dijon 1992, p. 35-37.

Gaultier 1998 : Gaultier M. – La nécropole gallo-romaine de Lazenay à Bourges (Cher). *In* : GAAFIF 1998, p. 49-62.

Georges *et al.* 2012 : Georges P., Kacki S., Duchesne S., Mille P. – Les sarcophages monoxyles du site médiéval de "Lasserre" à Marsan (Gers) : de l'exemplaire conservé aux observations archéologiques et taphonomiques. *In* : Carré, Henrion 2012, p. 151-161.

Guy *et al.* 2012 : Guy H., Jeanjean A., Richier A., Schmitt A., Sénépart I., Weydert N. (dir.) – *Rencontre autour du cadavre*. Actes de la 3e Rencontre du Gaaf, Marseille (15-17 décembre 2010), Gaaf (Publication du Gaaf 2), Saint-Germain-en-Laye 2012, 248 p.

Kaenel 1990 : Kaenel G. – *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures.* Bibliothèque historique vaudoise (Cahiers d'Archéologie Romande 50), Lausanne 1990, 457 p.

Lepage 1984 : Lepage L. – *Les âges du Fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube et le tumulus de la Mottote à Nijon (Haute-Marne)*. Société Archéologique Champenoise (Mémoires SAC 3), Reims 1984, 216 p.

Mennessier-Jouannet *et al.* 2007 : Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (éd.) – *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av. n. è*. Actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003). Thème spécialisé, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes 2007, 398 p.

Nécropoles protohistoriques en Bourgogne. XXXIe Journées archéologiques régionales (Sens, 20-21 avril 1991)

(Cahiers Archéologiques de Bourgogne 3), Service régional de l'Archéologie, Dijon 1992, 76 p.

Pinard 2010 : Pinard E. – Les dépôts humains dans les structures désaffectées d'habitats : du Bronze ancien à La Tène finale en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. *In* : Baray, Boulestin 2012, p. 127-136.

Piningre, Ganard 2004 : Piningre J.-F., Ganard V. avec la collab. de Boës E., Barral P. – *Les nécropoles protohistoriques des Moidons et le site princier du Camp du Château à Salins (Jura). Les fouilles récentes et la collection du Musée des Antiquités nationales*. Éd. CTHS (Documents préhistoriques 17), Paris 2004, 430 p.

Richard *et al.* 2013 : Richard A., Schifferdecker F., Mazimann J.-P., Bélet-Gonda C. – *Le peuplement de l'Arc jurassien de la Préhistoire au Moyen Âge.* Actes des deuxièmes journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien [Delle (F) - Boncourt (CH), 16-18 novembre 2007], Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté 916 ; série "Environnement, sociétés et archéologie" 17), Office de la Culture et Société jurassienne d'Émulation (Cahiers d'archéologie jurassienne 21), Porrentruy 2013, 588 p.

Staniaszek, à paraître : Staniaszek L. – Les ensembles funéraires de Magny-sur-Tille "Le Grand Pré" et "Le Bas de Lampone". *In* : Videau G. (dir.) – *Magny-sur-Tille "Le Grand Pré", "Le Bas de Lampone", Côte-d'Or, Bourgogne, LGV Rhin-Rhône, branche est, 2e phase.* Rapport de fouille, Inrap Bourgogne-Franche-Comté, Dijon.

Taillandier 2013 : Taillandier V. – Les sites funéraires du second âge du Fer en Franche-Comté. *In* : Richard *et al.* 2013, p. 339-350.

Testart 2012 : Testart A. – *Avant l'Histoire. L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*. Éd. Gallimard (Coll. Bibliothèque des Sciences humaines), Paris 2012, 549 p.

Venault *et al*. 2004 : Venault S., Barral P., Humbert L., Listrat P. – *Arc-sur-Tille, fouille d'une nécropole de l'âge du Fer : lieu-dit "Le Jardin d'Émile, rue de la Cras".* Rapport de fouille, Inrap Grand-Est-Sud, Dijon 2004, 43 p.

Villes, Bataille-Melkon 2000 : Villes A., Bataille-Melkon A. (dir.) – *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère*. Actes du colloque de l'AFEAF (Troyes, 25-27 mai 1995), Société Archéologique Champenoise (Mémoire SAC 15 ; Suppl. au bulletin 4, 1999), Reims 2000, 559 p.

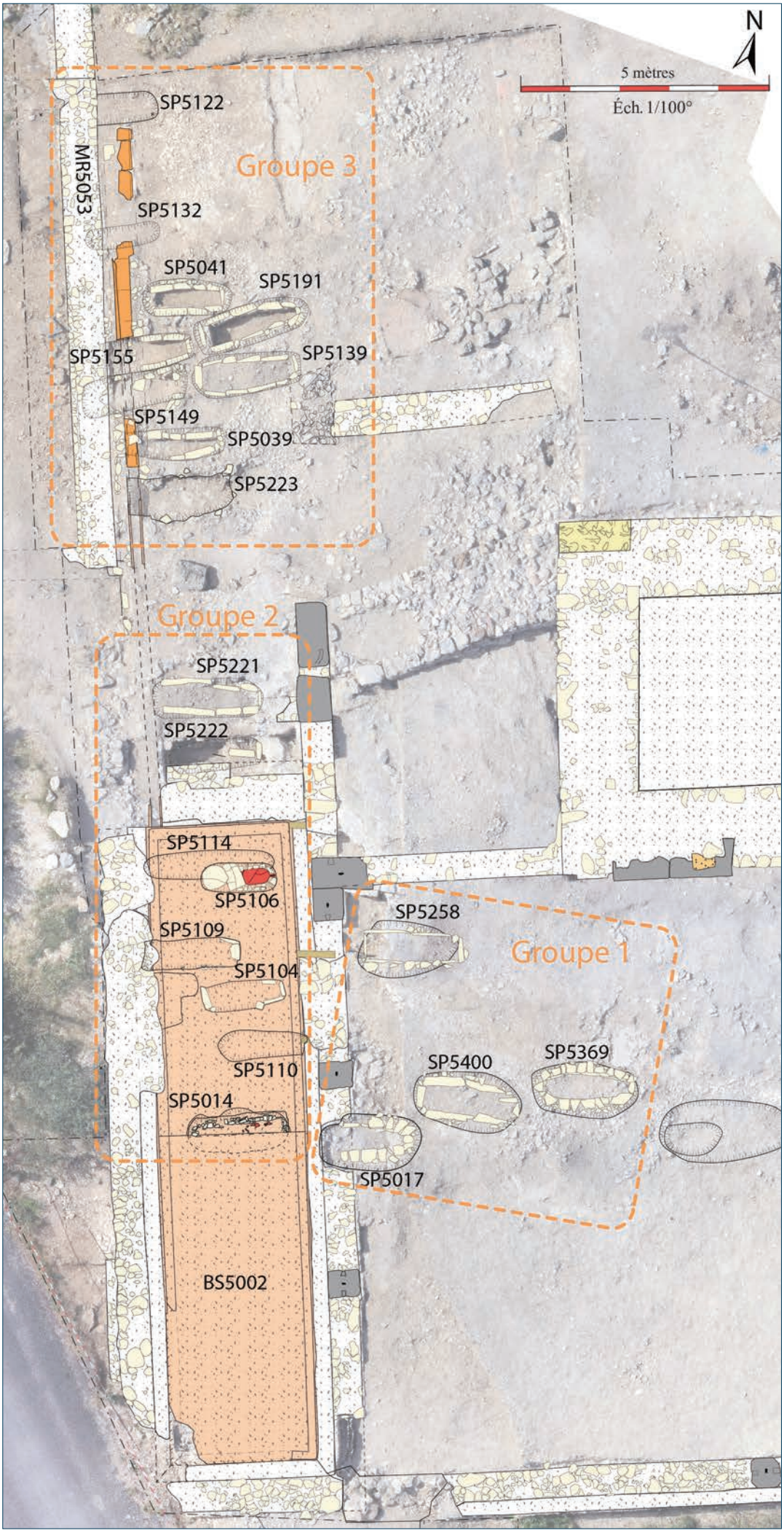

Fig. 1 – Plan général des sépultures détaillant les groupements identifiés (© F. Bigot, J.-B. Pineau, M. Perrin).

Réouvertures de sépultures et pillages : l'exemple de la nécropole tardo-antique de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude)

Mireille COBOS, Marie PERRIN, Guillaume DUPERRON

I. Présentation du site et contexte de la découverte

Le site archéologique de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan est situé à une douzaine de kilomètres au sud-est de Narbonne (Aude) et fait l'objet depuis 2011 de recherches conduites dans le cadre du PCR "Les ports antiques de Narbonne" (Sanchez *et al.* 2015) (1).

La fouille a jusqu'à présent porté sur environ 2 500 m², répartis en deux zones. Durant le Haut-Empire, des aménagements de grande ampleur, principalement liés à la navigation et au commerce, suggèrent d'interpréter cet établissement comme un avant-port de Narbonne (Duperron, Mauné 2016). Ces équipements sont progressivement abandonnés et démantelés à partir du IIIe siècle, puis une nouvelle occupation se développe entre le Ve et le VIIe siècle ap. J.-C.

Les deux secteurs fouillés présentent alors des aspects bien distincts. La partie centrale du site semble principalement dévolue à des activités économiques, comme l'atteste la présence d'une aire d'ensilage comportant une trentaine de silos, ainsi que celle d'une vingtaine de fosses-dépotoirs qui ont livré un abondant mobilier témoignant de l'exploitation de l'ensemble des ressources locales (Duperron, à paraître.). Plus au sud, le second secteur étudié, correspondant à une petite éminence rocheuse située à proximité immédiate du littoral, est occupé par une nécropole. Celle-ci a été partiellement dégagée, sur environ 250 m², au cours de deux campagnes de fouille menées en juin 2015 et juin 2016.

Vingt-deux sépultures, organisées en deux phases datées entre le Ve et le VIIe siècle ap. J.-C., ont été mises au jour. Seules dix tombes ont été découvertes intactes (dépourvues de signe de remaniement post-sépulcral), huit présentent une destruction partielle ou complète de leur structure bâtie où des os en position secondaire côtoient des os en position primaire.

Sans pouvoir parler d'une organisation spatiale spécifique en l'état actuel des recherches, trois groupements ont très rapidement été détectés (**fig. 1**).

Un premier groupe est identifié au sud-est, au sommet de l'éminence rocheuse. Il s'agit de quatre inhumations en coffrage, scellées par d'imposantes dalles de couverture, bien enfouies sous les niveaux médiévaux. Au sein de ce groupe, aucune tombe ne présente de signe de réouverture.

Le deuxième groupe se compose de neuf sépultures localisées à l'ouest de la zone, à l'intérieur même de la citerne (BS5002) et dans sa continuité directe. Les typologies sont variées : coffrage en dalles calcaires, coffrage en bois, coffrage mixte (dalles et bois) et inhumation en amphore. Quatre sépultures ont subi des réouvertures de types clairement distincts.

(1) Ce programme de recherche dirigé par C. Sanchez (CNRS, UMR 5140 ASM) se déroule dans le cadre d'un partenariat entre la région Occitanie, le CNRS, le ministère de la Culture (DRAC et DRASSM), l'université Paul-Valéry, les communes de Narbonne et de Gruissan.

Le dernier groupe se situe au nord de la zone et compte sept sépultures présentant une typologie similaire : des coffrages réalisés en dalles calcaires posées de chant, à l'exception d'un individu inhumé en pleine terre. Cette zone a subi une importante érosion des sols, laissant à la vue depuis un temps indéterminé une grande partie des tombes. Parmi elles, six ont subi des remaniements.

Malgré les positions et les orientations similaires des dépôts, ces groupes laissent apparaître des comportements différents en fonction de leur implantation. Cette diversité s'observe en termes de pratiques funéraires (types de tombe), de conservation des niveaux encaissants ou environnants (enfouissement des tombes), de représentation des structures (destruction complète ou partielle des tombes), ainsi que dans la présence ou l'absence de remaniements osseux. Qu'elles soient ou non volontaires, les ré-ouvertures s'illustrent par diverses perturbations, qui atteignent le squelette et/ou la structure funéraire. L'ampleur des déplacements osseux et des destructions des coffrages funéraires laisse peu de doute sur leur nature anthropique, mais il reste difficile de leur imputer un dessein en particulier. L'intention même de la ré-ouverture est au cœur du débat. Elle demeure sujette à interprétation et reste parfois impossible à restituer. Ses formes et modalités peuvent revêtir différents aspects, découlant certainement de différents buts.

Nous nous attacherons à mettre en évidence les critères taphonomiques nous ayant permis d'identifier et de différencier les divers types de ré-intervention. En effet, trois gestes distincts ont pu être mis en avant : des gestes fortuits, des gestes liés à la gestion de la nécropole et des actes de pillage dont semblent pouvoir témoigner deux sépultures (**fig. 2**).

Synthèse des critères d'identification des divers types de réouverture des sépultures tardo-antiques à Gruissan-Saint-Martin

Réduction :
- Structure de la tombe complète et architecture funéraire intacte ;
- Présence d'un individu en position primaire ;
- Présence d'un individu en position secondaire dont les ossements ont été "rangés".

Réouverture fortuite :
- Structure funéraire partiellement détruite ;
- Identification de la structure recoupant la sépulture ;
- Gestion des restes osseux : dans un cas, certains os sont possiblement ré-enfouis dans la fosse impactant la tombe, dans l'autre cas, les os ont été réintroduits dans les vestiges du coffrage funéraire ;
- Dénombrement : le NMI des os en position primaire et secondaire correspondent à un seul individu.

Pillage :
- Structure funéraire partiellement détruite ;
- Identification de fosses de pillage ;
- Remaniements osseux (déplacement ou absence de certaines pièces/zones anatomiques) ;
- Éventuelle visibilité des sépultures sur une longue période.

Fig. 2 – Les divers types de réouverture des sépultures tardo-antiques à Gruissan-Saint-Martin et leurs critères d'identification.

II. La réduction

La réduction est induite directement par le fonctionnement et la gestion de l'espace funéraire et découle généralement du besoin soit d'un gain de place, soit d'un rapprochement social/familial. Nous retiendrons la définition proposée par Michel Colardelle : "*réduction : corps déplacé et dont les éléments, quel que soit leur stade de déconnexion, ont été ré-inhumés pour donner place à un nouveau corps*" (Colardelle 1996, p. 306). Cette définition entend que la réduction peut être interne ou externe à la tombe et englobe une variété de cas. Nous retiendrons ici le cas où la réduction s'est faite à l'intérieur même de l'espace où s'est déroulé le dépôt initial (Duday *et al.* 1990, p. 44).

La tombe 5221 a été découverte complète et encore scellée par d'épaisses dalles de calcaire coquillier. Le coffrage contient les restes d'un individu en position primaire et ceux, en position secondaire, du sujet inhumé avant lui (**fig. 3**). Dans ce cas, l'ensemble du premier squelette a été manipulé pour faire place au nouveau défunt. Bien que les restes osseux soient assez mal conservés, le dénombrement a pu confirmer la présence de l'ensemble des os d'un seul individu dont de nombreuses pièces de petite taille. Ces os ont ensuite été redéposés dans la tombe où leur disposition laisse entrevoir une forme de "rangement" après l'inhumation du second individu : un fagot d'os longs a été placé au niveau des pieds du second individu et le crâne réduit a été déposé à l'extrémité occidentale du coffrage. Cette apparente organisation pourrait témoigner d'une volonté de "reconstituer" dans ses grandes lignes le corps initial.

Fig. 3 – Sépulture 5221, contenant un individu en position primaire et un individu réduit, au sein du même espace sépulcral (© G. Duperron).

Ce type de geste sous-entend une réouverture de la sépulture et une réutilisation de l'espace sépulcral. Un autre exemple de réduction présentant un rangement similaire des ossements a déjà été observé sur la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Hérault) (Raynaud 2010). Datée entre le IV^e^ et le VII^e^ siècle, cette tombe présente une réduction soignée : le crâne est posé près de la tête du nouvel occupant et les os longs ont été déposés en faisceau au-dessus des membres inférieurs.

III. Les réouvertures fortuites

Nous avons classé dans la catégorie des réouvertures fortuites deux sépultures situées dans et autour de la citerne et dont les perturbations ne semblent pas intentionnelles. Dans les deux cas, les tombes ont été recoupées par une structure clairement identifiée.

Découverte très arasée par l'érosion naturelle, la première sépulture (5110) a été détruite à l'ouest par le creusement d'une fosse dont le remplissage a notamment livré quelques fragments d'os humains. Certains pourraient appartenir à l'individu initialement inhumé dans cette sépulture.

La seconde sépulture (5222) est presque intégralement recoupée à l'occasion d'un événement précisément identifié : l'installation d'un silo médiéval, dont le niveau d'ouverture se situe à plus d'un mètre au-dessus de celui de la tombe (**fig. 4a**). Le coffrage de cette dernière et le squelette ont alors été tronqués : il n'en reste que le tiers inférieur. Cette violation involontaire s'est toutefois accompagnée de gestes montrant le souci de recomposer en partie l'intégrité de la tombe : divers os appartenant à l'individu ont été réintroduits dans le coffrage, sous l'unique dalle de couverture encore en place (**fig. 4b**). Mais l'espace sépulcral étant alors presque entièrement comblé, seuls les os les plus volumineux (notamment des fragments du crâne et les fémurs) ont pu y être replacés. Ils ont été disposés sur le sédiment qui s'était accumulé au-dessus du corps dont ils sont séparés d'une quinzaine de centimètres.

Dans le cas présent, à l'inverse de la réduction précédemment évoquée, la réouverture de la sépulture paraît bien involontaire : elle a été dictée par un geste pratique, qui s'inscrit hors du temps funéraire. Elle se déroule à un moment où la nécropole est abandonnée et oubliée. Nous disposons également de deux indices permettant d'estimer le temps qui s'est écoulé entre l'inhumation et sa perturbation : le comblement presque complet de la sépulture au moment de son recoupement et surtout le mobilier médiéval découvert dans le silo. À l'inverse de la sépulture 5110, la raison du recoupement est ici directement identifiable.

IV. Le pillage

Pour illustrer la pratique du pillage, nous nous concentrerons sur le dernier groupe de sépultures, situé dans la zone nord où la totalité des tombes présente des perturbations différentes des exemples précédents.

Dans ses travaux, Astrid A. Noterman (Noterman 2016) utilise le terme de pillage pour définir spécifiquement le vol du mobilier contenu initialement au sein de la tombe. Il faut alors prouver le geste intentionnel de la réouverture et son but par un élément qui est justement absent. Plusieurs paramètres peuvent nous venir en aide telles la visibilité de la tombe dans le paysage (ou la connaissance de la part des pilleurs de la présence d'une nécropole), ainsi que son accessibilité.

À Saint-Martin, il est justement une partie de la nécropole qui était particulièrement favorable à la pratique du pillage. Il s'agit de la zone nord qui, pour des raisons topographiques, était la plus vulnérable et a de ce fait été la plus impactée par les remaniements. En effet, les tombes n'y étaient recouvertes que par une très fine couche de sédiment (quelques centimètres seulement), en raison du fort pendage du substrat qui a provoqué une importante érosion des niveaux archéologiques. Enfin, l'architecture même des tombes, constituées de grandes dalles de calcaire, les rendait particulièrement identifiables.

On y relève notamment que, si presque toutes les inhumations se sont déroulées au sein de coffrages, peu de contenants étaient encore scellés par des dalles de couverture. Certains indices, pourtant, nous indiquent l'existence initiale de couvertures : la couverture presque intégralement en place de la sépulture 5319 et les vestiges d'une, voire deux dalles encore présentes sur la majorité des sépultures, à l'extrémité est, soit au niveau des pieds. Toutefois, aucune dalle isolée n'a été retrouvée dans les environs. Enfin, sur plusieurs tombes, les cuves elles-mêmes ont été largement endommagées et de nombreuses dalles sont absentes, offrant alors un accès à l'intérieur de l'espace sépulcral.

Au vu des vestiges archéologiques, nous pouvons émettre l'hypothèse que toutes les sépultures étaient initialement couvertes. Cependant, l'absence de ces dalles de couverture ne prouve pas nécessairement une ré-intervention volontaire sur la structure funéraire.

Fig. 4 – La sépulture 5222 : a. Individu en position primaire ; b. Ossements en position secondaire, réintroduits dans le coffrage (© G. Duperron).

A. Les cas de pillage

Toutefois, ces seuls éléments ne suffisent pas à mettre en évidence un acte de pillage. Pour deux sépultures adjacentes (5191 et 5041), des indices supplémentaires permettent d'aller plus loin dans l'interprétation. Il s'agit du caractère ciblé des atteintes, qui se limitent exclusivement à l'enceinte de la structure funéraire : la tombe semble être la cible directe de creusements identifiés lors de la fouille, qui pourraient alors s'apparenter à de réels trous de pillage.

Pour la sépulture 5191, deux fosses ont été creusées directement dans le comblement du coffrage. Elles ont pu être repérées dès le niveau d'apparition de la tombe, par une nette différence dans le sédiment : la première à l'extrémité ouest de la tombe, la deuxième dans la moitié est (**fig. 5a**). Des os épars sont apparus à plat sur le niveau supérieur (notamment le crâne et des os des membres inférieurs). Sur le fond de la fosse, on a retrouvé une partie de l'individu en connexion, le thorax et les membres supérieurs, à l'exact emplacement de la zone épargnée par les perturbations (**fig. 5b**). En laboratoire, nous avons pu mettre en évidence que l'ensemble des pièces osseuses recueillies dans la tombe appartenait à un seul et même individu, un adolescent décédé entre 17 et 20 ans.

Fig. 5 – La sépulture 5191 : a. Trous de pillage identifiés dans le sédiment sur le niveau supérieur du comblement ; b. Individu en position primaire sur le fond de la fosse. Les trous de pillage sont matérialisés par les lignes en pointillé (© G. Duperron ; DAO : M. Perrin).

Fig. 6 – La sépulture 5041 : individu en position primaire sur le fond de la fosse. Les trous de pillage, matérialisés par les lignes en pointillé, ont été restitués par la position des ossements parfois remaniés et l'absence de régions anatomiques entières (© G. Duperron ; DAO : M. Perrin).

Pour la sépulture 5041, aucune fosse de pillage n'a pu être identifiée autrement que par la position des ossements, parfois remaniés, et l'absence de régions anatomiques entières. En effet, sur le fond de la fosse, les ossements d'un individu immature ont été découverts, sans réelle connexion articulaire, mais en logique anatomique, laissant supposer qu'ils sont en position primaire. Les zones du cou, du thorax et des jambes ont été perturbées. Les os des jambes ont été déplacés vers l'extrémité ouest du coffrage et aucun os appartenant au thorax n'a été retrouvé au sein de la structure (**fig. 6**).

À la lumière de l'ensemble de ces indices, nous sommes tentés d'attribuer ces réouvertures à un acte de pillage, avec certainement l'intention de retourner sur la tombe de manière ciblée, à la recherche de quelque chose en particulier. Pour la sépulture 5191, l'ampleur des mouvements osseux, éparpillés sur plusieurs niveaux, semble attester un brassage de la tombe, à un moment où celle-ci est déjà comblée. Les critères taphonomiques évoqués (identification de trous de pillage, remaniements osseux d'ordre anthropique, absence de certains os, voire de régions anatomiques entières, et atteintes de l'architecture funéraire) ont également été retenus dans d'autres travaux traitant de telles actions (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016).

B. Les cas indéterminés : fouilles anciennes ?

Les autres tombes de ce groupement présentent des gestes plus difficiles à interpréter, notamment pour les sépultures 5039, 5223, 5155 et 5149, situées côte à côte, selon un alignement nord-sud. Pour deux d'entre elles (5149 et 5155), les réouvertures sont pourtant les plus percutantes, puisque la majeure partie de la structure a été détruite et les ossements presque entièrement éparpillés. Seule la main droite de la tombe 5149 a été épargnée et repose encore à plat sur le fond de la fosse.

Afin d'éclairer ces cas, il est important de revenir sur un événement précis et connu du site : une fouille archéologique menée dans les années 1950, qui pourrait être à l'origine de remaniements. La sépulture 5014, située au sein de la citerne, en est le seul exemple avéré. Cette tombe a été coupée en deux dans le sens de la longueur par un sondage, lors duquel le vidage de la partie méridionale de la citerne a été entrepris. La publication qui a suivi cette fouille est peu précise, mais pourrait nous apporter quelques informations sur les autres sépultures perturbées de la zone nord. En effet, en plus de la fouille de la citerne, un mur situé plus au nord a été dégagé (Guy 1955). Il pourrait s'agir du mur 5053

Fig. 7 – La sépulture 5155 : la structure est partiellement détruite, certains ossements de l'individu apparaissent de manière éparse sur le fond de la fosse et les os des membres inférieurs ont été repoussés ou tirés vers le fond du coffrage (© G. Duperron).

situé dans l'alignement de la citerne, qui se poursuit jusqu'à la zone nord de la nécropole (**fig. 1**).

Les sépultures 5039 et 5223 sont attenantes au mur et ont été amputées de leurs extrémités ouest. En revanche, les tombes 5155 et 5149 sont partiellement creusées dans ce mur et la destruction des architectures funéraires est bien plus importante. Ces recoupements semblent être alignés et pourraient être causés par une seule et même tranchée rectiligne : vraisemblablement la saignée ouverte par les anciens fouilleurs qui suivaient les murs antiques. Précisons tout de même que cette partie du site est très arasée et qu'aucune limite de tranchée n'a pu être mise en évidence par les récentes fouilles archéologiques.

Enfin, le cas de la sépulture 5155 soulève un dernier problème. Aucune connexion ne subsiste et les os des membres inférieurs et des pieds ont été repoussés ou au contraire tirés vers le fond du coffrage (**fig. 7**). Les ossements présentent un pendage important et s'appuient contre les parois du coffrage. Les éléments osseux ne touchent pas directement le fond de la fosse et se situent à quelques centimètres au-dessus de celui-ci. À moins que la tombe n'ait été entièrement explorée lors des fouilles anciennes, nous pensons que pour engager un mouvement d'une telle ampleur sur des os longs et plutôt robustes sans les briser, l'espace au sein du coffrage devait être vide. Ceci pourrait signifier que cette tombe a été visitée dans un laps de temps assez court après l'inhumation, et notamment avant que le comblement du coffrage ne soit terminé. Au sein même de cette tombe pourraient donc coexister deux gestes distincts, qui interviennent à des moments différents : une ré-intervention ancienne (avant comblement du coffrage), puis une seconde plus récente dans les années 1950.

Conclusion

Cette réflexion autour des critères d'identification des réouvertures de sépultures nécessite plusieurs niveaux d'analyse :

- à l'échelle de l'individu, par l'identification des perturbations d'ordre anthropique qui ont affecté le squelette (déplacements osseux, absences de pièces osseuses) ;
- à l'échelle de la tombe et de son environnement immédiat, par la description de la nature du/ou des remaniements (identification de fosses creusées direc-

tement dans la tombe, de structures recoupant la sépulture, destruction des éléments de l'architecture funéraire) ;
- à l'échelle du site, par d'éventuelles différences de traitement selon les zones de la nécropole ;
- à l'échelle régionale, par la connaissance des pratiques funéraires locales (positions de dépôts, typologie des tombes, mobilier, éventuels dépôts secondaires normés, …).

Le thème spécifique du pillage reste un sujet délicat à aborder. Il sous-entend une interprétation, qui est d'autant plus difficile que les données archéologiques sont bien souvent lacunaires. Ajoutons à cela la diversité que peuvent prendre les formes et les modalités du pillage. Enfin, une même tombe peut être visitée à plusieurs reprises, à des périodes différentes et pour des raisons diverses. Si pour certaines périodes et pour certaines régions, les cas de pillage sont bien connus, cette problématique est rarement abordée dans la littérature traitant du Sud de la France.

Après l'identification et la caractérisation d'un acte de pillage se pose alors la question de sa motivation et de sa datation.

À partir de la seconde moitié du Ve siècle ap. J.-C., en Gaule méridionale, le mobilier devient de plus en plus rare dans les sépultures jusqu'à quasiment disparaître (Raynaud 2006). Lorsqu'il est présent, il est en majorité en céramique (vaisselle de table) et comprend plus rarement des pièces d'habillement ou de parure. À Saint-Martin, la majeure partie des tombes n'a livré aucun mobilier (on recense seulement une cruche en céramique à pâte claire au sein de la sépulture 5014 et une coupe en D-S-P dans la sépulture 5104). Trois hypothèses peuvent alors être envisagées.

Tout d'abord, les tombes victimes de réouvertures seraient les seules contenant un mobilier susceptible d'intéresser les pilleurs et ces pièces auraient été emportées. Bien qu'à évoquer, ceci nous paraît peu envisageable. Ensuite, les tombes ré-ouvertes ne contenaient pas ou très peu de mobilier, ce qui pourrait traduire une méconnaissance des pratiques funéraires de la période tardo-antique de la part des pilleurs. Enfin, ce sont les dalles utilisées pour le coffrage qui intéressaient ces derniers. En effet, certaines sont soigneusement taillées et correspondent sans doute à des éléments architecturaux antiques récoltés sur le site après le démantèlement systématique des bâtiments du Haut-Empire à la fin de l'Antiquité. Toutefois, la simple récupération des matériaux de construction n'explique pas à elle seule les atteintes ciblées observées au sein des tombes 5191 et 5041.

La datation du pillage est particulièrement difficile à établir et les éléments datants sont rares et relatifs. Est-il un fait contemporain de l'utilisation de la nécropole ou intervient-il après son abandon ? L'analyse taphonomique semble indiquer que les remaniements osseux sont intervenus alors que les contentions articulaires étaient déjà décomposées. En effet, le déplacement de certaines pièces anatomiques n'a pas perturbé celles encore en place. De plus, il est très probable que quelle que soit l'époque, les tombes de la zone nord ont pu être visibles. Le fait que les individus soient touchés à des endroits très spécifiques (bassin ou thorax pour cibler des éléments de parure ou des pièces vestimentaires) ne nous apporte malheureusement que très peu d'informations supplémentaires. En effet, les coffrages sont adaptés au gabarit des individus et les parties anatomiques visées sont donc facilement appréhendables mentalement. Sur cet état des lieux, peu d'indices nous permettent de proposer une datation pour ces pillages. Nous pouvons seulement mentionner le fait que les tombes étaient remplies de sédiment au moment de la ré-intervention, hormis peut-être la sépulture 5155 pour laquelle nous avons avancé l'hypothèse de deux interventions possibles. Ceci nous ramène donc à la difficulté de lecture des intentions derrière les gestes.

Bibliographie

Chenal, Barrand Emam 2014 : Chenal F., Barrand Emam H. – Nouvelles données concernant le pillage des sépultures mérovingiennes en Alsace. Mise en évidence de stries et d'entailles sur les restes osseux provenant des sépultures pillées de l'ensemble funéraire de Vendenheim (Alsace, Bas-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est* 63, 2014, p. 489-500.

Colardelle 1996 : Colardelle M. – Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales. *In* : Galinié, Zadora-Rio 1996, p. 305-310.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

Duperron, Mauné 2016 : Duperron G., Mauné S. – L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude) : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne. *In* : Sanchez, Jézégou 2016, p. 43-57.

Duperron, à paraître : Duperron G. – Un établissement littoral de la région de Narbonne à l'époque mérovingienne : Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude). *In* : Hernandez J., Schneider L., Soulat J. (dir.) – *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve-XIe s.) : dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*. Actes des XXXVIe journées internationales d'Archéologie mérovingienne (Lattes-Montpellier, 1er-3 octobre 2015).

Galinié, Zadora-Rio 1996 : Galinié (H.), Zadora-Rio (É.) (textes réunis) – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre - 1er octobre 1994), FERACF (Revue archéologique du Centre de la France, Suppl. 11), Tours 1996, 310 p.

Guy 1955 : Guy M. – Les ports antiques de Narbonne, *Revue d'étude des ligues* 21, 1955, p. 213-240.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VIe-VIIIe siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Raynaud 2006 : Raynaud C. – Le monde des morts, *Gallia* 63, 2006, p. 137-156.

Raynaud 2010 : Raynaud C. – *Les nécropoles de Lunel-Viel, Hérault, de l'Antiquité au Moyen Âge* Éd. Association de la Revue archéologique de Narbonnaise (RAN, Suppl. 40), Lattes 2010, 356 p.

Sanchez, Jézégou 2016 : Sanchez C., Jézégou M-.P. (dir.) – *Les ports dans l'espace méditerranéen antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires.* Actes du colloque de Montpellier (22-24 mai 2014), Éd. Association de la Revue archéologique de Narbonnaise (RAN, Suppl. 44), Montpellier-Lattes 2016, 402 p.

Sanchez *et al.* 2015 : Sanchez C., Carayon N., Duperron G., Mauné S. – Les ports de Narbonne antique, *Bulletin de la SFAC* (Revue Archéologique 1), 2015, p. 137-145.

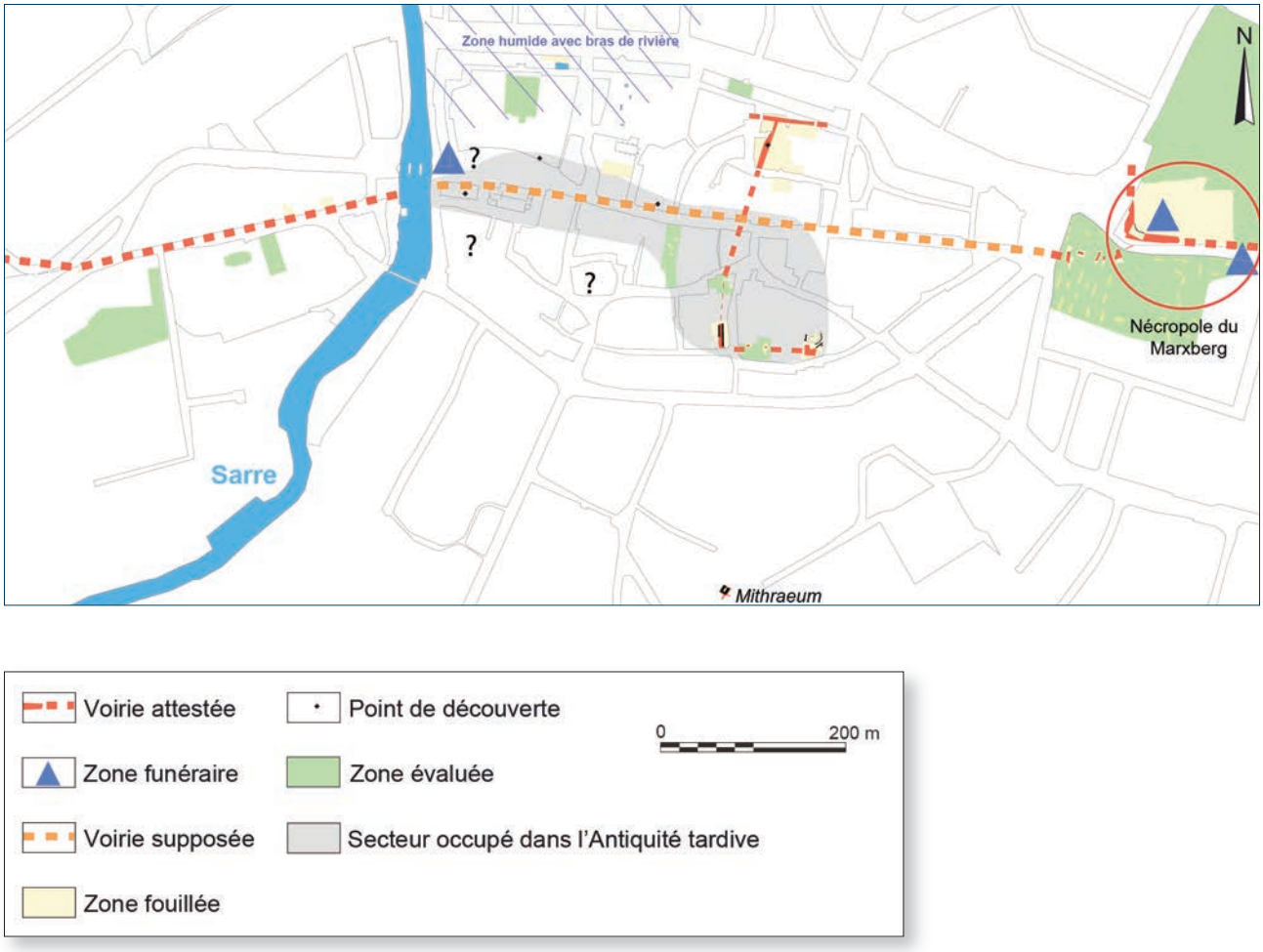

Fig. 1 – Plan général de l'agglomération médiomatrique de *Pons Saravi* durant l'Antiquité tardive. Elle occupe en partie l'emplacement de la petite ville du Haut-Empire. À la période mérovingienne, la bourgade change de nom et devient *Sarra Burgus* "le château sur la Sarre". Elle dépend alors de l'Évêché de Metz (© N. Meyer, Inrap).

Pilleurs de tombes sur la colline du "Marxberg" : études de cas au sein de la nécropole de l'Antiquité tardive de *Pons Saravi* (Sarrebourg, Moselle, France)

Christèle BAILLIF-DUCROS, Nicolas MEYER, Jimmy COSTER, Yannick MILERSKI

La ville antique de Sarrebourg, *Pons Saravi*, se trouve sur la voie impériale est-ouest reliant les vallées rhénane et mosellane par le massif des Vosges et le plateau Lorrain (**fig. 1**). Elle dépend de la cité des Médiomatriques, province de Gaule Belgique, puis Belgique I (Antiquité tardive). Son développement s'est effectué autour du franchissement, par un pont, de la rivière Sarre.

La nécropole orientale antique de *Pons Saravi* se situe à l'intersection et en bordure de deux voies romaines menant, par le côté est, à l'agglomération secondaire médiomatrique (**fig. 2**). L'espace funéraire conservé, daté du IVe siècle, domine la ville par son implantation sur le flanc occidental de la colline du "Marxberg".

Un secteur d'habitat (dont seuls un puits et une glacière comblée à la fin du IIe siècle sont conservés) et la base d'un pilier monumental funéraire (avec autour une concentration d'esquilles d'os brûlés d'origine humaine et animale) occupent la zone au nord-est des voies. Une nécropole à inhumation se développe, à partir du IVe siècle, dans ce même secteur dont l'étendue est, malheureusement, difficile à appréhender.

La construction de la caserne du 11e régiment de uhlans (futur quartier Gérôme) en 1890 a entraîné la destruction totale du sommet de la colline du "Marxberg" et d'une grande partie de la zone funéraire. Cette nécropole tardo-antique devait très probablement s'étendre tout le long de la voie est-ouest comme l'atteste la découverte, lors d'un diagnostic archéologique, de deux inhumations datées du IVe siècle situées à 100 m au sud de la zone d'emprise fouillée (Braquier *et al.* 2012).

I. L'ensemble funéraire

À l'intersection de ces deux voies, quatre-vingt-sept sépultures à inhumation primaires ont été mises au jour [1] (**fig. 2**). Parmi ces dernières ont été recensées soixante-quatorze tombes primaires individuelles, trois tombes doubles, quatre tombes dont les creusements individuels se superposent et six tombes ne présentant plus aucun vestige osseux. La population inhumée (83 sujets au total) se répartit, d'après les données brutes de terrain, entre cinquante-sept adultes (dont 19 hommes et 21 femmes), dix-huit sujets immatures et huit sujets

(1) L'étude anthropologique des squelettes en laboratoire est actuellement en cours. Une première diagnose sexuelle a été réalisée sur le terrain d'après la méthode morphoscopique de J. Bruzek (Bruzek 2002). Pour l'âge au décès, la population a été répartie, d'après la maturation du squelette, en deux groupes d'âge : sujet immature et sujet adulte.

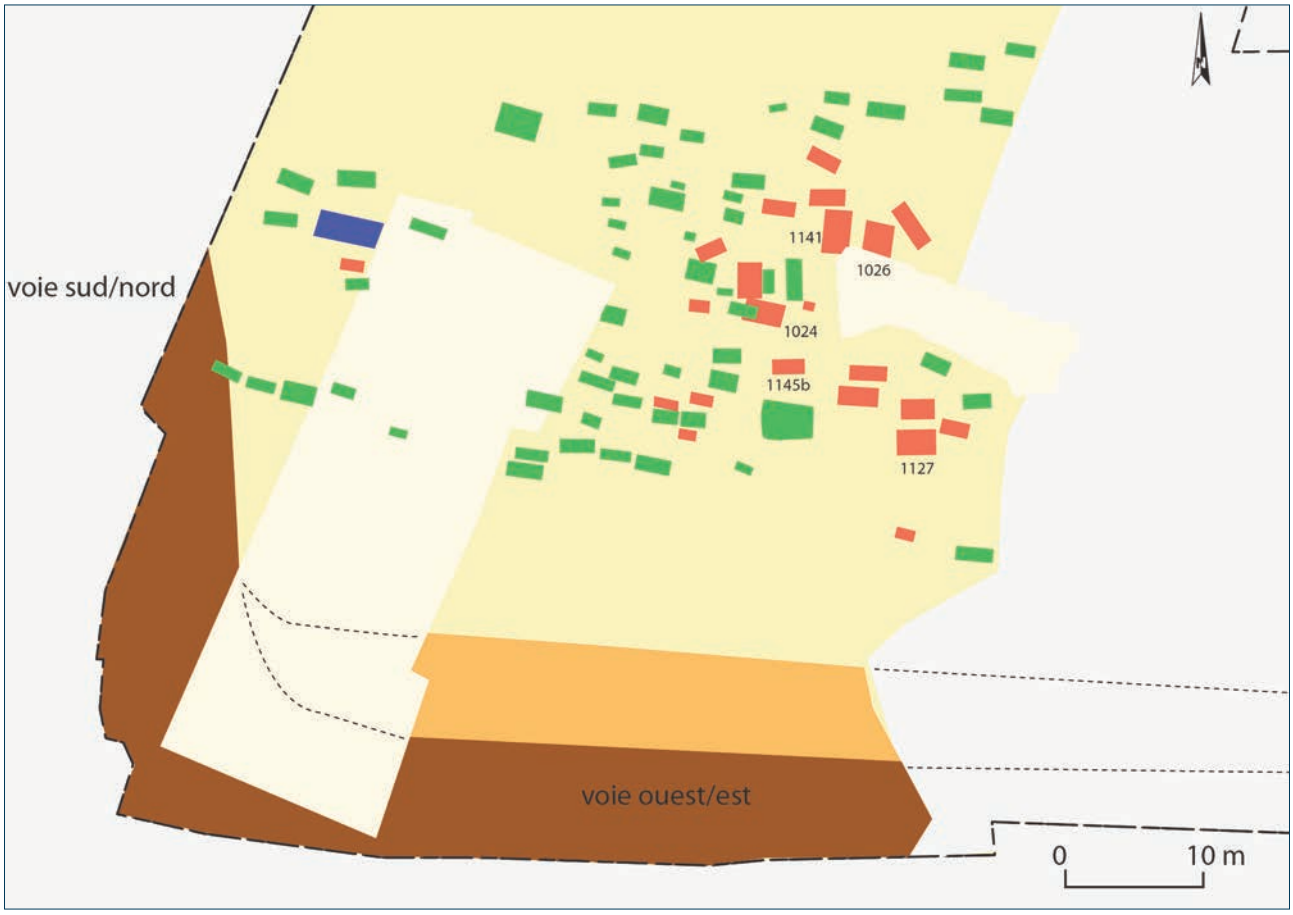

Fig. 2 – Sarrebourg, ancien quartier Gérôme du "Marxberg" : plan de l'emprise fouillée en 2016 et implantation des structures funéraires et des voiries (© E. Gelliot, N. Meyer, Inrap).

d'âge et de sexe indéterminés. L'ensemble des squelettes présente un bon état de conservation. Les tombes sont orientées est-ouest (à l'exception d'une dizaine d'entre elles orientées nord-sud, nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest) et se développent parallèlement à la voie impériale sur une bande de 30 m de large. La localisation de cet ensemble funéraire en bordure de voies s'inscrit dans un schéma classique d'implantation des nécropoles antiques à l'extérieur du périmètre urbain. Ces tombes sont datées, d'après le mobilier archéologique présent, de la seconde moitié du IVe siècle et de la première moitié du Ve siècle. Parmi les quatre-vingt-sept sépultures, trente-quatre n'ont livré aucun matériel pérenne et vingt-quatre ont fait l'objet d'une ouverture post-dépositionnelle assimilable à du pillage. Les tombes "visitées" sont proches les unes des autres et elles se concentrent principalement (à l'exception d'une seule) sur les hauteurs de la colline du "Marxberg" (**fig. 2**). La fouille fine et minutieuse de chacune de ces sépultures a permis d'appréhender les perturbations proprement liées à cet acte volontaire et de mettre en évidence la chronologie des gestes des pilleurs. L'étude taphonomique et biologique de cinq sépultures en particulier, 1024, 1026, 1127, 1141 et 1145b (**fig. 2**), a permis d'appréhender et de comprendre le choix des tombes par les pilleurs, les modes opératoires pour l'ouverture des contenants rigides périssables encore en place et les gestes de manipulation des corps des défunts ou des ossements libres *in situ*.

II. Études de cas et premiers résultats

Le point commun entre ces cinq exemples (sépultures 1024, 1026, 1127, 1141 et 1145b) est la présence supposée dans la tombe d'objets à valeur marchande. Les trous de pillage sont visibles en surface par la différence entre la nature de leur comblement et celle du substrat ou encaissant (**fig. 3**).

La chronologie des faits peut être clairement établie : pour la tombe 1141, les pilleurs ont creusé dans la partie sud de la fosse sépulcrale pour accéder au contenant. L'emprise de ce dernier est visible en plan. Le squelette du jeune sujet a été perturbé entièrement, à l'exception d'une partie de sa cage thoracique restée en place (**fig. 4**). Les ossements perturbés ont été retrouvés dans la partie nord de la fosse, à différents niveaux stratigraphiques au sein du trou de pillage ou déposés, comme les deux fémurs du jeune sujet, au-dessus du couvercle du contenant encore conservé lors de la ré-ouverture de la tombe par les pilleurs (**fig. 5**).

Par ailleurs, de nombreux indices confirment la bonne conservation de l'ensemble des contenants au

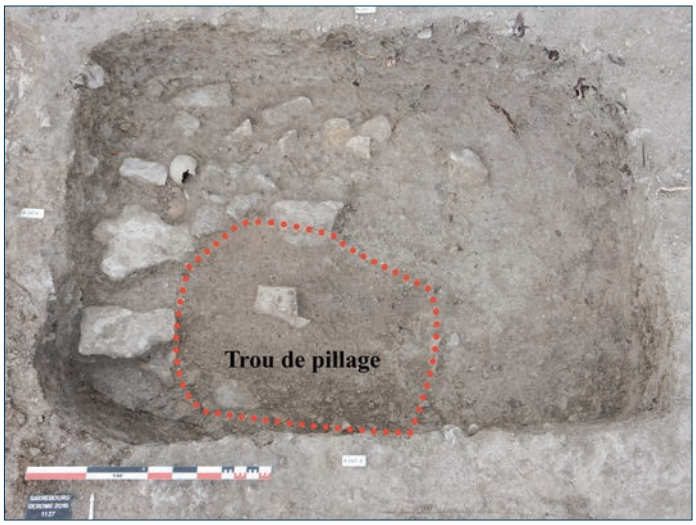

Fig. 3 – Sépulture 1127 : trou de pillage non débordant (premier niveau de fouille après décapage) (© C. Baillif-Ducros, Inrap).

Fig. 5 – Sépulture 1141 : les fémurs droit et gauche, appartenant au jeune sujet, furent déposés au-dessus du contenant après son re-comblement (© Y. Milerski, Inrap).

Fig. 4 – Sépulture 1141 : perturbation de l'ensemble du jeune défunt, à l'exception de sa cage thoracique laissée en place. La majorité des ossements perturbés ont été regroupés dans la partie nord de la fosse (© Y. Milerski, Inrap).

Fig. 6 – Sépulture 1026 : partie inférieure non perturbée du squelette du défunt par les pilleurs (© C. Baillif-Ducros, Inrap).

moment du pillage. Le contenant rigide périssable de la sépulture 1026 a été ouvert par l'angle nord-ouest. Les ossements du défunt ont été évacués par ce côté et déposés contre le bord ouest de la fosse, à l'exception des ossements de la partie basse du corps du défunt (**fig. 6**). Le reste du coffre en bois n'a pas été bouleversé au cours du pillage. Le volume de ce dernier est perceptible par la position *in situ* des clous ayant servi à l'assemblage de ses planches inférieures et supérieures (**fig. 7**).

La partie supérieure des corps des défunts est généralement perturbée. La partie basse, c'est-à-dire de la ceinture pelvienne aux membres inférieurs, demeure souvent intacte. Cette répartition des perturbations osseuses indique très probablement un dépôt récurrent d'objets au niveau du cou ou du thorax des défunts. Seuls les objets à valeur marchande ont été probablement dérobés. Les dépôts d'offrandes alimentaires ainsi que les récipients restent bien souvent intacts. Un "choix de l'objet" de la part des pilleurs, parmi ceux constituant le mobilier funéraire des tombes, pourrait être suggéré pour expliquer le non-prélèvement des artefacts laissés en place. Toutefois, les objets non touchés ou non sélectionnés peuvent également se situer dans des zones non accessibles par les pilleurs.

Le temps écoulé entre le moment de l'inhumation et le pillage de la tombe est suffisamment long comme en témoignent les indices taphonomiques : les corps présentent une décomposition avancée, voire un stade squelettique. Toutefois, leurs observations sur le corps du sujet de la sépulture 1145b démontrent une manipulation du corps à un stade précoce de décomposition. Les pilleurs ont brisé l'angle sud-ouest du contenant rigide périssable pour atteindre le corps du défunt. La boîte crânienne de ce dernier fut fracturée. Des fragments ont été retrouvés en vrac dans le comblement du trou de pillage. Le corps du sujet a subi un étirement du haut du corps au niveau de son épaule droite et de son membre supérieur droit entraînant très probablement une rupture au niveau des vertèbres thoraciques 9 et 10. Les pilleurs ont probablement voulu extraire du contenant le corps du sujet par un côté brisé afin de pouvoir atteindre les éléments présents avec l'individu (**fig. 8**).

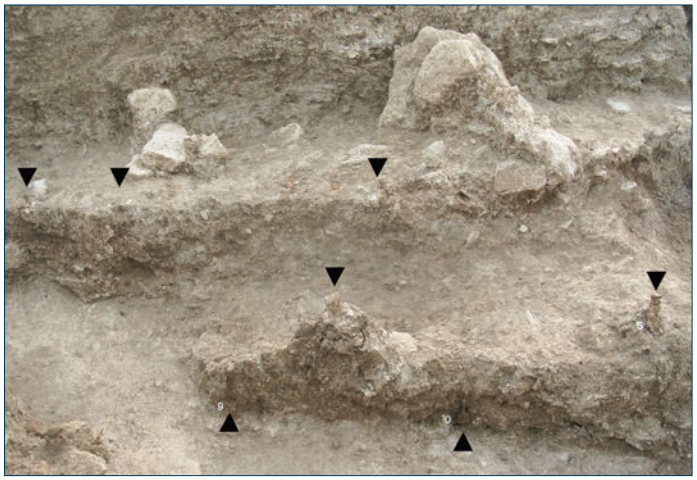

Fig. 7 – Sépulture 1026 : système d'assemblage du contenant conservé ; position des clous du couvercle et du fond (© C. Baillif-Ducros, Inrap).

Fig. 8 – Sépulture 1145b, Sujet 2 : manipulation *post mortem* du corps du défunt par étirement au niveau des épaules causant, par exemple, une rupture au niveau des vertèbres thoraciques 9 et 10 (© C. Baillif-Ducros, Inrap).

Conclusion

Cette étude préliminaire des tombes pillées de la colline du "Marxberg" propose l'hypothèse de la présence d'un groupe de tombes "privilégiées" au sein de l'ensemble funéraire. Ces sépultures pillées se situent principalement sur les hauteurs, lieu où se concentrent

les tombes à mobilier où la quantité (jusqu'à plus de 50 éléments pour certaines tombes) et la qualité (nombreux objets en argent et perles en ambre) peuvent offrir une image des objets potentiellement déposés au sein de celles choisies et visitées par les pilleurs. L'implantation de ces sépultures en bordure de voie, lieu de passage et ouvert à tous, mais également lieu de recueil et de mémoire collective, a très probablement aidé à orienter les pilleurs dans le choix du lieu précis de leur larcin.

Bibliographie

Braquier *et al.* 2012 : Braquier S., Lefebvre A., Meyer N. – *Sarrebourg, Moselle, rue de la Division Leclerc, ancien hôpital militaire*. Rapport d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand-Est-Nord, Ludres 2012, 95 p.

Bruzek 2002 : Bruzek J. – A method for visual determination of sex, using the human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology* 117, 2002, p. 157-168.

La perturbation des sépultures au haut Moyen Âge : discussion et collaboration européenne

Astrid A. NOTERMAN, Edeltraud ASPÖCK, Alison KLEVNÄS, Martine VAN HAPEREN, Stephanie ZINTL

I. Réouvertures de tombes au haut Moyen Âge

Depuis l'Angleterre jusqu'à la Transylvanie, de nombreuses sépultures altomédiévales ont fait l'objet d'une perturbation anthropique, conduisant au prélèvement et à la fragmentation des objets et des ossements. Le phénomène, habituellement désigné sous le terme de "pillage", a souvent été considéré comme un obstacle à la recherche. Son interprétation a longtemps été fondée sur la disparition du mobilier funéraire qui, pour le chercheur moderne, mettait en lumière la cupidité des hommes du haut Moyen Âge. En France, à la fin du XIXe siècle, l'abbé Cochet associe la pratique à la rapacité des pilleurs, séduits par tous les objets qui pouvaient "*flatter leurs yeux*" (Cochet 1970, p. 135). Cette approche de la perturbation sépulcrale ne repose en réalité sur aucune analyse qualitative et quantitative, mais uniquement sur des "certitudes".

Il faut attendre la seconde moitié du XXe siècle pour voir apparaître les premières études approfondies sur le sujet. En France, Édouard Salin fut l'un des tout premiers archéologues à s'intéresser au phénomène (Salin 1952 ; 1958). Ses descriptions des sépultures perturbées mêlent à la fois sa propre expérience de fouilleur aux témoignages contenus dans les sources textuelles antiques et médiévales (Salin 1952, p. 262-267, 383-388). De l'autre côté du Rhin, Helmut Roth publie en 1978 la première synthèse documentée sur les réouvertures de tombes en Europe de l'Ouest (Roth 1978). Avec la multiplication des fouilles de vastes nécropoles mérovingiennes dans le courant des années 1970 et 1980, les descriptions de tombes réouvertes se multiplient en France, sans toutefois déboucher sur de véritables synthèses (Legoux, Legoux 1974 ; Nice 1988). Il faut attendre les années 2000 pour voir émerger de nouvelles études et réflexions sur la perturbation sépulcrale (Chenal, Barrand Emam 2014). L'analyse archéothanatologique des vestiges funéraires pour déterminer une chronologie des événements se développe considérablement (Roth-Zehner, Cartier 2007). Les indices archéologiques des perturbations (fosse de pillage, tranchée, sonde, …) sont pleinement intégrés aux rapports de fouille. Le relevé précis des tombes réouvertes, avec la position des ossements et des objets déplacés ainsi que l'emplacement et le profil des trous de pillage par rapport aux limites de la fosse sépulcrale, devient systématique.

Le nouvel intérêt manifesté par la communauté archéologique sur la question des réinterventions post-sépulcrales s'exprime aujourd'hui par la multiplication des colloques sur le sujet (1) et la création de groupes

(1) Colloques et journées d'études autour de la question des réouvertures de tombes : 35e Journées internationales d'Archéologie mérovingienne du 9 au 11 octobre 2014 à Douai (France) ; II International Interdisciplinary Meetings "Motifs Through The Ages" du 16 au 17 octobre 2014 à Bytów (Pologne) ; International symposium "Grave disturbance in early medieval Europe" du 12 au 13 janvier 2017 à Stockholm (Suède) ; 9e Rencontre du Gaaf "Ritualiser, Gérer, Piller" du 10 au 12 mai 2017 à Poitiers (France).

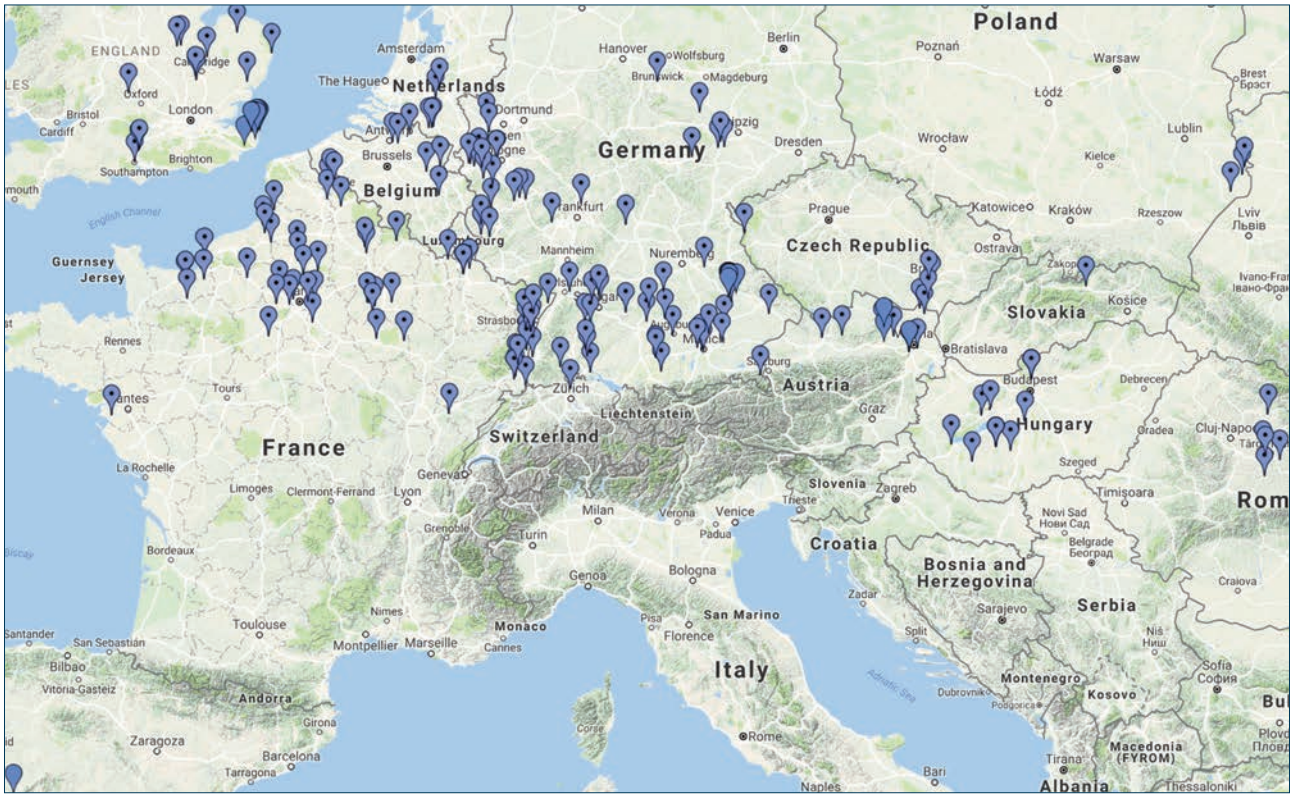

Fig. 1 – Répartition géographique des sites étudiés par les chercheurs du GRR (© A. Klevnäs).

de recherches. Ainsi depuis quelques années, de récents projets conduits par les membres du GRR (*Grave reopening research*) et s'appuyant sur de nouvelles méthodologies d'études ont montré que la réouverture des sépultures constitue en réalité une véritable source d'informations sur la société du haut Moyen Âge. Des études régionales ont été menées en Angleterre (Klevnäs 2013), aux Pays-Bas (van Haperen 2010 ; 2015 ; 2017), en Allemagne (Zintl 2017 ; 2019 ; 2020), en Autriche (Aspöck 2005 ; 2011) et en France (Noterman 2016) (**fig. 1**).

Aujourd'hui, les chercheurs s'appliquent à réunir leurs travaux pour créer une base de données qui permettrait d'étudier, à l'échelle européenne, l'étendue, la chronologie et la nature de ce phénomène.

II. Méthodologies

L'analyse archéothanatologique (Duday 1990 ; 2005) et archéologique d'une sépulture permet d'estimer le temps écoulé entre l'inhumation du corps et la réouverture de la structure funéraire. Sur la base d'études antérieures sur les sépultures alto-médiévales réouvertes en Hongrie (Sági 1964) et sur celles de l'âge du Bronze ancien (Neugebauer 1991), Edeltraud Aspöck distingue quatre moments dans la perturbation sépulcrale (**fig. 2**) (Aspöck 2005 ; 2011).

Le premier (A) se caractérise par une intervention anthropique peu de temps après l'inhumation du défunt. La décomposition du cadavre n'a pas encore débuté et l'espace vide de la tombe est préservé. La position initiale du corps peut être modifiée par la manipulation : le défunt est retourné, repoussé, tiré, voire même extrait de la sépulture pour faciliter l'accès au mobilier (*cf.* l'exemple de la sépulture 30 de Schwechat, fig. 2, ainsi que Aspöck 2015 ; Tomka 2005). Le deuxième temps d'action (B) s'observe quand le corps possède encore quelques points d'attache ou des morceaux de tissu ayant maintenu en connexion certaines sections anatomiques. Lorsque le défunt est entièrement squelettisé, mais que l'espace vide de la tombe est intact, se dessine alors une troisième forme de perturbation (C). Le mobilier funéraire apparaît généralement dispersé sur le fond de la structure et sur des amplitudes variables. Enfin, le dernier type de réintervention (D) se distingue par la présence dans la tombe d'un individu réduit à l'état de squelette et par le

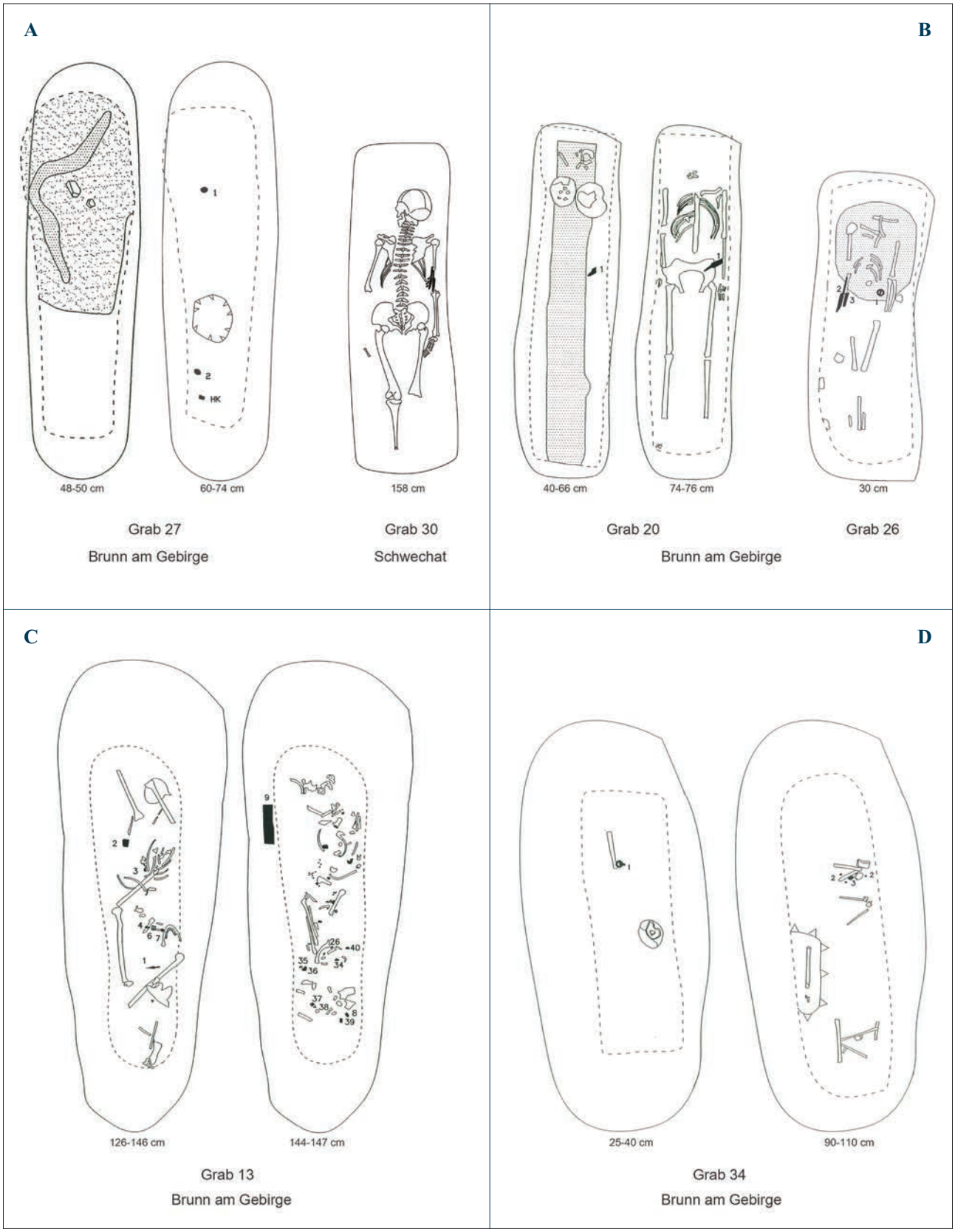

Fig. 2 – Différents états de décomposition du corps et de la tombe (d'après Aspöck 2018, p. 4 ; © Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums).

colmatage total de la structure funéraire au moment de sa réouverture. L'état de conservation des ossements et des objets est alors souvent moyen, voire médiocre. En outre, une plus grande fragmentation des vestiges humains et matériels est généralement observée.

Si l'approche d'Aspöck s'appuie sur des observations taphonomiques détaillées et se révèle particulièrement utile pour quantifier les informations en vue d'analyses et de comparaisons entre sites, elle reste néanmoins limitée. À l'extérieur de la France, l'étude taphonomique des sépultures, quoique présente, occupe une place moindre en archéologie funéraire. Le manque d'expérience sur son utilisation en limite également la pleine exploitation, notamment en ce qui concerne les tombes remaniées. Dans ce contexte, l'intégration des travaux d'Aspöck dans une démarche archéothanatologique se révèle particulière utile. Elle offre la possibilité de placer ses observations sur les réinterventions post-dépositionnelles dans un cadre interprétatif taphonomique certes déjà existant, mais surtout plus mature et expérimenté.

De manière attendue, l'étude de la perturbation sépulcrale s'appuie d'avantage en France sur l'analyse archéothanatologique des tombes (Noterman 2015; 2016). Cette approche permet de déterminer le milieu dans lequel le bouleversement anthropique s'est déroulé (espace vide ou colmaté), ainsi que l'état de conservation de l'architecture funéraire et de sa couverture au moment de la perturbation.

L'observation des connexions anatomiques et la disposition des os dans la tombe apportent des informations sur l'état de conservation du corps lors de la perturbation. L'analyse du mobilier funéraire, son emplacement dans la structure perturbée (sur le fond ou dans le comblement de la fosse), mais aussi son état de conservation permettent de mieux cerner le temps d'intervention et les motivations des perturbateurs (vol cupide, prélèvement symbolique ou par nécessité, …). Les techniques mises en œuvre pour accéder au contenu d'une sépulture peuvent être révélatrices d'un marquage de surface persistant ou de la visibilité des limites de la fosse sépulcrale au moment de la réouverture. L'analyse des coupes stratigraphiques réalisées dans les tombes permet parfois de mettre en évidence la présence d'un couvercle au moment de la réouverture, notamment par l'intermédiaire de la profondeur de creusement des fosses de "pillage". En effet, l'interruption du creusement plusieurs centimètres avant le fond de la structure funéraire constitue parfois un indice attestant la persistance d'un système de fermeture lors du bouleversement [2].

III. Études régionales

A. Angleterre

Les premières mentions de sépultures réouvertes au Royaume-Uni datent du milieu du XIXe siècle. Le Kent apparaît dans la littérature archéologique comme l'une des régions d'Angleterre ayant livré le plus d'exemples de la pratique. Malgré ce constat, les études sur le sujet restent rares et peu approfondies. En outre, les sites fouillés ne font souvent l'objet d'aucune publication scientifique. Et lorsque cela est le cas, la perturbation sépulcrale apparaît alors sous la forme d'une simple mention dans un chapitre. Le relevé des tombes et la répartition des réouvertures sur le plan du cimetière accompagnent très rarement ces quelques parutions. Les données sur les réinterventions sépulcrales dans le Kent existent pourtant et en 2010, dans le cadre d'un travail universitaire (Klevnäs 2013), Alison Klevnäs rassemble et compare plus de 200 tombes bouleversées provenant de quinze cimetières du sud-est de l'Angleterre (**fig. 3**). Pour la première fois, l'ensemble des indices de la perturbation sépulcrale est étudié à l'échelle d'une région.

Son analyse met en évidence un taux de perturbation identique entre les sépultures du Kent et celles du continent aux VIe et VIIe siècles. Selon les cimetières, le pourcentage de sépultures réouvertes varie entre 20 et 50 %. La chronologie des perturbations est étroitement liée à l'évolution des pratiques funéraires en Angleterre. Dès la fin du VIe siècle dans le Kent et au début du VIIe siècle dans le reste de l'île, le mobilier funéraire disparaît progressivement des tombes, en même temps que se développe le christianisme (Geake 1997). Ce changement, visible dans la majorité des cimetières ayant livré des exemples de perturbations sépulcrales, coïncide avec l'augmentation en fréquence des réinterventions anthropiques dans le comté du Kent.

L'étude d'A. Klevnäs souligne que dans la majorité des cas de réouvertures observées, le prélèvement du mobilier funéraire est à l'origine de la pratique. Les épées et les fibules sont systématiquement emportées, contrairement aux colliers et aux pendentifs en or et en argent. En revanche, une plus grande variabilité existe entre

(2) L'hypothèse de la persistance du couvercle lors de la réouverture ne peut être proposée que si le niveau d'arrêt du creusement de la fosse de "pillage" est en adéquation avec la hauteur supposée du contenant. Pour cela, il convient d'identifier le type de contenant utilisé sur le site et ses dimensions possibles.

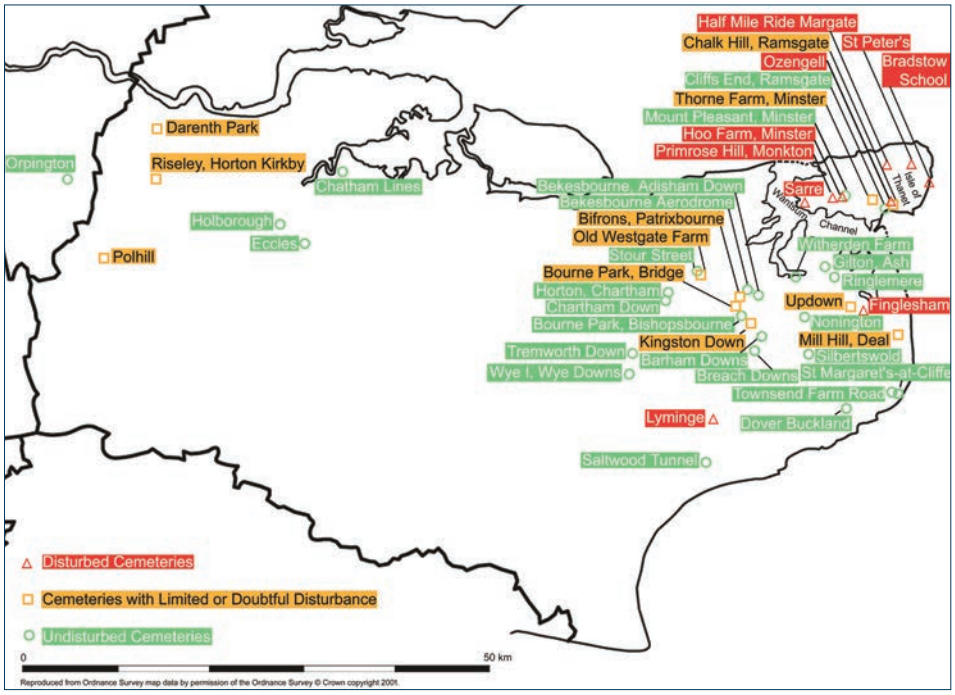

Fig. 3 – Répartition géographique des sites étudiés par les chercheurs du GRR (© A. Klevnäs).

les sites lorsque l'on se penche sur le profil biologique des squelettes perturbés. Sur le site de Lyminge II, 30 % des tombes bouleversées sont masculines, contre seulement 7 % qui sont féminines (Klevnäs 2013, p. 42, 142). La situation est inverse dans le cimetière de Sarre I où 63 % des cas de réouvertures concernent des sépultures féminines et 33 % des tombes masculines (*Idem*).

Quelques tombes semblent réouvertes dans le but de porter atteinte au corps du défunt ou de réorganiser son squelette. La pratique la plus communément observée est la manipulation du crâne. Certains corps sont retournés en décubitus ventral, d'autres présentent des traces de mutilation au niveau des membres inférieurs. Les raisons de ces réinterventions sur le corps des défunts sont difficiles à interpréter. Toutefois, la peur des revenants est généralement associée à ce type d'action (Aspöck 2015 ; Klevnäs 2015b).

Des exemples de perturbations sépulcrales sont attestés au-delà du comté du Kent. Dans son étude, A. Klevnäs a pu identifier douze sites funéraires présentant des traces de réouvertures (**fig. 4**). Dans la majorité de ces cimetières, la pratique ne concerne qu'une ou deux tombes. De nombreuses similitudes (chronologie des réinterventions, sélection du mobilier funéraire, …) apparaissent entre les sites du Kent et ceux du reste de l'Angleterre, attestant la nécessité d'élargir la recherche à des régions où l'étude de la perturbation sépulcrale reste à faire.

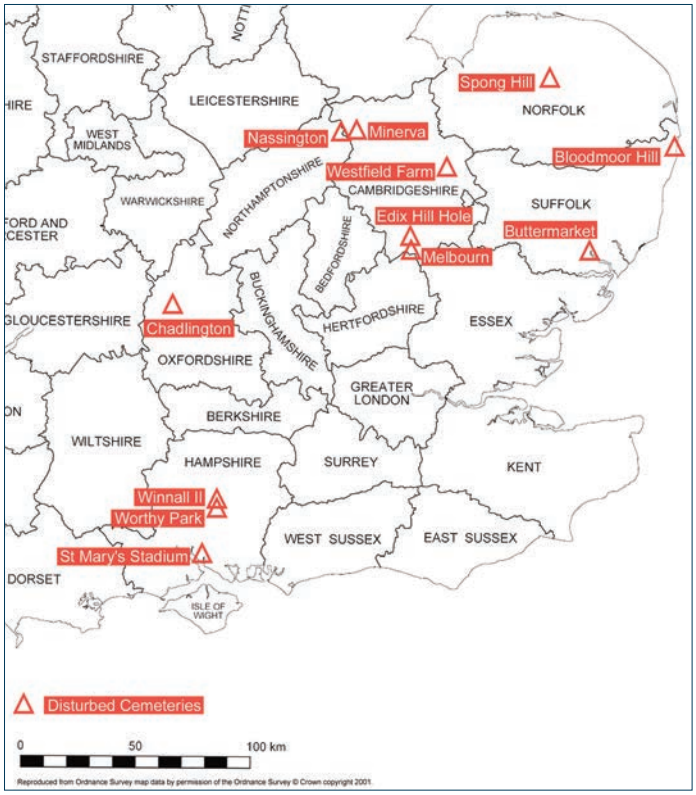

Fig. 4 – Localisation de sites funéraires ayant livré des traces de perturbation sépulcrale en dehors du comté du Kent (© A. Klevnäs).

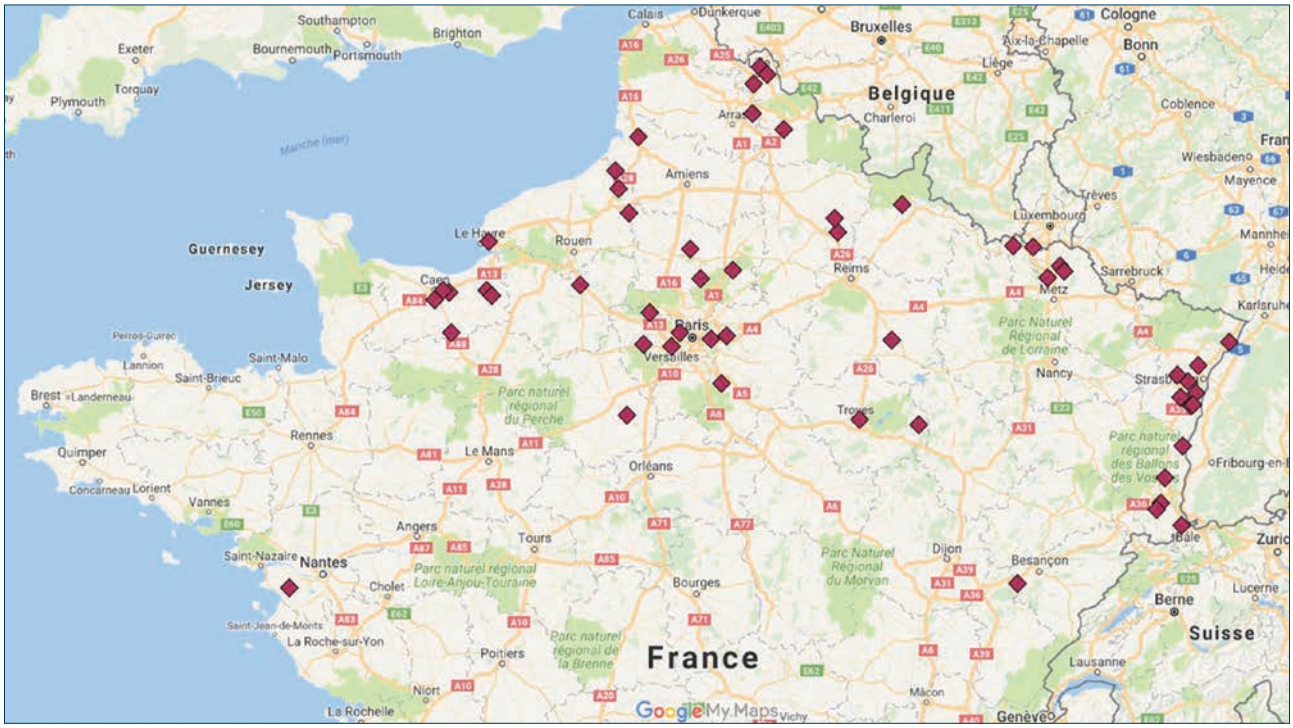

Fig. 5 – Répartition géographique des sites étudiés par A. A. Noterman (© A. A. Noterman).

B. France

L'image des Mérovingiens en France a pendant longtemps été celle de barbares grossiers venus envahir la Gaule et mettre fin à un monde civilisé et cultivé (Geary 1989, p. 11). Il n'est donc pas surprenant de découvrir régulièrement associés Mérovingiens et pillage des sépultures dans la littérature française. Au cours de ces dernières années, quelques études, essentiellement locales, se sont attachées à analyser la pratique à partir de données de terrain récentes. Grâce au développement des méthodes de fouille, d'enregistrement et d'étude des sépultures, ainsi que la possibilité d'identifier le sexe et l'âge au décès des squelettes à l'aide d'outils d'analyses fiables [3] (Adalian *et al.* 2002 ; AlQahtani *et al.* 2010 ; Bruzek 2002 ; Coqueugniot, Weaver 2007 ; Murail *et al.* 2005 ; Schmitt 2005), de nouvelles pistes de réflexion ont émergé. En 2016, dans le cadre d'une recherche universitaire portant sur 37 sites funéraires, une première synthèse de la perturbation sépulcrale a pu être proposée (Noterman 2016).

Ainsi, la réouverture des tombes à l'époque mérovingienne apparaît comme un phénomène largement répandu en France, au nord de la Loire (**fig. 5**).

La pratique débute au cours du VIe siècle, principalement dans sa deuxième moitié, pour atteindre son apogée au VIIe siècle. Le pourcentage de sépultures perturbées varie selon les nécropoles et dépasse rarement les 50 %.

Les études menées sur les sites funéraires français révèlent une grande variété dans la manifestation des bouleversements anthropiques, et notamment entre l'Est et l'Ouest de la France (Noterman 2016). Par exemple, les tombes féminines sont plus largement visées dans l'Est de la France, alors que les atteintes aux sépultures masculines sont plus importantes dans l'ouest et le nord du pays.

(3) En France, la détermination du sexe des squelettes s'appuie sur l'étude des caractères morphologiques et métriques discriminants entre les adultes de sexe féminin et ceux de sexe masculin. Le bassin étant considéré comme le meilleur indicateur pour déterminer le sexe d'un individu, deux méthodes en lien direct avec cette région anatomique sont habituellement retenues : la Diagnose Sexuelle Probabiliste (DSP) et la détermination sexuelle morphologique. L'âge au décès des individus est estimé à partir de différentes méthodes selon qu'il s'agit d'un adulte ou d'un immature (stades de minéralisation et d'éruption dentaire, mesures diaphysaires des os longs, cémentochronologie, …).

La sélection du mobilier funéraire au cours de la perturbation est un fait constant. Chaque catégorie d'objet est concernée, dans des proportions plus ou moins importantes. Toutefois, ce choix peut varier selon les sites et les régions pour des raisons dont il est souvent difficile de retracer l'origine. Ainsi, la proportion d'armes emportée est plus fréquente et systématique dans les nécropoles alsaciennes et lorraines que dans les nécropoles normandes. En revanche, la récupération de la ceinture semble être plus récurrente dans les sites picards et normands que dans ceux d'Alsace et de Lorraine.

L'étude de l'architecture funéraire des sépultures remaniées atteste parfois la persistance de certains aménagements au moment de la perturbation, et notamment du système de fermeture. Qu'ils soient en bois ou en pierre, ils ne représentaient pas d'obstacles particuliers pour les perturbateurs. Sur le site de Cutry (Meurthe-et-Moselle), le poids des dalles de couverture rend très difficile leur manipulation, ce qui a conduit certains pilleurs à s'adapter en déplaçant les pierres latérales moins lourdes (Legoux 2005, pl. 173).

Aux côtés des adultes, les sépultures d'immatures ne sont pas épargnées par la pratique. Au haut Moyen Âge, les enfants peuvent être inhumés avec des objets dont la nature et la quantité peuvent être influencées par des facteurs tels que l'âge, le sexe, le statut social des parents ou encore les coutumes locales. Il n'est alors pas étonnant que près de 12 % des cas de pillages recensés sur le territoire nord français concernent exclusivement des tombes d'immatures.

Fig. 6 – Répartition géographique des sites étudiés par M. van Haperen (© F. Theuws, M. van Haperen).

C. Pays-Bas

Les réouvertures sépulcrales au haut Moyen Âge sur le continent européen ne se limitent pas à la France. Au contraire, de nombreux exemples de cette pratique existent au-delà des frontières françaises. Dans les actuels Pays-Bas et Belgique, Martine van Haperen a étudié plus de 1 300 sépultures (1 169 inhumations et 201 crémations) provenant de onze sites funéraires (**fig. 6**) (van Haperen 2017). Si aucune crémation du corpus n'a livré des indices de réouvertures post-sépulcrales, en revanche près de 41 % des sépultures à inhumations ont fait l'objet d'une perturbation anthropique.

Le pourcentage de tombes bouleversées est très variable d'un site à un autre. La datation des inhumations semble montrer un lien entre la période d'utilisation des cimetières et la fréquence des réouvertures. Ainsi, les sites les plus anciens et les plus récents présentent un taux de perturbations sépulcrales relativement faible. Daté du V^e^-VI^e^ siècle, le cimetière de Lent-Lentseveld (Gueldre, Pays-Bas) a livré cinquante sépultures dont seulement huit (16 %) ont fait l'objet d'une réouverture. Sur le site plus tardif de Dommelen (Brabant-Septentrional, Pays-Bas) (fin du VII^e^-première moitié du VIII^e^ siècle), le pourcentage de tombes perturbées est à peine plus élevé : quatre tombes (18 %) présentent des traces de perturbation sur un ensemble de vingt-quatre structures funéraires fouillées.

La chronologie des réinterventions anthropiques aux Pays-Bas et en Flandre est assez proche de celle observée en France. La majorité des réouvertures surviennent entre la fin du VI^e^ siècle et le VII^e^ siècle et durant l'utilisation des cimetières.

Les perturbateurs ont laissé de nombreux objets derrière eux, privilégiant souvent les sépultures mascu-

Fig. 7 – Os longs disposés en forme d'étoile découverts sur le site d'Oegstgeest (© Université de Leiden, d'après van Spelde 2016, p. 196).

lines, même lorsque ces dernières s'avéraient moins dotées en mobilier précieux que celles des femmes. La variabilité de la composition du dépôt funéraire dans les sépultures étudiées par M. van Haperen ne permet pas de déterminer quels types d'objets étaient le plus fréquemment prélevés au cours de ces actions anthropiques. Son étude souligne toutefois que les épées, les scramasaxes, les fibules et les colliers présentent un taux de prélèvement plus important que les fers de lance, les pointes de flèche et les éléments de ceinture. L'attention des perturbateurs paraît s'être tout particulièrement concentrée sur des objets au rôle symbolique fort dans le rituel funéraire, et plus largement dans la société altomédiévale. L'étude du mobilier funéraire découvert dans les tombes perturbées a également montré que certains objets pourraient avoir été volontairement endommagés. Ainsi, dans le cimetière de Bergeijk (Brabant-Septentrional, Pays-Bas), plusieurs armes ont été découvertes incomplètes et fragmentées.

Au-delà du prélèvement des objets, la découverte d'os humains hors contexte funéraire aux Pays-Bas interroge sur la provenance de ce matériel (sépultures réouvertes ?).

Entre 2004 et 2014, la fouille d'un ancien port et d'un habitat du haut Moyen Âge à Oegstgeest (Hollande-Méridionale, Pays-Bas) a entraîné la découverte de plusieurs ossements humains dans différents contextes du site (van Spelde 2014). Le matériel osseux est essentiellement constitué d'os longs et de fragments de crâne. La détermination sexuelle qui a été réalisée par la suite a permis d'associer une partie de ces restes humains à des individus masculins (**fig. 7**).

D. Allemagne

La perturbation sépulcrale est un phénomène étudié depuis longtemps en Allemagne et les publications germanophones des années 1970 demeurent une référence dans l'appréciation de ce sujet. En 1978, l'historien et archéologue allemand Helmuth Roth publie pour la première fois en Europe une synthèse documentée des réouvertures de tombes à la période mérovingienne sur un territoire s'étendant de l'Est de la France au centre de l'Allemagne, incluant la Suisse et le nord de l'Italie (Roth 1978, p. 53-84). Qualifiés de "pillage" dans de nombreuses études germanophones, ces bouleverse-

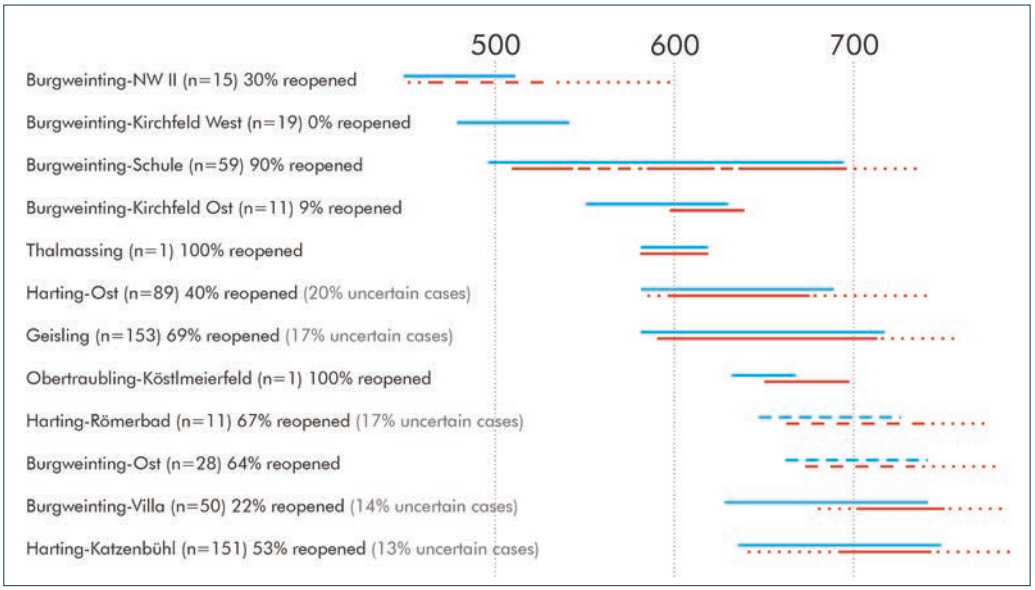

Fig. 8 – Tombes réouvertes sur des sites localisés autour de Ratisbonne (DE). Trait bleu : durée d'utilisation du site ; trait rouge : période durant laquelle les sépultures ont été réouvertes (n = nb de sép.). Les tombes dont la perturbation est incertaine sont indiquées seulement si > 10 % (© S. Zintl).

ments anthropiques sont habituellement associés à des actes illégaux commis par cupidité. Les motivations des perturbateurs, autres que matérielles, sont abordées dans un travail universitaire réalisé par Stephanie Zintl en 2012 (Zintl 2019). À partir de l'étude de près de 600 sépultures issues de douze ensembles funéraires découverts autour de Ratisbonne (**fig. 8**), S. Zintl propose une nouvelle approche de la perturbation sépulcrale en s'appuyant sur des données récentes [4].

Au cours de ces dernières décennies, plus de 60 hectares de terrain ont fait l'objet de fouilles archéologiques minutieuses autour de la ville de Rastibonne. L'ensemble des cimetières du corpus ont été explorés dans leur intégralité, à l'exception du site de Burgweinting-Schule. Ces ensembles funéraires sont datés entre la fin du V^e^ siècle et la première moitié du VIII^e^ siècle, avec une utilisation plus importante du VII^e^ au début du VIII^e^ siècle.

Les réouvertures sépulcrales sont fréquentes en Bavière avec une moyenne de 54 % de tombes perturbées. Tous les sites sont concernés par la pratique, hormis le petit groupe funéraire de Burgweinting-Kirchfeld West. Alors que les sites étudiés diffèrent par leur taille et leur nature (inhumations près de l'habitat, tertres funéraires, …), les techniques de réouvertures observées changent peu.

Les tombes sont perturbées durant l'utilisation de la nécropole par les contemporains des défunts, souvent avant la disparition complète du contenant funéraire. La proximité de l'habitat avec les sépultures du cimetière de Burgweinting-Ost tend à attester que la communauté environnante ne pouvait ignorer le phénomène (**fig. 9**). Le degré exact d'implication des proches des défunts dans ces actes demeure toutefois difficile à évaluer.

Contrairement à la France et aux Pays-Bas, l'étude de la chronologie des réouvertures post-dépositionnelles en Bavière ne montre pas de variations d'intensité selon les périodes. En revanche, il est possible de constater que l'âge et le sexe n'influent en rien la fréquence des réouvertures. En effet, les sépultures masculines, féminines et d'immatures sont bouleversées dans des proportions quasi similaires. À partir d'un corpus de 121 tombes d'enfants, 55 % présentent des traces de réouvertures. Ce pourcentage est quasi identique à celui observé pour les sépultures d'adultes (56 %). Concernant le sexe des défunts perturbés, 51 % sont des femmes et 60 % des hommes.

Le prélèvement des objets constitue la principale motivation de ces actes, mais seules les armes (à l'exception parfois des pointes de flèche) et les fibules sont systématiquement emportées lorsqu'elles sont accessibles. La valeur pécuniaire de ces objets ne constitue pas nécessairement la raison principale de leur prélèvement. Les armes et certains objets de parures peuvent être investis d'un rôle symbolique et social fort. L'exemple le plus connu est sans doute celui de l'épée dont les sources écrites révèlent les multiples fonctions (simple arme guerrière, divinité, symbole de pouvoir). Le statut social d'une famille et sa position dans la communauté peuvent également s'exprimer à travers ses biens matériels. Au-delà du simple appât du gain, une recherche plus symbolique est peut-être à associer aux réouvertures de tombes dans le sud-est de l'Allemagne.

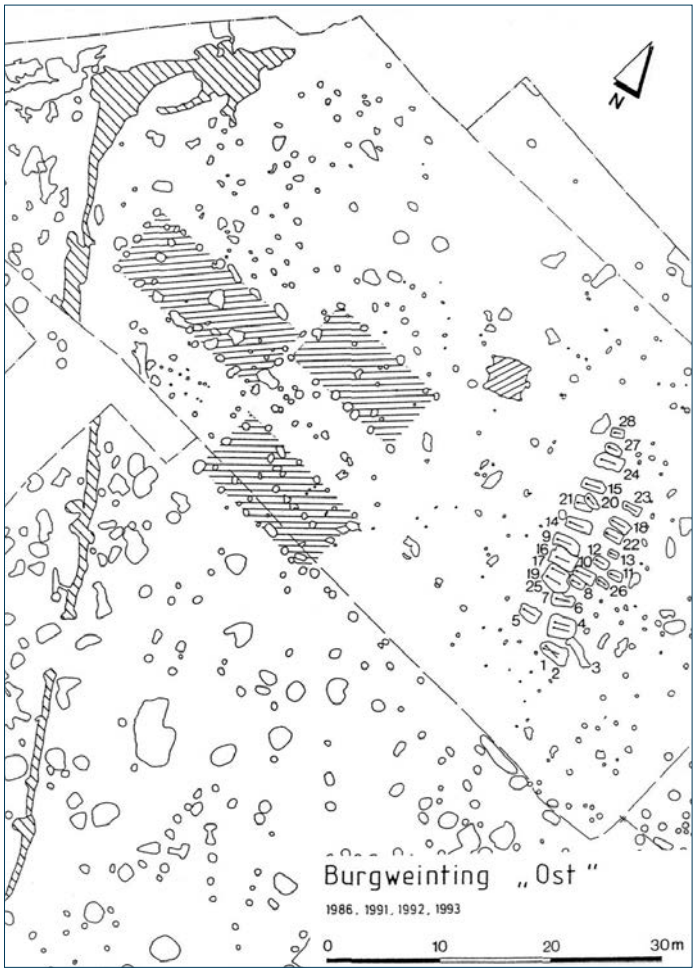

Fig. 9 – Site de Burgweinting-Ost (DE) avec la localisation des vestiges de l'habitat et du petit groupe funéraire du haut Moyen Âge (© d'après Wintergerst 1996, Taf. 73).

(4) L'ensemble des sites étudiés par S. Zintl ont été fouillés entre le début des années 1980 et 2009.

IV. Renouvellement des recherches : un défi historique et archéologique

Les récentes études bousculent nos connaissances sur la période mérovingienne. Le rôle des pratiques funéraires, le lien entre les objets et les hommes, les modalités de diffusion des coutumes, le rôle des conflits ou encore la manière dont des concepts fondamentaux comme la mort, le corps et la propriété changent et se développent sont ainsi au cœur de nouvelles réflexions. La perturbation sépulcrale présente des variations chronologiques et régionales, contrairement à la sélection des objets dont la pratique apparaît systématique. Les chercheurs s'accordent sur le fait que l'enrichissement personnel ne semble pas être la finalité première de ces actes. La sélection du mobilier et le délaissement volontaire de certains artefacts de valeur suggèrent d'autres motivations, dont l'interprétation varie selon le contexte.

A. Klevnäs propose de voir dans ces actes non pas une volonté des vivants de s'approprier des objets, mais plutôt une soustraction au défunt de biens symboliques. La sélection des objets au cours de la réouverture est particulièrement importante dans le Kent. Les épées et les fibules semblent concentrer toute l'attention des perturbateurs, au détriment d'artefacts à la valeur pécuniaire et marchande tout aussi significative. Par ailleurs, l'état de conservation de nombreux objets en fer se révèle souvent médiocre au cours des réouvertures. Des fragments de fourreau d'épée, de garde et de lame ont été découverts dans plusieurs sépultures bouleversées, attestant l'altération et la fragilité des armes lors de ces actions. Ce phénomène n'est pas uniquement visible dans les cimetières du Kent. Sur le site de Pliening en Allemagne, Silvia Codreanu-Windauer signale à plusieurs reprises le mauvais état de conservation d'une partie des objets prélevés (Codreanu-Windauer 1997). Ainsi, le but principal des réinterventions dans les cimetières anglais du haut Moyen Âge serait plus en lien avec la volonté d'entrer en possession d'objets spécifiques provenant de tombes précises, que de simplement s'approprier des artefacts pour l'usage des vivants.

À l'image du Kent, les découvertes effectuées en Allemagne montrent que l'appât du gain ne constituait par l'objectif principal des réouvertures : des objets métalliques facilement récupérables et réutilisables étaient ainsi laissés dans les sépultures, même lorsqu'ils étaient parfaitement visibles et accessibles aux perturbateurs

S. Zintl avance l'idée que ces réouvertures pourraient parfois avoir eu un rôle de stabilisateur social. Ces actes ne seraient pas en contradiction avec la pratique du dépôt funéraire, à laquelle ils sont étroitement associés, mais se placeraient plutôt en parallèle. Par ailleurs, la fréquence des réouvertures à la période mérovingienne souligne également le lien étroit semblant exister entre la communauté des morts et celle des vivants. En effet, en décidant d'intervenir sur des tombes contemporaines, les hommes du haut Moyen Âge entrent en contact direct avec leurs morts et leurs objets.

Aux Pays-Bas, le fort pourcentage de perturbations sépulcrales, l'attention particulière portée aux tombes masculines, la sélection des objets, et possiblement celle des ossements, conduisent M. van Haperen à considérer que la pratique faisait partie intégrante des interactions entre les vivants et les morts. Il serait ainsi envisageable que le phénomène tienne un rôle spécifique dans le culte des ancêtres ou encore dans l'apaisement des morts.

De telles pratiques ne peuvent s'entendre sans une implication de la communauté et/ou de la famille des défunts. Les indices d'un culte des ancêtres dans le nord-ouest de l'Europe sont rares pour le haut Moyen Âge, mais pas inexistants. Plusieurs sources historiques témoignent de relations étroites entre les vivants et les morts. Dans la *Vita Wulframni*, le chef frison Radbod refuse d'être baptisé par saint Vulfran, préférant aller en Enfer que d'être séparé de ses ancêtres (Meens 2015). Si l'on considère que l'implication des hommes dans la sphère publique et les structures de pouvoir pouvaient être plus importante que celle des femmes, alors la fréquence de réouverture des tombes masculines, plus élevée que celle des sépultures féminines, pourrait trouver ainsi un début d'explication. Ce constat pourrait également s'appliquer aux ossements épars découverts dans des contextes non funéraires, dont la sexualisation souligne une nouvelle fois la prédominance des individus masculins.

Si le dépôt funéraire occupe une place centrale dans la pratique de la perturbation sépulcrale, il ne peut être dissocié du défunt. La composition du mobilier funéraire dans la tombe résulte d'un choix aux multiples facettes en lien avec l'identité du défunt (sexe, âge, statut social, position dans la communauté, …), mais également avec des considérations familiales et parfois même stratégiques. Le corps du mort, et plus spécifiquement son état de conservation au moment de la réouverture, peut influer sur le déroulement de la perturbation. Dans le cimetière autrichien de Brunn am Gebirge (VIe siècle), E. Aspöck a mis en évidence un changement de comportement selon l'état de préservation de la tombe et du défunt (Aspöck 2005 ; 2011). Lorsque la réintervention survient relativement tôt après l'inhumation du défunt (corps non entièrement décomposé), une attention particulière est portée à la fermeture de la tombe après le passage des perturbateurs. L'accès ouvert vers l'intérieur

de la structure funéraire est rapidement et entièrement rebouché. Dans ces tombes, E. Aspöck a constaté que la tête du mort faisait à chaque fois l'objet d'une manipulation. Dans le cas d'une perturbation réalisée après le décharnement complet du défunt, l'ouverture pratiquée depuis la surface pour accéder au contenu de la sépulture n'est pas refermée ou que très partiellement après le départ des fouilleurs. L'intervention sur le squelette engendre souvent la sortie du crâne de la tombe, avec parfois son rejet dans la fosse de pillage.

Les différences de comportement observées à Brunn am Gebirge pourraient être rapprochées de croyances relatives au passage des morts d'un premier état vers un second, ou d'un monde vers un autre. Le corps "frais" serait ainsi associé à un état de passage, le défunt gardant encore un lien fort avec le monde des vivants, ce qui ne serait plus le cas lorsque l'individu est réduit à l'état de squelette. À l'issue de son étude, E. Aspöck propose de voir entre le temps des funérailles et celui de la réouverture, une forme de pratique cultuelle régie par des règles destinées à traiter avec respect le mort.

L'étude de la perturbation sépulcrale en France souligne que l'essentiel des réinterventions intervient sur des individus totalement squelettisés. Les exemples de bouleversements sur des sujets possédant encore des attaches ligamentaires sont rares et ne concernent que quelques nécropoles françaises. Il apparaît donc qu'un laps de temps est généralement respecté entre le moment où le défunt est inhumé, et la période d'intervention des perturbateurs. L'état de préservation du mort est une notion importante qui se traduit par le vocabulaire utilisé depuis l'Antiquité pour le désigner. Lorsque l'on s'intéresse au cas particulier de la tombe perturbée, la lecture des sources textuelles anciennes peut apporter des informations complémentaires pour mieux comprendre la fréquence et l'intensité de la pratique en France, mais aussi à l'étranger. Le canon 17 du concile de Mâcon II (585) parle de *mortuorum membra* et de *mortuos* (Gaudemet, Basdevant 1989, p. 492-493). La loi salique nomme le défunt perturbé *hominem mortuum* et *corpus*. Tous ces termes ont la particularité d'évoquer le mort dans un aspect qui le rapproche encore de l'être vivant. Dans la littérature antique, l'individu venant tout juste de décéder est nommé *mortuus*, par opposition aux vivants (Allara 1995, p. 69-79). Le mot *corpus* est associé à l'identité du défunt. Il confère à sa dépouille une forme affective, mais aussi une nouvelle identité par l'intermédiaire de la sépulture. Enfin, le terme *cadauer* semble exclure tout rapprochement possible entre le mort et les vivants.

Dans la littérature antique et médiévale, les mots désignant le corps réduit à l'état d'os sont absents. Les lois barbares évoquent les dépouillements et les exhumations sur des corps non enterrés ou encore suffisamment bien conservés pour permettre leur manipulation. La limite entre ce qui est condamnable et ce qui est implicitement toléré se situe peut-être à la frontière entre deux états du corps. D'un côté le cadavre, dont l'identité est encore en mémoire au sein de la communauté, et de l'autre le squelette dont les ossements ne constituent plus une menace pour les vivants. Si l'on accepte le fait que la gravité du crime dépend de l'état de conservation du cadavre au moment de son bouleversement, il n'est alors pas surprenant que la majorité des réouvertures sépulcrales intervient sur des défunts réduits à l'état de squelette. Par conséquent, l'infraction commise à l'encontre des lois ne s'observe qu'à partir du moment où la réouverture a lieu avant la décomposition totale du cadavre. Ce fait pourrait expliquer le nombre important de sépultures altomédiévales bouleversées dans de nombreux pays européens.

Conclusion

La réouverture des sépultures au haut Moyen Âge est une pratique observée dans de nombreux pays européens. Les recherches mettent en évidence que plusieurs éléments sont communs à l'ensemble des zones géographiques étudiées tels que les techniques et la chronologie des réinterventions, la sélection du mobilier funéraire ou encore la manipulation et le prélèvement d'ossements. La fréquence du phénomène dans les nécropoles au cours de leur utilisation montre que la population n'ignorait sans doute rien de la pratique et qu'elle devait y être accoutumée. Ainsi, il est aujourd'hui de plus en plus difficile de qualifier l'ensemble des perturbations sépulcrales altomédiévales d'actes de "pillage".

Durant de nombreuses décennies, l'archéologie n'a perçu dans la pratique des réouvertures de tombes que le témoignage d'actions barbares conduites par la cupidité des hommes. Toutefois, à la lumière des études récentes il apparaît que les motivations sont bien plus complexes qu'il n'y paraît. Le développement de collaborations entre les chercheurs de disciplines et de pays différents, ainsi que la mise en place d'études statistiques s'avèrent aujourd'hui nécessaires pour renouveler non seulement nos réflexions sur le sujet, mais également pour appréhender l'étendue réelle du phénomène [5].

(5) En 2014, la publication d'un article consacré à la réouverture des sépultures entre le VI^e^ et le VII^e^ siècle en Transylvanie atteste la présence de la pratique bien au-delà de la frontière orientale de l'actuelle Autriche (Dobos 2014).

Bibliographie

Adalian *et al.* 2002 : Adalian P., Piercecchi-Marti M.D., Bourlière-Najean B., Panuel M., Leonetti G., Dutour O. – Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus, *C. R. Biologies* 325, 2002, p. 261-269.

Allara 1995 : Allara A. – Corpus et cadauer, la "gestion" d'un nouveau corps. *In* : Hinard 1995, p. 69-79.

AlQahtani *et al.* 2010 : AlQahtani S.J., Hector M.P., Liversidge H.M. – Brief communication: The London atlas of human tooth development and eruption, *American Journal of Physical Antropology* 142, Issus 3, 2010, p. 481-490.

Aspöck 2005 : Aspöck E. – Graböffnungen im Frühmittelalter und das Fallbeispiel der langobardenzeitlichen Gräber von Brunn am Gebirge, Flur Wolfholz, Niederosterreich, *Archaeologia Austriaca* 87, 2005, p. 225-264.

Aspöck 2011 : Aspöck E. – Past "disturbances" of graves as a source: taphonomy and interpretation of reopened early medieval inhumation graves at Brunn am Gebirge (Austria) and Winnall II (England), *Oxford Journal of Archaeology* 30 (3), 2011, p. 299-324.

Aspöck 2015 : Aspöck E. – Funerary and post-depositional body treatments at the middle Anglo-Saxon cemetery Winnall II: norm, variety and forms of deviance? *In* : Devlin, Graham 2015, p. 86-108.

Aspöck 2018 : Aspöck E. – Frühmittelalterliche Graböffnungen: von ungeliebter Störung zur archäologischen Quelle. *In* : Drauschke J., Kislinger E., Kühtreiber K., Kühtreiber T., Scharrer-Liška G., Vida T. (eds.) – *Lebenswelten zwischen Archäologie und Geschichte. Festschrift für Falko Daim zu seinem 65. Geburtstag*. Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (Monographien des RGZM 150), Mainz 2018, p. 3-14.

Bruzek 2002 : Bruzek J. – A method for visual determination of sex using the human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology* 117, 2002, p. 160-163.

Chenal, Barrand Emam 2014 : Chenal F., Barrand Emam H. – Nouvelles données concernant le pillage des sépultures mérovingiennes en Alsace : mise en évidence de stries et d'entailles sur les restes osseux provenant des sépultures pillées de l'ensemble funéraire de Vendenheim (Alsace, Bas-Rhin), *Revue archéologique de l'Est* 62, 2014, p. 489-500.

Chytráček *et al.* 2012 : Chytráček M., Gruber H., Michálek J., Sandner R., Schmotz K. (dir.) – *Fines Transire. 21. Treffen der Archäologischen Arbeitsgemeinschaft Ostbayern/West- und Südbhömen/ Oberösterreich* (Treffen vom 22. bis 25. Juni 2011 in Stříbro), VML, Rahden-Westf 2012, 342 p.

Cochet 1970 : Cochet J.-B. – *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes (faisant suite à La Normandie souterraine)*. Le Portulan, Brionne 1970, 452 p.

Codreanu-Windauer 1997 : Codreanu-Windauer S. – *Pliening im Frühmittelalter: Bajuwarisches Gräberfeld, Siedlungsbefunde und Kirche*. M. Lassleben, Kallmünz 1997, 224 p.

Coqueugniot, Weaver 2007 : Coqueugniot H., Weaver T. D. – Brief communication: infracranial maturation in the skeletal collection from Coimbra, Portugal: new aging standards for epiphyseal union, *American Journal of Physical Anthropology* 134, 2007, p. 424-437.

Devlin, Graham 2015 : Devlin Z.L., Graham E.J. (dir.) – *Death embodied. Archaeological approaches to the treatment of the corpse*. Oxbow Books, Oxford 2015, 174 p.

Dobos 2014 : Dobos A. – Plunder or ritual? The phenomenon of grave reopening in the row-grave cemeteries from Transylvania (6th-7th centuries). *In* : Gligor 2014, p. 135-162.

Duday 1990 : Duday H. – Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide, *Revue archéologique du Centre de la France* 29 (2), 1990, p. 193-196.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. *In* : Dutour *et al.* 2005, p. 153-215.

Dutour *et al.* 2005 : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (dir.) – *Objets et méthodes en paléoanthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, 451 p.

Gardeła, Kajkowski 2015 : Gardeła L., Kajkowski K. (dir.) – *Limbs, bones, and reopened graves in past societies*. Muzeum Zachodniokaszubskie, Bytów 2015, 478 p.

Gaudemet, Basdevant 1989 : Gaudemet J., Basdevant B. (dir.) – *Les canons des conciles mérovingiens, VIe-VIIe siècles*. Éditions du Cerf, Paris 1989, 2 vol., 636 p.

Geake 1997 : Geake H. – *The use of grave-goods in conversion-period England, c.600-c.850*. BAR (British series 261), Oxford 1997, 340 p.

Geary 1989 : Geary P.J. – *Le monde mérovingien. Naissance de la France*. Éd. Flammarion, Paris 1989, 293 p.

Gligor 2014 : Gligor M. (ed.) – *Archaeothanatology: an interdisciplinary approach on death from prehistory to the Middle Ages*. Editura Mega (Series Historica 18/II), Cluj-Napoca 2014, 186 p.

Hinard 1995 : Hinard F. (dir.) – *La mort au quotidien dans le monde romain*. Actes du colloque de l'Université de Paris IV (7-9 octobre 1993), Éd. De Boccard (Coll. De l'archéologie à l'histoire), Paris 1995, 257 p.

Jankuhn *et al.* 1978 : Jankuhn H., Nehlsen H., Roth H. (dir.) – *Zum Grabfrevel in vor-und frühgeschichtlicher Zeit: Untersuchungen zu Grabraub und "haugbrot" in Mittel- und Nordeuropa*. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen 1978, 243 p.

Klevnäs 2013 : Klevnäs A. M. – *Whodunnit? Grave Robbery in Anglo-Saxon England and the Merovingian Kingdoms.* BAR (International Series 2582), Oxford 2013, 294 p.

Klevnäs 2015a : Klevnäs A. M. – Give and take: grave-goods and grave robbery in the early Middle Ages. *In* : Klevnäs, Hedenstierna-Jonson 2015, p. 157-188.

Klevnäs 2015b : Klevnäs A. M – Overkill: reopening graves to maim the dead in Anglo-Saxon England. *In* : Gardeła, Kajkowski 2015, p. 177-213.

Klevnäs, Hedenstierna-Jonson 2015 : Klevnäs A. M., Hedenstierna-Jonson C. – *Own and be owned: archaeological approaches to the concept of possession*. Stockholm Studies in Archaeology 62, Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm 2015, 229 p.

Legoux, Legoux 1974 : Legoux R., Legoux Y. – Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine à Bulles (Oise), *Cahiers archéologiques de Picardie* 1, p. 123-180.

Legoux 2005 : Legoux R. (dir.) – *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*. Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XIV), Saint-Germain-en-Laye 2005, 543 p.

Meens 2015 : Meens R.M.J. – With one foot in the font. The failed baptism of the Frisian king Radbod and the eighth century discussion about the fate of unbaptized forefathers. *In* : Moran P., Warntjes I. (Eds.) – *Early Medieval Ireland and Europe: Chronology, Contacts, Scholarship - A Festschrift for Dáibhí Ó Cróinín*, Brepols, Turnhout, p. 577-596.

Murail *et al.* 2005 : Murail P., Bruzek J., Houët F., Cunha E. – DSP: a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip bone measurements, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 (3-4), 2005, p. 167-176.

Neugebauer 1991 : Neugebauer J.W. – *Die Nekropole F von Gemeinlebarn, Niederösterreich. Untersuchungen zu den Bestattungssitten und zum Grabraub in der ausgehenden Frühbronzezeit in Niederösterreich südlich der Donau zwischen Enns und Wienerwald*. Römisch-Germanische Forschungen 49, P. von Zabern, Mainz am Rhein 1991, 265 p.

Nice 1988 : Nice A. – La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), *Revue archéologique de Picardie* 3-4, 1988, p. 127-143.

Noterman 2015 : Noterman A. A. – Early medieval grave robbery. The french case. *In* : Gardeła, Kajkowski 2015, p. 149-174.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e^-VIII^e^ siècle) dans la moitié nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Roth 1978 : Roth H. – Archäologische Beobachtungen zum Grabfrevel im Merowingerreich. *In* : Jankuhn *et al.* 1978, p. 53-84.

Roth-Zehner, Cartier 2007 : Roth-Zehner M., Cartier É. – *Illfurth, lieu-dit Buergelen* (2 vol.). Rapport final d'opération, Antéa Archéologie, 2007.

Sági 1964 : Sági K. – Das langobardische Gräberfeld von Vörs. *Acta Archaeologica Academiae Scientarum Hungaricae* 16, 1964, p. 359-408.

Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.

Salin 1958 : Salin É. – *Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis (fouilles de janvier-février 1957)*. Imprimerie nationale, Paris 1958, 94 p.

Schmitt 2005 : Schmitt A. – Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 (1-2), 2005, p. 89-101.

Tomka 2015 : Tomka P. – Langobardenforschung in Nordwestungarn. Archäologie der Langobarden an der Donau. *In* : Erhard P. Walter P. – *Die Langobarden Herrschaft und Identität* (Forschungen zur Geschichte des Mittelalters 9) Austrian Academy of Sciences, Vienna 2015, p. 247-264.

Van Haperen 2010 : van Haperen M. C. – Rest in pieces: an interpretative model of early medieval 'grave robbery', *Medieval and Modern Matters* 1, 2010, p. 1-36.

Van Haperen 2015 : van Haperen M. C. – Merovingian reopened graves. A scenario-based approach to interpretation. *In* : Gardeła, Kajkowski 2015, p. 123-147.

Van Haperen 2017 : van Haperen M. C. – *In touch with the dead. Early medieval grave reopenings in the Low Countries*. Thèse de doctorat, Université de Leiden, Leiden 2017, 212 p.

Van Spelde 2016 : van Spelde F. – *Wandering Bones and Peripheral Bodies, Multidisciplinary analysis of the human remains from the early medieval (AD 500-700) settlement at Oegstgeest, the Netherlands*. Master thesis Leiden University 2016, 220 p.

Wintergerst 1996 : Wintergerst E. – *Neue reihengräberzeitliche Funde aus der Umgebung von Regensburg*. Thèse de doctorat, Université Otto-Friedrich, Bamberg 1996 (inédit).

Zintl 2017 : Zintl S. – Grabraub? Graböffnungen und ihre Erklärung. *In* : S. Brather (ed.) – *Recht und Kultur im frühmittelalterlichen Alemannien. Rechtsgeschichte, Archäologie und Geschichte des 7. und 8. Jahrhunderts*. RGA Erg. Bd. 102, Berlin / Boston 2017, p. 239-255.

Zintl 2019 : Zintl S. – *Frühmittelalterliche Grabräuber? Wiedergöffnete Gräber der Merowingerzeit*. Gesellschafr für Archäologie in Bayern e.V. (Regensburger Studien 24), Regensburg 2019, 281 p.

Zintl 2020 : Zintl S. – Things we knew about grave robbery: reassessing ideas on how and why graves were reopened in the Merovingian period. *In* : Aspöck E., Klevnäs A., Müller-Scheeßel N. (eds) – *Grave disturbances: the archaeology of post-depositional interactions with the dead*. Oxbow Books (Studies in Funerary Archaeology 14), Oxford 2020, p. 95-114.

Lésions osseuses traumatiques : analyse comparative entre une étude expérimentale sur des os de porc et 19 individus de l'ensemble funéraire altomédiéval d'Ensisheim-Réguisheimerfeld (Haut-Rhin)

Julia KIENTZ, Tania DELABARDE, Amélie PÉLISSIER

Domaines scientifiques possédant le même support d'étude, le squelette humain, la médecine légale et l'archéo-anthropologie sont aujourd'hui des disciplines qui interagissent peu, et dont les acteurs se rencontrent rarement. Même si les enjeux de chacun sont bien différents, les problématiques développées et la méthodologie utilisée sont parfois identiques. Une confrontation des données est ainsi possible, permettant d'obtenir des résultats probants sur des sujets d'analyses spécifiques, à la fois dans un contexte judiciaire et archéologique.

Afin de démontrer, pour des situations précises, tout le potentiel d'une approche médico-légale appliquée à une problématique archéologique, une étude a été menée dans le cadre d'un travail de recherche de Master 2 en Anthropologie Biologique, soutenu à l'Université de Bordeaux, en juin 2016 (Kientz 2016). Elle a débuté par une expérimentation médico-légale à l'Institut de Médecine Légale (IML) de Strasbourg, afin de comprendre et d'identifier les différents mécanismes lésionnels, laissant des traces sur les ossements. Ces résultats ont ensuite été comparés aux atteintes traumatiques infra-crâniennes présentes sur la collection archéo-anthropologique d'Ensisheim-Réguisheimerfeld (Haut-Rhin). Les questionnements relatifs à cet échantillon portaient principalement sur la caractérisation des lésions archéologiques observées afin de proposer des hypothèses de travail concernant la réouverture potentielle des tombes au haut Moyen Âge en Alsace.

I. Analyse expérimentale médico-légale

A. Matériel et méthodes

Pour réaliser cette étude expérimentale, le choix d'os de porc (*Sus scrofa domesticus*) a été fait au regard des résultats d'une recherche bibliographique exhaustive dans le domaine médico-légal (Hainsworth *et al.* 2008, p. 281-291 ; Lynn, Fairgrieve 2009 ; Thompson, Inglis 2009, p. 129-135 ; Ferllini 2012 ; Crowder *et al.* 2013). En effet, il semble que les chercheurs s'accordent, mutuellement et par convention, sur l'utilisation privilégiée des ossements de cette espèce animale pour les analyses expérimentales à but comparatif avec l'Homme. La densité générale des ossements et la structure des tissus mous qui les entourent semblent être analogues à la morphologie humaine. Le porc paraît donc l'espèce la plus appropriée pour notre analyse expérimentale afin de garantir des résultats exploitables. Les atteintes archéologiques étant majoritairement infra-crâniennes, nous avons choisi d'utiliser des humérus et des fémurs de porcs comme supports pour cette analyse. Ils étaient

partiellement décharnés et issus d'une boucherie locale. Évidemment, les lésions liées à la découpe ont été répertoriées afin de pouvoir les exclure de l'analyse (**fig. 1**).

Treize objets ont été utilisés comme agents vulnérants, c'est-à-dire tout élément susceptible de provoquer des blessures et de laisser des traces observables sur les ossements. Nous avons donc sélectionné différents types de couteaux, de tournevis, une petite scie manuelle, une pioche, une serfouette, une pelle-bêche, une fourche-bêche, un marteau, une machette et une masse (**fig. 2**). Chaque objet a fait l'objet d'une description minutieuse et l'état d'usure a été enregistré. Les coups ont été portés sous différents angles et par une seule personne [1] afin d'éviter les biais liés aux variations de force appliquée. Toutefois, cette dernière n'est pas homogène pour autant, en raison d'une action manuelle des objets. Une force

(1) Julia Kientz.

Fig. 1 – Photographie d'ensemble de l'analyse expérimentale (© J. Kientz).

	Coupant	Contondant	Tranchant	Piquant	Combiné
Couteau à lame non dentée	x			x	x
Couteau à lame à petites dents	x		x	x	x
Couteau à lame à grandes dents			x	x	x
Tournevis plat				x	
Tournevis cruciforme				x	
Petite scie manuelle			x		
Pioche	x	x		x	x
Serfouette	x	x			x
Pelle-bêche	x	x			x
Fourche-bêche		x		x	x
Marteau à embout carré		x			x
Machette	x	x			x
Masse		x			

Fig. 2 – Tableau récapitulatif des outils sélectionnés pour l'analyse expérimentale.

mécanique aurait permis une uniformisation des données (Shaw *et al.* 2011), mais elle s'est avérée inutile pour notre comparaison avec l'échantillon archéologique. En effet, nous faisons l'hypothèse que toutes les traces observées sur les individus n'ont pas pu être réalisées par une seule et même personne, et évidemment pas de manière mécanique. Des croquis de chaque ossement ont été réalisés, en indiquant les différentes lésions effectuées, leurs angles d'entrée dans les tissus, ainsi que le type de mouvement accompli.

Les ossements de l'analyse expérimentale ont ensuite été préparés en laboratoire à l'IML de Strasbourg. Plusieurs méthodes ont été testées pour réaliser cette étape (macération dans une solution à base d'eau froide et de dégraissant, utilisation du four à micro-ondes), mais face à des contraintes de temps et pour obtenir des résultats satisfaisants, nous avons préféré plonger les os dans une eau portée à ébullition. Après cette phase préparatoire, les ossements ont déjà été observés à l'œil nu, puis microscopiquement à l'aide d'une loupe binoculaire (2) et d'un microscope digital (3). Les lésions obtenues pour chaque agent vulnérant ont ensuite été répertoriées, mesurées, décrites et photographiées, afin de constituer une base de données précise et exploitable pour les chercheurs.

Les outils sélectionnés ont également été testés sur des os longs humains archéologiques. Ce matériel cédé pour étude est issu des couches de déblais d'une opération de fouille préventive à Munster (Haut-Rhin) sous la responsabilité de Jacky Koch (Archéologie Alsace) et de Fanny Chenal (Inrap). L'objectif de cette expérimentation était de constater la présence éventuelle de critères différentiels entre des lésions effectuées sur os frais et sur os secs.

B. Résultats

L'analyse expérimentale à partir des ossements de porc a permis d'obtenir des résultats significatifs pour cinq mécanismes lésionnels, quatre simples [coupant (**fig. 3**), contondant (**fig. 4**), tranchant (**fig. 5**) et piquant

Fig. 4 – Détail de la lésion contondante au marteau (© J. Kientz).

Fig. 3 – Lésion coupante au couteau à lame non dentée au microscope (© J. Kientz).

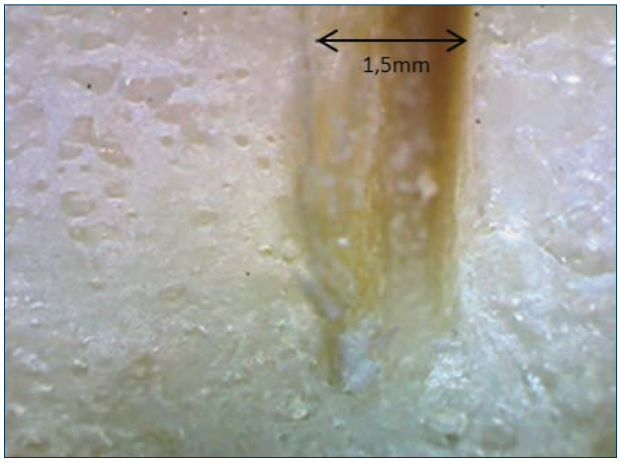

Fig. 5 – Lésion tranchante à la petite scie manuelle (© J. Kientz, microscope).

(2) Zeiss, Stemi 2000-C.
(3) MiScope MP2, grossissement x 40 à x 140.

(**fig. 6**)] et un combiné [coupant-contondant (**fig. 7**)]. Nous proposons pour chaque catégorie un descriptif détaillé des caractéristiques des lésions (**fig. 8**). Notons que le mécanisme lésionnel piquant-coupant n'a produit aucune trace visible sur les ossements étudiés. Ce résultat s'explique par la morphologie des os utilisés (os longs) et la présence de chairs, qui ont limité et gêné la pénétration des couteaux aux pointes trop usées.

L'expérimentation réalisée à partir des ossements humains archéologiques s'est révélée moins concluante. En effet, la majorité des outils utilisés ont provoqué un éclatement complet de l'os, ne permettant aucune observation.

Lors de ce travail de recherche, nous avons remarqué que la caractérisation de certaines lésions s'avère parfois

Fig. 6 – Lésion piquante à la pioche (© J. Kientz).

Fig. 7 – Lésion coupante contondante à la pioche (© J. Kientz, microscope).

Mécanisme lésionnel	Description de la lésion	Mouvement associé
Coupant (fig. 3)	- étroite, inférieure à la largeur de la lame ; - lésion en V ; - murs lisses ou striations microscopiques ; - bords nets ; - peu ou pas de déchets	mouvement horizontal
Contondant (fig. 4)	- point d'impact de taille et de forme variables ; - prend rarement la forme de l'agent vulnérant ; - écrasement du tissu osseux ; - parfois fractures concentriques et radiaires	mouvement vertical
Tranchant (fig. 5)	- large, supérieure à la largeur de la lame ; - lésion en U ; - striations parallèles au plancher et aux murs visibles ; - effet « rabot » ; - encoche et éperon en fin de coupe	mouvements horizontaux répétés en va-et-vient
Piquant (fig. 6)	- petit point d'impact ; - prend la forme de l'extrémité de l'agent vulnérant ; - bords nets ou légers soulèvements de tissus	mouvement vertical pénétrant
Coupant-contondant (fig. 7)	- très large ; - lésion en V avec berges élargies et bourrelets ; - murs lisses ou striations verticales microscopiques, liés à la lame de l'outil ; - fond table externe écrasé ; - fracturation liée au poids de l'outil ; - peu d'enlèvement de matière	mouvement vertical unique

Fig. 8 – Tableau des résultats détaillés de l'analyse expérimentale.

plus complexe, notamment lorsqu'elles sont localisées dans l'os spongieux. En effet, ce dernier ne répond pas de la même manière à un coup porté que l'os trabéculaire. Sa structure permet d'absorber certains chocs, même s'il a perdu en partie sa viscoélasticité. Il convient donc de ne pas catégoriser précisément la lésion si le mécanisme lésionnel n'est pas reconnu de façon formelle, pour éviter les écueils.

C. Interprétations

Cette première étape de l'analyse a permis de comprendre les différents mécanismes lésionnels sur os frais, en caractérisant précisément leurs conséquences et leurs impacts sur le matériel osseux. Les outils sélectionnés ont laissé à la fois des stigmates spécifiques sur les ossements, mais également des traces similaires peu distinguables sur le plan macroscopique. Néanmoins, nous avons obtenu des résultats significatifs grâce à une description minutieuse et détaillée des lésions, ainsi que leur observation au microscope. Nous avons pu identifier les cinq types d'objets (coupant, contondant, tranchant, piquant et coupant-contondant) responsables des traces laissées et visibles sur les os. Nous souhaitons insister sur le fait qu'il est très compliqué d'associer un objet spécifique à une lésion observée. Ainsi, afin de garantir la fiabilité de nos résultats, notre classement des atteintes a été réalisé par grandes catégories lésionnelles et non pas en attribuant un outil précis pour chaque trace.

En effet, il faut garder en mémoire que, d'une part, un même objet peut laisser différents types de traces et, d'autre part, que plusieurs outils peuvent engendrer un même type de lésions.

L'application du protocole sur des os secs archéologiques permet de constater que la majorité des objets utilisés ont fait éclater le matériel osseux. Les atteintes ne sont donc plus reconnaissables à l'œil nu. Cependant, sur le plan microscopique, les lésions laissées peuvent être identifiables et caractérisables.

Par ailleurs, nous avons obtenu des résultats intéressants, grâce à l'observation microscopique, pour établir plusieurs critères diagnostiques, afin de distinguer une lésion sur "os plutôt frais" ou sur "os sec". Il est vrai que ces notions sont parfois difficiles à définir et à caractériser. Généralement, des berges de couleur blanche et une texture crayeuse sont caractéristiques des lésions sur "os sec". Toutefois, certaines altérations taphonomiques peuvent annihiler tout diagnostic. *A contrario*, les lésions effectuées sur "os plutôt frais" résultent d'une réponse du tissu osseux à l'impact. Ainsi, les berges sont régulières, lisses ou striées selon l'objet utilisé, le fond de lésion est écrasé et nous notons une homogénéité de couleur. Ces différences sont dues à la présence de collagène et d'humidité dans l'os frais au moment du traumatisme. Une déformation plastique (soulèvement osseux, écrasement) caractérise également un tissu osseux possédant encore ses propriétés viscoélastiques.

Il est important de préciser que cette notion d'os "plutôt frais" a été choisie dans cette étude pour désigner des ossements possédant encore des propriétés viscoélastiques, n'impliquant pas obligatoirement la présence de tissus mous et pouvant désigner un individu en état de décomposition avancé.

À l'inverse, un "os sec" est considéré comme totalement minéralisé. Nous souhaitons également attirer l'attention du lecteur sur un point de détail : un os minéralisé enfoui sera plus humide et pourra conserver une certaine plasticité, contrairement à un ossement laissé à l'air libre, ayant été lavé et séché. Les traces observées sur les os ne seront donc pas tout à fait identiques selon qu'elles ont été effectuées à l'ouverture de la sépulture ou réalisées au moment de la fouille ou de l'étude post-fouille. Cependant, dans ces deux situations, les ossements présenteront des berges blanches et crayeuses.

II. Analyses des lésions archéologiques et confrontation des données

A. Matériel et méthodes

Le matériel osseux étudié est issu de l'ensemble funéraire altomédiéval d'Ensisheim "Réguisheimer Feld" (Haut-Rhin), commune localisée à environ 15 km au nord de Mulhouse. Cette opération d'archéologie préventive a été conduite par Archéologie Alsace, durant l'été 2015, sous la direction d'Agnieszka Koziol, en amont d'un projet de construction d'une liaison routière entre la RD 430 et l'autoroute A 35 (Koziol, à paraître). Ce chantier de grande envergure a permis la mise au jour d'une petite partie d'un plus vaste ensemble funéraire, déjà localisé sur des parcelles voisines en 1997 (Roth-Zehner 2004). Cet ensemble sépulcral, fouillé non exhaustivement, est composé d'environ 180 sépultures et semble avoir été utilisé de la première moitié du VI^{e} siècle jusqu'à la fin du VII^{e} siècle ap. J.-C., d'après

les premières données issues de l'étude du mobilier funéraire [4]. Les sépultures sont creusées dans un environnement de graviers hétérogènes (5 à 30 mm de diamètre) dans une matrice sablo-limono-argileuse brune, relativement humide, au pH plutôt neutre à basique [5]. Actuellement, toutes les analyses spécialisées ne sont pas achevées. Au moment de notre analyse, certaines données archéologiques n'étaient pas accessibles, mais l'étude biologique des individus, réalisée par Chloé Lagache-Malette, avait été effectuée. De plus, la disponibilité des intervenants et les premières données de terrain mises en forme ont permis de mener à bien notre projet.

L'échantillon étudié se compose de dix-neuf individus (huit femmes et onze hommes), préalablement choisis, avec l'aide de l'archéo-anthropologue, pour l'aspect remarquable des lésions observées sur leurs ossements infra-crâniens. Tous sont des adultes âgés de plus de 20 ans. Les défunts sélectionnés sont issus de plusieurs secteurs de l'ensemble funéraire. Les individus ont été inhumés dans des fosses sépulcrales de type Morken [6] ou placés dans des fosses simples aménagées d'un contenant en bois. Elles sont orientées est-ouest, tête à l'ouest. Le mobilier funéraire associé aux individus est classique pour la période : perles, quelques armes (pointe de flèche, scramasaxe, épée), des peignes en os, de la vaisselle en céramique et des dépôts fauniques. Tous présentent des perturbations osseuses importantes avec, pour au moins huit tombes, des trous de pillage avérés (**fig. 9**). La réouverture des sépultures à cette époque est une pratique courante, qui est régulièrement mise en évidence dans les opérations archéologiques de la région (Roth-Zehner, Cartier 2007).

Les dix-neuf individus sélectionnés ont fait l'objet d'une observation minutieuse afin de repérer précisément les différentes lésions identifiées. La démarche adoptée est similaire au protocole mis en place pour l'analyse expérimentale. Toutes les lésions reconnues ont été répertoriées, décrites exhaustivement, mesurées, photographiées et enregistrées dans une base de données. De la même manière que sur les os expérimentaux, des observations ont été réalisées macroscopiquement et microscopiquement [7]. La localisation exacte des lésions sur les ossements atteints a également été répertoriée. Grâce à la documentation de terrain, nous avons également défini pour chaque ossement porteur d'une atteinte

Fig. 9 – Sépulture 2174 avec trou de pillage (© Archéologie Alsace).

(4) Données Franck Abert, Archéologie Alsace.
(5) Communication orale Patrice Wuscher, Archéologie Alsace.
(6) Chambre funéraire caractérisée par une fosse de grande dimension aménagée d'un coffrage en planches de bois. Le défunt y est présent dans son contenant et accompagné d'offrandes. Elle est constituée d'une organisation bipartite : le défunt au nord, tête à l'ouest et les offrandes au sud.
(7) MiScope MP2, grossissement x 40 à x 140.

osseuse, sa latéralisation, sa face d'apparition au moment de sa découverte et son emplacement au sein de la fosse sépulcrale pour déterminer s'il s'agit d'une position primaire ou secondaire (**fig. 21**).

Pour la réalisation de cette étude, seules les lésions et les fractures anciennes ont été intégrées à notre base de données. Les atteintes osseuses liées aux manipulations lors de la fouille, aux traitements en laboratoire et aux altérations taphonomiques ont donc été écartées. De plus, en concertation avec le Dr Tania Delabarde, les lésions difficilement caractérisables et présentant une origine incertaine ont également été exclues de notre corpus pour garantir la fiabilité des résultats de l'analyse.

B. Résultats

Au sein de l'échantillon, nous avons recensé et identifié environ 75 lésions traumatiques anciennes, localisées principalement sur les diaphyses des membres inférieurs des sujets (fémur 84 % et tibia 47 %), puis, dans une moindre mesure, sur les os de la ceinture pelvienne (15 %). Tous les individus sont porteurs de plusieurs lésions : entre deux et une dizaine d'atteintes ont ainsi été relevées sur les squelettes (**fig. 22**).

Après une description détaillée de chacune des atteintes observées, ces dernières ont été classées en cinq catégories nommées type 1 (**fig. 10a, b et c**), type 2 (**fig. 11a et b**), type 3 (**fig. 12**), type 4 (**fig. 13a**) et fractures (**fig. 13b**). Nous proposons au lecteur, pour chaque catégorie identifiée, un descriptif détaillé présentant les critères diagnostiques, la localisation des lésions et le mécanisme lésionnel responsable (**fig. 15**).

C. Interprétations

Les atteintes de type 1 sont des lésions coupantes-contondantes. Elles sont très comparables aux lésions expérimentales de la même catégorie, effectuées par exemple à l'aide d'une machette ou d'une pelle-bêche (**fig. 14a et b**).

Les blessures de type 2 sont des lésions circulaires ou ovalaires contondantes. Nous observons un point d'impact et des fractures concentriques avec enfoncement de la table externe sans enlèvement de matière (**fig. 11b**). Aucun objet n'a laissé de traces similaires lors de l'analyse expérimentale. Nous faisons l'hypothèse de l'utilisation d'un outil de type fourche pour expliquer ce résultat. En effet, la résistance du contenant, des

Fig. 10 – a. Lésion coupante-contondante sur col de fémur, type 1, 17 x 3 mm, sépulture 2020 ; b. Lésions coupantes-contondantes, type 1, 18 x 8 mm, sur diaphyse de fémur, sépulture 2134 ; c. Os coxal sépulture 2196, lésion coupante-contondante, type 1, 42 x 3 mm (© F. Schneikert).

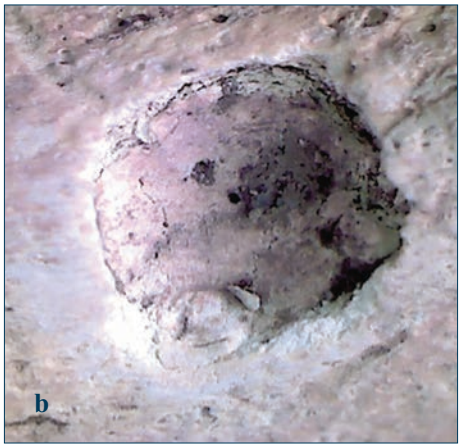

Fig. 11 – a. Lésion circulaire, sépulture 2085, 10 mm de diamètre (© F. Schneikert) ; b. Détail lésion circulaire avec fracture centrale, sépulture 2147, 5 mm de diamètre, au microscope (© J. Kientz).

Fig. 12 – Lésion piquante triangulaire de 2 mm de côté, type 3, sépulture 2055 (© F. Schneikert).

Fig. 13 – a. Strie fine dans os spongieux, type 4, 0,5 mm de large, détail microscope, sépulture 2085 (© J. Kientz) ; b. Fracture avec point d'impact en coin et traces de carnivores, sépulture 2144 (© F. Schneikert).

Fig. 14 – a. Lésion expérimentale coupante-contondante à la pioche côté plat, 24 x 3 mm (© J. Kientz) ; b. Lésion archéologique de type 1, 17 x 3 mm, sépulture 2020 (© F. Schneikert).

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Fractures
Description	Lésion rectiligne, bords nets, fond écrasé, fractures associées	Lésion circulaire/ ovalaire, point d'impact et fractures concentriques, enfoncement table externe, micro-fractures radiaires ou transversales	Lésion ronde ou angulaire, bords nets	Lésion rectiligne fine de type stries de découpe, bords nets et un fond écrasé	Encoche avec bords nets et fracture rectiligne, résultant d'un mécanisme coupant-contondant
Mécanisme lésionnel	Coupant-contondant	Contondant	Piquant	Coupant	Coupant-contondant
Dimensions	Entre 1,5 et 10 mm de large et entre 4 et 19 mm de long	Entre 3 et 12 mm de diamètre	Entre 3 et 5 mm	25 x 1,50 mm au maximum	
Localisation	Ceinture pelvienne et diaphyses des membres inférieurs, face antérieure	Épiphyses des fémurs et/ou des tibias + deux os coxaux	Têtes de fémurs et épiphyses distales, fémurs et tibias, plus généralement articulations	Membres inférieurs, surtout épiphyses	Diaphyses, fémurs des squelettes 2144 et 2177
Observations	Majorité des lésions observées		Très sporadique	Seulement deux sépultures	Seulement deux sépultures, altérations taphonomiques, dents de rongeurs, à rapprocher du type 1

Fig. 15 – Tableau récapitulatif des types de lésions archéologiques.

vêtements ou encore des éventuels tissus mous a pu freiner le mouvement et donc entraîner une lésion de type contondant. Ces traces pourraient également être liées à un manche ou un outil en bois.

Au sein de l'échantillon d'étude, les lésions de types 1 et 2 sont les plus fréquentes et semblent être liées à la réouverture des tombes dans le but d'un pillage. En effet, les atteintes sont localisées exclusivement sur la face d'apparition des ossements et sont présentes chez des individus dont les sépultures sont supposées pillées (identification d'un trou de pillage et remaniement important du squelette).

Les traumatismes de type 3 semblent plus particulièrement se situer au niveau des articulations des membres inférieurs. Nous supposons que des baguettes ou des types de pics ont pu être utilisés pour désarticuler des individus en état de décomposition avancée.

Cette confrontation de données a permis d'observer un type de lésion remarquable, pouvant résulter de l'utilisation d'un objet spécifique par les pilleurs. En effet, on observe sur deux extrémités distales (tibia et fémur) deux lésions circulaires alignées et équidistantes de 24 mm résultant d'un mécanisme contondant (type 2). Cette observation renforce l'hypothèse de l'utilisation d'un objet de type fourche à deux pics au minimum. L'espacement identique nous indique que ces deux lésions sur un même os résultent d'un seul et unique coup.

Une fourche à deux dents a été retrouvée dans l'une des tombes (**fig. 16 et 17**). Cependant, l'écartement entre ses dents et la morphologie des pointes ne permettent pas de rapprochement avec les lésions observées sur les os. Cette découverte nous montre toutefois qu'il existe des outils, contemporains des défunts, potentiellement compatibles avec les lésions observées sur les os.

L'observation microscopique a mis en évidence que la majorité des lésions possèdent des bords uniformes avec un fond écrasé, confirmant le caractère *peri mortem* de celles-ci (**fig. 18**).

Lors de l'analyse des vestiges archéologiques, la chronologie lésionnelle doit être discutée avec prudence. En effet, une question récurrente se pose pour déterminer si la blessure a été effectuée sur os frais ou os sec,

engendrant ainsi des hypothèses d'interprétation bien distinctes (os frais : batailles, violences civiles ou exécutions ; os sec : remaniements de sépultures, découvertes fortuites ou pillages tardifs).

Il est relativement simple de caractériser une lésion *ante mortem*, elle présente des traces de remodelage osseux. De la même manière, une lésion *post mortem* sera blanche et de texture crayeuse.

La difficulté se situe dans la caractérisation d'une lésion *peri mortem*, car elle peut être liée à la mort de l'individu, comme à son transport ou à son ensevelissement. Les critères diagnostiques nous permettent seulement d'identifier le caractère *peri mortem*.

Fig. 16 – Extrémité distale tibia droit, sépulture 2144 et extrémité distale fémur droit, sépulture 2085 (© F. Schneikert).

Fig. 17 – Fourche à deux dents retrouvée dans une tombe lors des fouilles (© T. Delabarde).

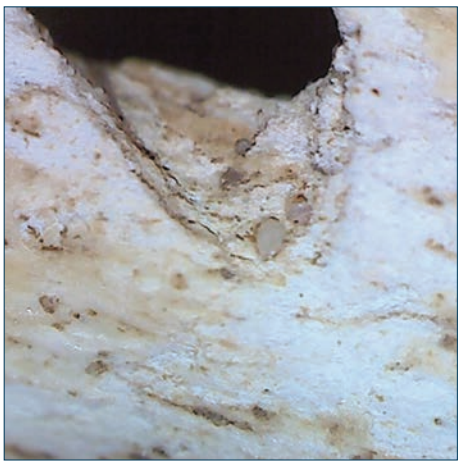

Fig. 18 – Détail lésion coupante-contondante, 18 mm de large, sépulture 2055, au microscope (© J. Kientz).

Fig. 19 – Sépulture 2122, ceinture pelvienne et membres inférieurs retournés (© PAIR).

D. Du pillage ?

La majorité des lésions traumatiques ne sont observées que dans les sépultures remaniées, elles peuvent raisonnablement être associées à des actes de pillage.

Elles ont été effectuées sur des os plutôt frais, c'est-à-dire peu après l'enfouissement, ce qui n'exclut pas que le corps ait déjà été en état de décomposition avancée. En effet, de nombreuses variables entrent en jeu et font varier le temps de décomposition, l'os conservant relativement longtemps des propriétés viscoélastiques dues à la présence de collagène.

La réouverture a pu avoir lieu plusieurs semaines après l'enfouissement du défunt, les pilleurs ont alors été confrontés à des individus dans des états de décomposition différentiels.

Certains squelettes ont été partiellement retournés (**fig. 19**), ce qui confirme l'hypothèse d'une persistance de certains tissus mous permettant de retourner le cadavre en conservant sa logique anatomique.

La répartition des lésions nous permet de supposer que les pilleurs avaient connaissance de l'emplacement des tombes et du défunt au sein de celle-ci. L'hypothèse d'un marquage en surface ou d'une mémorisation de l'emplacement exact des tombes est envisageable.

La localisation des lésions montre également que les pilleurs cherchaient des objets se situant au niveau de la taille, de la ceinture (l'aumônière, les plaques-boucles, etc.).

Au moment de la fouille, les lésions ne sont pas toutes observées sur la face d'apparition de l'os. En revanche, comme dit précédemment, certains squelettes ont été totalement ou partiellement retournés, confirmant la persistance de tissus mous. Il est donc possible que les ossements se soient trouvés en position primaire lors de l'entrée des pilleurs dans la tombe. La majorité des individus ont été inhumés en décubitus dorsal ou en décubitus latéral gauche, cette hypothèse est donc tout à fait recevable.

Malgré les actes de pillage, beaucoup de mobilier aujourd'hui considéré comme précieux est laissé dans les tombes : des armes, perles en ambre, fibule à grenat, pointes de flèche.

Cette observation nous laisse imaginer trois hypothèses : la présence d'un mobilier encore plus recherché que celui retrouvé lors de la fouille, une certaine hâte des pilleurs liée au caractère répréhensible de leurs actes, ou à une certaine crainte face à la mort et au défunt.

E. Quels outils ?

La question des outils reste incontournable. L'analyse expérimentale a permis d'identifier des mécanismes lésionnels et d'y associer certains types d'outils. Il restait à savoir quels outils étaient utilisés au Moyen Âge.

Les recherches bibliographiques nous ont amenés à l'ouvrage de Georges Comet *Le Paysan et son outil* (Comet 1992), qui recense les outils utilisés en Provence au Moyen Âge. Les périodes abordées sont plus tardives, mais l'ouvrage nous permet d'imaginer quels outils ont pu exister. Ces outils peuvent être comparés aux outils actuels utilisés lors de l'analyse expérimentale (**fig. 20a et b**).

a

Outil médiéval	Outil actuel assimilé
Pelle-bêche	Pelle-bêche
Luchet	Bêche
Luchet à deux cornes	Fourche-bêche
Eyssado	Pioche (côté plat)
Sape	Pioche (côté plat)
Bigot à trois dents	Fourche-bêche
Pioche	Pioche
Rateau	Rateau
Haue	Houe
Cognée	Hache

b

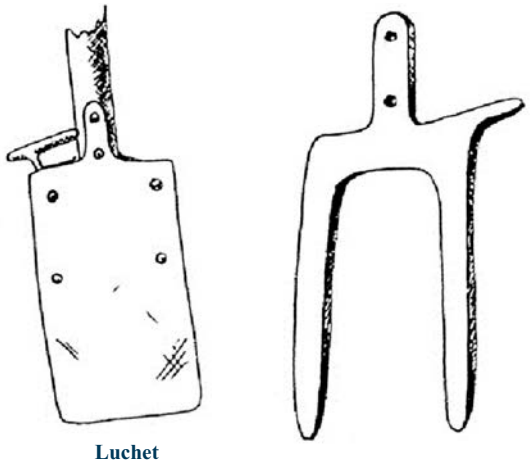

Luchet **Luchet à cornes**

Fig. 20 – a. Tableau comparatif des outils du Moyen Âge avec les outils actuels ; b. Extrait photographique des outils du paysan au Moyen Âge (d'après Comet 1992, p. 124).

Aucun objet retrouvé dans les sépultures n'a pu être clairement associé au pillage, cependant il est tout à fait possible que des outils du quotidien aient été détournés de leur utilisation première pour rouvrir les tombes.

Conclusion

L'analyse expérimentale médico-légale menée a permis d'établir une méthodologie objective, simple et efficace pour caractériser et identifier les lésions osseuses en médecine légale, qui soit également reproductible en contexte archéologique.

La confrontation de ces conclusions avec un échantillon osseux issu d'un contexte archéologique particulier a permis de vérifier la validité des critères diagnostiques et d'identifier différents types de mécanismes lésionnels.

D'après la comparaison des données expérimentales, archéologiques et bibliographiques, il semblerait que les lésions observées sur la collection ostéo-archéologique puissent être liées à un pillage contemporain de l'enfouissement des défunts. Ces traces ont pu être laissées à la suite de l'utilisation d'objets du quotidien de type fourche (lésions piquantes-contondantes), mais aussi d'objets lourds possédant un fil de type machette (lésions coupantes-contondantes) principalement.

Il serait intéressant de reprendre l'étude de collections ostéologiques issues d'ensembles funéraires alsaciens de la même époque pour valider les hypothèses de pillage émises et confirmer la reproductibilité de nos observations. Cette reprise permettrait également de déterminer ou non la contemporanéité des actes d'ensevelissement et de violation des sépultures, ainsi que des types d'outils utilisés lors des perturbations sépulcrales.

Bibliographie

Comet 1992 : Comet G. – *Le paysan et son outil : essai d'histoire technique des céréales (France, VIIIe-XVe siècle)*. École française de Rome, Rome 1992, 711 p.

Crowder *et al.* 2013 : Crowder C., Rainwater M.S., Fridie J.S. – Microscopic analysis of sharp force trauma in bone and cartilage: a validation study, *Journal of Forensic Sciences* 58 (5), 2013, p. 1 119-1 126.

Ferllini 2012 : Ferllini R. – Macroscopic and microscopic analysis of knife stab wounds on fleshed and clothed ribs, *Journal of Forensic Sciences* 57 (3), 2012, p. 683-690.

Hainsworth *et al.* 2008 : Hainsworth S.V., Delaney R.J., Rutty G.N. – How sharp is sharp? Towards quantification of the sharpness and penetration ability of kitchen knives used in stabbings, *International Journal of Legal Medicine* 122, 2008, p. 281-291.

Kientz 2016 : Kientz J. – *Les lésions osseuses traumatiques : analyse comparative d'une étude expérimentale sur des os de porcs domestiques et d'une collection archéologique provenant d'une nécropole mérovingienne (1re moitié du VIe - fin VIIe siècle ap. J.-C.)*. Mémoire de Master 2, Université de Bordeaux, Bordeaux 2016, 70 p.

Koziol, à paraître : Koziol A. (dir.) – *Ensisheim Réguisheimerfeld (Alsace, Haut-Rhin)*. Rapport de fouille préventive, Archéologie Alsace, Sélestat.

Lynn, Fairgrieve 2009 : Lynn K.S., Fairgrieve S.I. – Macroscopic analysis of axe and hatchet trauma in fleshed and defleshed mammalian long bones, *Journal of forensic sciences* 54 (4), 2009, p. 786-792.

Roth-Zehner 2004 : Roth-Zehner M. (dir.) – *Réguisheim, lieu-dit Oberfeld-Grossfeld (Alsace Haut-Rhin)* (2 vol.), Rapport de fouille programmée 1997-2004, Antéa Archéologie 2004.

Roth-Zehner, Cartier 2007 : Roth-Zehner M., Cartier É. – *Illfurth, lieu-dit Buergelen* (2 vol.), Rapport final d'opération, Antéa Archéologie 2007,

Shaw *et al.* 2011 : Shaw K.P., Chung J.H., Chung F.C., Tseng B.Y., Pan C.H., Yang K.T., Yang C.P. – A Method for Studying Knife Tool marks on Bone, *Journal of Forensic Sciences* 56 (4), 2011, p. 967-971.

Thompson, Inglis 2009 : Thompson T.J.U., Inglis J. – Differenciation of Serrated and Non-serrated Blades from Stab Marks in Bone, *International Journal of Legal Medicine* 123, 2009, p. 129-135.

N° Sép.	Sexe archéo.	Sexe biologique	Pillage supposé à la fouille	Type de sépulture	Position	Mobilier
2020	F	Indét.	Total TP	Contenant bois fosse simple	Tête O., fœtale G.	Perles, fusaïole, peigne os
2055	F	Indét.	Total	Contenant bois fosse simple	Tête O., fœtale G.	Perles, objet métallique indét.
2056	M	M	Partiel	?	Tête O., ?	Clous fer, peigne os, céramique, pointe de flèche, faune
2060	M	Indét.	?	?	Primaire, tête O., décubitus dorsal	Scramasaxe, boucle ceinture, peigne os
2085	M	Indét.	Partiel ?	Contenant bois fosse simple	Tête O., décubitus dorsal	Umbo, épée, peigne os, tige en fer, céramique, passe-courroie
2100	M	Indét.	Partiel TP	Morken	Primaire, tête O., pieds joints	Peigne os
2102	F	Indét.	Partiel TP	Morken	Tête O., décubitus dorsal	Lame fer, perles verre et ambre, céramique, faune
2109	M	Indét.	Total	Contenant bois fosse simple	Tête O., fœtale G.	Couteau, peigne os, 3 pointes de flèche, céramique
2122	F	F (ADN)	Total sur le ventre	Morken	Tête O., décubitus ventral	Perles améthyste et ambre, boucle ceinture, couteau, monnaies, faune, céramique, plaques-boucles, peigne os, rouelle, cyprée
2134	M	Indét.	Partiel TP	Morken	Totalement dérangé	3 pointes de flèche, céramique, faune
2144	M	M	Partiel	?	Tête O., décubitus dorsal	Bossettes cuivreuses, peigne os, 2 pointes de flèche
2147	M	M	Partiel	Contenant bois fosse simple	Totalement dérangé	x
2172	F	Indét.	Total	Contenant bois fosse simple	Tête O., ?	Perles ambre, faune, céramique
2174	F	Indét.	Partiel TP	Fossé circulaire	Tête O., décubitus dorsal	Peigne os, perles, bossette
2177	F	Indét.	Partiel	Contenant bois fosse simple	Tête O., ?	Vase et gobelet verre, peigne os, perles, faune
2196	M	M	Total TP	Morken ?	Tête O., ?	Boucles, peigne os, fer de lance
2197	M	M	Total TP	Morken	Totalement dérangé	Umbo, lance, bossette, applique
2203	F	Indét.	Total TP	Morken	Totalement dérangé	Fibule à grenat dans trou de pillage, perles, céramique, peigne os, faune
2249	M	Indét.	Partiel	Contenant bois fosse simple	?	Céramique

Fig. 21 – Tableau répertoriant les sépultures (TP : trou de pillage ; O. : ouest ; G. : gauche).

N° Sép.	Os	Lat.	Localisation anatomique	Face localisation lésion	Position	Description	Dimensions	Mécanisme lésionnel	Os plutôt frais/sec
2020	Fémur	G	épiphyse proximale	antéro-médiale	secondaire	lésion rectiligne, enfoncement, écrasement aux extrémités, bords nets	17 x 3 mm	coupant-contondant	F
		G	tête	médiale	secondaire	lésion rectiligne se terminant en pointe, bords nets, os spongieux	23 x 5 mm	coupant-contondant	F
	Fémur	D	diaphyse	médiale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	10 x 4 mm	coupant/contondant	F
		D	diaphyse	médiale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	6 x 3 mm	lésion possiblement taphonomique (carnivore ?)	F
		D	diaphyse	médiale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	12 x 3 mm	lésion possiblement taphonomique (carnivore ?)	F
2055	Tibia	n° 1	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	7 x 5 mm	coupant-contondant	ONPPC
		n° 1	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion linéaire écrasement, a percé, bords nets	11 x 6 mm	coupant-contondant ?	ONPPC
		?	épiphyse distale	antérieure	secondaire	lésion piquante rectangulaire, bords nets, Ø fracture associée	5 x 3 mm	piquant	ONPPC
		?	épiphyse proximale	antérieure	secondaire	lésion double, écrasement, pincement au centre	5 x 4 mm	lésion possiblement taphonomique (rongeur ?)	ONPPC
		?	épiphyse proximale	antérieure	secondaire	lésion double, écrasement, pincement au centre	5 x 4 mm	lésion possiblement taphonomique (rongeur ?)	ONPPC
	Tibia	n° 2	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion de forme triangulaire, enfoncement, bords nets, ponctiforme	2 mm	piquant ou taphonomique (caillou ?)	ONPPC
		n° 3	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	11 x 3 mm	coupant-contondant	F
	Fémur	D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	8 x 3 mm	coupant-contondant	F
2056	Humérus	G	diaphyse	antérieure	secondaire	lésions multiples rectilignes, écrasement (x 6 au moins)	10 x 4 mm env.	lésion possiblement taphonomique (carnivores ?)	ONPPC
	Tibia	G	diaphyse	postéro-latérale	secondaire	stries très fines	5 mm en moyenne	coupant	F
	Fémur	D	épiphyse distale	antérieure	secondaire	lésion ovalaire avec enfoncement, inégalité des bords	10 x 8 mm	contondant ou taphonomique	S
	Tibia	D	diaphyse	postéro-médiale	secondaire	stries très fines		coupant	F
	Fémur	G	épiphyse distale	postérieure	secondaire	strie	12 x 1,5 mm	coupant	F
2060	Fémur	D	diaphyse	antérieure	primaire ?	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	10 x 6 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	primaire ?	lésion rectiligne, écrasement, a percé, berges nettes, os fortement altéré	19 x 6 mm	contondant ou coupant-contondant	F
2085	Tibia	D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion semble en « V » élargie de type machette, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé	13 mm de long	coupant-contondant	F
		D	épiphyse proximale	antérieure	secondaire	lésion rectiligne très fine dans os spongieux, Ø différences de coloration, berges nettes, écrasement dans le fond	17 x 0,5 mm	coupant	F
	Fémur	D	extrémité distale	antérieure	primaire	lésion circulaire avec enfoncement, avec conservation matrice corticale et fond en entonnoir, fracture associée, berges modifiées (taphonomie)	10 mm diam.	piquant-contondant ?	F
		D	extrémité distale	antérieure	primaire	lésion circulaire avec enfoncement, avec conservation matrice corticale et fond en entonnoir, fracture associée, berges modifiées (taphonomie)	10 mm diam.	piquant/contondant ?	F
2100	Tibia	D	diaphyse	antérieure	primaire	lésion circulaire avec fond rectiligne, enlèvement d'une lamelle osseuse, os très altéré (taphonomie)	12 x 12 mm	possiblement coupant/ contondant	ONPPC
2102	Fémur	D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne se terminant en pointe, bords nets, os altéré (taphonomie)	25 x 7 mm	coupant/contondant ou taphonomique	ONPPC
	Tibia	D	épiphyse proximale	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	12 x 5 mm	contondant	F

N° Sép.	Os	Lat.	Localisation anatomique	Face localisation lésion	Position	Description	Dimensions	Mécanisme lésionnel	Os plutôt frais/sec
2109	Fémur	D	extrémité proximale	antérieure	secondaire	lésion rectiligne dans os spongieux, bords nets, semble se terminer en pointe, écrasement dans le fond	35 x 6 mm	coupant-contondant	F
		D	tête	antérieure	secondaire	lésion rectiligne dans os spongieux, bords nets, semble se terminer en pointe, écrasement dans le fond	incomplète 1,5 mm de large	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	11 x 1,5 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	10 x 1,5 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	15 x 2,5 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	18 x 1,5 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	11 x 2 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	10 x 2 mm	coupant-contondant	F
	Humérus	G	diaphyse distale	postéro-latérale	secondaire	lésion semble en « V » élargi de type machette, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé, Ø fracture associée, Ø matrice corticale dans le fond, possible lésion, puis altération taphonomique	env. 15 mm de long	possiblement coupant-contondant	ONPPC
2134	Fémur	D	diaphyse	médiale ou latérale	secondaire	lésion rectiligne en « U » large, a percé l'os, bourrelet osseux aux extrémités, écrasement, berges régulières	18 x 8 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	médiale ou latérale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	9 x 3 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	médiale ou latérale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	15 x 4 mm	coupant-contondant	F
2144	Fémur	G	épiphyse distale	antéro-médiale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement, berges homogènes, fractures associées	17 x 2,5 mm	coupant-contondant	F
		G	diaphyse		secondaire	fracture 1/2 diaphyse avec esquilles, traces rectilignes, espacement égal (dents ?), encoche, fracture nette en coin		lésion en coin, puis carnivores ?	F
	Fémur	D	diaphyse distale	postéro-médiale	secondaire	lésion rectiligne avec enfoncement et écrasement de la table externe, berges homogènes	17 x 4 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse distale	postéro-médiale	secondaire	lésion rectiligne avec enfoncement et écrasement de la table externe, berges homogènes	10 x 2 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse distale	postéro-médiale	secondaire	lésion rectiligne avec enfoncement et écrasement de la table externe, berges homogènes	4 x 2 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse distale	médiale	secondaire	lésion rectiligne avec enfoncement et écrasement de la table externe, berges homogènes, dans os spongieux	25 x 7 mm	coupant-contondant	F
	Tibia	D	diaphyse distale	antérieure	secondaire	lésion circulaire avec enfoncement, avec conservation matrice corticale et fond en entonnoir, fracture associée	12 x 9 mm	piquant-contondant	F
		D	diaphyse distale	antérieure	secondaire	lésion circulaire avec enfoncement, avec conservation matrice corticale et fond en entonnoir, fracture associée	11 mm	piquant-contondant	F
2147	Tibia	G	épiphyse distale	latérale	secondaire	lésion rectiligne relativement large, écrasement de l'os spongieux, bords nets et arrondis	15 x 3 mm	coupant-contondant	F
	Tibia	D	épiphyse proximale	antérieure	secondaire	lésion ovalaire/rectiligne, enfoncement de la matrice corticale	6 x 6 mm	contondant	F
			diaphyse	antérieure	secondaire	lésion semble en « V » élargi, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé, Ø fracture associée, Ø matrice corticale dans le fond, possible lésion, puis altération taphonomique	10 mm de large	coupant-contondant ?	ONPPC
	Fémur	G	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion circulaire avec deux fractures radiaires, enfoncement de la matrice corticale	3 mm diam.	piquant-contondant	F
		G	tête		secondaire	lésion circulaire, enfoncement de la matrice corticale	4 mm diam.	piquant-contondant	F
		G	tête		secondaire	lésion circulaire, enfoncement de la matrice corticale, fracture associée	3 mm diam.	piquant-contondant	F
		G	tête		secondaire	lésion semble en « V » élargi, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé, Ø fracture associée, Ø matrice corticale dans le fond, possible lésion, puis altération taphonomique	18 x 4 mm	coupant-contondant ?	ONPPC

N° Sép.	Os	Lat.	Localisation anatomique	Face localisation lésion	Position	Description	Dimensions	Mécanisme lésionnel	Os plutôt frais/sec
2147 suite	Fémur	D	tête	postérieure	secondaire	lésion circulaire avec enfoncement et fracture centrale	5 mm diam.	contondant	F
	Coxal	D	ilium	latérale	secondaire	lésion circulaire avec enfoncement, fracture radiaire, fracture intérieure principale et fractures concentriques	12 mm diam.	contondant	F
		D	acétabulum	médiale	secondaire	lésion rectiligne qui se termine en pointe, a traversé, point d'entrée en médial, bords nets, fractures au niveau de la pointe	46 x 7 mm	coupant-contondant	F
	Coxal	G	acétabulum	médiale	secondaire	lésion rectiligne qui se termine en fractures, a traversé, point d'entrée en médial	15 x 4 mm env.	coupant-contondant	F
2172	Tibia	D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion semble en « V » élargi, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé, Ø fracture associée, Ø matrice corticale dans le fond, possible lésion, puis altération taphonomique	5 x 5 mm en moyenne	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion semble en « V » élargi, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé, Ø fracture associée, Ø matrice corticale dans le fond, possible lésion, puis altération taphonomique	5 x 5 mm en moyenne	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion glissée (*cf.* tournevis cruciforme), stries fines faisant penser à des traces de dents	23 x 3 mm	piquant ou taphonomique	F
	Fémur	D	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne avec enfoncement et écrasement de la table externe, berges homogènes	5 x 5 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne avec enfoncement et écrasement de la table externe, berges homogènes	5 x 5 mm	coupant-contondant	F
	Fémur	G	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion semble en « V » élargi, berges modifiées (taphonomie), fond rectiligne écrasé, Ø fracture associée, Ø matrice corticale dans le fond, possible lésion, puis altération taphonomique	15 x 2 mm	coupant-contondant	F
		G	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne fine (type coupant/contondant avec lame fine), bords nets	18 x 2 mm	coupant-contondant	F
2174	Fémur	G	épiphyse distale	antérieure	secondaire	enfoncement	25 x 20 mm	contondant	S
	Fémur	D	tête	antérieure	secondaire	lésion circulaire avec enfoncement et fractures radiaires	10 mm	contondant	F
		D	diaphyse	médiale	secondaire	lésion rectiligne, soulèvement d'une lamelle d'os cortical sans fracture, homogénéité de couleur	10 mm	piquant	F
2177	Fémur	G	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion coupante-contondante sur la ligne âpre, os fortement altéré	13 x 17 mm	coupant-contondant ou taphonomique	ONPPC
		G	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion circulaire, enfoncement, fractures associées	10 mm diam	contondant	F
		G	diaphyse			fracture avec enlèvement d'une lamelle osseuse importante, 1/2 lésion		coupant-contondant possible	F
2196	Fémur	G	épiphyse proximale	postérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement de la matrice corticale, berges nettes	12 x 4 mm	coupant-contondant	F
	Fémur	D	épiphyse distale	postérieure	secondaire	lésion rectiligne se terminant en pointe, écrasement, semble en « V » élargi, berges nettes	20 mm	coupant-contondant	F
		D	épiphyse proximale	postérieure	secondaire	lésion rectiligne se terminant en pointe, écrasement, semble en « V » élargit, berges nettes	22 x 4 mm	coupant-contondant	F
		D	épiphyse proximale	postérieure	secondaire	lésion rectiligne se terminant en pointe, écrasement, semble en « V » dans os spongieux	30 x 10 mm	coupant-contondant	F
		D	épiphyse proximale	postérieure	secondaire	lésion rectiligne se terminant en pointe, écrasement, semble en « V » dans os spongieux	34 x 5 mm	coupant-contondant	F
	Coxal	G	acétabulum	médiale	secondaire	lésion linéaire, a traversé, point d'entrée en médial, bords nets, fracture radiaire	42 x 9 mm	coupant-contondant	F
		G	pubis	latérale	secondaire	lésion ovalaire avec enfoncement, fracture centrale et fractures concentriques	10 x 15 mm	contondant	F
2197	Fémur	G	épiphyse distale	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	9 x 2 mm	coupant-contondant	F
		G	diaphyse	antérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	12 x 4 mm	coupant-contondant	F
		G	tête	postérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	10 x 4 mm	coupant-contondant	F
		G		antérieure	secondaire	fracture à 1/2 diaphyse avec point(s) d'impact		coupant-contondant	F
	Tibia	G	diaphyse	latérale	secondaire	lésion rectiligne double, écrasement	11 x 6 mm	coupant-contondant	F

N° Sép.	Os	Lat.	Localisation anatomique	Face localisation lésion	Position	Description	Dimensions	Mécanisme lésionnel	Os plutôt frais/sec
2197 suite		G	diaphyse proximale	antéro-latérale	secondaire	lésion circulaire avec un côté en coin, enfoncement de la matrice corticale sans exposition de l'os spongieux, bords réguliers	4 mm	piquant-contondant	F
	Coxal	D	surface auriculaire		secondaire	lésion rectiligne, écrasement	33 x env. 10 mm	coupant-contondant	F
		D	surface auriculaire		secondaire	lésion rectiligne, écrasement	21 x 5 mm	coupant-contondant	F
2203	Fémur	D	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne sur l'arête, bords émoussés, possiblement taphonomique	5 x 5 mm	coupant-contondant ou taphonomique	F
		D	diaphyse proximale	latérale	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	7 x 5 mm	coupant-contondant	F
	Tibia	D	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	7 x 2 mm	coupant-contondant	F
		D	diaphyse	postérieure	secondaire	lésion rectiligne, écrasement	7 x 2 mm	coupant-contondant	F
	Fémur	G	diaphyse	antérieure	secondaire	10 lésions rectilignes, écrasement, altération forte, possiblement taphonomique (carnivores ?)	10 x 4 mm pour la plus grande	possiblement taphonomique	F
2249	Fémur	G	épiphyse distale	antérieure	secondaire	renfoncement, fractures concentriques, berges irrégulières	20 x 15 mm	contondant	ONPPC
	Tibia	D	épiphyse proximale	antérieure	secondaire	lésion rectiligne fine dans os spongieux, écrasement de l'os spongieux, berges régulières	25 x 1,5 mm	coupant	F
		D	épiphyse distale	postérieure	secondaire	lésion rectiligne fine, bords nets	11 x 1 mm	piquant	S (truelle)

Fig. 22 – Tableau répertoriant les différentes lésions (ONPPC : on ne peut pas conclure).

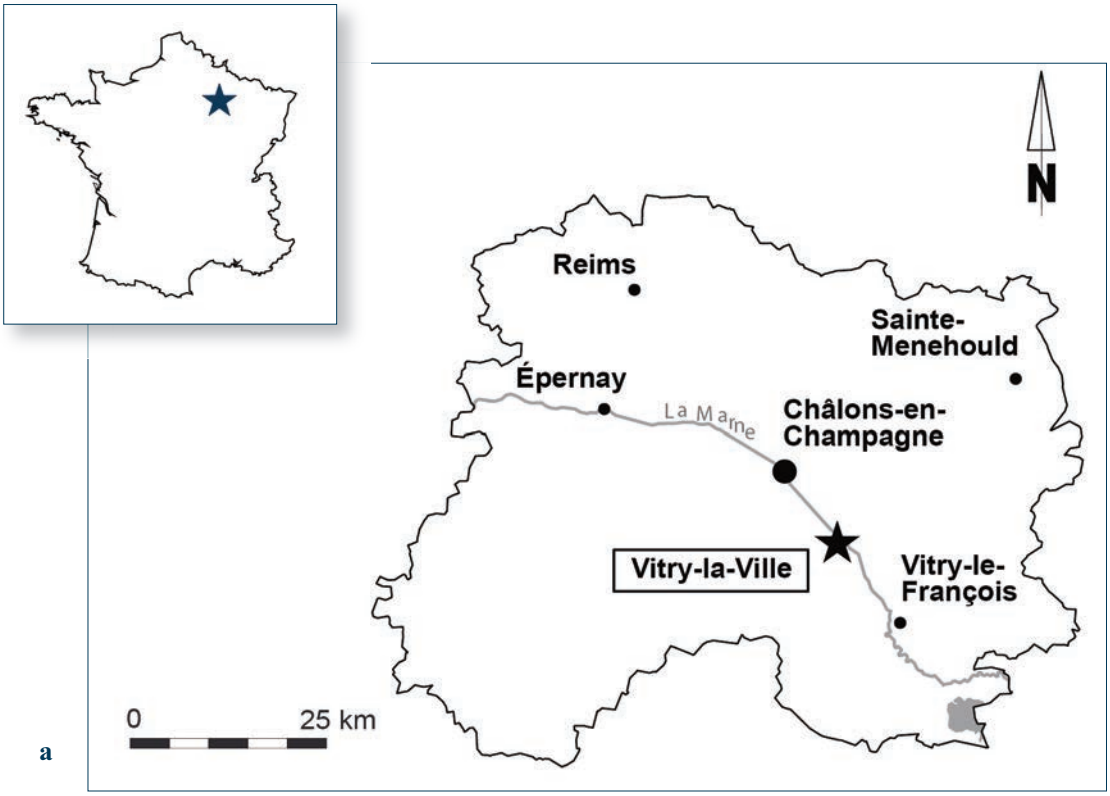

a

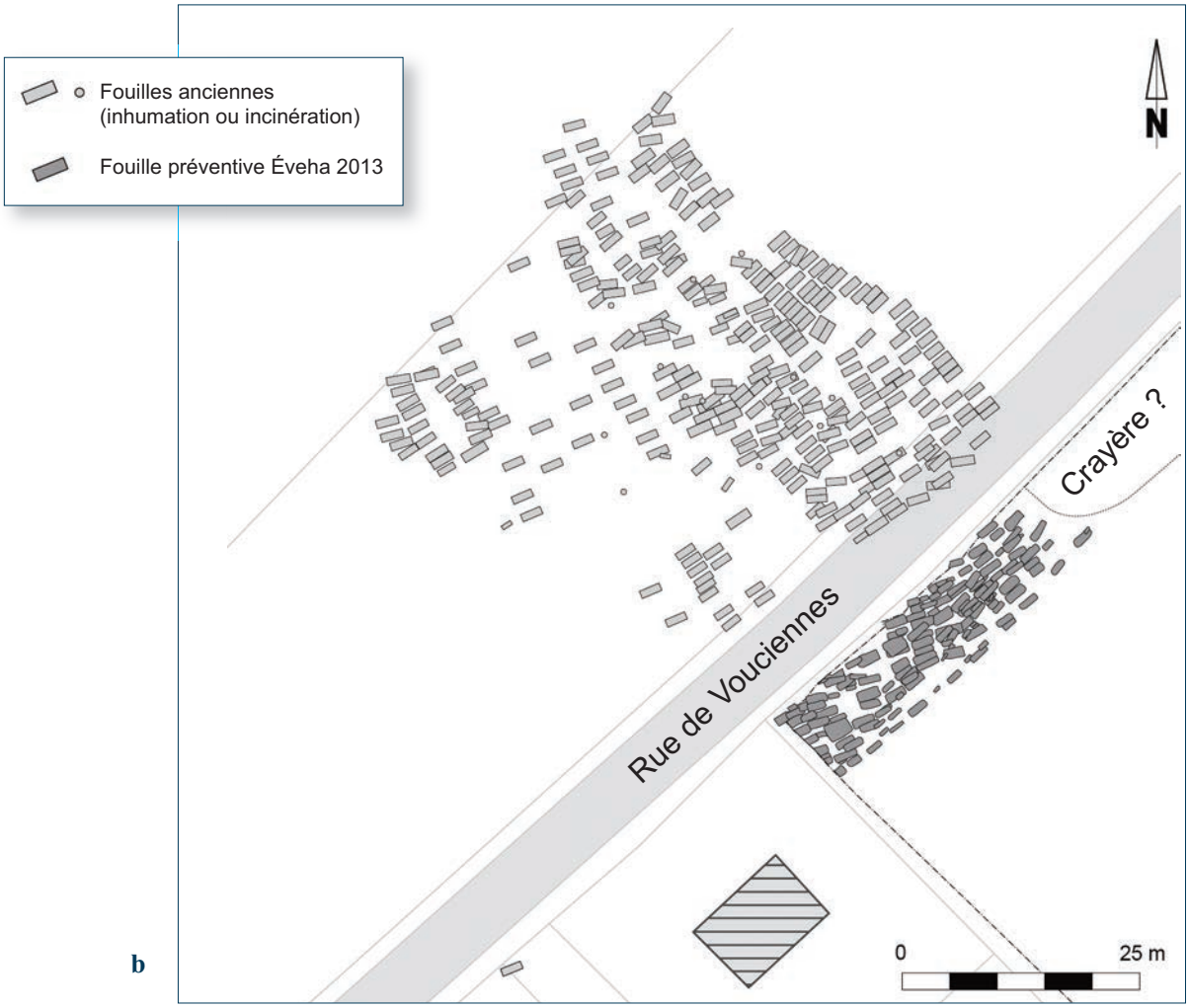

b

Fig. 1 – a. Localisation du site ; b. Plan général de la nécropole en l'état actuel des connaissances (© Éveha).

Les réouvertures de tombes de la nécropole du haut Moyen Âge de Vitry-la-Ville (Marne) : approches, méthodologies et résultats

Benjamin TIXIER, Astrid A. NOTERMAN
avec la collaboration d'Alexis CORROCHANO, Gwenaëlle GRANGE

I. Présentation de la nécropole

A. Origine de la fouille préventive et localisation du site

La fouille préventive d'une partie de la nécropole du haut Moyen Âge de Vitry-la-Ville (Marne) s'est déroulée durant l'été 2013. Située au lieu-dit "Le Cray", cette opération faisait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2007 par une équipe de l'Inrap, sous la responsabilité de Nathalie Pouget, à l'occasion d'un projet de nouveau lotissement (Pouget 2007). Plusieurs sépultures avaient été identifiées à cette occasion dans l'angle sud-ouest de la parcelle diagnostiquée, faisant écho au secteur funéraire fouillé anciennement de l'autre côté de la route, connu sous l'appellation de "nécropole du Maltrat" (Thiérot, Lantier 1940). Le site ayant déjà fait l'objet de diverses communications (voir notamment Tixier, Grange 2017), il est ici simplement fait un rappel des éléments directement en lien avec l'objet du présent article, à savoir les réouvertures de sépultures et plus particulièrement les cas de pillage.

Vitry-la-Ville est une commune rurale implantée dans la vallée de la Marne, sur sa rive gauche, à proximité du fond de vallée, à quelques kilomètres de la préfecture Châlons-en-Champagne (**fig. 1a**). Le terroir communal s'organise perpendiculairement au cours de la rivière, avec un secteur sud-occidental au sommet du versant à 164 m NGF et un secteur nord-oriental à 90 m NGF environ. La zone funéraire étudiée se trouve à l'amorce de versant, à environ 102 m NGF. Le substrat crayeux de ce secteur, plus ou moins altéré, est typique de la région.

B. Historique des découvertes

L'opération de 2013 a permis de s'intéresser de nouveau à cette nécropole déjà partiellement documentée par des fouilles anciennes (**fig. 1b**). Les diverses archives et articles relatifs à ces fouilles font référence à la "nécropole du Maltrat" à Vouciennes, commune aujourd'hui disparue après son intégration à celle de Vitry-la-Ville en 1969. Le site avait ainsi connu plusieurs interventions successives, sous l'impulsion d'érudits locaux notamment.

Les découvertes fortuites réalisées au milieu du XIXe siècle et attribuées à la nécropole doivent être considérées avec prudence, leur localisation restant sujette à caution. Les premières sépultures assurément rattachées à ce gisement sont étudiées en 1908. Diverses tombes, parfois richement dotées en mobilier, sont reconnues par É. Schmit, qui fait partie des antiquaires ayant "écumé" le secteur [1]. Celui-ci laisse finalement

(1) Archives départementales de la Marne, Châlons-en-Champagne, Archives privées, série F : F63, Répertoire archéologique de la Marne, classé dans l'ordre alphabétique des communes, t. 6, par É. Schmit ; F100, Notes de préhistoire (et renseignements sur le Moyen Âge et les temps modernes), classées dans l'ordre alphabétique des communes, par É. Schmit.

deux agriculteurs locaux, Louis Masson et Gaston Arrouart, continuer les investigations pour son compte. Au total, une soixantaine de tombes sont mentionnées dans la documentation conservée. C'est durant l'entre-deux-guerres que l'importance du gisement se révèle. De 1928 à 1935, Amaury Thiérot, archéologue particulièrement actif en Champagne-Ardenne, met au jour plus de 220 sépultures supplémentaires (**fig. 2**). Il cède une grande part du mobilier découvert auprès de l'actuel Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye.

Suit une publication bien documentée contenant un catalogue des sépultures et une étude du mobilier (Thiérot, Lantier 1940). En 1977, au cours de terrassements en lien avec un nouveau lotissement, une nouvelle sépulture est découverte, semblant indiquer une extension plus importante de la nécropole que celle envisageable jusqu'alors [2]. Il faut attendre trente années supplémentaires pour qu'un nouveau lotissement impactant potentiellement le secteur funéraire entraîne la réalisation d'un diagnostic (Pouget 2007), suivi finalement d'une fouille préventive en 2013 (**fig. 3**).

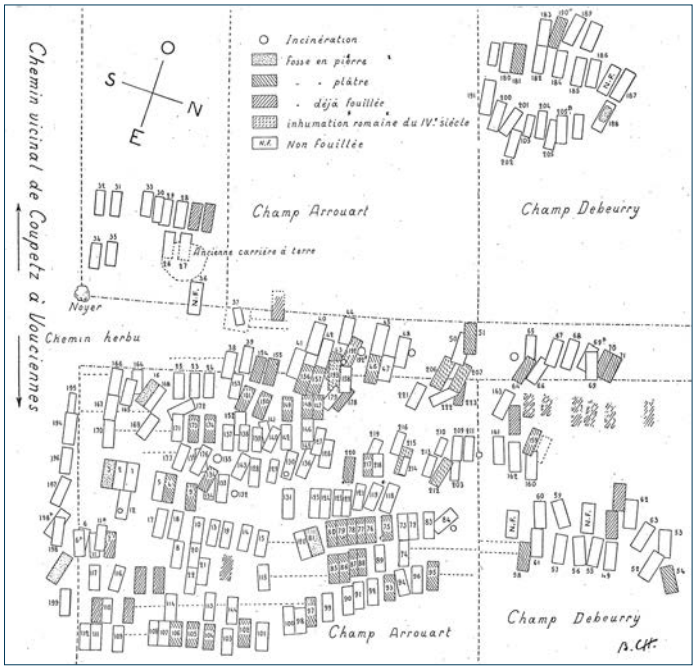

Fig. 2 – Plan des fouilles de G. Arrouart et A. Thiérot (© Thiérot, Lanthier 1940, p. 228-229).

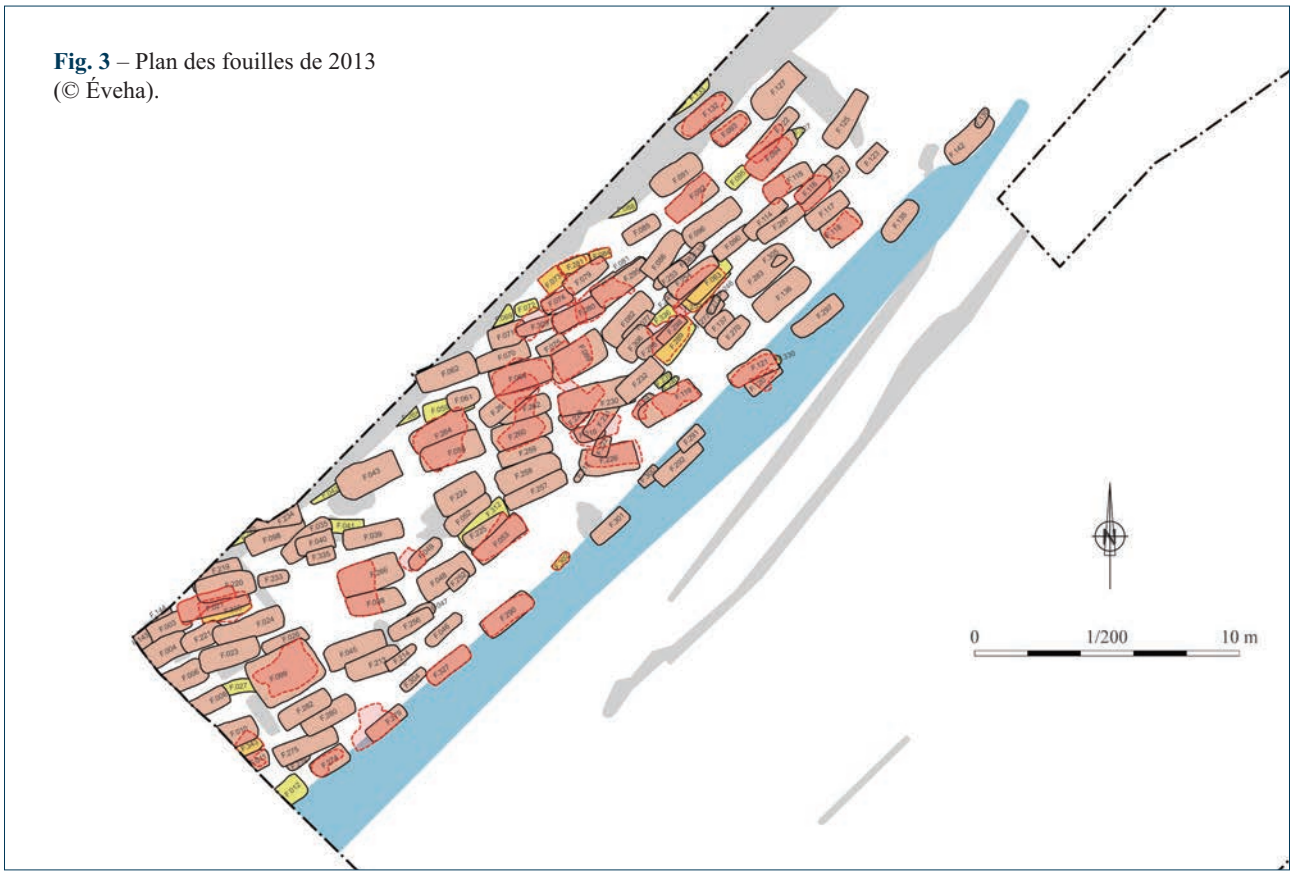

Fig. 3 – Plan des fouilles de 2013 (© Éveha).

(2) Archives DRAC Grand-Est, pôle de Châlons-en-Champagne, Carte Archéologique, commune de Vitry-la-Ville, 51 Vouciennes. Découverte fortuite 1977, document dactylographié + plan + dessins + clichés, dossier réalisé par H. Brodiez.

C. Principales caractéristiques de la nécropole

Il convient de faire la nuance entre les données issues de la fouille préventive de 2013 et celles issues des fouilles anciennes. Les premières bénéficient évidemment d'une documentation de qualité et d'études fondées sur les critères scientifiques actuels. Celles des fouilles du début du XX^{e} siècle sont moins précises, incomplètes et par conséquent à prendre avec précaution.

L'étendue globale du gisement funéraire n'est pas connue. Le secteur fouillé en 2013 a concerné environ 340 m². L'assemblage avec les plans des fouilles anciennes indique une superficie d'environ 3 000 m². Si la sépulture découverte fortuitement en 1977 est prise en compte, la superficie pourrait, *a minima*, atteindre 4 000 m². La nécropole se compose vraisemblablement de plusieurs secteurs se développant successivement, avec parfois des rangées nettement perceptibles en plan, et aussi des zones plus denses, caractérisées par de nombreux recoupements de sépultures. Cependant, le développement topo-chronologique de la nécropole reste encore à établir.

La relecture des catalogues et plans des fouilles anciennes, associée au décompte de la fouille préventive, a permis de recenser 469 tombes pour l'ensemble du gisement, dont 127 ont été fouillées en 2013. Au total, 454 sépultures à inhumation et 15 sépultures à crémation sont actuellement recensées à Vitry-la-Ville. L'estimation quantitative de la population reste toutefois délicate, notamment la détermination du nombre minimal d'individus pour les fouilles anciennes. Le nombre d'individus identifiés à ce jour dépasse ainsi les 500.

Les architectures funéraires documentées sont celles rencontrées classiquement sur ce type de site, avec une forte majorité de fosses sans aménagement funéraire observé et/ou en contenant périssable, une cinquantaine de coffrages en mortier de plâtre et moins d'une dizaine de sarcophages en pierre. De même, du mobilier est présent dans de nombreuses sépultures. Des objets en position portée démontrent que les défunts étaient habillés et parés, avec notamment des éléments de ceintures, des fibules, des colliers, des châtelaines, etc. Quelques rares armes sont également attestées (épées et scramasaxes). Des dépôts, notamment en céramique ou en verre, sont parfois présents, aux pieds ou à la tête de l'inhumé.

L'étude du mobilier issu des fouilles anciennes avait permis de fournir les premières indications chronologiques précises concernant cet ensemble funéraire. Des sépultures à crémation du I^{er} siècle et des inhumations de l'Antiquité tardive (IV^{e} siècle) avaient été identifiées au sein du gisement, dont la grande majorité des sépultures étaient datées entre le milieu du V^{e} siècle et la fin du VII^{e} siècle (Thiérot, Lantier 1940, p. 245). Le mobilier issu des fouilles de 2013, associé à une série ciblée de datations par radiocarbone, permet d'étendre la période d'utilisation de la nécropole. Le mobilier découvert récemment n'apporte pas de modification significative par rapport à celui des fouilles anciennes, avec des ensembles datant attribuables à des fourchettes chronologiques s'étendant de la fin du V^{e} au deuxième tiers du VII^{e} siècle. Les datations (calibrées 2 sigma) indiquent des fourchettes très probables début du VIII^{e}-fin du IX^{e} siècle pour deux sépultures et dernier quart du VIII^{e} siècle-dernier quart du X^{e} siècle pour deux autres (Berthon *et al.*, à paraître).

Concernant la fouille préventive de 2013, qui a fait l'objet d'une première analyse des perturbations de sépultures présentée dans cet article, les 194 faits recensés en lien direct avec la nécropole se répartissent de la manière suivante : 127 sépultures auxquelles s'ajoutent 27 sépultures supposées (3) et 40 "perturbations", c'est-à-dire des fosses ayant perturbé, partiellement ou en totalité, des sépultures en place. Ce sont ces dernières qui nous intéressent tout particulièrement.

Si le contexte préventif est nécessairement contraignant pour la fouille et l'enregistrement des informations, la volonté de s'intéresser de manière approfondie à ce thème des réouvertures a permis, dès la phase de terrain, de sensibiliser les intervenants et la mise en pratique d'un système d'enregistrement spécifique adapté (voir ci-dessous).

II. L'intérêt pour les réouvertures

A. Une panoplie de réouvertures

L'analyse des réouvertures recensées lors de la fouille préventive permet de les classer en trois grandes catégories :
- la gestion de l'espace funéraire, avec classiquement

(3) Parmi les sépultures dites "supposées" sont comptabilisées : des sépultures "probables" (repérées en limite d'emprise au décapage mais non fouillées) ; des fosses possédant des caractéristiques morphologiques et une orientation similaires à celles des sépultures mais ne comportant pas – ou plus – d'ossements, ni de mobilier ou d'indices d'aménagement (probablement des sépultures dans lesquelles les vestiges osseux et matériels ne se sont pas conservés, ou des tombes qui ont été réouvertes ou recoupées ultérieurement).

la présence d'une réduction constatée dans diverses sépultures ;
- le pillage de la sépulture avec la tentative de récupération – parfois ciblée – de mobilier funéraire. La réintervention est alors contemporaine de la période d'utilisation de la nécropole et survient sur un délai plus ou moins long après l'inhumation du défunt ;
- les réouvertures "récentes" telles que les explorations archéologiques de la seconde moitié du XIXe ou de la première moitié du XXe siècle (avec les méthodes de fouille de l'époque), ou encore les fouilles "sauvages" ayant entraîné le pillage de certaines tombes.

Le cas d'ossements en position secondaire, entre autres ceux découverts "brassés" dans le comblement d'une sépulture, peut avoir des origines diverses mais n'atteste pas en soi une perturbation de la sépulture dans laquelle ils sont retrouvés.

Dans le cadre des Rencontres du Gaaf de 2017, la présentation du site de Vitry-la-Ville a été centrée plus particulièrement sur les pillages et sur l'identification de ces derniers par rapport aux autres types de réouvertures, notamment celles opérées à l'occasion des fouilles anciennes. Les aspects liés à la gestion de l'espace funéraire lors de l'utilisation de la nécropole ne sont pas évoqués.

B. Premières conséquences lors des fouilles anciennes en termes de réouvertures

Les fouilles anciennes, échelonnées sur plusieurs décennies, pratiquées par différents intervenants et à la localisation parfois imprécise, appellent plusieurs remarques. Ces réouvertures viennent s'ajouter, potentiellement même se superposer, aux réouvertures antérieures. Elles n'obéissent pas aux mêmes finalités et n'ont vraisemblablement pas été pratiquées selon les mêmes procédés ni avec les mêmes outils. La stratigraphie d'une sépulture et sa taphonomie peuvent parfois nous renseigner sur son évolution et ses éventuelles perturbations une fois la mise en terre du défunt effectuée. En parallèle des indices archéologiques, la documentation d'archives peut éventuellement informer sur le type de réouvertures pratiquées. Les fouilles anciennes ont été globalement bien documentées pour l'époque. Les archives sont donc conservées auprès de plusieurs institutions et la publication de 1940 apporte son lot d'informations (Thiérot, Lantier 1940, p. 211-225). La consultation de cette documentation permet d'en extraire un certain nombre d'indications.

Ainsi, les clichés disponibles nous montrent des outils tels que bêches ou pelles pour fouiller les tombes (**fig. 4a**). Ils démontrent aussi l'utilisation sur le site de la sonde "champenoise" (voir ci-dessous, étude de la sépulture F.092) (**fig. 4b**). Les différents outils utilisés lors de ces fouilles anciennes sont donc susceptibles d'avoir laissé des traces dans le comblement des sépultures, sur le fond des structures (impacts) ou encore sur le mobilier funéraire et les ossements (perforations, entailles).

Les descriptions sommaires des tombes fournies dans le catalogue de 1940 portent parfois la mention, directe ou implicite, de réinterventions antérieures, correspondant parfois – selon les auteurs – à des pillages (4). Les indications de réduction nous renseignent également, mais de manière indirecte, sur des pratiques liées à la gestion de l'espace funéraire. Enfin, plus difficile à interpréter, certains détails fournis dans ces descriptions anciennes pourraient être à même d'attester une éventuelle réouverture, avec par exemple l'absence ou le bouleversement d'une partie du squelette (5) ou la mise en évidence de l'absence d'une partie du mobilier qui aurait été prélevée par des pilleurs (6).

La principale difficulté qui s'annonce consiste en la détermination du type de réouverture et donc de sa datation. Réouverture synchronique de l'utilisation de la nécropole, notamment en cas de pillage ? Réouverture d'époque contemporaine relative aux fouilles anciennes ? Sans exclure bien entendu d'autres périodes ou d'autres occasions, comme par exemple en cas de découvertes fortuites au fil des siècles (7).

(4) Citons par exemple la tombe 6 avec "*près de la tête et de la jambe droite, ossements d'un deuxième squelette déplacé*" ou la tombe 41 avec "*un second squelette déposé en paquet, près de la tête du premier*" faisant référence très probablement à des réductions, la tombe 7 "*Fosse violée antérieurement*" ou encore la tombe 222 "*fouillée antérieurement*" (Lantier, Thiérot 1940, p. 214-215 et 225).
(5) Par exemple la tombe 21 avec "*sur le bassin, la tête déplacée*", ou la tombe 76 "*les ossements ont été déplacés*" (Lantier, Thiérot 1940, p. 214).
(6) Il faudrait pour ce dernier point étudier les différents assemblages de mobilier rencontrés et en déduire certaines absences potentielles, en lien avec des pillages ciblés, ce qui n'est pas simple. Certaines descriptions interrogent cependant, comme la tombe 138, qui a restitué un mobilier dont "*une fibule circulaire à plateau de bronze, recouvert d'une mince feuille d'or niellée, cabochon central hémisphérique, entouré de verroteries bleues disposées par groupe de trois*" à l'intérieur d'un "*cercueil en plâtre. En partie violée*" (Lantier, Thiérot 1940, p. 220).
(7) Ainsi, sur le site, l'exploitation d'une crayère, peut-être ouverte pour extraire des matériaux lors de la création de la ligne de chemin de fer passant à quelques centaines de mètres, a pu endommager, voire détruire des sépultures dans le secteur nord-est de la nécropole. Dans ce même secteur, un chemin rural, attesté sur le cadastre napoléonien, pourrait également être à l'origine de découvertes fortuites ou de la destruction de certaines sépultures le long de son tracé.

Fig. 4 – a. Fouille du 22 avril 1929 conduite par A. Thiérot (premier en partant de la gauche) ; b. Emploi de la sonde (à droite) lors de la fouille (© Archives départementales de la Marne ; B. Tixier).

III. Les sépultures réouvertes : quelles approches ?

A. Adapter l'enregistrement des sépultures perturbées

L'étude des sépultures en contexte archéologique implique l'utilisation d'outils méthodologiques spécifiques. Dans le cas particulier des tombes réouvertes, il est souvent nécessaire de recourir à des méthodes parfois utilisées indépendamment les unes des autres. En effet, ce n'est pas seulement le squelette et sa position qui doivent être observés, décrits et interprétés, mais également le mobilier funéraire présent dans la tombe, l'architecture funéraire ou encore le comblement de la structure. L'ensemble des réouvertures observées dans les nécropoles mérovingiennes françaises n'induit pas nécessairement une action condamnable (découvertes fortuites, gestion de l'espace funéraire, …).

Sur le site de Vitry-la-Ville, la variété et la complexité des remaniements post-sépulcraux observés ont mené à une réflexion sur l'enregistrement des structures perturbées. Ainsi, une fiche de terrain dédiée spécifiquement à la perturbation de sépultures a été élaborée et utilisée au cours de la fouille. Elle venait compléter la fiche anthropologique de terrain en incluant, par exemple, la position des objets dans la tombe après son bouleversement, l'état de conservation du contenant funéraire ou encore les éventuelles traces laissées par les perturbateurs (impacts de sonde, entailles d'outil sur les os, …).

Le travail réalisé sur le terrain a été poursuivi durant la post-fouille. L'ensemble des données recueillies pendant l'opération archéologique a été repris pour tenter de mieux cerner les spécificités des perturbations sépulcrales sur le site. Les données ont été complétées et enrichies, grâce notamment à l'intégration des études spécialisées. L'analyse du mobilier funéraire par sa position dans la tombe et sa composition a été l'occasion de s'interroger sur les motivations des fouilleurs et leur période d'intervention. La reprise des plans et des coupes des sépultures a parfois révélé le profil de fosses de pillage non perçues sur le terrain, et par conséquent de mieux appréhender l'approche des structures par les perturbateurs (accès à la structure funéraire par son centre ou tâtonnement pour repérer ses limites de creusement ?).

B. Une atteinte au squelette variée

Au cours d'un pillage, les ossements des défunts sont déplacés, repoussés et parfois sortis de la tombe. À Vitry-la-Ville, ces gestes anthropiques peuvent être classés en deux catégories selon leur degré d'impact sur le squelette :
- la perturbation partielle : elle affecte une région précise du corps du défunt qui peut être la moitié supérieure, la région du bassin ou encore la moitié inférieure du squelette. Ce type de bouleversement concorde souvent avec l'emplacement d'objets spécifiques dans la tombe. L'individu de la tombe 279 est bouleversé depuis son

Fig. 5 – Perturbation partielle de l'individu de la sépulture 279 (© Éveha).

crâne jusqu'au fémur droit (**fig. 5**). Les perturbateurs ont ciblé une région anatomique concentrant habituellement les parures et les accessoires vestimentaires. La perturbation du fémur droit pourrait résulter du prélèvement d'une ceinture ou d'une arme placée à la droite du défunt. Autre exemple, la sépulture masculine 224 (**fig. 6**) dont la manipulation anthropique est limitée à la moitié supérieure droite du squelette ainsi qu'au crâne. La soustraction d'une arme (épée ou scramasaxe), positionnée initialement sous le membre supérieur droit de l'homme, peut être envisagée ;

- la perturbation totale : l'ensemble du squelette est perturbé. La dispersion des ossements dans la tombe ne permet pas de définir avec précision le type de mobilier

Fig. 6 – Perturbation ponctuelle de l'individu de la sépulture 224 (© Éveha).

Fig. 7 – Perturbation totale de la sépulture 303 (© Éveha).

recherché par les perturbateurs. La sépulture 303 a livré les restes osseux de deux immatures entièrement bouleversés (**fig. 7**). Les ossements sont rassemblés dans l'extrémité sud-ouest de la structure. Aucun élément (résidus métalliques, fragments d'objets, déplacements ponctuels d'os) ne permet de déterminer la nature des objets potentiellement prélevés. La compréhension de cet espace d'inhumation est également perturbée par le pillage. En effet, l'intensité des remaniements observés ne permet pas de savoir si les deux enfants ont été inhumés simultanément dans une même sépulture, ou au contraire dans deux fosses séparées. L'hypothèse d'une tombe ayant contenu un individu en place et un second en réduction ne peut également être vérifiée.

Sur le site de Vitry-la-Ville, 30 % des individus perturbés ont subi une perturbation totale contre 32,50 % une perturbation partielle. La perturbation ponctuelle ne concerne que 7,50 % des sujets bouleversés. Il faut ajouter à ces résultats l'important pourcentage de tombes (30 %) où le type d'atteinte au squelette n'a pu être déterminé en raison de la mauvaise conservation osseuse des individus.

Les déplacements osseux apparaissent parfois dans la littérature comme des indices permettant de déterminer la période d'intervention des perturbateurs ou le type d'objets prélevés. Ainsi, sur le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), le bouleversement de l'ensemble du squelette est interprété comme le signe d'une action tardive, à une époque où les structures funéraires n'étaient plus visibles dans le paysage du cimetière (Nice 2008, p. 88).

Une récente étude universitaire a démontré que la détermination de la chronologie d'un pillage par le seul intermédiaire de la localisation des déplacements osseux n'est pas concluante (Noterman 2016). En revanche, cette approche se révèle particulièrement intéressante pour établir quel(s) objet(s) a pu être emporté à la suite de la réouverture.

La pratique de l'inhumation habillée à l'époque mérovingienne, directement responsable des réouvertures de tombes, permet d'associer un type de mobilier à une région anatomique du squelette. En tenant compte de la spécificité des pratiques funéraires sur chaque site étudié, cette méthode offre la possibilité de pousser plus loin la réflexion sur la pratique des réouvertures de tombes. Par exemple, le remaniement des ossements du thorax chez un individu féminin pourra indiquer le prélèvement d'une fibule ou d'un élément de parure (collier, pendentif, …). Le déplacement des os d'un membre inférieur sera plus volontiers associé à la récupération d'une arme (épée ou scramasaxe), notamment si le squelette est de sexe masculin. Dans ce cas, la cupidité peut-elle être l'unique raison du prélèvement ou est-il possible d'y entrevoir d'autre(s) motivation(s) (symbolique, culturelle, …) ?

C. Le mobilier funéraire : un objet de toutes les attentions

La réouverture des tombes mérovingiennes est incontestablement liée à la présence d'objets auprès des défunts. L'intérêt porté au mobilier funéraire semble varier selon les époques, l'homme du VIIe siècle ne recherchant pas le même type d'objet qu'un individu du XIXe siècle. Ainsi, l'une des caractéristiques des réouvertures sépulcrales du haut Moyen Âge est le choix opéré par les perturbateurs lors de leur action. Le mobilier en fer et la vaisselle sont tout particulièrement délaissés et il est fréquent de découvrir dans ces sépultures perturbées très tôt des fers de lance, des pointes de flèches, des couteaux, des récipients en verre ou encore des bassins en bronze. Seuls deux types d'armes semblent réellement intéresser les Mérovingiens : les épées et les scramasaxes. Cette sélection du mobilier métallique ne s'observe plus, ou presque, à partir du XIXe siècle. L'intérêt du fouilleur moderne se porte sur l'ensemble des objets en métal, sans distinction de composition. Le soin apporté à l'enregistrement, la description et l'illustration des objets mérovingiens atteste l'attrait exercé par ces pièces auprès des explorateurs contemporains. Dans la publication de 1940, les différentes campagnes de fouilles menées sur le site de Vitry-la-Ville sont notamment abordées à partir d'un inventaire des objets découverts dans les tombes. Ainsi, les colliers de perles en pâte de verre et en ambre, si largement ignorés par les Mérovingiens, font l'objet d'une description précise de la part des auteurs (Thiérot, Lantier 1940, p. 241-242).

L'approche de la sépulture pillée par l'intermédiaire du mobilier funéraire constitue une étape indispensable pour comprendre et dater la perturbation. Toutefois, elle ne saurait constituer à elle seule un élément déterminant dans l'établissement de datation de la perturbation.

L'espace d'intervention du pilleur (espace vide ou colmaté) et le stade de décomposition du corps (persistance des tissus mous ou squelettisation) sont des données à prendre en considération, au même titre que la localisation de la fosse de pillage par rapport aux limites de creusement de la sépulture. L'analyse d'éventuels impacts laissés sur les os par les outils des perturbateurs peut également se révéler pertinente. Ce n'est qu'à partir de l'analyse de l'ensemble de la

sépulture et l'association de différentes données qu'une datation probable du pillage pourra être proposée.

IV. Les perturbations sépulcrales à Vitry-la-Ville : premiers résultats

L'étude des tombes perturbées à Vitry-la-Ville est particulièrement complexe en raison de la variété des bouleversements sépulcraux observés. L'analyse de chaque sépulture réouverte ne permet pas de dégager un schéma de réintervention homogène et unique. Au contraire, la nécropole semble avoir subi plusieurs vagues de perturbations au fil des siècles, avec la possibilité que certaines réinterventions tardives soient venues perturber des bouleversements plus anciens. Déjà évoquées précédemment, les différentes campagnes d'exploration menées sur le site depuis la fin du XIX^{e} siècle ont pu entraîner la destruction d'éventuels indices liés aux réouvertures antérieures, et notamment ceux remontant à l'époque mérovingienne.

Deux grandes périodes de réinterventions sépulcrales ont pu être identifiées à Vitry-la-Ville : le haut Moyen Âge et l'époque contemporaine.

Les réouvertures de tombes au haut Moyen Âge sont un phénomène largement connu et reconnu par les archéologues. À l'image de nombreuses nécropoles mérovingiennes, le site de Vitry-la-Ville ne fait pas exception. Il est difficile d'estimer le pourcentage exact de sépultures perturbées à cette période en raison des réinterventions postérieures. Sur les 33 % de réouvertures post-sépulcrales observées, environ 20 % pourraient avoir été réalisées au haut Moyen Âge [8].

Une tombe en particulier atteste la pratique dès l'époque mérovingienne : la sépulture 224. Le défunt présente une perturbation ciblée sur la partie supérieure du corps (**fig. 6 et 8**). Un premier bouleversement est visible au niveau du membre supérieur droit de l'homme, repoussé en direction de la paroi nord de la fosse. L'humérus droit apparaît en face latérale légèrement postérieure. La scapula droite, qui a suivi le mouvement de l'humérus, se présente par sa face latéro-postérieure. L'articulation de l'épaule et du coude est préservée en dépit de l'amplitude du déplacement osseux. Un deuxième bouleversement est noté au niveau du crâne qui apparaît en face supérieure, légèrement latérale gauche. La mandibule, déconnectée du bloc craniofacial, a suivi le déplacement. Les vertèbres cervicales sont très partiellement conservées, limitant les observations possibles sur le rachis. Toutefois, la position du crâne par rapport aux membres supérieurs suggère qu'il reposait en partie sur le rachis cervical. La partie inférieure du squelette est en place, les membres inférieurs en extension. Un effet de contrainte est visible le long du corps sur toute la partie gauche du squelette et correspond vraisemblablement à la paroi d'un contenant aujourd'hui disparu.

Fig. 8 – Détail de la sépulture 224 (© Éveha).

L'amplitude de déplacement de l'humérus droit (la tête humérale droite est en contact direct avec la diaphyse de l'humérus gauche) et la position du crâne qui a subi une rotation de plus de 90° appuient l'idée d'une réintervention anthropique.

Le maintien en proximité anatomique de la mandibule malgré le déplacement du bloc craniofacial, et la connexion stricte entre l'humérus et la scapula droits pourraient indiquer la persistance de liaisons ligamentaires et/ou tendineuses au moment du bouleversement. L'hypothèse d'une perturbation relativement proche de la période d'inhumation du défunt peut en conséquence être proposée.

Au-delà de l'analyse taphonomique, l'étude de la sépulture 224 permet de s'interroger sur le type de

(8) L'étude des sépultures de la nécropole n'étant pas totalement achevée au moment de la rédaction de l'article, le pourcentage de tombes réouvertes à l'époque mérovingienne est susceptible de varier légèrement dans le futur.

mobilier recherché par le perturbateur. Cette sépulture ne comportait pas de mobilier en place, à l'exception de quelques vestiges en position résiduelle dans le comblement (une boucle en fer, un tesson de céramique protohistorique, cinq tessons de céramique antique). L'étude de la documentation de fouille des campagnes exploratrices du début du XXe siècle permet de dresser un premier tableau de l'emplacement préférentiel des scramasaxes et des épées dans les structures funéraires. Il apparaît que ces armes sont déposées à plusieurs reprises au niveau de l'avant-bras droit des individus (9). Ainsi dans la sépulture 224, la localisation des déplacements osseux associée à la sexualisation masculine de l'individu permettent d'avancer l'hypothèse de la récupération d'une arme.

La position du crâne dans la sépulture 224 soulève quelques interrogations. Est-il possible d'envisager le prélèvement d'un objet placé autour du cou du défunt, ou faut-il rapprocher la manipulation du crâne d'un geste dont la portée nous échappe ? Sur le site de Vitry-la-Ville, le mobilier funéraire découvert dans les sépultures masculines n'a livré aucun pendentif ou élément pouvant se trouver à proximité de la tête du défunt. La chronologie de l'intervention, relativement tôt après l'inhumation du défunt, comme en témoigne l'état de conservation du corps au cours de la réouverture, pourrait suggérer que les perturbateurs aient accompli un geste à destination du mort. Toutefois, il est également possible que l'acte ait répondu à d'autres nécessités qu'il est aujourd'hui difficile d'identifier dans l'état actuel de la recherche sur les réouvertures de tombes et leurs motivations.

La sépulture 92 illustre une deuxième forme de perturbation identifiée sur le site. La totalité du squelette est bouleversée et aucune connexion anatomique n'est préservée (**fig. 9**). Si certains ossements reposent à proximité du fond de fosse, d'autres en revanche se situent à des altitudes variées. Un contact strict est parfois visible entre deux os déplacés. La conservation osseuse et la représentativité du squelette sont moyennes.

L'ensemble des ossements de l'individu est circonscrit dans un espace limité correspondant au creusement d'une fosse de pillage. Cette fosse, visible aussi bien en plan qu'en coupe (**fig. 10**), recoupe la sépulture en son centre. Son creusement est relativement étroit au nord-est pour ensuite s'élargir vers le sud-ouest.

Une observation macroscopique des ossements a mis en évidence la présence de fines stries sur les os longs des membres inférieurs (**fig. 11**). Ces traces sont peu profondes et n'atteignent pas le corps spongieux de l'os. Elles se répartissent pour l'essentiel sur la face antérieure des diaphyses des fémurs et des tibias. La

Fig. 9 – Sépulture 92 (© Éveha).

(9) Comme par exemple pour la tombe 73 "*Sur l'avant-bras droit, 1'épée courte en fer à pommeau bombé, la pointe dirigée vers le fémur*" (Lantier, Thiérot 1940, p. 217).

Fig. 10 – Coupe de la sépulture 92 avec profil de la fosse de pillage (© Éveha).

question de la période de réalisation de ces traces s'est rapidement posée. L'apparition des stries alors que l'os possédait encore une partie de sa trame protéique ("os frais") pourrait signifier que la perturbation est survenue à une époque ancienne, peut-être dès le haut Moyen Âge (Chenal, Barrand Emam 2014, p. 496). L'ancienneté de la majorité des impacts osseux observés à Vitry-la-Ville est attestée par le diagnostic macroscopique. En effet, la présence de sédiment incrusté et l'uniformité de la couleur entre la corticale et le corps des incisions sont caractéristiques d'une intervention sur os frais (Boulestin

Fig. 11 – Traces de stries sur les ossements de la sépulture 92 :
a. fémur droit ;
b. fémur gauche ;
c. fémur gauche ;
d. fémur droit ;
e. tibia gauche
(© Éveha).

1999, p. 61 ; Thiol 1998, p. 254). En outre, la texture de la section entaillée est lisse. Toutefois, certaines traces semblent plus récentes. La blancheur des stries et leur aspect suggèrent une réalisation plutôt sur "os sec" (dépourvu de sa trame protéique et par conséquent totalement minéralisé) (Chenal, Barrand Emam 2014, p. 495). Dans cette situation, est-il possible d'envisager deux périodes d'intervention, la première dès le haut Moyen Âge et la seconde à une époque plus récente ?

La sépulture 92 montre parfaitement la complexité de la datation des bouleversements anthropiques sur le site de Vitry-la-Ville. Cette situation a conduit à envisager une approche différente des perturbations, en s'intéressant notamment à la littérature relative aux explorations archéologiques, très nombreuses dans la région au XIXe siècle et au début du XXe siècle. Les carnets de fouilles, bien connus en Champagne-Ardenne, décrivent des méthodes de fouille qui ont peu évolué au fil des siècles. L'utilisation de la sonde est fréquemment mentionnée et apparaît parfois sur des photographies d'époque (**fig. 4b**). En 1928, Jean-Yves Claeys publie une *Note sur l'emploi de la sonde dans les recherches archéologiques* détaillant les différents types de sondes et leur utilisation selon les contextes et les vestiges recherchés (Claeys 1928, p. 488-490). Les moyens mis en œuvre pour accéder au contenu des sépultures sont également décrits. Henri Gillet, dans une lettre, décrit ses activités de fouilleur avec Jules Orblin (10) : "*Nous sondions un cimetière repérant les fosses toute la journée, puis de midi à une heure, quand les cultivateurs étaient partis déjeuner, Orblin faisait un trou à l'emplacement de la tête. Si il y avait un torque et des fibules on faisait également un trou à chaque bras pour les bracelets*" (Vatan 2004, p. 45). Bien que l'attention de J. Orblin se soit concentrée avant tout sur les cimetières laténiens, les méthodes qu'il emploie sont parfaitement transposables dans les nécropoles alto-médiévales où l'essentiel du mobilier funéraire se concentre, de manière identique à la période laténienne, sur la moitié supérieure des squelettes (boucles d'oreilles, fibules, colliers, ceinture).

À l'exception de la sonde, les outils utilisés au cours des fouilles ne sont pas mentionnés dans les documents consultés. Il est ainsi difficile de préciser le type d'instrument à l'origine des entailles sur les ossements de la sépulture 92. Il est seulement possible d'envisager l'utilisation d'un outil possédant une lame dont la forme pouvait permettre de ramener d'éventuels objets en direction de l'ouverture pratiquée au centre. Ce procédé n'est pas nouveau et a déjà été observé dans une sépulture de l'âge du Bronze à Storehøj (Danemark). Dans sa proposition de reconstitution du pillage, Henrik Thrane figure le perturbateur utilisant un bâton dont l'une des extrémités prend la forme d'un crochet pour attraper et ramener vers lui les objets présents dans la tombe (Thrane 1978, p. 10-12).

Les explorations archéologiques passées ne constituent pas toujours un frein à l'étude des nécropoles mérovingiennes. En étudiant les techniques de fouille et les motivations des archéologues du passé, les sépultures perturbées pourraient être mieux appréhendées, autant du point de vue de la datation des bouleversements, que par le type de mobilier prélevé. Dans ce sens, il serait intéressant de se tourner vers les tombes fouillées au début du XXe siècle à Vitry-la-Ville et situées de l'autre côté de la route. Leur fouille pourrait permettre non seulement de connaître les méthodes de fouilles de Masson et Arrouart en 1908 et de Thiérot en 1928-1935, mais peut-être aussi de préciser la chronologie des différents remaniements observés sur le site.

Conclusions et perspectives

La variété des remaniements post-sépulcraux observés dans la nécropole de Vitry-la-Ville, la présence de fouilles anciennes attestées à proximité immédiate du secteur fouillé en 2013 et enfin le rattachement de la nécropole à la période mérovingienne – période au cours de laquelle les cas de réouvertures anthropiques sont nombreux – ont mené les différents acteurs de cette fouille à ouvrir une discussion sur la manière d'enregistrer, d'interpréter et de dater ces perturbations. Le travail de réflexion débuté au cours de la fouille n'est pas achevé à ce jour car trop d'inconnues demeurent, notamment au sujet des méthodes employées par les archéologues du passé et des traces matérielles qui en témoignent. La distinction entre les différentes catégories de réouvertures doit encore être affinée, bien que certaines hypothèses intéressantes aient déjà pu être avancées. Les données présentées dans cet article ne sont donc que provisoires. Elles pourront faire l'objet d'une révision en fonction des découvertes futures. Dans un souci d'amélioration de nos outils méthodologiques et de notre compréhension du phénomène que constituent ces réouvertures, nous pensons qu'une nouvelle fouille du secteur étudié anciennement aurait tout son intérêt

(10) Gardien du musée archéologique de Reims, Jules Orblin a activement exploré le sous-sol archéologique champenois, en y laissant parfois son empreinte sous la forme de tessons de céramiques dédicacés (J. Orblin, Cimetières de Reims, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 2, 1927, p. 65-68 ; K. Zipper, G. Seguin, C. Chevalier, Les nécropoles laténiennes de La Croix-Blandin à Reims (Marne). Fouilles anciennes et observations taphonomiques, *Antiquité nationales* 40, 2009, p. 96).

afin de mieux comprendre le type d'intervention et les traces laissées par les archéologues nous ayant précédés, dans le cas présent dans la première moitié du XX^e^ siècle.

Bibliographie

Archives

Service régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne.

Brodiez 1977 : Brodiez H. – *Carte archéologique, Vitry-la-Ville, 51 Vouciennes. Découverte fortuite 1977*. Document dactylographié, plan, dessins et clichés.

Archives départementales de la Marne, Châlons-en-Champagne.

Série F. Documents entrés par voie extraordinaire avant 1944.

Cote F63. Schmit É. – *Répertoire archéologique de la Marne, classé dans l'ordre alphabétique des communes* (6 t., XIX^e^ siècle).

Cote F100. Schmit É. – *Notes de préhistoire (et renseignements sur le Moyen Âge et les temps modernes)*, classées dans l'ordre alphabétique des communes (XIX^e^ siècle).

Ouvrages

Berthon *et al.*, à paraître : Berthon A. A., Corrochano A., Tixier B. avec la collab. de Grange G. – Le mobilier de la nécropole de Vitry-la-Ville (Marne) : premier bilan. *In* : *Actes des XXXVII^e^ Journées internationales d'Archéologie mérovingienne de l'AFAM* (Saint-Dizier, 2016).

Boulestin 1999 : Boulestin B. – *Approche taphonomique des restes humains : le cas des Mésolithiques de la Grotte des Perrats et le problème du cannibalisme en préhistoire récente européenne*. BAR (International Series 776), Oxford 1999, 142 p.

Chenal, Barrand Emam 2014 : Chenal F., Barrand Emam H. – Nouvelles données concernant le pillage des sépultures mérovingiennes en Alsace : mise en évidence de stries et d'entailles sur les restes osseux provenant des sépultures pillées de l'ensemble funéraire de Vendenheim (Alsace, Bas-Rhin), *Revue archéologique de l'Est* 62, 2014, p. 489-500.

Claeys 1928 : Claeys J.-Y. – Note sur l'emploi de la sonde dans les recherches archéologiques, *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* 28 (3), 1928, p. 488-490.

Nice 1988 : Nice A. – La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne), *Revue archéologique de Picardie* 3-4, 1988, p. 127-143.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e^-VIII^e^ siècle) dans la moitié nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Pouget 2007 : Pouget N. (dir.) – *Vitry-la-Ville (51), Le Cray*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Châlons-en-Champagne 2007, 39 p.

Thiérot, Lantier 1940 : Thiérot A., Lantier R. – Le cimetière mérovingien du Maltrat à Vouciennes, *Revue Archéologique* 6^e^ série, t. 15, 1940, p. 210-246.

Thiol 1998 : Thiol S. – Étude des traces anthropiques observées sur les individus de l'Âge du Fer à Eprave (Belgique), *Revue archéologique de Picardie* 1-2, 1998, p. 253-256.

Thrane 1978 : Thrane H. – Beispiele für Grabraub aus der Bronzezeit Dänemarks. *In* : Jankuhn H., Nehlsen H., Roth H. (dir.) – *Zum Grabfrevel in vor- und frühgeschichtlicher Zeit: Untersuchungen zu Grabraub und "haugbrot" in Mittel- und Nordeuropa*. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen 1978, p. 9-17.

Tixier, Grange 2017 : Tixier B., Grange G. – La nécropole du haut Moyen Âge de Vitry-la-Ville (Marne). Des découvertes anciennes à la fouille préventive : nouveaux regards et perspectives de recherches. *In* : Verslype L., Leroy I. (dir.) – *Communauté des vivants, compagnie des morts*. Actes des XXXV^e^ Journées internationales d'Archéologie mérovingienne (Douai, 9-11 octobre 2014), Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoires 33), Saint-Germain-en-Laye 2017, p. 245-252.

Tixier *et al.* 2015 : Tixier B., Leroy B., Corrochano A. – Une pratique funéraire spécifique ? Observations à propos des monnaies percées découvertes dans la nécropole de Vitry-la-Ville (Marne). *In* : XXXVI^e^ Journées internationales d'Archéologie mérovingienne de Montpellier (1^er^-3 octobre 2015). *L'habitat du haut Moyen Âge en Languedoc et Roussillon (VI^e^-XII^e^ s.) et en France méditerranéenne. Du Septentrion au Midi : bilans régionaux, micro-régionaux et études de cas.* Association française d'Archéologie mérovingienne (Bulletin de liaison 39), Saint-Germain-en-Laye 2015, p. 60.

Vatan 2004 : Vatan A. – *Histoire de l'archéologie celtique en Champagne : des origines à nos jours*. Société Archéologique Champenoise (Mémoire 17), Reims 2004, 254 p.

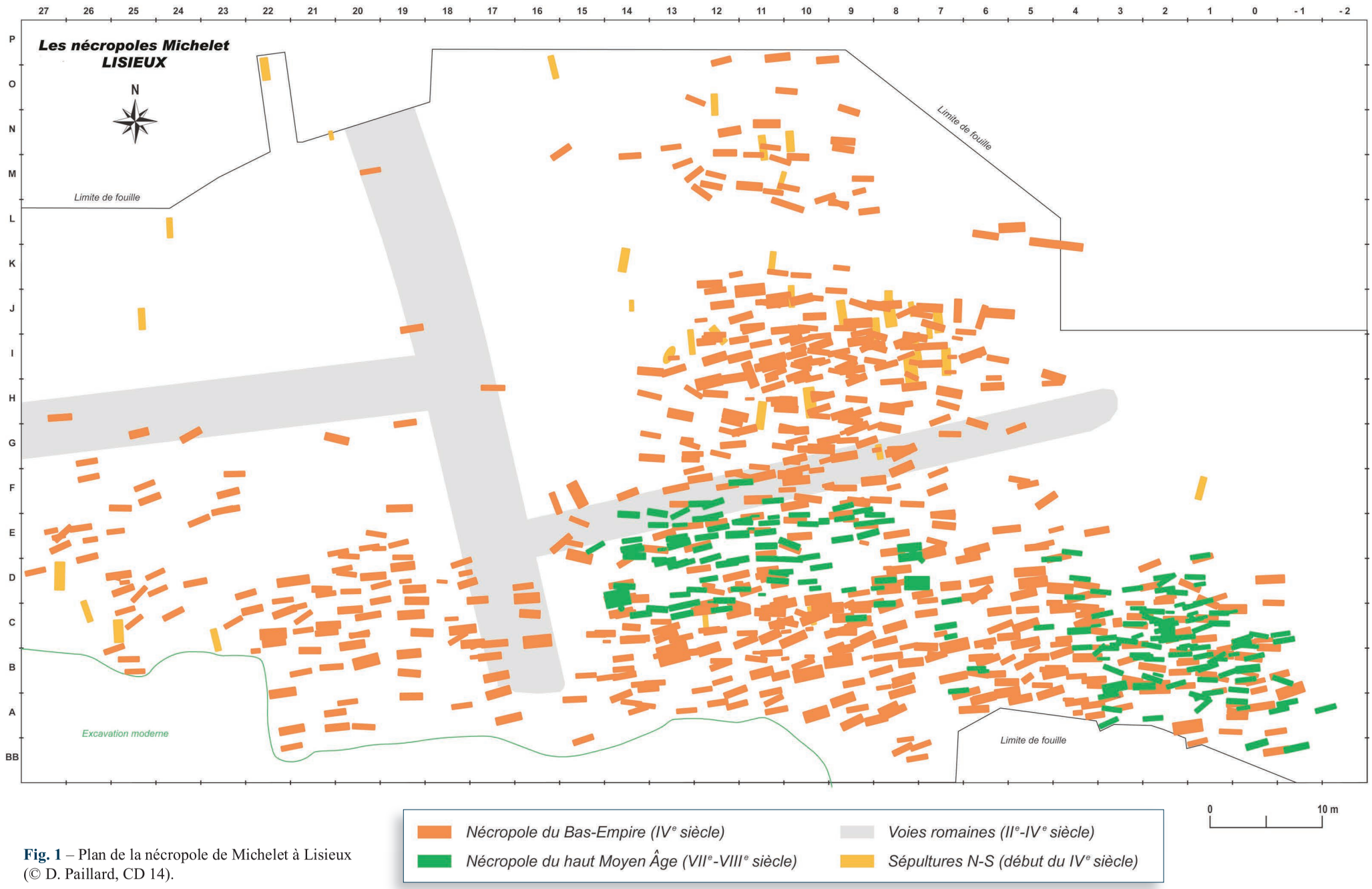

Fig. 1 – Plan de la nécropole de Michelet à Lisieux (© D. Paillard, CD 14).

Le pillage de sépultures sur le site "Michelet" à Lisieux (Calvados, IVe-IXe siècle). Essai de synthèse et révision des données

Julia PACORY, Astrid A. NOTERMAN, Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL, Didier PAILLARD

1. Introduction

Dans les sources écrites, la mention du pillage des tombes apparaît dès l'Antiquité où il fait l'objet de peines judiciaires particulièrement sévères. Au haut Moyen Âge, les lois dites "barbares" mentionnent et sanctionnent le pillage des tombes. Ainsi dans la loi salique, il est dit : "*Suivant la coutume antique, quiconque a violé une sépulture et dépouillé le cadavre sera retranché de la société jusqu'à ce qu'il ait composé avec la famille du défunt et que celle-ci ait intercédé pour lui ; quiconque accordera au coupable le pain ou l'hospitalité, même s'il s'agit de sa femme ou de ses proches, sera puni d'une amende de quinze sous*" (*Lex Salica*, tit., LVIII) (*MGH* Leg. I, *Leg. Nat. Germ.*, IV, 206-207 ; Salin 1952, p. 385). Malgré l'existence d'un appareil législatif répressif, les perturbations sépulcrales n'en demeurent pas moins fréquentes, notamment à l'époque mérovingienne. Les fouilles archéologiques témoignent de la réalité de la pratique. En Normandie, l'abbé Cochet décrit avec détails les sépultures réouvertes auxquelles il est régulièrement confronté. Si ses descriptions sont parfois empreintes d'une forme de subjectivité à l'encontre des Mérovingiens et de leur "*rapacité*" (Cochet 1970, p. 135), elles livrent néanmoins de précieuses informations sur l'approche des sépultures pillées par les archéologues de la fin du XIXe siècle. Il faut attendre le dernier tiers du XXe siècle pour observer un réel changement dans l'étude et l'interprétation de ces structures, grâce notamment au développement de l'archéothanatologie et à l'amélioration des techniques de fouille en France (Leclerc 1990 ; Duday, Masset 1987 ; Duday *et al.* 1990 ; Duday 2005 ; Crubézy *et al.* 1990 ; Signoli 2008).

Toutefois, ces évolutions majeures dans l'approche des sépultures ont parfois mis du temps à être diffusées et appliquées de manière systématique sur le terrain. Pour certaines fouilles anciennes, faute d'observations précises et de non-reconnaissance de l'ensemble des mouvements taphonomiques présents dans une sépulture, il n'est pas rare que certaines tombes aient été mal interprétées. Ainsi une révision des données anciennes peut s'avérer intéressante et constituer une importante source d'informations nouvelles. Dans le cas du site de Michelet à Lisieux, fouillé de 1990 à 1993, les principaux éléments taphonomiques avaient bien été pris en compte pour différencier les modes d'inhumation, mais certaines observations fines n'avaient pas pu être réalisées au moment de la fouille.

À partir de la documentation de terrain, des observations consignées sur les fiches d'enregistrement, mais pas toujours entièrement exploitées jusqu'à présent pour la compréhension taphonomique des sépultures, et d'après les nombreuses photographies de la fouille, une reprise des données des tombes mises au jour a pu être menée à partir d'un exemple normand. Cette opération a permis de reconsidérer les sépultures de la nécropole déterminées jusqu'alors comme "pillées". Cette reprise a également engendré de nouvelles réflexions sur les pratiques funéraires existant à Lisieux au Bas-Empire et au cours du haut Moyen Âge. Cette approche renouvelée de la perturbation sépulcrale s'est effectuée en tenant compte des biais méthodologiques inhérents à ce type

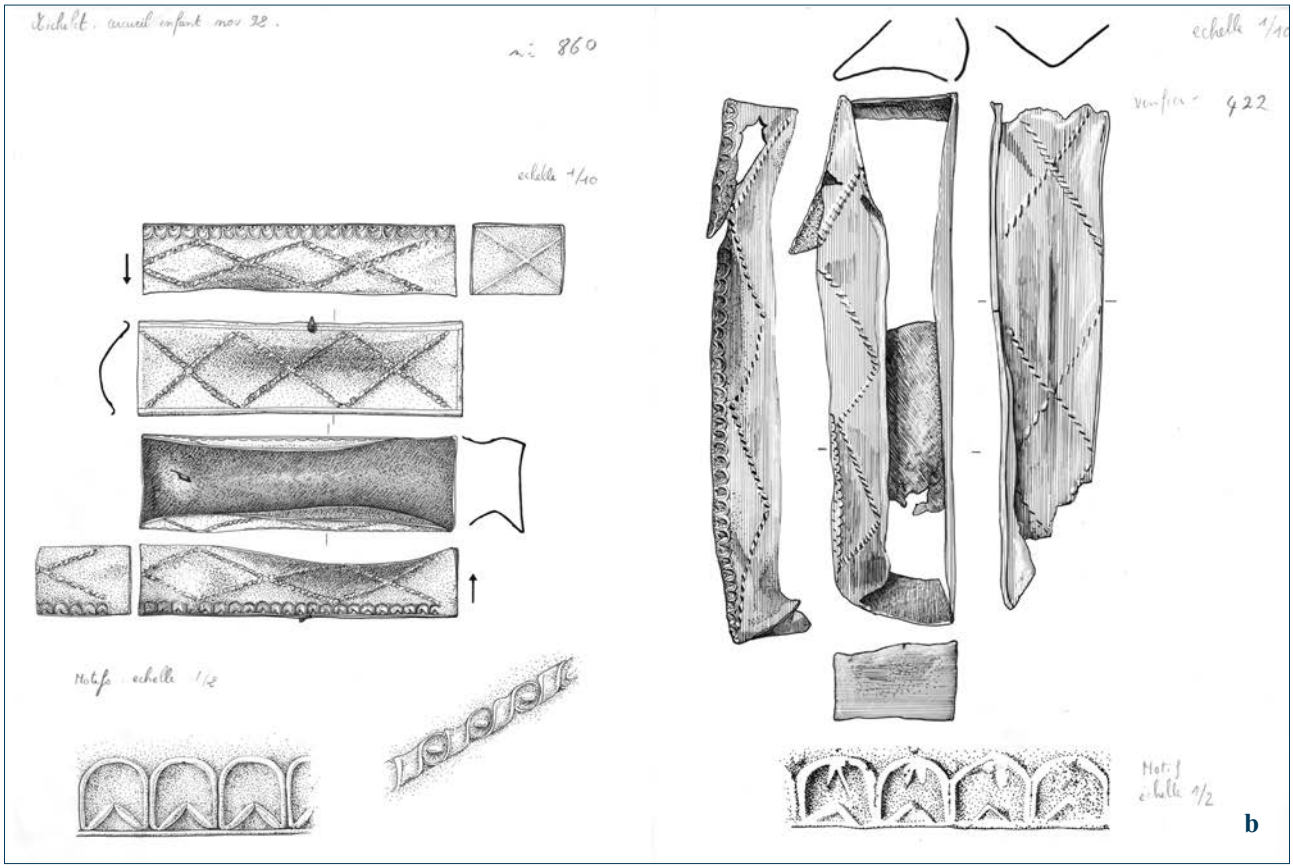

Fig. 2 – Exemples de modes d'inhumation exceptionnels : a. cercueil de plomb, sépulture 866 ; b. sépultures 422 et 860 (© D. Paillard, CD 14).

d'étude (nature de la documentation, imprécision de certaines données d'origine, observation d'après photographies argentiques, …).

II. Le site "Michelet" à Lisieux (Calvados)

Le site "Michelet" à Lisieux (Calvados) a fait l'objet d'une fouille archéologique de sauvetage dans les années 1990 sous la direction de Didier Paillard (CD 14). Ce site connaît une période d'occupation très large allant de la période protohistorique au début du IXe siècle.

La nécropole est utilisée du IVe au IXe siècle avec 970 sépultures mises au jour et 1 157 individus identifiés, avec toutefois un hiatus du Ve jusqu'à la fin du VIe siècle.

Pendant le Haut-Empire, un quartier artisanal, organisé autour de deux axes de circulation, s'implante sur une ancienne ferme indigène protohistorique. Au IIIe siècle, les vestiges de ce quartier disparaissent du paysage puisque les matériaux sont entièrement récupérés pour la construction du *castrum* en ville. Par la suite, au tout début du IVe siècle, quelques sépultures isolées, orientées nord-sud, apparaissent à l'emplacement de cet ancien quartier (**fig. 1**). Elles représentent le point de départ de l'implantation d'une vaste nécropole (Paillard, Alduc-Le Bagousse, à paraître). Cette dernière, qui se structure dès le deuxième quart du IVe siècle, est marquée par une nouvelle organisation rectiligne des tombes et un changement d'orientation des inhumations, selon un axe est-ouest. Le cimetière se développe alors de manière très importante (793 sépultures) de la fin du IVe siècle au début du Ve siècle. Inutilisé du Ve à la fin du VIe siècle, le site sera amplement réinvesti (217 sépultures) jusqu'au IXe siècle (*Ibid.*).

Sur le site de Michelet, les sépultures mises au jour contenaient un très grand nombre d'objets tels que des vases, de nombreuses verreries, des armes et des bijoux.

Des modes d'inhumation parfois exceptionnels y ont été découverts. Ils concernent essentiellement des sépultures datées de la seconde moitié du IVe siècle. Parmi les cas les plus remarquables, il est possible de citer l'exemple de cercueils en plomb décorés (**fig. 2**), de chambres souterraines en bois ou de coffres (**fig. 3**).

Fig. 3 – Exemples de modes d'inhumation exceptionnels : a. coffre, sépulture 144 ; b. chambre funéraire, sépulture 165 (© D. Paillard, CD 14).

Ces différents aménagements semblent indiquer la présence d'un groupe social relativement privilégié dans cet échantillon populationnel (Paillard *et al.* 2009).

Objet d'une première étude anthropologique et paléodémographique approfondie, mais utilisant des méthodes anciennes (Paillard, Alduc-Le Bagousse *et al.*, à paraître), cette population archéologique fait aujourd'hui l'objet d'une réévaluation et d'une actualisation des données biologiques (d'âge et de sexe notamment) à l'aune des connaissances et des méthodes actuelles. Ce travail est mené par Julia Pacory dans le cadre d'un doctorat d'Histoire et d'Archéologie de l'université de Caen Normandie.

Si l'objectif principal de cette nouvelle recherche vise d'abord à déterminer le régime alimentaire et les conditions de vie des populations antiques et médiévales du Calvados, et à mieux percevoir les mouvements migratoires de ces périodes, cette révision permet également d'intégrer plus complètement les données taphonomiques à l'étude des modes d'inhumation présents dans cette nécropole.

La reprise des données de terrain en fonction des connaissances actuelles sur les processus taphonomiques permet ainsi de corriger certains manques ou erreurs d'interprétation, notamment sur la nature des modes d'inhumation identifiés jusqu'alors dans cette nécropole, mais aussi sur la nature des contenants, sur l'espace de décomposition du cadavre ou encore sur les types de perturbations post-sépulcrales régulièrement associées à des pillages.

III. Nouvelle étude des sépultures dites pillées : quelle méthodologie ?

A. Une documentation ancienne

La reprise de l'étude taphonomique des sépultures de Michelet a été rendue possible grâce à l'existence d'une documentation conséquente. Elle se compose de très nombreux clichés photographiques, ainsi que de relevés de terrain représentant à la fois le squelette, le mobilier et les aménagements funéraires (sarcophage, emplacement de clous, …). Les structures ont systématiquement fait l'objet d'un enregistrement sur le terrain à l'aide de fiches créées et adaptées spécialement pour ce site (**fig. 4**). Ainsi, nous disposons d'informations sur la nature du remplissage des tombes, l'aménagement funéraire, les dimensions et la forme des fosses, leur orientation, le mobilier présent, l'état de conservation du squelette et sa position. Le bouleversement des individus est également précisé lorsque celui-ci résulte d'un recoupement entre tombes ou du creusement d'une tranchée moderne. En outre, dans les sépultures à mobilier les observations apparaissent plus complètes, ainsi que dans les structures ayant livré des ossements en position "anormale" (1).

Toutes ces informations sont assez exceptionnelles pour l'époque mais aussi au vu des conditions dans lesquelles le site a été fouillé. En effet, ce site a été découvert à l'époque où l'anthropologie de terrain se développait sur le territoire français et a été fouillé dans un contexte d'urgence empêchant souvent des observations très détaillées.

La reprise des données contenues dans cette documentation se trouve toutefois confrontée à un vocabulaire parfois désuet ou n'ayant plus tout à fait la même signification actuellement, entraînant ainsi des interprétations imprécises ou erronées. Ainsi, au vu des avancées dans le domaine de la taphonomie et dans l'interprétation des modes d'inhumation ces dernières années, il est indispensable de les reprendre aujourd'hui sur un site aussi important et exceptionnel (2).

B. Une approche prudente des perturbations sépulcrales

L'étude des sépultures pillées s'appuie en partie sur l'observation des déplacements osseux. Sur le site de Michelet, l'absence de certaines pièces osseuses a également servi d'argument pour attester le pillage d'une tombe. Les travaux menés ces trente dernières années portant sur les observations taphonomiques au sein des sépultures conduisent néanmoins à une certaine prudence dans l'identification d'un acte de pillage à partir de ces seuls indices. Le bouleversement d'un squelette ou la disparition de quelques éléments osseux peuvent résulter de phénomènes divers dont l'origine n'est pas nécessairement anthropique. L'aménagement interne d'une sépulture peut occasionner des déplacements et des déconnexions osseuses à la suite de la disparition d'éléments de calage placés sous le contenant (Blaizot

(1) Os retrouvés en position non anatomique, c'est-à-dire perturbés (animaux fouisseurs, mouvements taphonomiques, pillage, …).
(2) En effet, l'étude taphonomique complète des sépultures n'a pu être effectuée au moment de la fouille en raison de l'absence d'un archéo-anthropologue sur le terrain. À l'époque, la présence d'un tel spécialiste tout au long de l'opération n'était pas encore habituelle et généralisée contrairement à la systématisation actuelle de l'archéo-anthropologie.

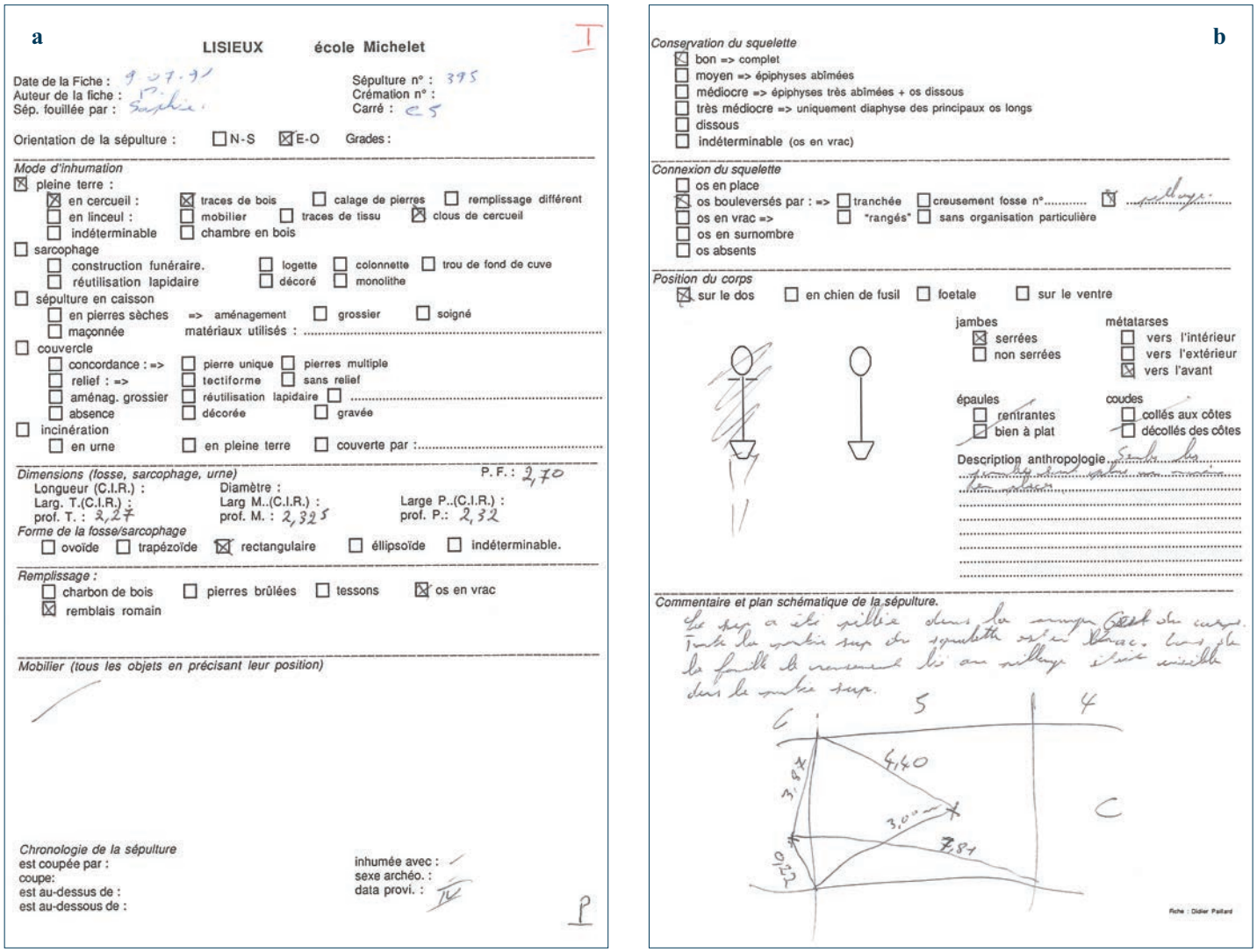

Fig. 4 – Fiche de terrain recto (a) et verso (b) de la sépulture 395 (© D. Paillard).

1998 ; Blaizot 2008 ; Blanchard, Georges 2004 ; Buquet-Marcon 2009). La forme des contenants est parfois à l'origine de perturbations importantes, engendrant la dislocation d'une partie ou de la totalité du squelette (Fiocchi *et al.* 2012 ; Georges-Zimmermann, Kacki 2017). Certains bouleversements occasionnés par des mouvements naturels du sédiment (très sableux à Michelet) ou par les animaux fouisseurs pourraient également prêter à confusion et être identifiés comme résultant d'une réintervention anthropique [3].

Sur le site de Michelet, la perturbation de deux vertèbres cervicales (seul l'axis est visible sur la photographie de terrain) chez le jeune individu de la sépulture 91

(3) Par exemple, sur le site de Louviers (Eure), le squelette de la sépulture 121 présente plusieurs perturbations : la clavicule gauche a été découverte à l'extérieur du coffrage en bois, l'humérus gauche est détérioré, la patella droite repose sur l'os coxal gauche et un os du pied a migré entre les tibias de l'individu (Jimenez, Carré 2008, p. 189). Deux hypothèses ont été avancées pour comprendre ces déplacements. La première possibilité est le passage d'un animal fouisseur d'est en ouest au sein de la tombe, d'autant plus que leur présence est attestée sur le site et que la perturbation ne concerne que des os de petites dimensions. La seconde hypothèse est qu'une réintervention anthropique peut être proposée au regard de l'organisation des remblais (possible fosse de pillage). La difficulté d'interprétation est ici évidente : est-on face à un bouleversement lié à l'animal, à l'homme ou même aux deux ?

pourrait également être la conséquence du passage d'un animal fouisseur (**fig. 5**). En effet, le prélèvement d'un objet placé à hauteur du cou de l'enfant aurait certainement entraîné, *a minima*, le déplacement de la mandibule et de quelques côtes. En outre, aucun indice ne laisse supposer la présence initiale de mobilier dans cette tombe, ou d'une réouverture post-sépulcrale (pas de réorganisation des remblais, ni de perturbation de l'architecture funéraire, aucun bouleversement d'autres pièces osseuses, …).

C. Nouvelle approche des sépultures interprétées comme pillées

L'étude préliminaire présentée ici a été élaborée à partir du corpus des tombes pillées ou identifiées comme telles dans les années 1990. En reprenant les données de terrain ainsi que l'ensemble de la documentation photographique existante, mais aussi grâce à la bonne conservation osseuse des squelettes, une analyse taphonomique des tombes comportant des perturbations post-sépulcrales a pu être réalisée.

Parmi les 328 inhumations cataloguées comme perturbées dans l'étude initiale, différents types d'erreurs interprétatives ont pu être relevées.

Tout d'abord, des erreurs dans l'appréhension des mouvements osseux engendrés par la nature, la forme et/ou la décomposition du contenant ont été observées à plusieurs reprises. Par exemple, le squelette de la tombe 439 (*cf.* **fig. 6**) présente une dislocation au niveau du membre inférieur droit : l'extrémité distale du fémur a migré en direction de la paroi nord de la fosse et vient reposer contre le condyle médial du fémur gauche. Ce mouvement, interprété dans un premier temps comme résultant d'un acte de pillage, semblerait davantage être imputable à la décomposition du contenant en bois (voire

Fig. 5 – Sépulture 91
(© D. Paillard, CD 14).

Fig. 6 – Sépulture 439
(© D. Paillard, CD 14).

à l'effondrement d'une planche sous-jacente, d'éléments de calage placés transversalement ou encore de poutres transversales supportant le fond du contenant) (Blaizot 2008 ; Buquet-Marcon 2009 ; Chapelain de Seréville-Niel, Delahaye 2012).

D'autres mouvements taphonomiques liés à la position de dépôt du corps dans la sépulture ont parfois été mal perçus. La tombe 129 en est un exemple (**fig. 7**). Interprété dans un premier temps comme le résultat d'un acte de pillage, le réexamen de la documentation montre que le bouleversement osseux existant dans cette sépulture résulte plutôt de la position de dépôt du corps dans la fosse sépulcrale. L'individu semble avoir été inhumé sur le dos avec la partie supérieure du corps légèrement en appui sur son côté gauche. Le bloc cranio-facial, en face latérale gauche légèrement supérieure, est surélevé par rapport au reste du corps. La partie supérieure du squelette présente de nombreuses déconnexions, tout en conservant une certaine cohérence anatomique. Les ossements ne sortent pas du volume du corps et se concentrent entre les os longs des membres supérieurs. Le membre inférieur droit, en extension, apparaît globalement par sa face antérieure et en connexion stricte. Le membre inférieur gauche est semi-fléchi et se présente par sa face médiale. Un effet de paroi est visible le long du côté droit du corps. L'ensemble de ces éléments atteste l'origine taphonomique des bouleversements et non une réintervention anthropique. Ainsi, l'amplitude des déplacements osseux pourrait avoir été provoquée par le mode d'inhumation (contenant périssable ?) et l'existence d'un espace vide sous-jacent depuis le crâne jusqu'au bassin. La présence d'un surcreusement du fond de fosse à hauteur de la partie supérieure du corps est à envisager, comme semblent l'indiquer les photographies de terrain [4]. Toutefois, l'absence de prises de mesures altimétriques sous le squelette ne permet pas de certifier cette hypothèse et limite l'interprétation de cette sépulture.

Enfin, certaines des perturbations, interprétées avec justesse comme la conséquence d'un acte de pillage, ne sont pas pour autant à exclure de la présente étude. Une nouvelle lecture de ces cas peut permettre de développer la réflexion sur les causes de ces bouleversements post-sépulcraux et notamment de s'interroger sur la chronologie des événements, la ou les motivations des perturbateurs (objets de parure, armes, …) ou encore leur mode opératoire (sélection ou non des sépultures).

Fig. 7 – Sépulture 129 (© D. Paillard, CD14).

Plusieurs remaniements osseux ont été observés dans la tombe 341 (**fig. 8**). Au niveau de la partie supérieure du corps, le bloc craniofacial, les humérus, l'avant-bras droit et quelques côtes droites et gauches ont fait l'objet d'une manipulation anthropique. L'amplitude des déplacements des os suggère une intervention sur un individu déjà décomposé ou possédant des attaches ligamentaires fragilisées. À l'inverse, les remaniements osseux observés au niveau de la partie inférieure du corps montrent une persistance des connexions articulaires. En effet, malgré l'amplitude de leur déplacement en direction des pieds, les fémurs apparaissent toujours en cohérence anatomique avec les os coxaux. Il semble donc possible de suggérer que la décomposition n'était pas entièrement achevée sur l'ensemble du corps au

(4) L'étude taphonomique des sépultures de Michelet est actuellement en cours dans le cadre d'un travail de doctorat.

Fig. 8 – Sépulture 341 (© D. Paillard, CD 14).

Périodes	Données anciennes	Données actualisées
IVe s.	29,89 % (N=290)	10,51 % (N=102)
VIIe s.	3,71 % (N=36)	1,23 % (N=12)
VIIIe s.	0,2 % (N=2)	0 % (N=0)
Toutes périodes	33,81 % (N=328)	11,75 % (N=114)

Fig. 9 – Tableau de synthèse de la pratique du pillage sur le site de Michelet selon les différentes périodes d'occupation, avant et après reprise des données (© J. Pacory, A. A. Noterman, CRAHAM).

moment de la réintervention. La présence d'éléments textiles (vêtements, tissu enveloppant) a pu également participer au maintien en connexion d'une partie des membres inférieurs.

IV. Résultats préliminaires

Le travail de réexamen des données de fouilles montre une nette diminution du nombre de sépultures potentiellement pillées au sein de la nécropole. Le pourcentage de tombes remaniées, évalué à 33,81 % lors de la première étude, se voit ainsi réduit à 11,75 % après reprise des données (**fig. 9**).

Toutefois, cette forte diminution, toutes périodes d'inhumations confondues, n'a que peu d'impact sur la répartition par période des sépultures perturbées, même si l'absence totale de pillage peut être notée pour le VIIIe siècle (probablement en lien avec l'absence de mobilier dans les tombes de cette période). En effet, les perturbations sont les plus fréquentes au sein des sépultures du IVe siècle, car 79,82 % (après révision) des tombes pillées sont rattachées à cette période. Ce constat est à relier avec les nombreuses tombes exceptionnelles du Bas-Empire mises au jour sur le site de Michelet ainsi qu'avec le riche mobilier qu'elles contiennent.

Il est néanmoins difficile de préciser si le taux de pillage observé à Michelet se situe dans une moyenne régionale, car les sites archéologiques médiévaux normands ne bénéficient pas tous d'une bonne conservation osseuse ou d'une qualité de la documentation suffisante pour une étude poussée du phénomène (sites archéologiques fouillés anciennement ou avec des données lacunaires). En outre, certains ensembles sépulcraux n'ont que partiellement été investigués (fouille de diagnostic ou en contexte préventif…) limitant ainsi la possibilité d'effectuer des études comparatives.

La comparaison de l'analyse ancienne à celle actuellement menée montre que la répartition des pourcentages de sépultures pillées selon le sexe des individus n'est modifiée qu'à la marge (environ 1 à 3 % ; **fig. 10**). Toutefois, les sépultures masculines apparaissent plus fréquemment réouvertes que les tombes féminines (43,86 % pour 36,84 % toutes périodes d'occupation confondues).

Périodes	Données anciennes : Femmes	Données actualisées : Femmes	Données anciennes : Hommes	Données actualisées : Hommes
IVe s.	32,62 % (N=107)	34,21% (N=39)	40,24 % (N=132)	37,72% (N=43)
VIIe s.	3,35 % (N=11)	2,63 % (N=3)	4,88 % (N=16)	6,14 % (N=7)
VIIIe s.	0,61 % (N=2)	0 % (N=0)	0 % (N=0)	0 % (N=0)
Toutes périodes	**36,58 % (N=120)**	**36,84 % (N=42)**	**45,12 % (N=148)**	**43,86 % (N=50)**

Fig. 10 – Tableau de répartition des cas de pillage selon le sexe des individus inhumés et par périodes d'inhumations, avant et après révision des données de terrain (© J. Pacory, A. A. Noterman, CRAHAM).

Périodes	Données anciennes : Adultes	Données actualisées : Adultes	Données anciennes : Immatures	Données actualisées : Immatures
IVe s.	70,73 % (N=232)	70,17% (N=80)	17,68% (N=58)	19,3% (N=22)
VIIe s.	8,23 % (N=27)	8,77 % (N=10)	2,74 % (N=9)	1,75 % (N=9)
VIIIe s.	0,61 % (N=2)	0 % (N=0)	0 % (N=0)	0 % (N=0)
Toutes périodes	**79,57 % (N=261)**	**78,95% (N=90)**	**20,42% (N=67)**	**21,05 % (N=24)**

Fig. 11 – Tableau de répartition des cas de pillage selon l'âge au décès des individus inhumés (adultes et immatures) et par périodes d'inhumations, avant et après révision des données de terrain (© J. Pacory, A. A. Noterman, CRAHAM).

A. Répartition des individus remaniés selon le sexe

Un même constat a déjà été observé dans l'unique synthèse régionale existant actuellement sur les faits de pillage des tombes par sexe (23 % des sépultures féminines concernées pour 32 % des tombes masculines). Il en va de même pour les régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Lorraine. Toutefois, dans certaines régions, ce rapport est inversé à l'instar de la Picardie où les sépultures féminines (19 %) sont un peu plus fréquemment réouvertes que leurs homologues masculines (17 %). En Alsace, l'écart est encore plus important avec 40 % des inhumations féminines perturbées pour 32 % des sépultures masculines (Noterman 2016, p. 338).

La répartition des sépultures pillées selon la catégorie d'âge des individus (immatures ou adultes) n'est que légèrement modifiée après le réexamen des données de terrain : 78,95 % des tombes réouvertes correspondent à des inhumations de sujets adultes et 21,05 % concernent des immatures (**fig. 11**).

B. Catégories d'âge des sujets perturbés

Ce dernier pourcentage est bien supérieur à la moyenne régionale (7,69 %). Toutefois il est important de noter l'exceptionnelle conservation des sépultures et des squelettes d'immatures sur le site de Michelet contrairement à de nombreux sites régionaux et nationaux, ce qui pourrait expliquer ces différences importantes dans ces derniers pourcentages. Le nombre de sépultures immatures perturbées du site Michelet se rapproche des pourcentages observés pour la région Nord-Pas-de-Calais (20,27 %) qui constituent l'un des taux les plus élevés pour le Nord de la Gaule mérovingienne (seule la région Champagne-Ardenne enregistre un taux supérieur avec 35 % des sépultures perturbées appartenant à des enfants) (Noterman 2016, p. 340).

C. Répartition topographique des sépultures pillées

L'étude de la répartition topographique des sépultures remaniées au sein de l'espace sépulcral illustre

l'importance du pillage au IVe siècle dans la nécropole de Michelet. Certains secteurs semblent avoir tout particulièrement attiré l'attention des perturbateurs. Au nord du site et sur l'axe de circulation est-ouest du Haut-Empire, une première zone de perturbations post-sépulcrales est visible (**fig. 12**).

Une deuxième zone, située au sud-est de la première, concentre plus d'une dizaine de structures funéraires perturbées, datées pour l'essentiel du Bas-Empire. La densité des tombes y est particulièrement importante, avec de nombreux recoupements et superpositions de fosses.

Enfin, un troisième secteur retient l'attention, même si le nombre de réinterventions est relativement faible comparé au reste de la nécropole. Le long de l'ancien axe de circulation nord-sud, six sépultures ont fait l'objet d'une réouverture anthropique.

Une étude plus poussée de la répartition des sépultures bouleversées au sein de la nécropole est envisagée, et tout particulièrement sur la présence de ces structures le long ou sur les anciens axes de circulation du quartier artisanal du Haut-Empire. Existait-il un marqueur de surface dont la nature pouvait avoir un lien avec le rang social du défunt et ainsi guider le perturbateur dans une éventuelle sélection des fosses sépulcrales ?

D. Le mobilier funéraire dans les sépultures réouvertes : une absence de sélection ?

En 1857, l'abbé Cochet évoque pour la première fois une sélection des objets par les perturbateurs selon la valeur pécuniaire des matériaux (prélèvement du mobilier en or, en argent, en verre au détriment de celui en alliage cuivreux, en bronze ou encore en fer) (Cochet 1970, p. 135). Si, aujourd'hui, la ou les motivations des perturbateurs donnent lieu à de nouvelles discussions au vu des récentes études menées sur les réouvertures de tombes (Dobos 2014 ; Klevnäs 2016 ; van Haperen 2015), la sélection du mobilier funéraire est un fait régulièrement observé dans les nécropoles mérovingiennes (Legoux *et al.* 2005 ; Nice *et al.* 2008). En Normandie, des sites tels que "Les Coteaux du Calvaire" à Harfleur (Seine-Maritime) ou encore "La Tête Dionne" à Longroy (Seine-Maritime) ont montré qu'un tri des objets pouvait être effectué au cours des réinterventions [(5)].

En revanche, sur le site de Lisieux, l'analyse préliminaire du mobilier présent dans l'ensemble des tombes montre que les sépultures perturbées ne contiennent plus aucune arme, aucune bague ni aucun bracelet. Seuls quelques fibules et éléments de ceinture ont été délaissés par les perturbateurs. Ainsi, aucun type de mobilier funéraire n'est sur- ou sous-représenté sur ce site, ce qui pourrait mettre en évidence une absence de sélection des objets par les perturbateurs. Une nouvelle étude de la composition du dépôt funéraire dans les structures funéraires intactes est programmée afin de mieux entrevoir le type d'objets prélevés dans les tombes perturbées à Michelet. D'autre part, cette reprise des données permettra d'effectuer des comparaisons régionales et, ainsi, de mieux caractériser la perturbation sépulcrale sur le site.

V. Un premier bilan

La reprise de données anciennes d'un site se révèle riche en informations sur les pratiques funéraires et pour l'identification des actes de pillage.

Dans le cas de la nécropole de Michelet à Lisieux, la lecture renouvelée des sépultures dites "pillées" a non seulement permis de réviser la fréquence de la pratique sur le site, mais également de mettre en évidence des modes d'inhumation non identifiés au moment de la fouille ou lors des études postérieures.

Cette révision des données a été possible grâce à l'existence d'une documentation photographique suffisante, et d'un minimum d'indications et d'observations de terrain fiables et de qualité.

À l'issue de cette première étape de travail, plusieurs pistes d'études restent à explorer. Il serait intéressant, en effet, de se pencher sur les sépultures considérées comme "intactes" lors de la première analyse. Une nouvelle étude pourrait permettre de vérifier si ces dernières ont réellement été épargnées par les pilleurs.

Dans un second temps, grâce à l'identification plus précise des différents types de contenants existants sur le site de Michelet, une réflexion sur le lien possible ou non entre la fréquence des pillages et la nature des contenants funéraires est à envisager. Une étude menée sur les sépultures pillées du site voisin de Louviers, par Frédérique Jimenez et Florence Carré, a démontré que les sarcophages et les contenants en matériau pérenne ont plus fréquemment été réouverts par rapport aux autres

(5) Les parures et les accessoires vestimentaires semblent avoir été particulièrement recherchés dans la nécropole "Les Coteaux du Calvaire" à Harfleur. Au contraire, sur le site de "La Tête Dionne" à Longroy, les armes, et surtout les scramasaxes, ont attiré l'attention des perturbateurs (Boisson *et al.* 2015, vol. 5, p. 453 ; Noterman 2016, p. 252-253).

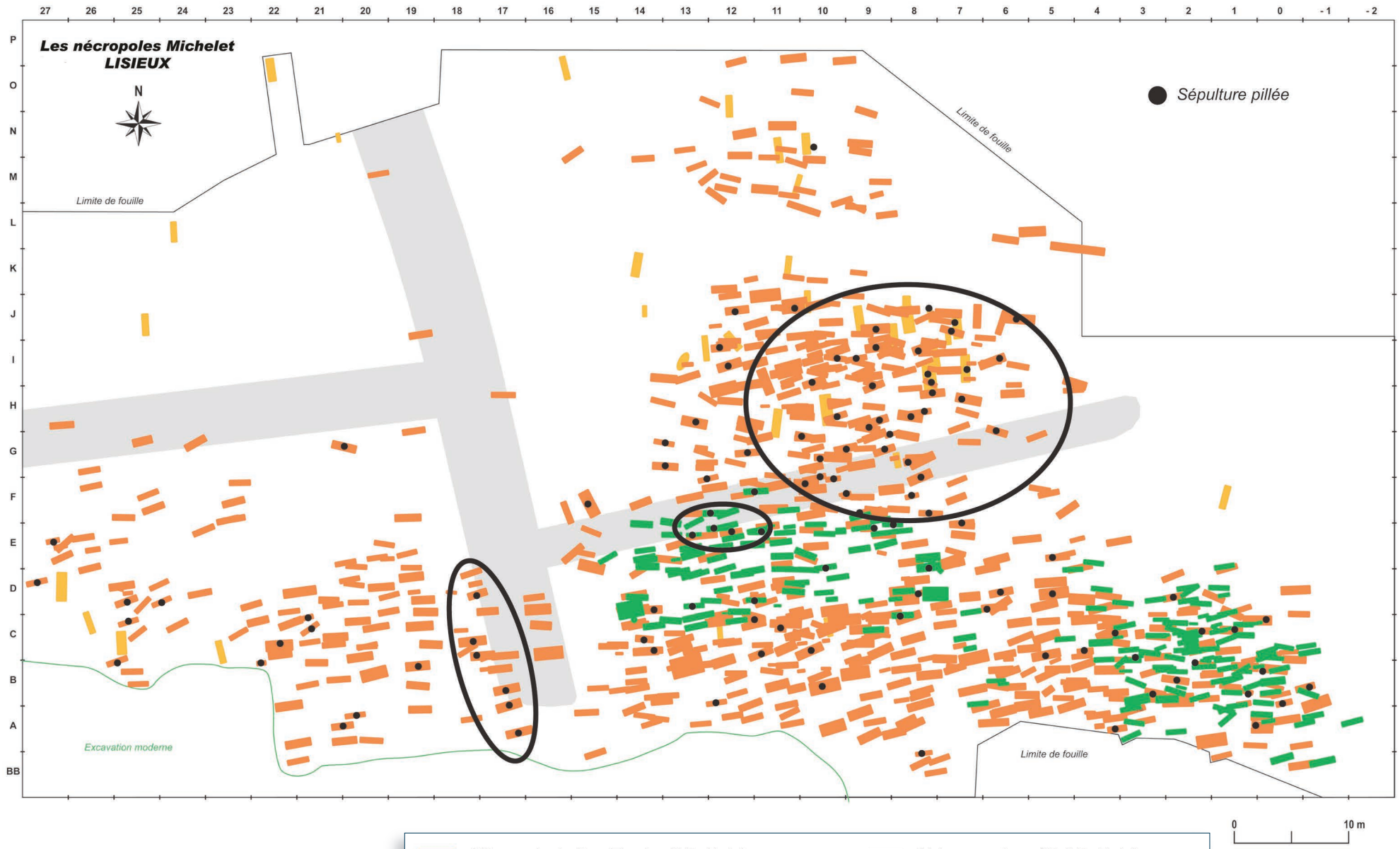

Fig. 12 – Plan de répartition des sépultures perturbées sur le site de Michelet à Lisieux (© A. A. Noterman d'après le plan de D. Paillard, CRAHAM).

types de contenants identifiés (Carré, Jimenez 2008). Une telle étude sur le site de Michelet pourra-t-elle aboutir sur le même constat ? Ou est-ce que sur Michelet, le type de contenant n'a aucune incidence dans le choix des perturbateurs ?

Bien d'autres questions restent à traiter [par exemple sur les gestes des perturbateurs, les types de réouvertures (tranchées, fosses de pillage, …), la chronologie des réinterventions…] et soulignent le potentiel des études à venir sur le site.

Bibliographie

Alduc-Le Bagousse 2009 : Alduc-Le Bagousse A. (dir.) – *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*. Actes de la table ronde de Caen (23-24 mars 2007), Publications du CRAHAM, Caen 2009, 450 p.

Blaizot 1998 : Blaizot F. – La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation : exemples tardo-antique dans la Drôme et proto-médiéval en Seine-et-Marne. *In* : GAAFIF 1998, p. 79-84.

Blaizot 2008 : Blaizot F. – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles, *Archéologie Médiévale* 38, 2008, p. 1-30.

Blanchard, Georges 2004 : Blanchard P., Georges P. – La nécropole mérovingienne du "Poteau" à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques, *Revue archéologique du Centre de la France* 43, 2004, p. 149-169.

Boisson *et al.* 2015 : Boisson J., Pézier A., Lelarge S., Minne J., Tarcy É., Burriez A., Ratel G. – *Harfleur (Seine-Maritime, 76), "Les Coteaux du Calvaire". Octobre 2011 à juillet 2012* (4 vol.), Rapport d'opération d'archéologie préventive, Archéopole, Saint-Jacques-sur-Darnétal 2015.

Buquet-Marcon 2009 : Buquet-Marcon C. – Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne), *Revue archéologique d'Île-de-France* 2, 2009, p. 211-220.

Carré, Henrion 2012 : Carré F., Henrion F. – *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?* Actes de la table ronde d'Auxerre (15-17 octobre 2009), Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XXIII), Saint-Germain-en-Laye 2012, 448 p.

Carré, Jimenez 2008 : Carré F., Jimenez F. (dir.) – *Louviers, Eure, au haut Moyen Âge - Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier*. Association française d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye 2008, 334 p.

Chapelain de Seréville-Niel, Delahaye 2012 : Chapelain de Seréville-Niel C., Delahaye F. – Exemples de conservation de bois : trois types d'aménagements funéraires du VIIe au XVIIIe siècle à Thaon (Calvados). *In* : Carré, Henrion 2012, p. 209-220.

Cochet 1970 : Cochet J.-B. – *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes (faisant suite à La Normandie souterraine)*. Éd. Le Portulan, Brionne 1970, 452 p.

Crubézy *et al.* 1990 : Crubézy É., Duday H., Sellier P., Tillier A.-M. (1990) – Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 2 (3), 1990, p. 29-50.

Dobos 2014 : Dobos A. – Plunder or ritual? The phenomenon of grave reopening in the row-grave cemeteries from Transylvania (6th-7th centuries). *In* : Gligor 2014, p. 135-162.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. *In* : Dutour *et al.* 2005, p. 153-215.

Duday, Masset 1987 : Duday H., Masset C. (dir.) – *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*. Actes du colloque de Toulouse (4-6 novembre 1982), Éd. CNRS, Paris 1987, 402 p.

Duday *et al.* 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

Dutour *et al.* 2005 : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléoanthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, 450 p.

Fiocchi *et al.* 2012 : Fiocchi L., Chevalier P., Lapie O. – Les cercueils monoxyles du milieu du Xe s. à Souvigny (Allier). *In* : Carré, Henrion 2012, p. 143-150.

GAAFIF 1998 : *Rencontre autour du cercueil*. Journée du 28 janvier 1997. Musée des Arts et Traditions populaires (Bulletin de liaison numéro spécial 2), Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise et AFAN, 1998, 99 p.

Gardeła, Kajkowski 2015 : Gardeła L., Kajkowski K., (dir.) – *Limbs, bones, and reopened graves in past*

societies. Muzeum Zachodniokaszubskie, Bytów 2015, 478 p.

Georges-Zimmermann, Kacki 2017 : Georges-Zimmermann P., Kacki S. – *Le cimetière médiéval de Marsan (Gers). Lecture archéothanatologique*. Éd. L'Harmattan, Paris 2017, 154 p.

Gligor 2014 : Gligor M. (ed.) – *Archaeothanatology: an interdisciplinary approach on death from Prehistory to the Middle Ages*. Editura Mega (Annales Universitatis Apulensis, Series Historica 18/II), Cluj-Napoca 2014, 186 p.

Klevnäs 2016 : Klevnäs A. M. – Overkill: reopening graves to maim the dead in Anglo-Saxon England. *In* : Gardeła, Kajkowski 2015, p. 177-213.

Leclerc 1990 : Leclerc J. – La notion de sépulture, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 13-18.

Legoux *et al.* 2005 : Legoux R., Buche L., Calligaro T., Dhénin M., Lieger A. – *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*. Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XIV), Saint-Germain-en-Laye 2005, 543 p.

Lisieux avant l'an Mil 1994 : *Lisieux avant l'an Mil. Essai de reconstitution*. Catalogue d'exposition (25 juin-29 août 1994), Musées de la ville de Lisieux, Lisieux 1994, 136 p.

Nice *et al*. 2008 : Nice A., Flèche M.-P., Thouvenot S., Legoux R., Fedi L., Feyeux J.-Y. – *La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne)*. Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 25), Amiens 2008, 506 p.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VIe-VIIIe siècle) dans la moitié nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Pactus Legis Salicae 1962 : *Pactus Legis Salicae*. Éd. MGH, *Leg. Nat. Germ*. I, 4, 1962 (1902), 327 p.

Paillard 1994 : Paillard D. – Les éléments du IVe siècle, la nécropole Michelet : présentation générale. *In* : *Lisieux avant l'an Mil* 1994, p. 62-99.

Paillard *et al.* 2009 : Paillard D., Alduc-Le Bagousse A., Buchet L., Blondiaux J., Niel C. – Identité sociale ou miroir d'une société en évolution ? Les tombes remarquables de la seconde moitié du IVe siècle dans la nécropole Michelet à Lisieux (Calvados). *In* : Alduc-Le Bagousse 2009, p. 1-22.

Paillard, Alduc-Le Bagousse, à paraître : Paillard D., Alduc-Le Bagousse A. (dir.) – *La nécropole Michelet à Lisieux (Calvados). Genèse et évolution d'une cité des origines au IXe siècle*.

Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.

Signoli 2008 : Signoli M. – L'archéo-anthropologie funéraire, *Socio-anthropologie* 22 (3-5) [en ligne] http://socio-anthropologie.revues.org/1145

Van Haperen 2015 : van Haperen M. C. – Merovingian reopened graves. A scenario-based approach to interpretation. *In* : Gardeła, Kajkowski 2015, p. 123-147.

La difficulté de dater le pillage de sépultures : l'exemple de la petite nécropole mérovingienne de Bergnicourt (Ardennes)

Nadège ROBIN, Soazic BEZAULT

Une fouille archéologique a été réalisée en novembre 2013 suite à la découverte d'ossements humains lors de la construction d'une habitation à Bergnicourt (Bezault *et al.* 2014). Sur les 23 tombes mises au jour, 14 présentent des remaniements osseux suggérant un pillage. Des modes opératoires différents ont été observés selon les tombes : ouverture de l'ensemble de la fosse avec prélèvement d'une partie des ossements, sépultures où la totalité du squelette a été démantelée et déplacée, fosses pillées partiellement pour lesquelles une partie du corps est encore en place et l'autre est éparpillée dans la tombe ou encore ossements remaniés de plusieurs individus au sein d'une même sépulture. Ces pratiques diverses posent la question de la datation de ces pillages. Pourrait-il s'agir de pillages contemporains des inhumations ? Des "fouilles" anciennes sont-elles envisageables ? Peut-on conclure à un pillage récent à l'aide d'un détecteur de métaux ? La réponse pourrait se trouver dans la répartition et la disposition des ossements dans les tombes.

Fig. 1 – Carte de situation (© CD 02).

I. Les circonstances d'intervention

La commune de Bergnicourt est située dans la partie sud-ouest du département des Ardennes, à 25 km au nord-est de Reims (**fig. 1**). L'emprise de la fouille se trouve à l'extrémité ouest du village, dans une zone anciennement agricole, devenue résidentielle depuis le milieu des années 2000.

En 1913, un cimetière mérovingien a été fouillé par Gustave Logeart au lieu-dit "La Culée" (Toussaint 1955), qui se situe à faible distance au sud de notre opération. Il pourrait s'agir d'un même ensemble funéraire. En outre, un diagnostic, réalisé en 2004 par Patrick Ferreira (Inrap), à quelques centaines de mètres au sud-est de

l'emprise de l'opération, a révélé une occupation rurale peu dense, qui pourrait être datée de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ferreira 2004).

Lors de la construction d'une habitation sur la commune de Bergnicourt en février 2013, plusieurs tombes ont été découvertes. Les ossements ont été prélevés par la gendarmerie. Une surveillance de travaux a ensuite été effectuée en avril par le Service régional de l'Archéologie (Champagne-Ardenne) lors du creusement de la rampe d'accès au garage. La découverte de quatre sépultures supplémentaires, fouillées en urgence par les agents du SRA, a conduit à la prescription d'une fouille sur une surface de 70 m². Cet espace ne représente qu'une partie d'une nécropole dont l'étendue est difficilement appréhendable. L'absence de tombes à l'ouest et au nord permet néanmoins de préciser les limites occidentale et septentrionale de la nécropole.

La fouille a été prise en charge par la Cellule départementale d'archéologie des Ardennes et par le pôle archéologique du département de l'Aisne en novembre 2013.

II. Le corpus étudié

Les fosses, creusées dans la craie, étaient bien lisibles. Le comblement limoneux des tombes était relativement homogène, brun et mélangé à la craie. 23 sépultures à inhumation ont été ainsi mises au jour (**fig. 2**), à une profondeur comprise entre 0,24 et 0,49 m sous le sol actuel.

Six sépultures présentaient des ossements en position secondaire n'appartenant pas à l'individu inhumé. La position particulière de ces ossements évoque de probables réouvertures sur lesquelles nous reviendrons. Le corpus étudié se compose ainsi, au minimum, de 34 individus.

Quatre sépultures ont livré du mobilier datant. Une sépulture d'enfant (T1) contenait un bol biconique entier placé au niveau des pieds (**fig. 3**). Ce vase est daté du VIe

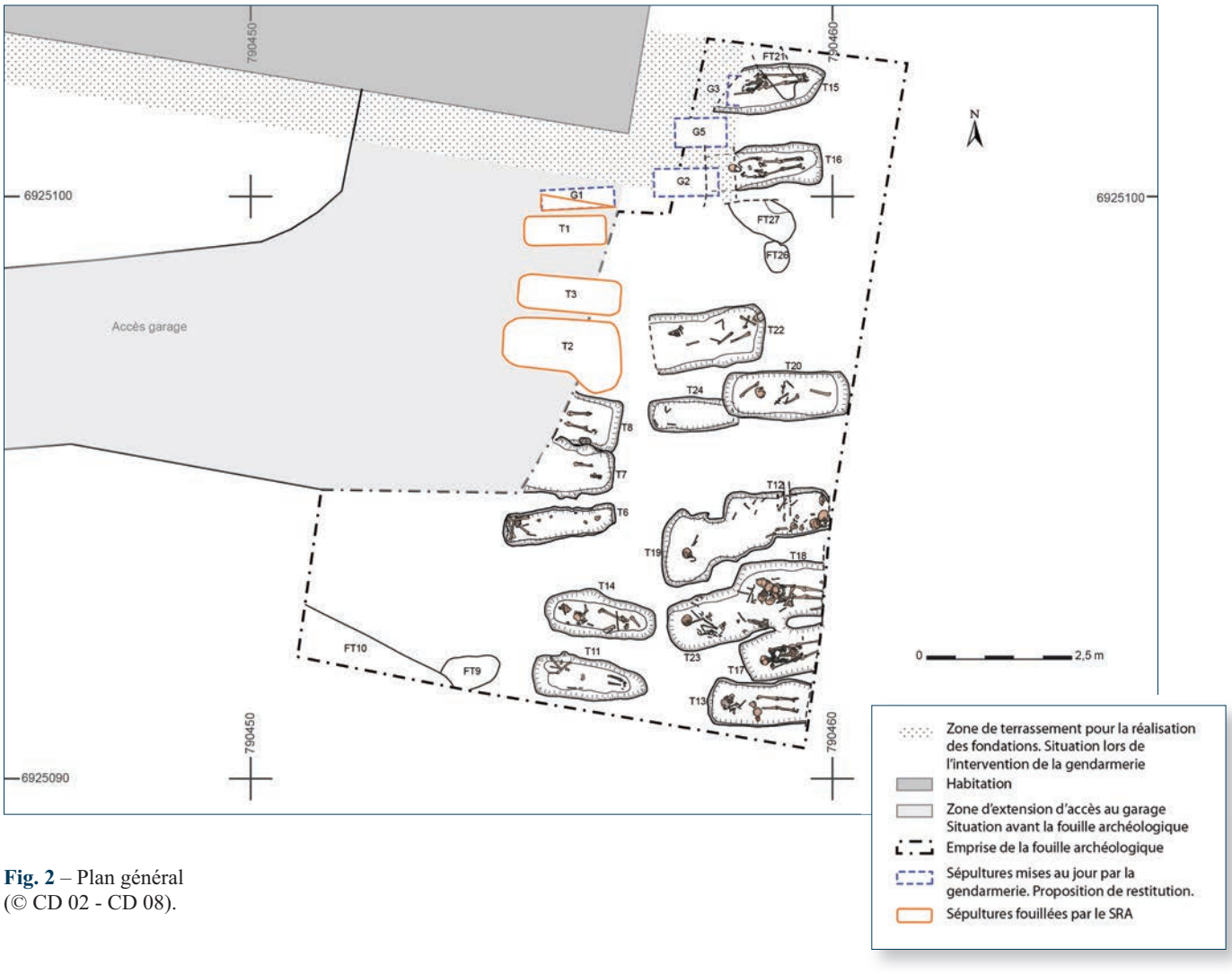

Fig. 2 – Plan général (© CD 02 - CD 08).

ou du début du VII^e siècle. Un fragment de panse de bol, avec décor à la molette, reste d'un vase qui aurait pu être déposé aux pieds du défunt, a été daté de la fin du VI^e au début du VII^e siècle (1). Une seule tombe (T16) a livré du mobilier métallique en place : un bracelet en fer, une bague en alliage cuivreux agrémentée d'un chaton plat sur lequel est gravée une croix potencée superposée à une croix de saint André, et une plaque-boucle en fer articulée et complétée à l'origine par trois bossettes en alliage cuivreux (**fig. 3**). Ces éléments ont permis de dater cette tombe du début du VII^e siècle (2). Enfin, une perle en verre vert décorée de filets jaunes a été mise au jour au cours de la première intervention, par la gendarmerie. Elle est datée entre 550 et 630 ap. J.-C. Au-delà des sépultures ayant livré du mobilier, cinq sépultures ont fait l'objet d'une datation par mesure de radiocarbone. La datation la plus ancienne est comprise entre le milieu du VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle. Trois autres tombes ont été datées entre la seconde moitié du VI^e et le courant du VII^e siècle. La dernière tombe est située entre le dernier quart du VII^e et le dernier quart du VIII^e siècle.

III. Les pratiques funéraires

Le cimetière semble s'organiser selon trois rangées. La rangée centrale, pour laquelle sept tombes ont été reconnues, est probablement la plus ancienne, car trois des sépultures ont été légèrement perturbées par les tombes situées dans la rangée orientale, composée de six sépultures. Cette observation est cohérente avec les résultats obtenus avec la datation par mesure de radiocarbone. La rangée occidentale, pour laquelle neuf sépultures ont été repérées, est séparée de la rangée centrale par une allée. Ce système de rangée est observé très régulièrement dans les nécropoles mérovingiennes. On citera pour mémoire celles de Goudelancourt-lès-Pierrepont dans l'Aisne (Nice *et al.* 2008), de Jeoffrécourt à Sissonne dans l'Aisne (Martin *et al.* 2011) ou de Saint-Sauveur dans la Somme (Piton 2007). Un espace vide de tombes a été observé entre les sépultures T16 et T22, impliquant un hiatus dans l'implantation des structures funéraires dans la rangée centrale et la rangée est. Deux petites fosses, l'une de plan irrégulier et l'autre de forme ovalaire, comblées toutes deux par du substrat remanié, ont été mises au jour dans cet espace. Leur fonction reste néanmoins indéterminée.

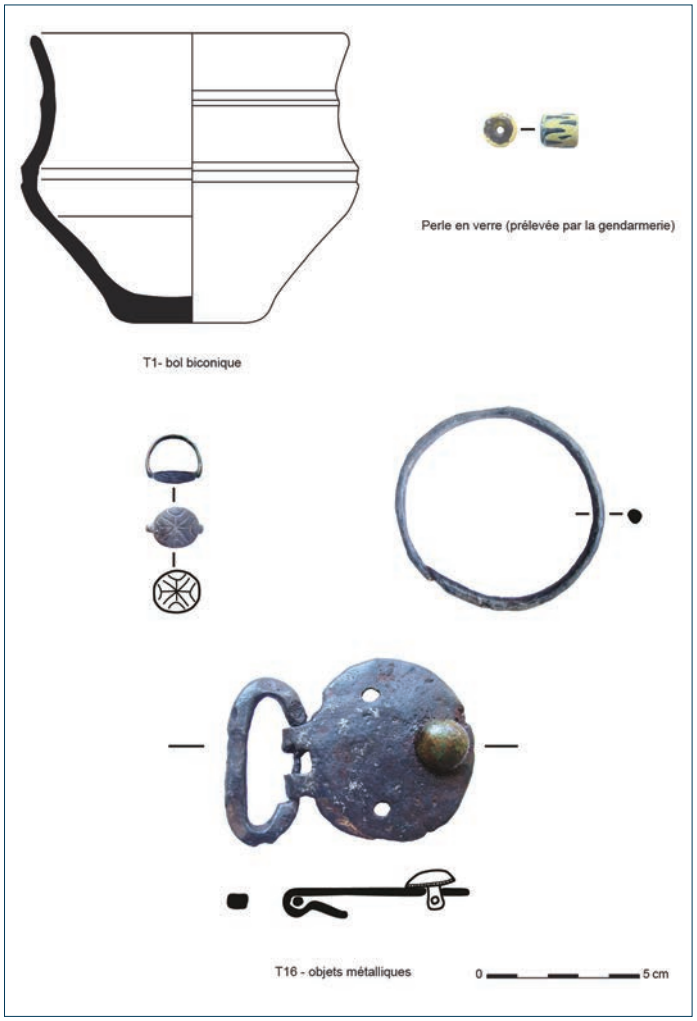

Fig. 3 – Mobilier dans les tombes (céramique : © C. Lagatie, DRAC/SRA Champagne-Ardenne ; mobilier métallique et verre : © A. A. Berthon, Éveha).

Les sépultures sont globalement orientées ouest-est, avec la tête à l'ouest. Toutefois, même si l'écart est minime, deux groupes ont été identifiés : un premier groupe dont l'orientation varie entre 272 et 280 degrés et un second pour lequel elle oscille entre 254 et 269 degrés. Les rangées orientale et centrale sont constituées principalement des sépultures du deuxième groupe, alors que la rangée occidentale, des tombes du premier groupe.

(1) Étude du mobilier céramique réalisée par Christelle Lagatie (DRAC/SRA Champagne-Ardenne).
(2) Étude du mobilier métallique et du verre réalisée par Amélie Aude Berthon (Éveha).

Plus de la moitié des fosses est de forme quadrangulaire, pour la plupart aux bords droits et au fond plat. Il s'agit de fosses de grandes dimensions avec une longueur moyenne de 190 cm et une largeur moyenne de 80 cm. Trois fosses sont de forme trapézoïdale en fond de fosse et quadrangulaire à l'ouverture. Trois autres fosses sont de forme longitudinale : si la longueur correspond à celle observée pour les fosses quadrangulaires, leur largeur est moindre, variant de 45 à 50 cm. Il n'a pas été possible de déterminer la morphologie des autres tombes fouillées avant l'arrivée des archéologues par la gendarmerie. En comparaison, les fosses creusées dans la craie à Goudelancourt-lès-Pierrepont sont plutôt de forme quadrangulaire avec des dimensions variant de 190 à 250 cm pour la longueur et de 80 à 130 cm pour la largeur (Nice *et al.* 2008). À Saint-Sauveur, les fosses sont globalement de forme quadrangulaire avec une moyenne de 213 cm en longueur et 77 cm en largeur (Piton 2007). Les dimensions des fosses sépulcrales de Bergnicourt semblent donc dans la fourchette basse des tombes contemporaines.

L'observation d'indices taphonomiques permettant la détermination de l'espace de décomposition n'a pu être réalisée que sur huit sépultures. Toutes ont montré des signes de décomposition en espace vide. Les sarcophages de pierre calcaire ou de plâtre, pourtant fréquents dans les nécropoles mérovingiennes géographiquement proches comme Jeoffrécourt (Martin *et al.* 2011), Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice *et al.* 2008) ou Auménancourt dans la Marne (Poulain 1980), sont absents du cimetière de Bergnicourt. La décomposition en espace vide pourrait ici découler de la présence d'un contenant en bois. Il n'en reste cependant aucune trace tangible, à l'exception de trois clous en fer découverts au niveau des pieds d'un défunt. La localisation très ciblée des clous peut également indiquer la réutilisation de planches pour l'assemblage d'un contenant. L'hypothèse d'un cercueil assemblé peut ainsi être avancée. Cette proposition paraît particulièrement pertinente pour la sépulture T17 qui est une des seules à renfermer les restes d'un individu complet. Des effets de parois au niveau des épaules, des membres supérieurs et du bassin ont en effet été observés. Ces positions suggèrent un contenant étroit dans une fosse plus large (80 cm). La présence de cercueils en bois assemblés a également été constatée dans les différentes nécropoles citées précédemment.

Il ne reste plus aucune trace matérielle de vêtements ou de chaussures dans les tombes. Cependant, il a été possible de mettre en évidence le port de vêtements pour quatre sépultures : l'une grâce aux éléments vestimentaires (plaque-boucle) et de parure (bague, bracelet) qu'elle contenait, les autres par l'observation des pieds en position hyperfléchie, évoquant un "effet chausse" (Guichard *in* Desenne *et al.* 2009). Ces éléments vestimentaires étaient probablement plus nombreux lors de l'inhumation des défunts. Il est en effet plausible d'envisager que les pillages aient eu pour finalité le ramassage de ce mobilier.

La position d'inhumation des défunts n'a, dans la grande majorité des cas, pas pu être restituée, en raison des nombreux bouleversements osseux observés. Les quelques squelettes en place se trouvent en décubitus dorsal. Les membres supérieurs sont pour la plupart positionnés le long du corps. Pour la sépulture T15, les mains ont été placées sur le bassin. Les membres inférieurs, en position primaire dans huit tombes, sont parallèles, avec les genoux peu jointifs. Cette même observation avait été faite dans les nécropoles de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice *et al.* 2008) et Auménancourt (Poulain 1980).

IV. Caractéristiques de la population inhumée

Parmi les 34 sujets comptabilisés, 7 sont des individus immatures, soit moins d'un quart de l'ensemble de la population. La faible représentation des immatures, principalement engendrée par l'absence de sépultures d'individus de moins d'un an, a déjà été constatée dans d'autres nécropoles mérovingiennes (Nice *et al.* 2008 ; Martin *et al.* 2011). La classe des nouveau-nés et nourrissons n'est représentée que par un seul os découvert dans le comblement d'une tombe. C'est un os intrusif, mais dont l'appartenance à un enfant de moins d'un an laisse supposer la présence d'individus de cette catégorie d'âge dans le cimetière. L'absence de nouveau-nés s'explique peut-être par une mauvaise conservation due au substrat crayeux ou un enfouissement peu profond des sépultures (profondeur moyenne des tombes adultes à 35 cm, probablement liée à un arasement de la craie par les cultures anciennes) (Blaizot *et al.* 2003), ou à un accès à l'ensemble funéraire restreint pour les individus les plus jeunes et donc à une sélection liée à l'âge au décès des individus inhumés.

Trois des six autres immatures sont disposés les uns à côté des autres dans la rangée centrale, deux autres sont groupés dans la rangée occidentale. La localisation du dernier, dans la zone nord de la nécropole, n'est pas connue [3].

(3) Cet individu a été prélevé par les gendarmes et la localisation exacte de la tombe n'est pas connue.

L'âge des individus adultes a été difficile à estimer en raison des nombreuses perturbations et des squelettes incomplets. Lorsque les os du bassin étaient absents (Schmitt 2005), l'estimation de l'âge au décès a été réalisée à partir du crâne (Masset 1982). Cinq adultes ont un âge au décès compris entre 20 et 30 ans, plus de la moitié des individus sont décédés après 40 ans et trois après 60 ans.

La diagnose sexuelle a pu être établie sur 20 individus, avec 9 sujets de sexe masculin et 11 sujets de sexe féminin. Près d'une femme sur deux est décédée avant 30 ans. La maternité est souvent considérée comme une situation à haut risque vital dans les populations anciennes. Ce résultat traduit peut-être une importante mortalité en couches (Mafart 1994). Deux femmes ont dépassé les 60 ans. Dans cette partie du cimetière, les sujets masculins sont décédés après 30 ans, majoritairement entre 30 et 50 ans.

La taille moyenne des hommes est de 168,1 cm et celle des femmes est de 159,4 cm. Ces résultats sont proches de ceux obtenus à Jeoffrécourt avec 166,9 cm de moyenne pour les hommes et 158,1 cm pour les femmes (Martin *et al.* 2011), ou encore à Louviers (Eure) avec 168 cm pour les sujets masculins et 160 cm pour les sujets féminins (Gallien *in* Carré, Jimenez 2008). Ils sont ainsi dans la moyenne des populations contemporaines.

Certains marqueurs non spécifiques peuvent apparaître sur les os ou sur les dents en réponse à un stress, de nature carentielle le plus souvent. À Bergnicourt, on observe par exemple une fréquence élevée de *cribra orbitalia*. Ces dernières peuvent être une réponse à des infections graves et prolongées. Toutefois, une inflammation locale du pourtour du globe oculaire, très banale en l'absence de traitement antibiotique, est capable de donner des signes osseux identiques (Charlier 2008). Dans notre nécropole, un seul cas de tuberculose a été diagnostiqué ce qui correspond aux estimations historiques de 1,4 % aux VI^{e}-VIII^{e} siècles (Blondiaux *in* Devroey 2003). Les atteintes arthrosiques concernent 61 % de la population globale. Ces pathologies assez prononcées peuvent être liées à l'âge, mais elles peuvent dénoter également une activité physique importante de la population. Le taux relativement élevé de traumatismes (33 %), principalement des fractures anciennes résorbées des os longs (notamment les membres inférieurs), des poignets ou des côtes, peut être mis en relation avec les activités physiques des sujets, ce qui traduirait le caractère accidentel de ces pathologies. Les rares traumatismes plus violents au niveau du crâne (lacunes crâniennes cicatrisées) sont difficiles à interpréter. Ils peuvent être liés à des faits d'armes témoignant de violences interpersonnelles, résulter de chutes violentes ou être le reflet d'actes médicaux de type trépanation. Enfin, la présence de pathologies rares telles que l'hyperostose frontale interne, voire la maladie de Paget, diagnostiquées sur des ossements en position secondaire, implique une maladie assez handicapante, supposant que les personnes affectées étaient prises en charge au sein de la communauté.

L'échantillon de la population inhumée entre le VI^{e} et le VIII^{e} siècle dans la nécropole de Bergnicourt montre des caractères classiques d'une population rurale locale pratiquant des activités physiques et manuelles assez intenses, ayant une alimentation, au regard de l'attrition dentaire, principalement végétale.

V. Le pillage

Sur les 23 tombes mises au jour, sept semblent avoir échappé au pillage. Même si aucune observation anthropologique n'a pu être réalisée sur le terrain pour les quatre sépultures prélevées par la gendarmerie, les photographies couplées à l'étude des ossements semblent indiquer que les squelettes prélevés se trouvaient en connexion. Pour la tombe d'enfant T1 (fouillée par les agents du SRA), l'ensemble des membres supérieurs et le thorax étaient absents. La présence d'une céramique et du crâne laisse supposer que les autres os ont disparu en raison d'une conservation différentielle d'ordre taphonomique (immature d'environ 4 ans). Toutefois, un pillage partiel peut être également envisagé. La tombe a été comptabilisée dans les tombes au pillage probable. Il semble que toutes les sépultures situées dans la limite nord de la nécropole aient échappé au pillage (**fig. 4**). Deux d'entre elles ont livré quasiment l'ensemble du mobilier du cimetière : les objets de parures (bracelet et bague) et accessoires vestimentaires (plaque-boucle) dans la sépulture T16 et une perle en verre dans une sépulture non identifiée.

La tombe T8 située un peu plus au sud dans la rangée occidentale a également été classée dans les tombes au pillage probable. Bien que seuls les membres inférieurs soient conservés et qu'aucun ossement en position secondaire n'y a été découvert [(4)], le pillage n'est pas avéré mais il peut tout de même être envisagé.

(4) À la différence de la tombe voisine T7 pour laquelle les membres inférieurs, sur lesquels repose une partie du squelette de l'individu inhumé, sont en position primaire.

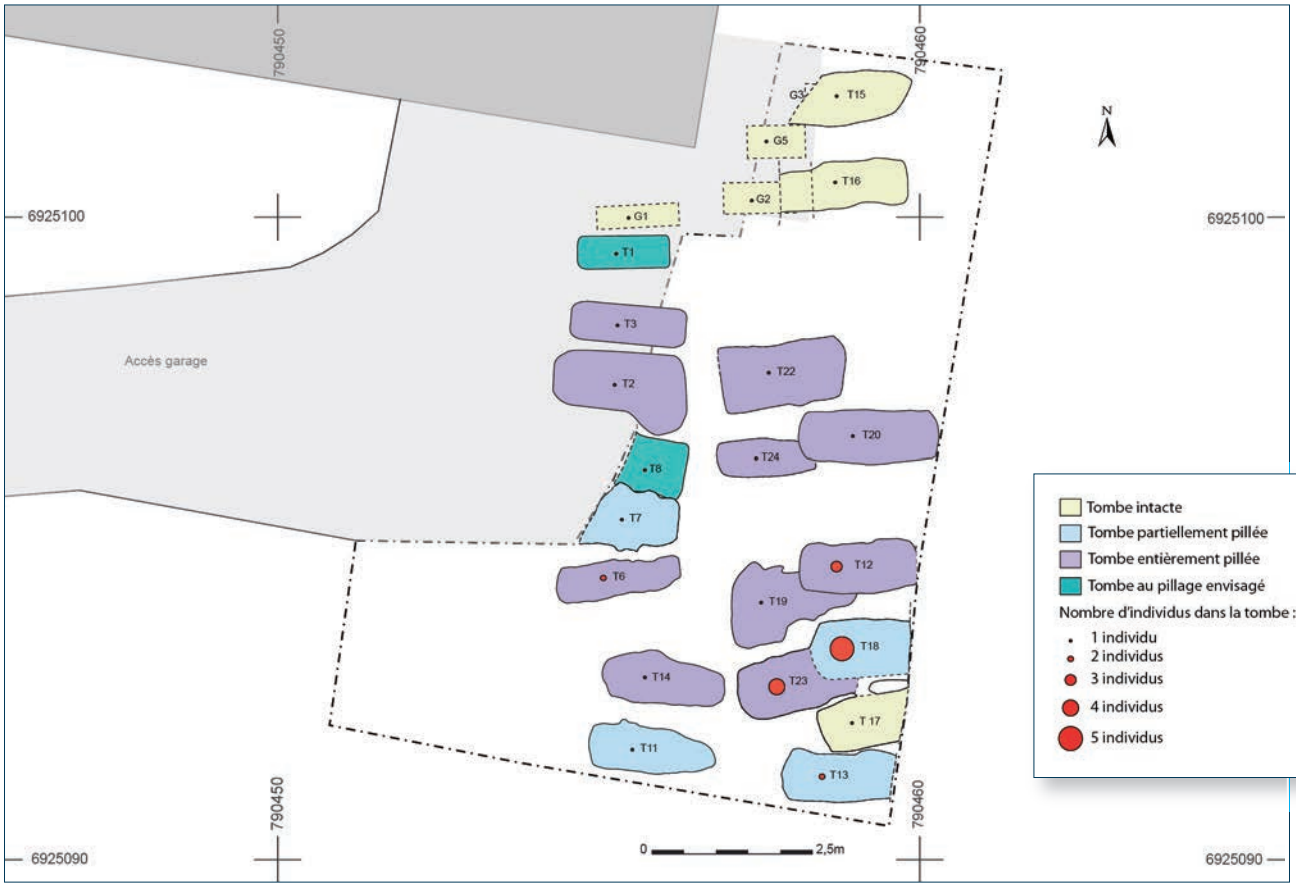

Fig. 4 – Répartition des tombes pillées (© CD 02).

Fig. 5 – a. Pillage intégral avec regroupement des ossements ; b. Pillage intégral avec dispersion des ossements (© CD 08).

Enfin, la tombe T17, située dans la limite sud de l'emprise de fouille, dans la rangée orientale, a échappé au pillage : aucune réouverture n'a été observée. L'absence d'objets dans cette tombe est-elle à mettre en lien avec le manque de convoitise ?

Le pillage a été effectué selon plusieurs modes opératoires. La tombe a pu tout d'abord être entièrement ouverte (dix occurrences). Dans ce cas, les ossements sont soit redéposés dans la fosse, ou poussés dans un coin (**fig. 5a**), soit dispersés dans l'ensemble de la cavité (**fig. 5b**).

Pour trois sépultures, seul le haut du corps a été perturbé : les os sont en position secondaire au lieu même où ils ont été prélevés, alors que les membres inférieurs sont restés en position primaire (**fig. 6**). Une tombe, enfin, a servi de réceptacle au dépôt de plusieurs individus après ouverture (**fig. 7**).

Lors de la fouille, aucun mobilier, à l'exception d'un fragment de bol biconique dans la tombe T6, n'a été mis au jour dans les tombes pillées. L'intérêt des pilleurs paraît ainsi s'être porté indistinctement sur tout type de mobilier.

Fig. 6 – Pillage partiel avec disposition des ossements en amas (© CD 08).

Fig. 7 – Ossements redéposés après violation de la sépulture (© CD 08).

Les squelettes sont rarement complets. Le plus souvent, les parties anatomiques manquantes sont le rachis et le thorax. En comparant les tombes féminines et masculines du site, nous avons pu remarquer l'absence d'un membre supérieur (généralement un humérus), d'un membre inférieur (le fémur) ou encore du crâne pour les squelettes masculins. La disparition des os longs et du crâne pourrait s'expliquer par leur proximité avec les objets cherchés dans les tombes masculines tels que les éléments d'armement. Pour les squelettes féminins, la convoitise semble se concentrer davantage sur le centre du corps (thorax, bassin et mains), emplacement des parures les plus riches. Quant aux immatures, leurs squelettes, notamment pour les plus jeunes, sont rarement complets.

VI. Une pratique courante

La pratique du pillage a été observée dans un grand nombre de cimetières mérovingiens. Dans la nécropole "Les Champs Traversains" à Saint-Vit (Doubs), plus de la moitié des tombes a par exemple subi une intervention anthropique (Urlacher *et al.* 2008). Un tiers d'entre elles a subi un total remaniement. Pour les autres, la perturbation affecte une partie de l'inhumation, notamment la partie médiane du squelette (thorax, bassin) et le côté droit de la sépulture (membre supérieur, bassin et cuisse principalement).

Le pillage des tombes de la nécropole de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) est localisé principalement au niveau du thorax et du bassin et le squelette est entièrement bouleversé dans les pillages systématiques (Nice *et al.* 2008).

Dans le cimetière de Saint-Sauveur (Somme), des tranchées caractéristiques recoupant perpendiculairement les tombes au niveau du thorax indiquent des campagnes de pillage systématiques sur des groupes de tombes bien déterminés et focalisés sur des secteurs bien spécifiques de la nécropole (Piton 2007). Aucune tranchée de pillage n'a été observée dans le cimetière de Bergnicourt.

Il est acquis, à présent, que la réouverture de tombes est un phénomène largement répandu au Nord de la France. La pratique a débuté au cours du VIe siècle et s'est largement répandue tout au long du VIIe siècle (Noterman 2016).

De même, dès la fin du XVIIIe siècle et surtout pendant la seconde moitié du XIXe siècle, avec l'impulsion donnée par Napoléon III, les sépultures sont exploitées comme de véritables mines d'objets. La tâche des fouilleurs est considérablement facilitée par le contexte sédimentaire régional : les tombes sont des fosses creusées dans de la craie à la fois poreuse et dure et remplies d'une terre brune et meuble. Il suffit aux chercheurs de trésors d'observer la végétation, plus sombre et plus fournie à l'emplacement des tombes. La plus célèbre de ces techniques – la sonde "champenoise" – est sans doute à l'origine des ravages les plus systématiques survenus au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Cet instrument permet de délimiter les contours des fosses sépulcrales par enfoncements successifs dans la terre végétale (Bonnabel 2008). De ce fait, il laisse également des traces évidentes sur les ossements. Même si cette campagne semble concerner davantage les nécropoles de l'âge du Fer, riches en mobilier métallique, les cimetières mérovingiens n'en sont pas moins atteints.

Enfin, de nos jours, la pratique du détectorisme de "loisir" contournant la loi afin de chercher des "trésors", bien souvent dans le but de la revente des objets métalliques, occasionne des dégâts plus ou moins importants pour la compréhension d'un site archéologique.

VII. De la difficulté de dater ces pillages

Il est difficile de déterminer le laps de temps qui sépare l'inhumation du pillage. Les observations archéologiques et anthropologiques conduisent à formuler divers scénarios non exclusifs pour l'ensemble étudié.

Le premier est le pillage contemporain des inhumations. Plusieurs indices ont été retenus pour distinguer les tombes appartenant à cette catégorie. Tout d'abord, des connexions anatomiques sont parfois encore effectives alors que l'ensemble du squelette est dispersé. Pour la sépulture T14 par exemple, deux vertèbres lombaires connectées ont été retrouvées contre la paroi sud de la fosse. Cependant, ces éléments ne constituent pas une preuve irréfutable d'une décomposition incomplète lors de la réouverture, car ces éléments osseux peuvent rester en connexion longtemps après la décomposition totale du corps.

Le caractère très localisé du ciblage constitue un autre élément pouvant désigner que la tombe a été réouverte peu de temps après l'inhumation (T7, T11, T13 et T18). Pour ces exemples, le haut du corps a spécifiquement été ciblé, ce qui pourrait indiquer une reconnaissance visuelle de la tombe dans le paysage. On peut supposer pour ces sépultures que le colmatage de la tombe n'était pas encore achevé. Les pilleurs avaient accès à l'intégralité de la tombe et ont pu se concentrer sur les régions anatomiques où le mobilier était présent. Ce schéma expliquerait par ailleurs le comblement très homogène de ces fosses.

Un dernier élément pourrait témoigner également d'une violation précoce de sépultures. Les tombes intactes sont situées au nord de la nécropole, et sont séparées des tombes pillées par un espace vierge de sépultures. Peut-on envisager des inhumations plus tardives pour les tombes situées au nord, à l'époque où les premières avaient déjà été pillées ? La tombe T17 aurait ainsi échappé au pillage environnant en raison de son caractère tardif.

Le deuxième schéma est celui de fouilles anciennes. En effet, suite à sa violation, la sépulture T18 a servi de dépôt à un nombre important d'ossements en position secondaire, appartenant à un minimum de cinq individus. Il semble alors que plusieurs tombes aient été ouvertes en même temps. On ne serait donc pas face à du pillage au cas par cas peu de temps après les funérailles, mais plutôt face à une campagne de fouille pendant laquelle les pilleurs ouvrent plusieurs sépultures en même temps. Cependant, ce type de pillage est difficile à caler dans le temps.

En accord avec ce mode opératoire, quelques éléments osseux présentent des traces ostensibles d'outils. C'est notamment le cas pour le crâne de la sépulture T13 qui présente deux lacunes crâniennes. La première est un léger enfoncement au niveau du frontal qui n'a pas traversé la corticale (13 x 5 mm) et la seconde, également sur le frontal, est une percée de forme quadrangulaire (18 x 8 mm) qui a arraché une partie du diploé interne (**fig. 8**). Une autre petite lacune crânienne (8 x 4 mm) non perforante a été observée sur le frontal d'un crâne en réduction de la sépulture T18. Si les formes et les tailles ne correspondent pas tout à fait à celles observées sur les ossements ayant subi l'action d'une sonde "champenoise", il n'est pas exclu que ces traces soient les indices d'utilisation d'outils au moment de la recherche des sépultures.

Enfin, quelques tessons de céramique identifiés comme appartenant à la fin de la période médiévale et à l'époque moderne ont été découverts dans le comblement des sépultures T11, T12, T18 et T22. Même s'ils sont peu nombreux et peu significatifs, ils peuvent être un indice d'une fouille ancienne.

Le dernier scénario est celui de pillages très récents à l'aide, par exemple, de détecteurs de métaux. Si les limites de fosses sont le plus souvent respectées, certaines apparaissent très perturbées. C'est le cas des fosses T2 et T19. La première a été plus largement ouverte dans la partie sud-ouest de la fosse. Elle a été également creusée plus profondément (**fig. 9**). La

Fig. 8 – Trace éventuelle d'un outil de pillage (© CD 02).

Fig. 9 – Au premier plan, surcreusement d'une tombe (© SRA Champagne-Ardenne).

seconde montre des contours très irréguliers dans sa partie est. Elle est également surcreusée et les quelques ossements mis au jour (crâne et os longs d'un immature) ont été déposés en amas au centre de cet espace. Ce non-respect de la fosse et le surcreusement qui l'accompagne peuvent être le signe d'un cheminement guidé par les indications d'un détecteur de métaux.

Conclusion

Dans l'extrémité nord-ouest d'une nécropole qui s'étendait probablement plus largement au sud et à l'est, 24 sépultures ont été mises au jour et ont permis de mettre en évidence les caractéristiques classiques d'une nécropole mérovingienne : organisation en rangées, fosses majoritairement quadrangulaires, orientation ouest-est. Les datations radiocarbone confirment les éléments chronologiques issus de l'observation des pratiques funéraires. Au total, ce sont 34 individus qui ont été découverts dans cette portion de la nécropole entre le milieu du VIe et la fin du VIIIe siècle. Cet échantillon permet d'avoir un aperçu d'une population, rurale, exerçant des activités physiques et manuelles importantes et ayant parfois des difficultés d'accès à la nourriture.

La petite nécropole de Bergnicourt appartient aux nombreux ensembles funéraires du Nord de la France ayant subi des réouvertures et des perturbations intempestives. La diversité des actions, liées à la récupération des objets pour leur valeur matérielle ou symbolique, accentue la difficulté d'estimer avec certitude le moment de la réouverture d'une fosse. Malgré la taille réduite de la nécropole et la pauvreté du mobilier retrouvé dans les tombes, notamment dans les sépultures intactes, des suppositions ont pu être néanmoins avancées. Les différents indices taphonomiques et anthropologiques mettent en évidence plusieurs modes opératoires quant à la datation des pillages. Si la suspicion de détectoristes de "loisir" est envisagée pour quelques tombes, des fouilles anciennes et des violations contemporaines des inhumations paraissent certaines. Plusieurs phases de pillages successives peuvent ainsi être proposées au sein de la nécropole.

Bibliographie

Bezault *et al.* 2014 : Bezault S., Robin N., Benard C., Berthon A. A., Foulon T., Lagatie C., Roseau B. – *Bergnicourt "20 rue du Gué" (Ardennes)* (2 vol.), Rapport de fouille d'archéologie préventive, CD 08 et CD 02, 2014.

Blaizot *et al.* 2003 : Blaizot F., Alix G., Ferber E. – Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 15 (1-2), 2003, p. 49-77.

Bonnabel 2008 : Bonnabel L. – Archéologie funéraire de l'âge du Fer en Champagne-Ardenne, *Archéopages* Hors-série 1, 2008, p. 10-15.

Buchet 1994 : Buchet L. (dir.) – *La femme pendant le Moyen Âge et l'époque moderne*. Actes des 6e journées anthropologiques de Valbonne (9-11 juin 1992), CNRS Éd., Paris 1994, 252 p.

Carré, Jimenez 2008 : Carré F., Jimenez F. (dir.) – *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge - Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier.* Association française d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye 2008, 334 p.

Charlier 2008 : Charlier P. (dir.) – *Ostéo-Archéologie et techniques médico-légales. Tendances et perspectives, pour un "Manuel pratique de paléopathologie humaine".* Éd. de Boccard (Coll. Pathographie 2), Paris 2008, 684 p.

Desenne *et al.* 2009 : Desenne S., Pommepuy C., Demoule J.-P. (dir.) – *Bucy-le-Long (Aisne) - Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère)*. Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 26), Amiens 2009, 3 vol., 414, 717, 435 p.

Devroey 2003 : Devroey J.-P. – *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VIe - IXe siècles)*. Éd. Belin, Paris 2003, 380 p.

Ferreira 2004 : Ferreira P. – *Bergnicourt "rue du gué" (Ardennes)*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap 2004, 31 p.

Gardeła, Kajkowski 2015 : Gardeła L., Kajkowski K. (dir.) – *Limbs, bones, and reopened graves in past societies.* Muzeum Zachodniokaszubskie, Bytów 2015, 478 p.

Mafart 1994 : Marfart B-Y. – Approche de la mortalité maternelle au Moyen Âge en Provence. *In* : Buchet 1994, p. 207-219.

Martin *et al.* 2011 : Martin J.-F., Auxiette G., Boulen M., Briols R., Charpentier A., Charpentier M., Desplanque G., Fedi L., Flèche M.-P., Goret J.-F., Legoux R., Marchand G., Pluchard G., Rajade A., Rosier J., Thouvenot S. – *Le site de "Jeoffrécourt" à Sissonne (Aisne) – Cimetière et unités domestiques du VI^e^ au IX^e^ siècle ap. J.-C.* Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 1-2), Amiens 2011, 394 p.

Masset 1982 : Masset C. – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*. Thèse de doctorat, Université de Paris I, Paris 1982, 301 p.

Nice *et al.* 2008 : Nice A., Flèche M.-P., Thouvenot S., Legoux R., Fedi L., Feyeux J.-Y. – *La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne).* Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 25), Amiens 2008, 506 p.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – Early medieval grave robbery: the french case. *In* : Gardeła, Kajkowski 2015, p. 149-174.

Piton 2007 : Piton D. (dir.) – *La nécropole mérovingienne de Saint-Sauveur (Somme).* Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 1-2), Amiens 2007, 336 p.

Poulain 1980 : Poulain C. – La nécropole mérovingienne d'Auménancourt-le-Petit (Marne), près de la fontaine Saint-Thierry, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 2, 1980, p. 61-80.

Schmitt 2005 : Schmitt A. – Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 (1-2), 2005, p. 89-101.

Toussaint 1955 : Toussaint M. – *Répertoire archéologique du département des Ardennes (période gallo-romaine et époque franque)*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1955, 156 p.

Urlacher *et al.* 2008 : Urlacher J.-P., Passard-Urlacher F., Gizard S. – *Saint-Vit "Les Champs Traversains" (Doubs). Nécropole mérovingienne, VI^e^ - VII^e^ siècle ap. J.-C., et enclos protohistorique, IX^e^ - V^e^ siècle av. J.-C.* Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de Franche-Comté 839, série "Environnement, sociétés et archéologie" 12), Besançon 2008, 494 p.

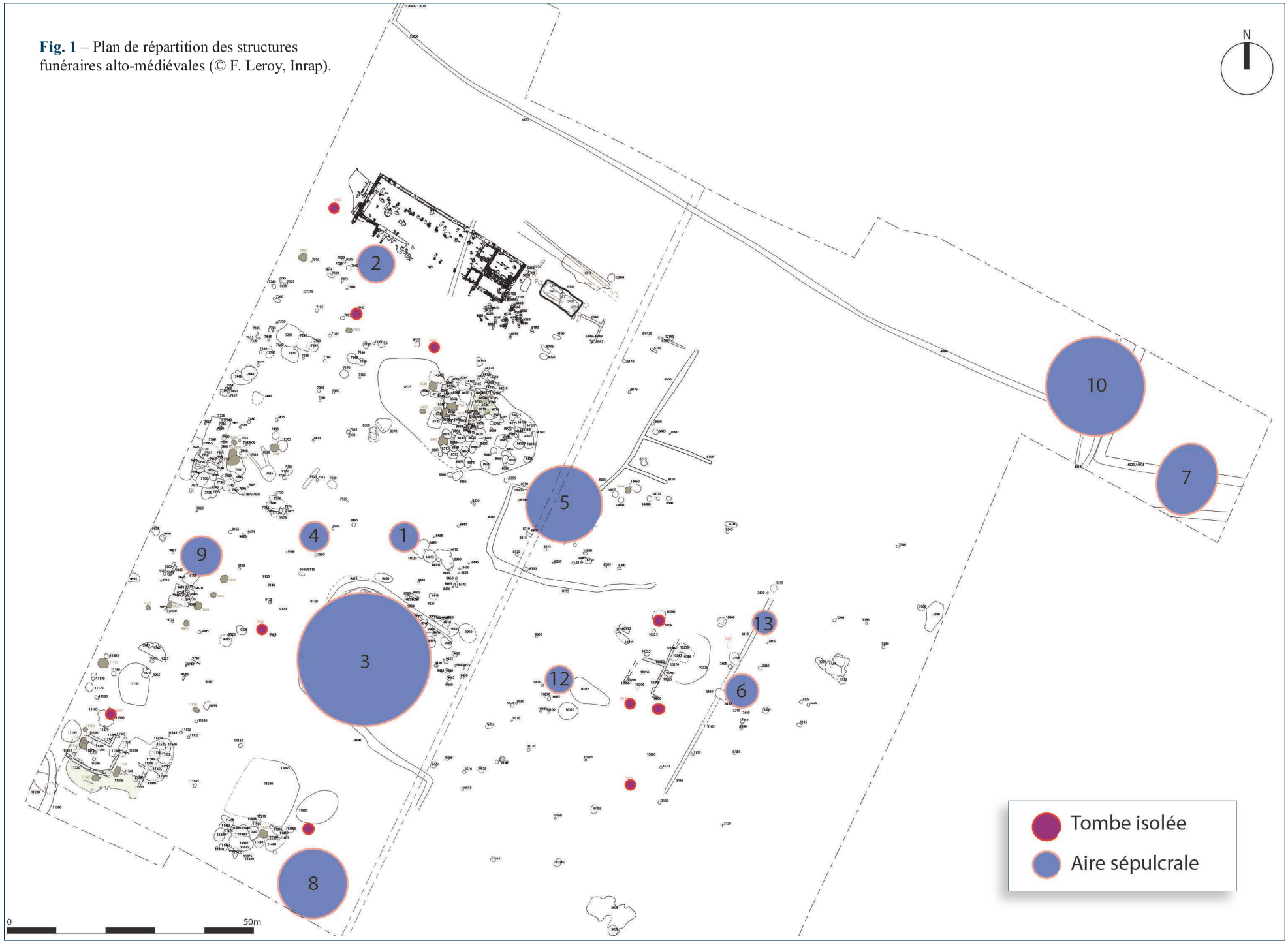

Fig. 1 – Plan de répartition des structures funéraires alto-médiévales (© F. Leroy, Inrap).

Au contact des morts : les actes post-funéraires du site de Monsidun, à L'Houmeau (Charente-Maritime)

Fabrice LEROY

Des fouilles archéologiques préventives ont été menées par l'Inrap, de février à octobre 2008, au lieu-dit "Monsidun", sur la commune de L'Houmeau, en Charente-Maritime (Cornec *et al.* 2016). Elles répondaient aux prescriptions du Service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes, s'appuyant sur les résultats de deux rapports de campagnes de sondages de diagnostic archéologique qui se sont déroulées en octobre 2006 (Galtié 2007) et en juillet 2007 (Leconte 2007). L'emprise de fouille s'inscrit sur une superficie de près de 5 hectares s'ouvrant sur l'un des versants orientés plein sud, vers les terres qui mènent au pertuis d'Antioche, détroit séparant l'île de Ré au nord et l'île d'Oléron au sud (**fig. 1**).

I. Les résultats archéologiques : approche synthétique

Les données archéologiques issues de cette fouille témoignent d'une occupation diachronique à la stratigraphie délicate à appréhender. L'Antiquité au sens large est identifiée au nord-ouest par un groupe de tombes (IIe siècle av. - IVe siècle ap. J.-C.) au fonctionnement particulier implanté aux abords d'une voie de communication, proche des limites sommitales du versant méridional du site [(1)]. À proximité de cette zone funéraire s'étend une structure vinicole tardo-antique (fin IVe siècle ap. (?) - Ve-VIe siècle ap. J.-C.). Dans le sud-est de l'emprise de fouille apparaissent un four à chaux (IIIe-IVe siècle ap. J.-C.) et une tombe à crémation du Haut-Empire (90-120 ap. J.-C.). Le haut Moyen Âge offre, quant à lui, une succession d'occupations principalement funéraires (VIe-VIIIe siècle). Apparaissent ensuite sur le site des bâtiments fortement arasés, des aires d'ensilages et des fosses d'extractions. Ces structures s'inscrivent au sein d'une organisation diachronique, fonctionnant probablement à partir des VIIIe-Xe siècles ap. J.-C. Diverses autres structures en creux et les vestiges de maçonneries sans datation précise affichent des relations intermédiaires et postérieures à ces multiples structures médiévales, sans que l'on puisse pour autant leur attribuer une chronologie et une caractérisation précises. D'autres structures en creux et un bâtiment sur poteaux, situés dans l'extrême limite sud-est de l'emprise de fouille, se rattachent à l'époque moderne.

A. Un ancrage funéraire avec des effectifs multiples

Les indices témoignant d'une utilisation funéraire de ce versant en contexte alto-médiéval sont principalement représentés par cent huit sépultures réparties en treize aires sépulcrales et quatorze inhumations dites isolées (**fig. 1**). La composition de ces différents ensembles peut varier de deux à plus d'une vingtaine de sépultures.

(1) Ce groupe de tombes relativement atypique fait le sujet d'un article au sein de cette même publication *La mort en arpentage ou la délimitation des domaines et territoires antiques par l'instrumentalisation de la tombe : le cas de Monsidun à L'Houmeau (Charente-Maritime), approche préliminaire* : F. Leroy, *cf.* ce même volume, p. 240.

La définition d'un ensemble s'argumente en fonction de plusieurs critères. Le premier élément marquant est la proximité de plusieurs tombes dans un espace restreint (groupes n° 1, 2, 4, 5, 9, 12 et 13). L'organisation est le deuxième critère pris en compte. Dans ce cas, les sépultures semblent respecter les limites de fossés et peuvent y être implantées en rangée ou en enfilade, les unes à côté des autres. Pour l'ensemble 3, les vingt et une tombes mises au jour sur une surface de 561 m² semblent délimiter un espace plus ou moins rectangulaire au centre de ce groupe, ce qui permet de constater que le critère de l'organisation n'est pas forcément associé à celui de la proximité. Cette analyse est aussi valable pour l'ensemble 8 dans lequel les sépultures, plus ou moins espacées les unes des autres, pourraient respecter une limite formant vraisemblablement un angle droit. Reste le cas des quatorze inhumations qui ne peuvent pas être associées à l'un de ces différents ensembles suivant les critères précédemment énoncés et que nous qualifierons de façon générique comme étant isolées, faute de données plus pertinentes.

La nature de l'occupation funéraire telle qu'elle nous apparaît sur ce site peut se caractériser, dans certains cas, par des fonctionnements encore ancrés dans une tradition antique avec l'attraction de limites parcellaires par exemple (fossés…), mais aussi par une gestion probablement privée, voire "familiale" des sépultures. Elle engendrerait ici la multiplication de petits groupes de tombes et de sépultures isolées disséminés dans une organisation spatiale difficile à appréhender. Le lieu d'inhumation ne serait donc pas figé comme nous pouvons le voir avec les grands ensembles funéraires de types nécropoles ou cimetières alors en vigueur à la même période. Malgré cet obstacle, une certaine logique semblerait transparaître dans cette gestion puisque le facteur biologique paraît être l'un des éléments déterminants dans la constitution de ces ensembles. Rien ne justifie véritablement le caractère dispersé de ces groupes ou sépultures. Marquent-ils des limites foncières ? Témoignent-ils d'un découpage parcellaire (funéraire ?) aujourd'hui disparu ? Sont-ils les derniers vestiges encore existants d'un tissu humain dont il ne subsiste plus aucune trace sur le site ? (Treffort 2004, p. 131-144). Dans ce sens, ils pourraient répondre à la définition de groupes isolés organisés hors de contexte funéraire tels que les nécropoles ou cimetières connus pour le haut Moyen Âge. Les tombes pourraient probablement fonctionner avec une structure (domestique, artisanale, cultuelle, …), mais dont aucun indice n'a perduré dans le temps.

B. La datation des aires sépulcrales

La datation des ensembles funéraires s'appuie sur la chronologie relative, l'apport de datations au carbone 14 sur sept individus sélectionnés au sein de sept aires sépulcrales distinctes et par la présence de mobilier associé à une dizaine d'autres défunts. Deux grandes périodes chronologiques se dégagent ainsi au sein de ces ensembles : le Ve-VIIe siècle et le VIIe-VIIIe siècle. Le VIIe siècle serait visiblement une période de transition pour ces différentes aires sépulcrales (**fig. 2**).

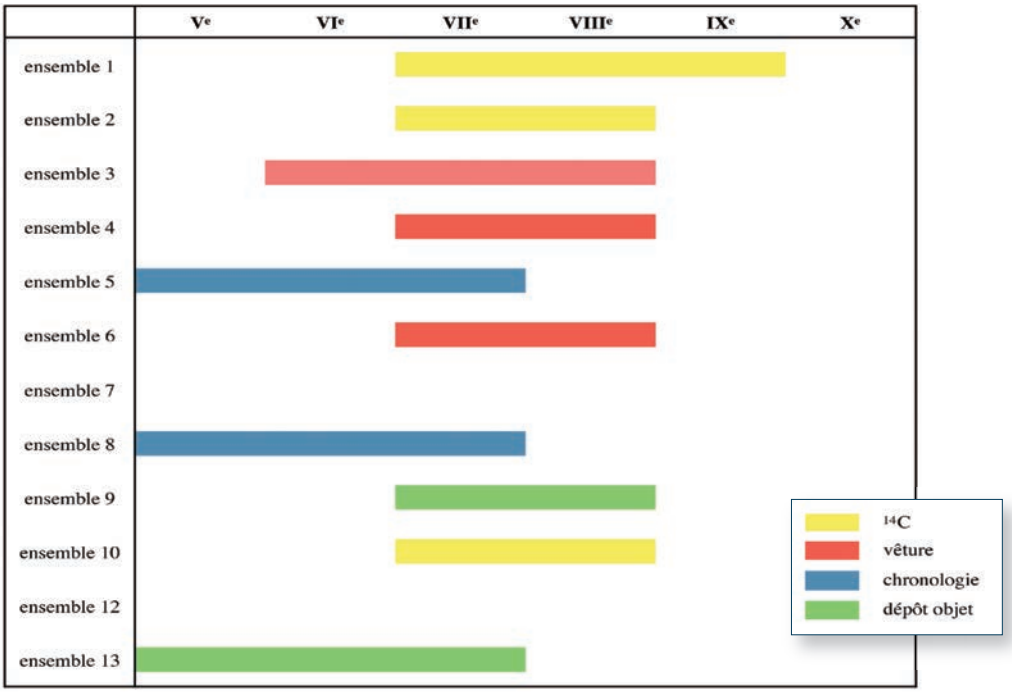

Fig. 2 – Graphique des phases chronologiques des différentes aires sépulcrales (© F. Leroy, Inrap).

C. Des vivants chez les morts

Les ensembles funéraires et les tombes dites isolées ne sont pas les seuls témoignages d'une occupation médiévale présente sur le site. D'autres vestiges se déclinant sous la forme de plusieurs zones d'occupations, parfois différées dans le temps, sont également attestées sur l'emprise de fouille. Elles apparaissent parfois en contact avec les aires sépulcrales, jouxtant, recoupant, voire occultant plusieurs tombes, mais sans jamais les recouvrir intégralement. La proximité topographique de ces structures n'a pas valeur de donnée chronologique et ne peut corroborer une quelconque association avec les inhumations mises au jour sur ce site. Ces vestiges témoigneraient d'activités domestiques ou artisanales (bâtiments, fosses d'extraction, zones d'ensilage, trous de poteaux, …), mais sans que nous puissions les caractériser avec certitude en raison de leur fort état d'arasement ou du manque de mobilier datant. Il est donc apparu hasardeux – voire sans argument avéré – de mettre en relation les différents groupes de sépultures et les structures environnantes. En ce sens, il est important de préciser qu'elles témoignent le plus souvent d'une "*érosion souvent forte* […] *au sein de stratigraphies confuses*" (Cornec *et al.* 2016, p. 18). Outre ce constat, le préambule du rapport de fouille souligne également que le mobilier exhumé de ces vestiges est apparu relativement restreint et que près de 75 % des structures restent sans datation précise.

Nous pouvons également conforter ces remarques en relevant que les artefacts issus de ces creusements, et autres bâtiments, sont quasi systématiquement découverts en position secondaire : c'est-à-dire qu'ils témoignent d'une ou de plusieurs réalités archéologiques qui ne sont plus en place sur le site. La présence de ce mobilier présente tout de même l'avantage de proposer des *terminus post quem* pour les installations les mieux représentées. Il s'agit essentiellement de mobilier (céramique, verrerie et métal) appartenant majoritairement aux VIII^{e}-IX^{e} siècles ap. J.-C. Très logiquement, les structures ayant occasionné la destruction des horizons archéologiques des VIII^{e}-IX^{e} siècles ap. J.-C. ou venant plus significativement les occulter sont chronologiquement postérieures à ces occupations. Les zones d'activités ne sont donc pas contemporaines des sépultures qui, elles, s'inscrivent dans leur quasi-totalité au sein d'un horizon chronologique antérieur : soit le VI^{e}-VIII^{e} siècle ap. J.-C., avec une période commune : le VII^{e} siècle ap. J.-C. Si un tissu humain contemporain des inhumations s'est également développé sur ce versant du site – fonctionnant ou non avec les aires sépulcrales – il n'en reste pas suffisamment d'indices probants pour que l'on puisse l'identifier et le caractériser avec certitude.

II. Des dégradations de tombes aux multiples causes et conséquences

Sur ce site, au lieu-dit Monsidun, les espaces consacrés aux morts sont fréquemment représentés par des tombes tronquées, bouleversées, remaniées, voire partiellement évacuées de leur emplacement initial. Les multiples dégradations observées sur ces structures funéraires interviennent après la clôture définitive de la tombe. Elles peuvent se dérouler peu de temps après l'inhumation du défunt – soit au terme de quelques décennies tout au plus – ou plus généralement au rythme des différentes occupations qui se sont succédé sur le site au travers des siècles. Elles concernent aussi bien l'architecture funéraire (fosse sépulcrale et coffrage) que le sujet inhumé dans la tombe. Ces actions touchent sans distinction les inhumations dites isolées et les groupes de tombes, toutes grandes classes confondues.

Des stigmates similaires et témoignant visiblement des mêmes actes post-funéraires sont fréquemment abordés et relatés dans la littérature archéologique sous plusieurs qualificatifs tels que "pillage de tombe" (Nice 2008, p. 85-86 ; Urlacher *et al.* 2008, p. 72-75), "viols ou violation de sépultures" (Simmer 1988, p. 97 ; Ajot 1986, p. 37-38) … L'investigation archéologique menée sur l'ensemble des inhumations médiévales mises au jour sur ce site charentais a permis d'aborder de façon plus nuancée ce type d'actes post-funéraires. L'approche archéo-anthropologique de ces actions réductrices et/ou destructrices survenues sur la quasi-totalité des structures funéraires a suscité des interrogations sur leur caractère intentionnel, mais aussi sur une éventuelle notion de "pillage de sépultures". La destruction fortuite ou délibérée d'une tombe s'avère aussi être liée au gré des nécessités découlant de l'accessibilité et de l'utilisation du sol par les populations venant se succéder sur le site. L'attitude de l'homme lors de sa confrontation avec ces différentes tombes a conduit nos réflexions vers des questionnements touchant à la notion de mémoire funéraire des lieux et à l'acceptation ou non de ces témoignages mortuaires au sein du monde des vivants.

Afin d'apporter une certaine clarification sur ces multiples actes et de tenter de répondre à quelques-unes de nos questions, nous avons tout d'abord tenu à faire une distinction entre les actions pouvant découler de remaniements d'ordre taphonomique, telles que la dégradation d'une structure funéraire en fonction d'agressions dites naturelles (érosion du terrain, acidité du sol, intempéries, …) et les actes témoignant d'interventions liées à des gestes d'ordre anthropique agissant de façon fortuite ou volontaire sur l'intégrité physique de la tombe.

A. Les dégradations suivant des indices d'ordre taphonomique

Les indices permettant de reconnaître les remaniements liés aux dégradations naturelles survenues sur la tombe peuvent être mis en évidence par les grands bouleversements survenus sur l'ensemble des appareils funéraires présents sur le site. Ils résultent de l'action exercée par les pressions naturelles des terres du versant sur les différents coffrages. Dans ce cas précis, les dalles de calcaire composant le caisson accueillant le mort peuvent être soit partiellement effondrées dans l'espace interne de la tombe, soit en partie affaissées suivant les sens suivis par les mouvements de l'encaissant. Ces pressions naturelles se sont parfois rencontrées en convergeant vers le centre de la structure, occasionnant alors un rapprochement des pans latéraux des caissons et une compression sur le volume général du squelette. Dans tous les cas de figure, les blocs viennent en butée contre le squelette. L'effondrement de ces matériaux dans la tombe et leur contact direct avec les restes humains ne peuvent s'opérer qu'à un stade où les caissons sont encore exempts de tout comblement sédimentaire : ce qui, au vu des pressions constantes exercées par l'encaissant de ce versant, n'a pu se produire que peu de temps, quelques années tout au plus, après la clôture définitive de la sépulture.

Fig. 3 – Dégradations d'ordre taphonomique, l'exemple de l'inhumation 5002 (© F. Leroy, Inrap).

Nous prendrons comme exemple pour illustrer ces propos le cas de l'inhumation individuelle primaire 5002 (ens. 1, VIIe-VIIIe siècle ap. J.-C.), localisée dans la zone ouest de l'emprise de fouille. Ce groupe de quatre tombes prend place sur un léger replat faisant la jonction entre deux déclivités nord/sud du versant. La tombe se caractérise par l'inhumation en coffrage de dalles calcaires d'un sujet adulte de plus de trente ans, reposant sur le dos suivant un axe ouest-est. Les parois latérales de la tombe sont directement exposées et soumises à la poussée des pentes naturelles nord-sud du versant, occasionnant un affaissement du pan latéral nord du caisson, puis sa chute vers le sud dans la partie interne du coffrage (**fig. 3**). Les dalles se sont heurtées aux restes humains, occasionnant quelques déconnexions notables. Cet état de fait induit que le processus de décomposition du cadavre était mené à son terme ou à un stade suffisamment avancé pour que les blocs et les os puissent se retrouver au contact les uns des autres avant l'infiltration des couches sédimentaires à l'intérieur du coffrage.

L'état de conservation relativement médiocre de certains sujets est aussi un argument en faveur d'une dégradation naturelle de la tombe.

B. Les dégradations au regard d'indices d'ordre anthropique

Les dégradations de la tombe survenues au terme d'actions d'ordre anthropique sont attestées auprès de la quasi-totalité des inhumations présentes sur cette emprise de fouille. Ces actes post-funéraires peuvent être scindés en deux catégories distinctes et parfois concomitantes : les tombes dégradées en fonction d'actions liées aux vicissitudes des occupations venant se succéder sur le site et les tombes illustrées par des prélèvements d'une partie ou de l'intégralité de la structure sans explication notable (2). Qu'elles soient fortuites ou délibérées, l'intentionnalité de l'acte et la démarche qu'elle sous-tend restent parfois délicates à interpréter.

1. Au gré des occupations postérieures

Les dégradations opérées sur les inhumations au cours de l'utilisation du site au travers des siècles ont impacté la quasi-totalité des aires sépulcrales. Nous prendrons tout d'abord l'exemple de l'ensemble funéraire 9, localisé à une dizaine de mètres de la berme est de l'emprise de fouille. Il est composé de neuf inhumations individuelles primaires dont l'architecture

(2) Démarches principalement focalisées sur la sépulture en elle-même : matériaux architecturaux, restes humains ou indices de vêtures et de parures liés à l'inhumé(e).

funéraire se caractérise par l'élaboration de coffrages en dalles calcaires (début du VII^e^ et la fin du VIII^e^ siècle). C'est au sein de ce groupe que les sépultures 5032 et 5041 ont été recoupées et occultées par l'aménagement de silos, implantés lors du changement de vocation des lieux, à partir des VIII^e^-IX^e^ siècles, voire IX^e^-X^e^ siècles [3]. Lors de cette réorganisation de la zone, le creusement du silo 9175 a atteint la tombe 5041, occasionnant un démantèlement et une évacuation des dalles méridionales du coffrage (**fig. 4**). Le squelette présent dans la tombe n'a pas subi de destruction ou remaniement notable, suggérant ainsi un comblement sédimentaire de l'espace interne du caisson lors du retrait des dalles de côté.

Le second cas de dégradation relevé au sein de cet ensemble funéraire est identifié par le retrait et l'évacuation des dalles de couverture du coffrage 5041 au cours du creusement du silo 9170, à peu de distance du silo précédent. Dans ce cas de figure, et probablement lors de cette même dynamique, le squelette a lui aussi été impacté par cette action : une partie du bassin, le fémur gauche et des éléments tarsiens droits et gauches ont été prélevés et extraits de la sépulture (**fig. 5**). Les sept autres sépultures présentes sur cette aire sépulcrale ont visiblement été épargnées par ces changements de vocation des lieux. Nous noterons tout de même que le contenu d'une de ces tombes, l'inhumation 5039, a fait l'objet d'un bouleversement intégral. Ce bouleversement semble volontaire et exécuté peu de temps après la clôture de la tombe (*cf. infra* paragraphe "Quelques cas particuliers de gestions atypiques", p. 154).

D'autres dégradations de tombes se produisent également dans le cadre d'un réajustement des limites parcellaires du site, vraisemblablement en lien avec une réorganisation de la disposition des espaces définissant l'accessibilité et l'occupation du sol sur ce versant

Fig. 4 – Démantèlement et évacuation d'une partie du coffrage 5041 (© F. Leroy, Inrap).

Fig. 5 – Intervention sur le coffrage et l'inhumé de la sépulture 5039 (© F. Leroy, Inrap).

(3 D'autres vestiges sont également présents sur ce secteur (portion de mur, trous de poteaux, …), mais les rares indices chronologiques recueillis sur le site ne permettent pas de caractériser et d'associer ou non ces multiples témoignages au sein d'une seule et même dynamique d'occupation du sol.

méridional. Nous prendrons comme exemple le cas de l'ensemble funéraire 10, localisé à proximité de la berme septentrionale du site, dans l'angle nord-est de l'emprise de fouille. Il est constitué de dix-sept inhumations individuelles primaires en coffrages de dalles calcaires (VIIe-VIIIe siècle). Les tombes sont plus ou moins parallèles entre elles et suivent une orientation est-ouest. Elles sont implantées en une seule et même rangée longeant un fossé, orienté suivant l'axe de pente nord-sud du versant. L'aire sépulcrale et le fossé se poursuivent vers le sommet nord du versant, en dehors de l'emprise de fouille. Certaines tombes viennent partiellement empiéter sur les limites ouest du fossé, témoignant ainsi de son comblement effectif, mais n'en annulant visiblement pas pour autant son influence physique ou mémorielle sur le versant. Son pouvoir fédérateur ne peut être prouvé, mais il paraît tout à fait plausible. C'est au cours du creusement d'un nouveau fossé, traversant et délimitant l'abord sommital du versant par un tracé est-ouest, qu'une des inhumations appartenant à cette aire sépulcrale et une portion de ce fossé plus précoce furent en partie tronquées. Ce creusement plus tardif n'a livré que peu d'indices réellement exploitables pour que l'on puisse en proposer une datation précise. La sépulture recoupée se caractérise par l'inhumation d'un sujet féminin de plus de vingt ans, déposé sur le dos, la tête orientée vers l'ouest. Le creusement de la paroi sud du fossé a entamé une partie de la tombe, évacuant l'avant-bras droit de l'inhumée. Cette rencontre vraisemblablement fortuite n'a pas eu d'autre impact notable sur l'ensemble funéraire 10.

Un cas similaire est attesté dans la partie centre-est de l'emprise de fouille, auprès de l'aire sépulcrale 6. Ce groupe funéraire se caractérise par l'inhumation individuelle primaire de quatre sujets déposés au sein de coffrages en dalles calcaires (VIIe-VIIIe siècle). Le creusement du fossé a provoqué le retrait des dalles de couverture des tombes rencontrées sur son tracé, accompagné d'une tentative de déchaussement des dalles latérales des caissons. Ici aussi, l'aire sépulcrale fait place à un découpage vraisemblablement parcellaire et la nouvelle organisation spatiale des lieux vient se positionner sur cette ancienne emprise sépulcrale : ces tombes marquaient-elles déjà un point précis dans l'organisation topographique des lieux ?

Dans tous les cas de figure, le devenir des restes humains et des matériaux prélevés sur les différentes tombes reste inconnu. Aucune fosse pouvant recevoir les os retirés de leur emplacement initial n'a été mise au jour sur cette emprise de fouille. Ce constat prévaut également pour les matériaux provenant des coffrages.

2. Des interventions principalement focalisées sur la tombe

Toujours dans un registre de dégradation anthropique, on peut relever les indices de plusieurs interventions, fortuites ou délibérées, opérées spécifiquement sur la tombe, sans rapport commun avec une éventuelle gestion ou réoccupation du sol. Qu'elles s'avèrent destructrices ou non, elles témoignent de prélèvements pouvant parfois être accompagnés d'une déstructuration de la tombe. Elles concernent aussi bien l'architecture funéraire que les restes humains et le mobilier associé au défunt dans la sépulture. Ces interventions, loin d'être de simples cas isolés, concernent près de 97 % des tombes présentes sur le site.

Ces multiples témoignages post-funéraires sont fréquemment relayés sous le terme générique de "pillage de sépulture". Pour le site de Monsidun, plusieurs cas se sont avérés délicats à interpréter et cette notion de pillage, qui fut envisagée au début de notre réflexion, demeure encore sujette à caution. Ce terme de "pillage" renvoie assez souvent à une notion assez subjective puisqu'il décrit par nature un acte que l'on ne peut systématiquement démontrer. Il sous-entend une intrusion motivée par la convoitise et, que de ce fait, l'objet convoité n'est, en théorie, plus là pour en témoigner. L'identification d'un tel acte est souvent illustrée par des bouleversements, des destructions ou des disparitions notables sur la tombe (éléments architecturaux) et tout particulièrement sur le squelette et le mobilier associé. Faire la distinction entre une intrusion fortuite dans une tombe qui se conclut par un retrait accidentel d'éléments funéraires et le prélèvement délibéré d'éléments propres à une tombe après son dégagement fortuit ou volontaire reste délicat à mettre en évidence. Nous emploierons donc, dans ce second volet, et pour ne pas faire d'amalgame, des notions plus neutres, se concluant alors par une action destructrice ou non sur la tombe (prélèvement, retrait, …). Une distinction particulière est également apportée aux types d'éléments retirés de la sépulture. Ces prélèvements peuvent être recensés et groupés en deux catégories : le démantèlement des coffrages et l'intervention dans les caissons où se trouve le mort : ces deux types de prélèvements pouvant être rencontrés auprès d'une même sépulture.

Le démantèlement des coffrages

Cette action est recensée auprès de la majorité des tombes présentes sur le site, aires sépulcrales et tombes dites isolées confondues. Elle se caractérise par la disparition de dalles calcaires aussi bien au niveau du caisson contenant le mort que de la couverture le

recouvrant : ces disparitions pouvant être observées sur le caisson et la couverture d'une même sépulture. Ces prélèvements n'affectent pas une zone particulière sur le coffrage puisqu'ils se produisent aussi bien sur les pans latéraux de la structure que sur la dalle de chevet ou de pied. Il en va de même pour la couverture où les dalles peuvent faire défaut sur la partie centrale, aux extrémités ou bien sur l'intégralité du caisson.

Un premier exemple peut être proposé pour illustrer ces propos par l'inhumation individuelle primaire 5014, localisée dans l'ensemble funéraire 4 (VII^{e}-VIII^{e} siècle ap. J.-C.). Il s'agit d'un groupe de quatre sépultures en coffrages de dalles calcaires, disposées parallèles les unes aux autres suivant une même orientation ouest-est. L'état de conservation de la tombe 5014 témoigne du prélèvement de l'intégralité du pan latéral nord et d'une partie du pan latéral sud du caisson (**fig. 6**). Les dalles de couverture n'étaient plus en place lors du dégagement en surface du caisson au cours de la fouille. Il contenait les restes d'un sujet immature de la classe [1-4 ans] dont plusieurs pièces ostéologiques ont été retirées, vraisemblablement lors du retrait des dalles de la structure. Les vestiges d'un peigne en os ont été découverts dès les premiers niveaux sédimentaires comblant le caisson à son ouverture. L'état de dégradation de cette tombe suggère un prélèvement de matériaux, un retrait de restes humains et probablement aussi d'objets liés au défunt. La concomitance de ces multiples actes comme découlant d'une seule et même campagne d'action ne peut être reconnue avec certitude et plusieurs *scenarii* restent plausibles dans le cadre de ces actes post-funéraires. Le démantèlement du coffrage peut avoir occasionné un prélèvement involontaire du squelette avec le bouleversement et le rejet d'une partie du sujet. Rien n'exclut également une intervention volontairement ciblée sur le squelette au cours du retrait des dalles du coffrage. Elle aurait pour conséquence (ou cause ?) de contribuer en même temps au prélèvement des restes osseux ou des objets associés au défunt : nous noterons dans cette optique que les zones perturbées du squelette correspondent aux emplacements où se situent en règle générale les éléments de vêtures et de parures (thorax, bassin). On peut aussi envisager que ces dégradations se soient déroulées sans aucune relation commune, s'inscrivant chacune dans des séquences chronologiques différées dans le temps.

Dans certains cas, ce retrait de matériaux pouvait s'être opéré de façon exhaustive sur le coffrage. Il a le

Fig. 6 – Démantèlement du coffrage 5014 (© F. Leroy, Inrap).

Fig. 7 – Démantèlement exhaustif du coffrage 5049 (© F. Leroy, Inrap).

plus souvent contribué au bouleversement d'une partie du squelette présent dans la tombe. Nous prendrons comme exemple le cas assez significatif de la sépulture 5049, située dans l'ensemble funéraire 2 (VIIe-VIIIe siècle ap. J.-C.) (**fig. 7**). Localisé dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille, il est proche d'une structure vinicole (fin IVe siècle ap. J.-C. ? - Ve-VIe siècle ap. J.-C.), réinvestie par des maçonneries, puis un bâtiment médiéval sur poteaux. L'emprise et les abords sud des maçonneries sont accompagnés d'une multitude de trous de poteaux, figurant les vestiges d'un ou de plusieurs aménagements dont la structuration, la fonction et la datation restent encore délicates à cerner avec précision (Leroy 2016b). C'est au cœur de cette zone que l'on a procédé, au cours du VIIe-VIIIe siècle, à l'inhumation individuelle primaire de cinq sujets au sein de coffrages de dalles calcaires. L'orientation des sépultures semble varier en fonction de la disposition des structures sur poteaux présentes à proximité. C'est au sein de ce groupe funéraire que l'on a procédé au retrait de l'intégralité du coffrage de la tombe 5049. De la structure, il ne subsistait plus que le squelette incomplet d'un immature de la classe des [1-4 ans] ou [5-9 ans]. Il reposait dans une fosse de plan rectangulaire où seuls les négatifs des dalles du caisson témoignaient encore d'un coffrage originel dans la sépulture. C'est vraisemblablement au cours de cette campagne de démantèlement qu'un grand nombre de pièces ostéologiques appartenant à ce jeune sujet furent déplacées et disposées sur le squelette tandis que d'autres ossements étaient mêlés au sédiment comblant la fosse sépulcrale. La représentation partielle du squelette témoigne du déplacement de certains os hors de la tombe (4). On note également un écrasement des deux tiers distaux des fémurs droit et gauche et la destruction d'une partie de la fibula droite. L'écrasement et la destruction de ces pièces ostéologiques pourraient suggérer un déplacement du (ou des) récupérateur(s) de matériaux dans l'espace interne de la tombe.

Les prélèvements de matériaux opérés sur les inhumations mises au jour sur cette emprise de fouille suscitent plusieurs remarques. Ils sont attestés sur l'ensemble des aires sépulcrales, dégradant quasiment toutes les tombes dans chacun des groupes funéraires, ainsi que sur un tiers des tombes dites isolées. Ces retraits sont le plus souvent réalisés de façon partielle, tant sur le caisson que sur sa couverture, mais aussi dans certains cas de façon exhaustive sur l'intégralité de la structure. Il n'y a pas de préférence d'ordre biologique qui puisse justifier le choix d'une tombe par rapport à une autre. Ces actes post-funéraires ont le plus souvent occasionné des bouleversements notables sur le squelette, provoquant parfois le déplacement de restes humains hors de la sépulture. Rien n'exclut dans certains cas une intrusion volontaire dans l'espace interne des caissons afin de prélever des os ou un hypothétique mobilier au cours de ces démantèlements. Les récupérations de matériaux pourraient s'inscrire dans un contexte plus large, probablement en corrélation avec les campagnes de recherche de matière première illustrées par le creusement de plusieurs fosses d'extraction mises au jour sur l'ensemble du site. Ces fosses ne sont pas le fruit d'une seule et même campagne d'exploration du sol puisqu'elles s'inscrivent au sein de séquences chronologiques différées dans le temps. On peut à ce même titre s'interroger sur la relation chronologique pouvant coexister, ou pas, entre ces multiples actes post-funéraires au cours du démantèlement de l'ensemble des coffrages. Sont-ils contemporains les uns des autres ou affichent-ils des campagnes de récupération sans relation entre elles et différées dans le temps ? Elles s'opéreraient alors au rythme des multiples séquences d'accessibilité aux sols par les populations venant se succéder sur ce versant du site.

Intervention dans le contenu des coffrages

Les dégradations survenues sur la plupart de ces sépultures dénotent le plus souvent d'actions principalement concentrées sur la structure en elle-même, s'appliquant à extraire une ou plusieurs, voire l'intégralité, des dalles constituant le coffrage. Or, si le prélèvement des dalles est reconnu pour la quasi-totalité des tombes, certaines sépultures témoignent de dégradations opérées tout particulièrement dans l'espace interne de la structure. La concomitance entre le démantèlement des coffrages et cette dégradation au sein même du caisson reste délicate à corroborer. Ces actions à l'intérieur du caisson peuvent s'être déroulées soit quelques décennies après l'élaboration de la structure, soit bien plus tard, au gré des aléas liés aux différentes occupations se succédant sur le site au cours des siècles. Ce premier constat est déduit par l'étude et l'analyse du mode de décomposition du cadavre. Cette étude d'ordre taphonomique démontre que les défunts sont systématiquement inhumés au sein de caissons dont l'espace interne est maintenu vide après la clôture définitive de la tombe. Les remaniements opérés sur les différents squelettes peuvent s'être déroulés avant la dégradation naturelle de la tombe : c'est-à-dire au sein d'un espace vide. Dans la seconde

(4) Disparition de l'humérus gauche, perte des deux tiers proximaux des radius et ulnae gauches, absence de la main droite, de la fibula gauche ainsi que des deux pieds.

perspective, ces interventions surviennent au sein d'un espace intégralement comblé.

III. Dans quel état ils les gèrent : caisson en espace vide, caisson en espace colmaté

Évoquer les interventions au sein d'un caisson exempt de tout comblement sédimentaire nécessite tout d'abord une grille de lecture adaptée aux différents cas rencontrés. Tout déplacement ostéologique ne découle pas nécessairement d'un acte anthropique. Ainsi, une distinction est apportée entre un déplacement osseux lié à des agents d'ordre taphonomique et le bouleversement local ou général d'un squelette provoqué par des actions humaines. Les indices utilisés pour différencier ces deux modes d'action sont argumentés par le déplacement de pièces ostéologiques en inadéquation avec le processus de décomposition du cadavre associé à l'espace qui le contient. Ces déplacements ou éparpillements ostéologiques provoqués au cours de ces actions sont illustrés par des enchevêtrements et/ou des superpositions d'os reposant en fond de fosse. L'inventaire des restes humains encore en place dans la tombe témoigne de la présence d'un squelette incomplet. Dans ce cas de figure, une distinction est apportée entre la disparition des restes humains due à une mauvaise conservation osseuse et le prélèvement des os hors de la sépulture.

La dégradation de l'espace interne du caisson en contexte colmaté s'argumente d'indices témoignant d'une destruction survenue localement sur une ou plusieurs régions anatomiques, sans impacter pour autant l'ensemble restant du squelette. Dans ce cas, un recouvrement sédimentaire significatif du sujet dans le caisson reste l'hypothèse la plus plausible. Ce constat est parfois corroboré par la présence de pièces osseuses fragmentées et mêlées au sédiment brassé par les intervenants dans la sépulture.

Nous prendrons comme exemple le cas de l'inhumation 5065, située dans l'ensemble funéraire 5 (V^{e}-VII^{e} siècle), plus ou moins au centre de l'emprise de fouille. Elle est localisée au sein d'un groupe de douze sépultures regroupées sur l'un des légers replats de ce versant du site. Près de 50 % de cet effectif a fait l'objet de dégradations d'ordre anthropique : démantèlement de coffrage, recoupement de sépulture, intervention au sein du caisson. La sépulture 5065 se caractérise par l'inhumation individuelle primaire d'un sujet immature de la classe des [5-9 ans] ou [10-14 ans]. Le sujet repose sur le dos suivant une orientation ouest-est. La tombe a fait l'objet des trois types de dégradations post-funéraires rencontrés sur cette aire sépulcrale : le recoupement de son chevet par le creusement d'une tranchée récente d'évacuation d'eaux usées provenant du stade municipal, un démantèlement de plusieurs dalles du coffrage (couverture et caisson) et une intervention ciblée dans l'espace interne du caisson. Les dégradations opérées dans le caisson se caractérisent par l'évacuation d'une partie du bassin et par le bris et le déplacement des deux fémurs. Ils ont été fragmentés au niveau des extrémités distales des diaphyses fémorales et disposés perpendiculairement au sens longitudinal du squelette (**fig. 8**). Or, cette action n'a pas engendré de mouvement ou de déplacement remarquable sur l'ensemble du squelette. Fait d'autant plus significatif, les tiers distaux des deux fémurs encore en place n'ont pas subi de perturbations notables et conservent toutes leurs cohérences anatomiques avec leur *tibia* respectif. On peut aussi noter que le recoupement du chevet de la tombe par le creusement de la tranchée a occasionné l'évacuation de la partie supérieure du corps [5] sans avoir généré de dégât sur le reste du squelette.

Fig. 8 – Intervention sur le squelette de l'inhumation 5065 (© D. Martins, Inrap).

(5) Le bloc craniofacial, les vertèbres cervicales, le gril costal droit, la ceinture scapulaire droite et les deux tiers de l'humérus droit.

Quelques cas particuliers de gestions atypiques

Quelques cas mis au jour sur ce site nous laissent dans une certaine incertitude face aux gestes particuliers qui furent apportés à la tombe ou au défunt au terme de ces actes post-funéraires. Nous prendrons comme premier exemple le cas de la sépulture 5039 localisée dans l'ensemble funéraire 9. Elle est identifiée par l'inhumation d'un jeune enfant de la classe des [1-4 ans] ou [5-9 ans] déposé au sein d'un coffrage de dalles calcaires. La structure respecte la même orientation ouest-est que les neuf autres tombes qui composent cette aire sépulcrale (6). L'intervention sur cette tombe est principalement illustrée par un squelette dont les os témoignent d'un éparpillement flagrant dans l'intégralité du caisson et une remise, peu ordonnée, de la couverture sur le coffrage. En effet, au terme du dégagement sommital de la tombe, force fut de constater que les dalles de couverture n'étaient pas agencées comme celles de l'ensemble des autres coffrages. Elles reposaient sans ordre ou disposition cohérente et se chevauchaient, débordant par endroits en dehors des limites du caisson et de la fosse (**fig. 9 et 10**). Après le retrait des dalles de couverture et le prélèvement du sédiment recouvrant les os, c'est un squelette fortement remanié qui est apparu dans cette structure. Aucun argument d'ordre taphonomique lié à l'architecture funéraire, la décomposition du cadavre ou à l'intrusion d'un éventuel fouisseur dans la tombe n'a pu être avancé pour justifier un tel état. Les os reposaient en contact les uns avec les autres, sans ordre ou agencement cohérent. L'interprétation d'un dépôt secondaire de type ossuaire avait été envisagé dans un premier temps, mais, au cours de l'enregistrement et du démontage de cet enchevêtrement de pièces ostéologiques, plusieurs cohérences anatomiques et certaines déconnexions peu compatibles avec cette éventualité ont pu être identifiées : "[…] *bascule du crâne contre l'extrémité ouest du coffrage, avec une légère déconnexion de la mandibule. Ce déplacement du crâne a occasionné une déconnexion et une chute des trois premières vertèbres cervicales entre la ceinture scapulaire gauche et le reste du rachis cervical* […]" (Leroy 2016a, p. 309). La présence de perles aux abords du rachis cervical (collier ?) semble aussi créditer la thèse d'un dépôt primaire de ce jeune sujet. Outre ces indices anatomiques, et cette probable cohérence vestimentaire, le peu de crédit apporté à l'identification d'un dépôt de type ossuaire a également été conforté par la place et l'orientation parfaitement cohérente occupée par la structure au sein des autres tombes. L'élaboration d'une

Fig. 9 – État de la couverture du coffrage 5039 (© F. Leroy, Inrap).

Fig. 10 – Représentation de l'espace interne du coffrage 5039 (© F. Leroy, Inrap).

(6) Cet ensemble funéraire a été abordé dans le cadre des dégradations post-funéraires survenues lors des changements de fonction des lieux (*cf. supra*).

architecture funéraire commune à l'ensemble des autres sépultures fut aussi un argument retenu. Aucune attention particulière n'est donc relevée dans la réalisation et l'intégration de ce dépôt au sein de l'aire sépulcrale. L'état général dans lequel se trouve ce sujet atteste un bouleversement opéré au sein d'un caisson vide de tout comblement sédimentaire (Leroy 2016a, p. 305-308). La représentation et la disposition des os suggèrent un brassage précautionneux, voire méticuleux du squelette, c'est-à-dire intentionnel et maîtrisé : les pièces osseuses témoignent de rares brisures malgré ce grand bouleversement. On peut noter que cette intervention, liée à une découverte fortuite ou ciblée, n'a atteint que le contenu du caisson. Après avoir procédé de la sorte, le ou les intervenants ont replacé les dalles de couverture sur le coffre. L'intentionnalité d'un tel acte ne peut être aisée à interpréter sans autre indice. Quelques perles et une petite clé en bronze témoignent encore de la présence d'un mobilier accompagnant le(a) jeune défunt(e). Cet état de fait dénote par rapport aux deux autres sépultures dégradées au sein de ce même groupe qui, elles, ont fait l'objet d'un démantèlement de leur coffrage et pour lesquelles les dalles de couverture ont été évacuées. Deux formes de dégradations sont donc présentes dans ce même groupe. Les deux premières résultent d'un changement d'occupation et de vocation des lieux. Le cas de la tombe 5039 reste assez énigmatique en l'espèce. On peut noter dans le premier cas que ces dégradations viennent plusieurs siècles après la clôture définitive des deux tombes alors que pour l'inhumation 5039, la dégradation vient vraisemblablement se produire tout au plus quelques années après l'inhumation.

Le second exemple de dégradation atypique nous amène à revenir quelques instants auprès de l'ensemble funéraire 4, localisé à proximité de la berme ouest de l'emprise de fouille. C'est parmi ce groupe de quatre tombes qu'apparaît le cas plutôt singulier de la sépulture 5016. Elle se caractérise par l'inhumation individuelle d'un sujet adulte de 25-29 ans, déposé au sein d'un coffrage en dalles calcaires. La structure a été quasiment démantelée et seules quelques rares dalles latérales encore en place dans la fosse figuraient les vestiges de l'emplacement du coffrage (**fig. 11**). La singularité de cette dégradation tient principalement dans le mode de gestion opéré sur les restes humains déplacés, puis réintroduits postérieurement dans la sépulture. Une certaine dichotomie semble se dessiner dans ce traitement post-funéraire, suggéré par l'identification de ces deux modes de gestion distincts. Dans un premier temps, et vraisemblablement de concert avec le démantèlement des dalles du coffrage, les restes humains furent évacués de la tombe sans précaution particulière, comme en témoigne l'état général du squelette. L'analyse de cet amas ostéologique traduit la présence d'un sujet incomplet, fortement fragmenté et dont un nombre assez significatif de pièces osseuses n'apparaît pas dans ce dépôt [7]. C'est donc avec une certaine détermination que le squelette fut évacué de la sépulture. Seuls quelques restes de diaphyses fibulaires droites et des éléments tarsiens épars matérialisaient encore l'emplacement initial du défunt dans la tombe. Or, si ce premier contact entre le monde des morts et le monde des vivants s'avère plutôt radical et destructeur, un soin particulier est apporté par la suite aux restes humains lors de leur dépôt dans la structure. Ils furent regroupés dans l'extrémité ouest de la tombe, soit l'espace correspondant au chevet du coffrage avant son démantèlement. La disposition des ossements délimite une masse osseuse aux abords rectilignes, illustrant

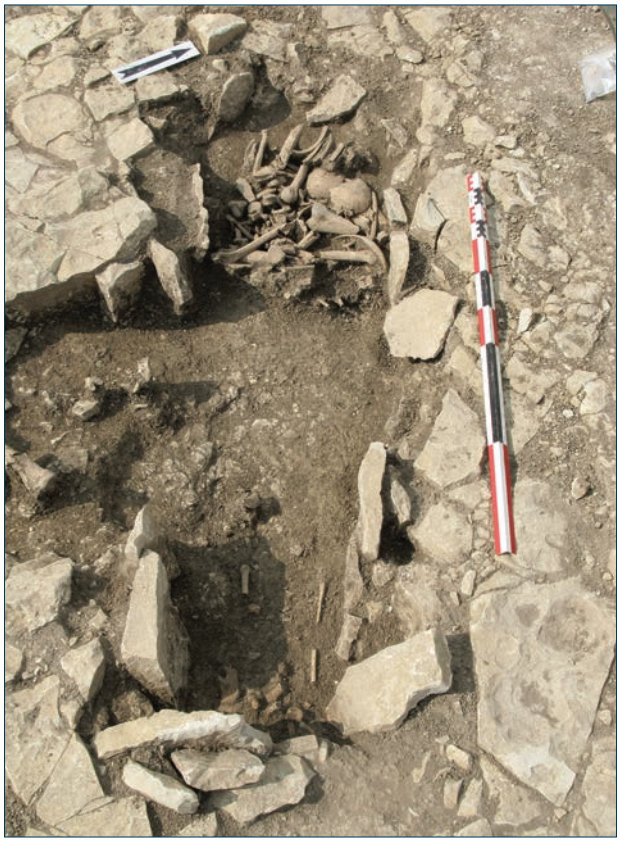

Fig. 11 – Intervention sur la sépulture 5016 (© F. Leroy, Inrap).

(7) Les mains droite et gauche, l'avant-bras gauche, le bassin, une grande partie des pieds droit et gauche, la clavicule gauche, les vertèbres lombaires 3 à 5…

probablement le creusement d'une fosse spécifiquement élaborée à cet effet. Les restes humains y ont été déposés en contact les uns avec les autres. Un comblement sédimentaire venant recouvrir ce dépôt, au final, n'est pas improbable.

Nous sommes donc en présence de deux attentions bien distinctes l'une de l'autre. Sont-elles exécutées par les mêmes intervenants ou découlent-elles d'actions dissociées, sans relation commune ? Sans substituer le geste à l'intention que sous-tendent ces actes, s'interroger sur les motivations qui ont engendré de telles attitudes aux apparences si opposées semble être une évidence. D'un côté le squelette ne semble pas avoir de réalité ou d'intérêt spécifique lors du démantèlement de la tombe et, par la suite, une attention particulière lui est apportée, témoignant d'une volonté de réintégrer le mort dans la tombe. Il semblerait alors retrouver une dimension ou un statut particulier.

IV. Des dégradations au gré de la lisibilité des structures à travers le temps ?

Qu'elles soient fortuites ou délibérées, opportunistes ou ciblées, ces multiples dégradations anthropiques se produisent tout d'abord peu de temps après la clôture définitive de la tombe. Elles peuvent se dérouler entre le VIe-VIIe siècle pour les aires sépulcrales les plus précoces ou bien entre le VIIe-VIIIe siècle pour les tardives : le VIIe siècle étant une période charnière pour l'ensemble des groupes funéraires. Cet état de fait est relativement bien documenté et très fréquemment relayé par les archéologues mettant au jour des aires sépulcrales où les tombes témoignent de ce type d'action anthropique post-funéraire. Nous citerons pour exemple la nécropole mérovingienne de Saint-Vit "Les Champs Traversains" (VIe-VIIe siècle) dans le Doubs, où plus de 51 % des sépultures ont été dégradées et dont 33 % ont subi un remaniement total (Urlacher *et al*. 2008, p. 72-75), la nécropole de Goudelancourt-lès-Pierrepont (VIe-VIIe siècle pour le premier noyau et VIe-VIIIe siècle pour le second) dans l'Aisne, dont près de 90 % des tombes ont également subi ce type d'action anthropique (Nice 2008, p. 85) et le cimetière de la rue du Mûrier (Ve-VIIIe siècle) à Louviers (Eure) où presque la moitié des sépultures conservées sur le site ont été investies (Carré *et al.* 2008, p. 167-169). Dans les trois cas, les dégradations pouvaient être contemporaines de l'utilisation de la nécropole dans un premier temps, puis plus tardives dans un second temps. Qu'il s'agisse des sépultures de L'Houmeau ou des exemples précédemment cités, la reconnaissance des tombes sur ces sites ruraux, au tissu humain le plus souvent distendu et fragile, devait probablement être facilitée par la présence d'un marquage ou d'une délimitation particulière de la tombe au sein de ces paysages alto-médiévaux.

Ces multiples interventions contemporaines de l'utilisation des nécropoles est une pratique connue et sanctionnée dès la fin de l'Antiquité tardive et le début du haut Moyen Âge comme en témoignent les articles 2 et 3 du titre 17 "*De celui qui aura dépouillé un mort*" et du titre 57 "*Des cadavres dépouillés et des vols commis dans les tombeaux*" de la loi salique sur la violation de sépulture (Peyre 1828). Ces dégradations survenues bien après la clôture définitive de la tombe témoignent assez fréquemment de changements d'activité ou de vocation des lieux. Ces nouvelles étapes évolutives restent assez délicates à dater et à caractériser avec exactitude. Elles s'établissent au cours des siècles suivant l'utilisation des espaces consacrés aux morts. Dans certains cas, au contraire, la tombe semble être le véritable enjeu, ou la principale attention, venant marquer localement ce versant. En règle générale, la situation géographique et topographique du site où viennent se dérouler les inhumations joue un rôle prépondérant dans la conservation et la représentation des structures funéraires. L'érosion et les mouvements naturels opérés sur ce versant du lieu-dit Monsidun ont contribué dans la majeure partie des cas à l'altération, voire au recouvrement sédimentaire des tombes. Il faut donc bien se figurer un versant où les structures funéraires sont inégalement représentées, certaines n'étant alors plus visibles sur le site. C'est dans un contexte visuellement moins favorable que se sont déroulées ces dégradations tardives : absence ou disparition de la matérialisation des tombes en surface, groupes funéraires distants les uns des autres, disposition des tombes variable d'un ensemble à l'autre, présence de tombes dites isolées… Autant dire que la découverte, volontaire ou fortuite, d'une ou de plusieurs sépultures sur le site n'offrait pas la garantie pour les intervenants de déceler l'intégralité de l'ensemble auquel elles appartenaient ou, plus largement, du potentiel funéraire présent sur le site. Cette représentation disparate des zones funéraires peut être ainsi corroborée par la préservation de plusieurs tombes au sein de groupes ayant pourtant fait l'objet d'interventions post-funéraires. Par exemple, parmi les douze sépultures qui composent l'ensemble 5 (Ve-VIIe siècle), – localisé plus ou moins au centre de l'emprise de fouille –, seule la moitié de l'effectif a subi des dégradations anthropiques, tandis que les autres sépultures en ont été préservées. Ces dégradations, opérées sur les coffrages et dans l'espace interne des caissons, se sont systématiquement déroulées sur des structures intégralement comblées de sédiment :

ces comblements résultent des infiltrations sédimentaires produites au gré de l'évolution générale du site. Ces dégradations non exhaustives – et tout particulièrement pour les interventions opérées au sein même des caissons – suggèrent des explorations faites à l'aveugle, sans véritable discernement de ce que pouvaient réellement contenir les caissons. Le choix porté sur une tombe par rapport à une autre ne peut ici s'expliquer ou s'argumenter par ce qu'elle renfermait. Il ne s'agirait donc pas d'un ciblage méticuleusement organisé, mais plutôt d'une intervention dépendante des aléas d'une lisibilité différentielle des structures au gré de leur état de conservation sur le site. Une méconnaissance de l'emplacement précis des tombes par les intervenants paraîtrait donc aussi une explication plausible. Ce constat prévaut également pour les recoupements de tombes qui se sont déroulés au cours des réoccupations postérieures sur ce versant.

V. Synthèse et conclusion par le biais d'un regard transversal

Le terme de *dégradation* choisi dans le cadre de cet article n'a pas la prétention, ou la vocation, d'apporter une quelconque relecture des différents termes déjà employés pour aborder ces témoignages d'actes post-funéraires. Il s'est imposé de lui-même au cours de cette étude afin de ne pas substituer ou amalgamer le témoignage ou les stigmates d'un geste, d'une pratique par rapport à l'intention ou la volonté qu'elle sous-tend. Les dégradations témoignent ici de recoupements et de prélèvements (fortuits ou volontaires) effectués aussi bien sur les matériaux composant l'architecture funéraire que sur les restes humains et le mobilier qui lui sont associés : dans ce second cas, l'identification d'un tel acte reste délicate à démontrer sans indice probant. Il n'y a pas de préférence d'ordre biologique qui puisse justifier une attention particulière apportée à une tombe par rapport à une autre. Les restes humains rencontrés lors de ces actions peuvent être conservés dans la sépulture ou évacués hors de la tombe et, dans ce cas précis, la destination des os est inconnue. Le démantèlement des coffrages, parfois exhaustif, pourrait s'envisager comme la quête de matériaux d'appoint ou de réemploi pour des besoins déterminés par les populations venant s'implanter plus tardivement sur le site ou dans ses environs.

La confrontation entre le monde des morts et le monde des vivants semble s'être déroulée peu de temps après les enterrements, voire quelques décennies tout au plus. Dans un autre registre, ces dégradations viennent visiblement répondre aux nécessités induites par une volonté d'occuper ou d'investir le sol au cours de périodes plus tardives (structures d'habitats, zones d'ensilage, fossés, fosses d'extraction, …). Ces réinvestissements destructeurs pour les tombes trahissent alors le plus souvent une méconnaissance précise de l'emplacement des aires sépulcrales par les populations venant s'implanter sur le site. C'est probablement par le biais de ces découvertes que les zones funéraires ont le plus souvent été partiellement reconnues, puis vraisemblablement épargnées par la suite : ces occupations venant alors dans certains cas s'implanter en marge des tombes rencontrées, occultant parfois certaines sépultures ou en en recoupant d'autres. Si la localisation précise des tombes, et plus généralement des zones funéraires, n'est pas une donnée maîtrisée par les populations venant se succéder sur le site, en revanche, on peut en déduire que la mémoire funéraire des lieux est continuellement remise au jour. Ce dernier point peut être souligné par deux faits remarquables.

Le premier est illustré par l'ensemble funéraire 8, localisé en bordure de la berme sud de l'emprise de fouille. Il s'agit d'un groupe constitué de cinq sépultures, disposées de façon plus ou moins lâche les unes par rapport aux autres et couvrant ainsi un espace d'environ 120 m². La datation de cette aire sépulcrale s'appuie sur une chronologie relative argumentée par la destruction et la disparition de plusieurs tombes au cours de multiples réinvestissements des lieux opérés entre le VIII^e^ et le IX^e^ siècle.

Une occupation plus ou moins dense est présente à quelques mètres au nord-ouest de l'aire sépulcrale, s'étiolant progressivement vers la zone funéraire. Elle se caractérise par une succession de creusements correspondant pour la plupart à des fosses d'extraction et des creusements sans fonction bien définie. L'une de ces structures recoupe et occulte partiellement une des sépultures. La présence de mobilier céramique dans cette structure la cale chronologiquement à partir des VIII^e^-IX^e^ siècles. Dans cette même zone, une nouvelle vague d'extraction de matière première est effectuée par le creusement de fosses associées à des structures en creux sans fonction bien définie. Certaines se recoupent entre elles et viennent parfois occulter les structures précédentes.

Dans un même horizon chronologique, une aire (de travail ?) vient partiellement recouvrir et détruire plusieurs sépultures. Elle se caractérise par la présence d'une couche charbonneuse associée à un remblai contenant des tessons de céramique attribués aux VIII^e^-IX^e^ siècles. L'espace change probablement de fonction et deux bâtiments maçonnés (bât. 13 et 14) sont construits

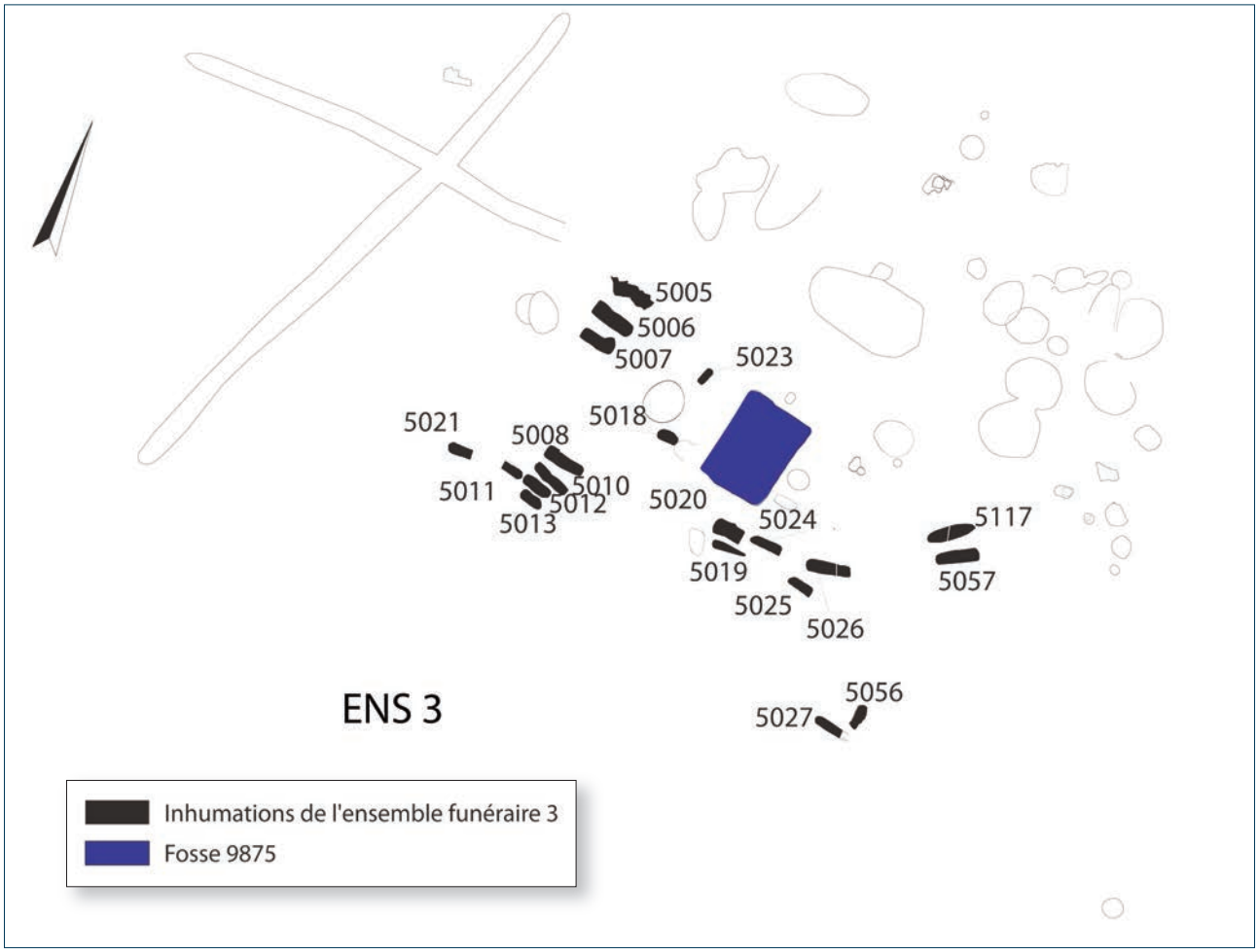

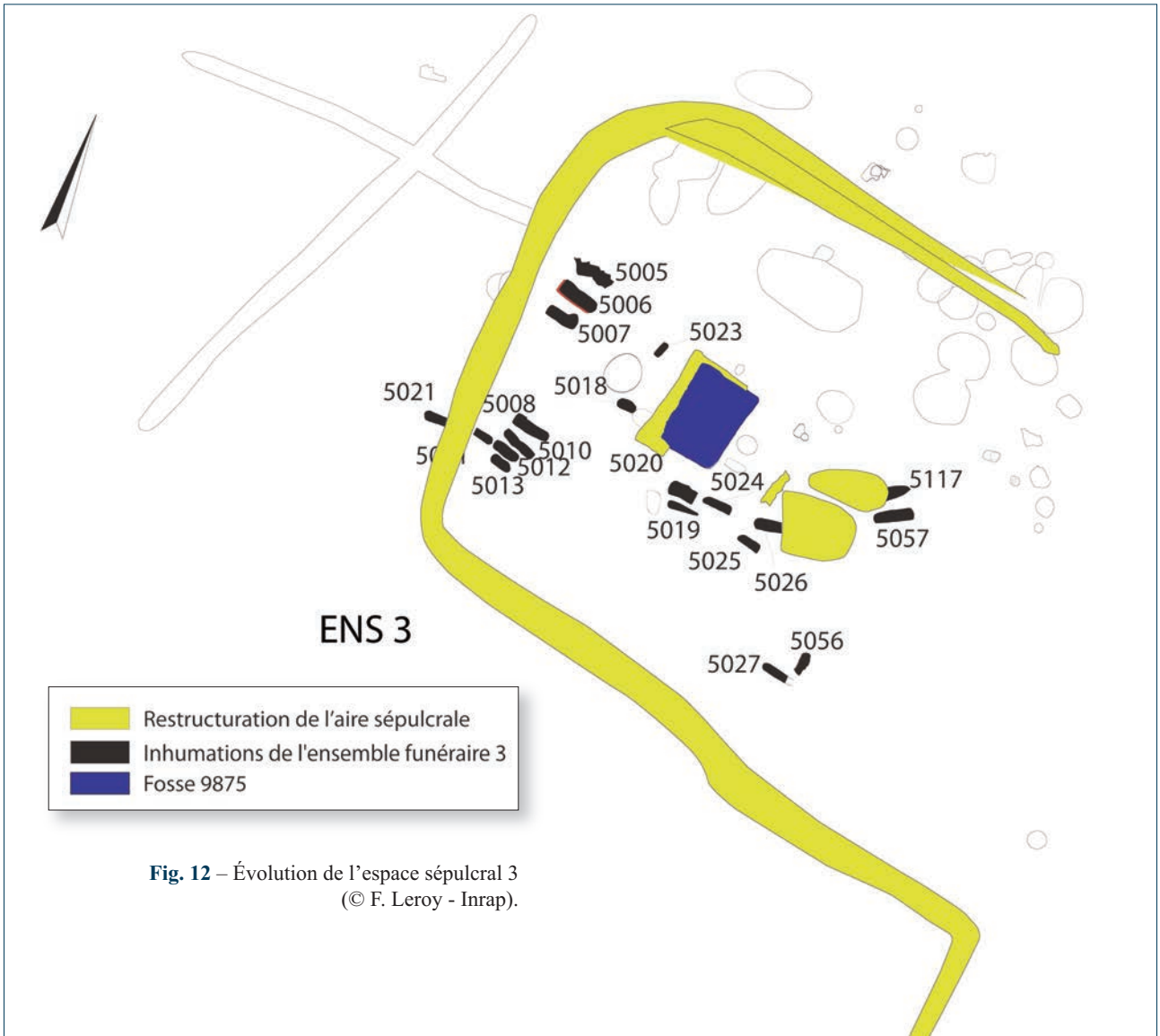

Fig. 12 – Évolution de l'espace sépulcral 3 (© F. Leroy - Inrap).

sur une grande partie des fosses d'extraction. L'un des murs du bâtiment 13 est directement aménagé sur une fosse ayant livré du mobilier céramique aussi attribué aux VIII^e^-IX^e^ siècles. C'est donc avant le VIII^e^ siècle que prend place cette aire sépulcrale. L'effectif assez restreint qui la compose n'augure pas d'une utilisation bien étendue dans le temps. Elle cesse d'être utilisée et les tombes disparaissent vraisemblablement du paysage sous l'influence de l'évolution générale du site. C'est entre le XI^e^ et le XIII^e^ siècle, au gré des multiples réinvestissements opérés sur cette zone que l'on procède à l'inhumation d'un nouveau défunt, proche des tombes les plus méridionales de l'aire sépulcrale. Le choix de l'emplacement de cette inhumation bien plus tardive (8) pourrait être consécutif de la découverte des tombes plus précoces. La causalité entre la reconnaissance d'un ancien lieu funéraire lors d'un réinvestissement de l'espace et le choix d'y intégrer cette nouvelle inhumation bien plus tardive tendrait à envisager une certaine acceptation du caractère funéraire et sacré des lieux pour les nouvelles populations venant s'implanter sur ce secteur du site. La question de filiation, réelle ou provoquée, entre cette aire sépulcrale et ce nouvel inhumé reste délicate à aborder en l'espèce.

Dans un autre registre, mais toujours sous le prisme de la mémoire funéraire des lieux, on peut évoquer le cas de l'ensemble funéraire 3 (VI^e^-VIII^e^ siècle), situé plus ou moins au centre de l'emprise de fouille. Les vingt-deux inhumations composant cette aire sépulcrale prennent place aux abords d'une vaste fosse de plan quadrangulaire (9), aux parois verticales et au fond plat et régulier. Elle a été comblée par des blocs calcaires en contact les uns avec les autres, sans aucun apport sédimentaire. La fonction de cette structure reste incertaine, mais elle joue visiblement un rôle prépondérant dans l'organisation des sépultures. La zone funéraire cesse d'être utilisée et les lieux changent de vocation. Plusieurs fosses d'extraction y sont réalisées, des tombes sont démantelées et le contenu de certains caissons dégradés. C'est probablement au terme de ces changements que l'on procède – à partir du VIII^e^-X^e^ siècle – à l'élaboration d'un bâtiment occultant la vaste fosse quadrangulaire et que l'on creuse un fossé venant ceinturer par le nord-ouest la zone afin de drainer les eaux de ruissellement du versant (**fig. 12**). Ces réaménagements opérés aux abords et dans l'espace funéraire, bien après l'abandon de l'aire sépulcrale, tendraient à suggérer une volonté de redéfinir ou d'affirmer un certain caractère funéraire et sacré des lieux. L'identification des structures funéraires alors dégradées aura probablement contribué à cette reconnaissance, puis à ce réinvestissement cultuel de l'espace.

Les dégradations anthropiques opérées sur les inhumations du lieu-dit Monsidun apportent des témoignages diachroniques et parfois concomitants sur l'attitude des vivants face au monde des morts : prélèvement de tout ou d'une partie de la sépulture, prise en compte des anciennes zones funéraires lors de l'accès et de l'implantation au sol des populations plus tardives, probable volonté de redonner une certaine dimension cultuelle à d'anciens espaces funéraires et reconduction ou création d'une certaine forme d'affiliation entre population récente/population passée (*cf. supra* ensemble 8). On peut aussi s'interroger sur un éventuel recyclage des matériaux prélevés au profit de nouvelles phases d'occupation créant ainsi, en quelque sorte, une pérennité des lieux au sein d'un tissu humain relayé par de multiples occupations fragiles, voire le plus souvent déclinantes. Si la dégradation des tombes se concrétise parfois par une reconnaissance et une prise en compte du passé funéraire des lieux, elle ne permet pas pour autant d'en mesurer ou cerner la ou les raisons qui sous-tendent réellement ces actes. L'intrusion du monde des vivants dans celui des morts n'a visiblement pas été un frein majeur pour les populations venant se succéder sur ce versant du site. On peut même remarquer un certain ajustement des emprises par les populations s'y implantant, évitant ou protégeant plus ou moins ces faits funéraires. Bien que fragile, la mémoire des morts reste indubitablement ancrée dans ce paysage rural charentais ainsi qu'au sein d'une mémoire funéraire collective, ponctuellement réactualisée au cours des siècles. La grille de lecture apportée à la compréhension de ces intrusions post-funéraires offre, au final, un regard bien plus complexe qu'il n'y paraît puisque même le caractère dit de pillage (ou violation de sépultures) ne peut être utilisé avec certitude pour classifier ou caractériser ces multiples actes.

Nous conclurons cet article par un commentaire de Michel Lauwers sur la persistance des faits funéraires dans le paysage rural : "[…] *Souvent, plusieurs champs funéraires, séparés par de faibles distances, paraissent avoir été en usage simultanément. Qu'elles fussent étendues ou réduites, les zones d'inhumations constituaient les établissements les plus stables au milieu de sites fragiles et fluctuants, pour ne pas dire mobiles* […]" (Lauwers 2005, p. 25).

(8) Analyse radiocarbone sur un échantillon osseux du sujet : XI^e^-XIII^e^ siècle ap. J.-C.
(9) 4,25 x 3 m pour une profondeur de 1,25 m.

Bibliographie

Ajot 1986 : Ajot J. – *La nécropole mérovingienne de la Croix de Munot à Curtil-sous-Burnand (Saône-et-Loire). Fouille du docteur Lafond.* Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire 1), Rouen 1986, 115 p.

Baray 2004 : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-Centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, 316 p.

Carré *et al.* 2008 : Carré F., Jiminez F. (dir.) – *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge. Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier*. Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XVIII), Saint-Germain-en-Laye 2008, 334 p.

Cornec *et al*. 2016 : Cornec T., Lavoix G., Leroy F. – *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun – Vol.1 : texte. L'Houmeau, Monsidun 1 et 2*. Rapport de fouille. Inrap, Poitiers 2016, 264 p.

Galtié 2007 : Galtié E. – *L'Houmeau (17), Monsidun - rue Victor Hugo et de La Fontaine*. Rapport de diagnostic, Inrap, Poitiers 2007, 35 p.

Lauwers 2005 : Lauwers M. – *La naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*. Éd. Aubier, Paris 2005, 393 p.

Leconte 2007 : Leconte S. – *L'Houmeau, Monsidun 2*. Rapport de diagnostic, Inrap, Poitiers 2007, 24 p.

Leroy 2016a : Leroy F. – *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun – Vol. 4 : catalogue des sépultures*. Rapport de fouille, Inrap, Poitiers 2016, 497 p.

Leroy 2016b : Leroy F. – *Des viticulteurs de l'Antiquité aux agriculteurs du Moyen Âge : un millénaire d'occupation à Monsidun – Erratum du volume 1 : textes. L'Houmeau, Monsidun 1 et 2*. Rapport de fouille, Inrap, Poitiers 2016, p. 135-199.

Nice 2008 : Nice A. – *La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne).* Société Archéologique de Picardie (Revue Archéologique de Picardie 25), Amiens 2008, 506 p.

Peyre 1828 : Peyre J.P.A. (dir.) – *Loi des Francs : contenant la loi salique et la loi ripuaire*. Firmin Didot, Paris 1828, 427 p.

Simmer 1988 : Simmer A. – *Le cimetière mérovingien d'Autun-le-Tiche (Moselle)*. Éd. Errance (Coll. Archéologie Aujourd'hui, Moyen Âge 1), Paris 1988, 160 p.

Treffort 2004 : Treffort C. – L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge. *In* : Baray 2004, p. 131-140.

Urlacher *et al*. 2008 : Urlacher J.-P., Passard-Urlacher F., Gizard S. – *Saint-Vit "Les Champs Traversains" (Doubs). Nécropole mérovingienne, VIe-VIIe siècle ap. J.-C., et enclos protohistorique, IXe-Ve siècle av. J.-C.* Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de Franche-Comté 839, série "Environnement, sociétés et archéologie" 12), Besançon 2008, 494 p.

Des morts qui marchent : un témoignage archéologique des croyances médiévales (Saint-Georges-de-Montaigu, Vendée, XIe-XIIe siècle)

Véronique GALLIEN, Ludovic SCHMITT, Yves DARTON

I. Le site de Saint-Georges-de-Montaigu

Saint-Georges-de-Montaigu, situé dans le nord du département de la Vendée, appartenait anciennement au Poitou tout en se trouvant à quelques kilomètres seulement de la Bretagne. Saint-Georges contrôle une voie de communication jugée antique qui, sans constituer un itinéraire majeur, permettait de relier Nantes à Saintes (Brochet 1907). Au haut Moyen Âge, la ville s'appelait *Durinum* ou *Durivum*, comme l'atteste la littérature des Xe-XIe siècles constituée des *Vitae* de saint Martin de Vertou et de la Chronique de Nantes (Brunterc'h 2004), avant d'adopter le vocable du monastère double (masculin-féminin) fondé par ce même saint à la fin du VIe siècle. La fondation monastique de *Durivum* est mentionnée dans deux des trois vies connues de saint Martin de Vertou. La plus ancienne est attribuée à l'hagiographe Létald de Micy qui l'aurait rédigée entre 990 et 1001 (*Ibid.*) : "[…], *Durivum venit. Porro hoc in loco Martinus idem duo aedificarat coenobia, quorum unum virorum insignibant agmina, aliud sane sanctimonialum gubernabatur caterva*" (1). Nous proposons la traduction suivante : "[…], *il vient à Durivum. Par la suite, Martin édifia en ce lieu deux monastères en même temps, dont un où les colonnes d'hommes se distinguaient, un autre où la troupe des saintes moniales était parfaitement gouvernée.*"

Le monastère a été installé en bordure d'agglomération, sur des terrains anciennement occupés par un quartier artisanal (poterie, boucherie) en activité aux Ier-IIe siècles ap. J.-C. et abandonné à la fin du IIe siècle. La fouille menée en 2007 à l'emplacement des jardins du monastère a permis de dégager, sur 1 500 m², une portion de cimetière contenant 191 sépultures datées entre le début du XIe siècle et le troisième quart du XIIe siècle d'après une série de datations par radiocarbone (2).

À l'origine du cimetière, un petit enclos funéraire proche des bâtiments claustraux renferme principalement quelques sépultures féminines (**fig. 1**). Rapidement, un second enclos, plus large, est superposé au premier et occupé par une majorité de sépultures masculines. Un regroupement des adultes par sexe tend à indiquer des espaces réservés à la communauté religieuse féminine d'un côté et masculine de l'autre, ainsi qu'à une ou deux familles laïques accompagnées de quelques enfants. Dans un troisième temps, le cimetière s'affranchit des limites de l'enclos. Puis, dans une dernière phase, il se développe de manière extensive sur la parcelle qui

(1) "*Alia vitas sancti Martini abbatis vertavensis*" *in* Achery, Mabillon 1668, p. 686.
(2) Neuf datations effectuées par le Poznań Radiocarbon Laboratory (Pologne).

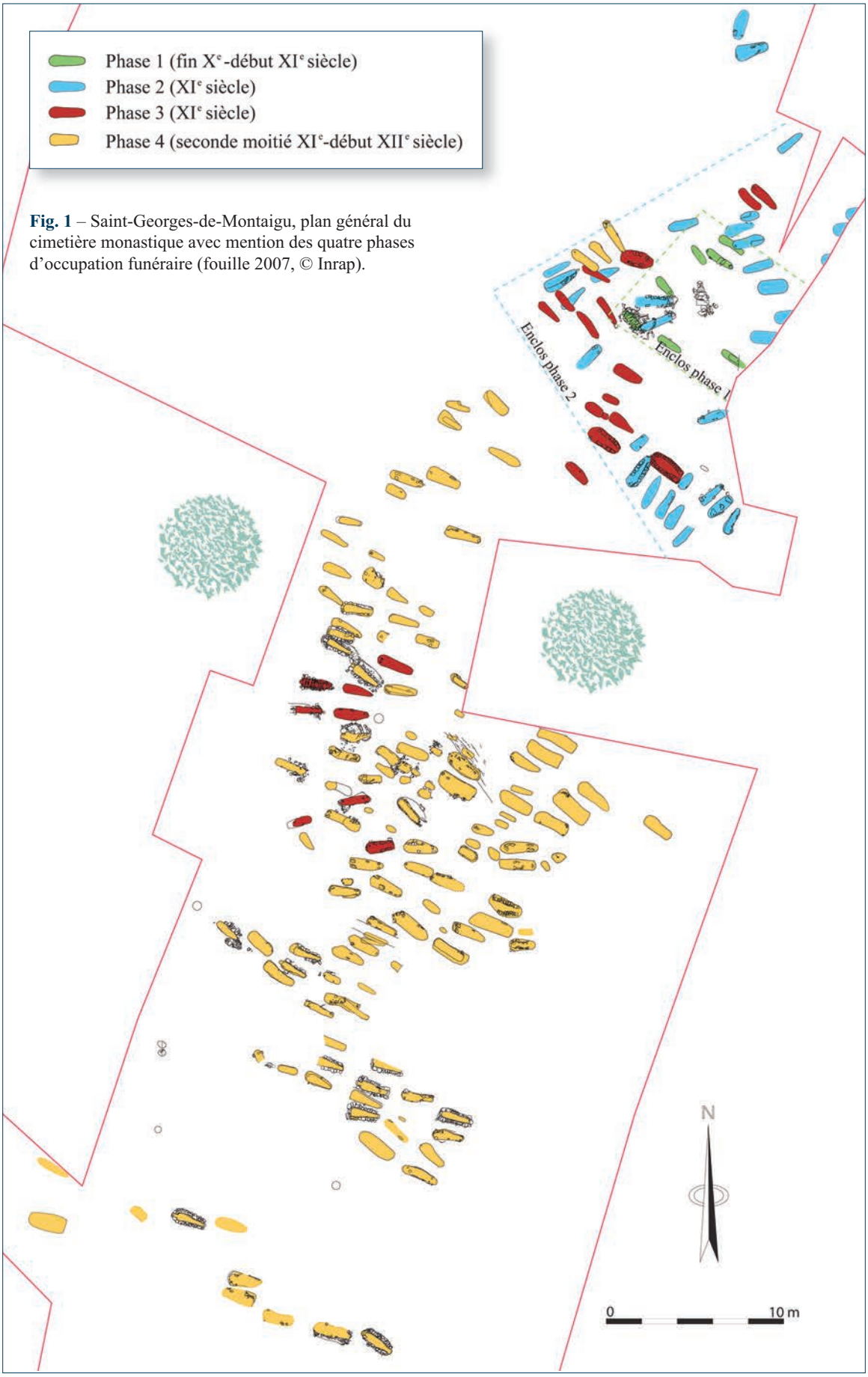

Fig. 1 – Saint-Georges-de-Montaigu, plan général du cimetière monastique avec mention des quatre phases d'occupation funéraire (fouille 2007, © Inrap).

descend jusqu'à la rivière de la Petite Maine. La période de grande extension est caractérisée à nouveau par un plus grand nombre de tombes masculines auquel s'ajoute un important ensemble de sépultures de nouveau-nés et de jeunes enfants. La population adulte est caractérisée par une forte mortalité chez les jeunes et par un état sanitaire médiocre souligné par des pathologies diverses (tuberculose, syphilis, tumeurs). La nature du dernier groupe de population laisse supposer que le cimetière est alors en partie consacré à des malades et à des enfants abandonnés ou orphelins recueillis par le monastère.

Les modes d'inhumations sont homogènes durant toute la période d'utilisation du cimetière. Les tombes sont généralement des coffrages de bois ou des coffres de schiste non maçonnés (avec des parois composées

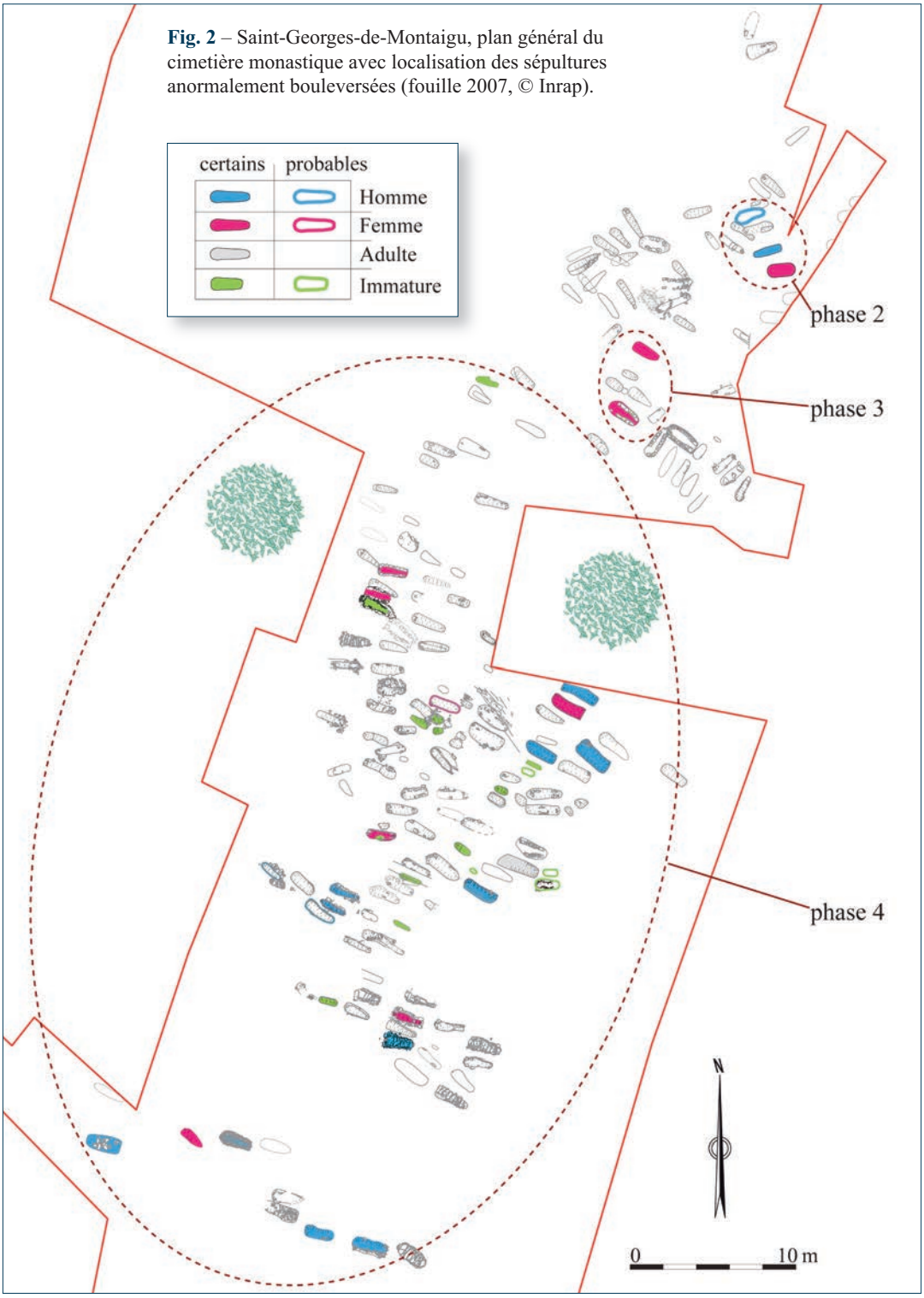

Fig. 2 – Saint-Georges-de-Montaigu, plan général du cimetière monastique avec localisation des sépultures anormalement bouleversées (fouille 2007, © Inrap).

généralement de trois assises de pierres) fermés par des couvertures en bois ou en dalles de schiste. Bien que les pratiques funéraires des XIe et XIIe siècles ne se prêtent généralement pas au dépôt d'objets ni au port de parures, une modeste pièce de céramique accompagne les corps dans trois tombes de la première période, installées dans une même rangée. Il s'agit d'un simple fond de vase découpé, daté du haut Moyen Âge, dans deux cas, et d'une coupe en *terra nigra* du Ier siècle ap. J.-C. dans la troisième sépulture. Parmi les 191 sépultures dégagées (pour 192 sujets recensés), 56 contenaient des squelettes anormalement déplacés qui ont retenu notre attention. Pour chaque tombe examinée, nous avons d'abord considéré les causes naturelles (racines d'arbres, perturbations postérieures à l'installation des tombes), les dégradations d'origine taphonomique (effondrement de couverture, de plancher, affaissement de membres en position d'équilibre tels qu'un crâne calé contre la paroi de fosse ou des genoux relevés), avant d'envisager une intervention humaine. À l'issue de ce tri, 35 à 44 inhumations, soit un cinquième des tombes, apparaissent marquées par des déplacements attribuables à une intervention humaine sur des cadavres en décomposition dans un contexte chronologique où le dépôt de mobilier est absent des pratiques funéraires et le vol d'objet non envisageable.

II. Sépultures perturbées, cadavres manipulés

Les individus concernés sont autant des adultes que des enfants, des hommes que des femmes (**fig. 3**). La majorité des sujets (31 à 39 sur un total de 134) appartient à la dernière et grande phase d'utilisation du cimetière. Seuls cinq d'entre eux sont attribués aux deux phases précédentes (**fig. 2**). Des dislocations sont observées sur toutes les parties du squelette, plus fréquemment au niveau des membres inférieurs (14 sujets) et du crâne (10 sujets). Les déplacements du crâne affectent préférentiellement les hommes. Les bouleversements complets du corps s'appliquent davantage aux enfants (10 jeunes sujets pour un adolescent et trois femmes). Aucune disparition d'os n'est constatée, les pièces déplacées sont conservées dans les tombes quand il n'y a pas eu de dégradation postérieure. Les rares os fracturés lors des déplacements sont des crânes. Ni entaille ni cassure n'ont été spécifiquement relevées sur les os longs.

Les manipulations qui intéressent les membres inférieurs visent généralement une désarticulation soit à partir de la hanche avec une rotation des pièces osseuses qui place totalement le membre à l'envers, soit à partir du genou avec un déplacement des os de la partie inférieure des jambes (tibias et fibulas) et des pieds. Dans l'exemple retenu du squelette de la femme S.110, une perturbation touche prioritairement le membre inférieur droit, retourné d'un bloc vers l'intérieur avec une sortie

Fig. 4 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détail de S.110 : femme avec désarticulation du membre inférieur droit (© V. Gallien, Inrap).

Spoliations	Certaines	Incertaines	Total	Total individus observés
Nb immatures	13	5	18	59
Nb hommes	12	3	15	73
Nb femmes	9	1	10	48
Nb adultes non identifiés	1	0	1	12

Fig. 3 – Sépultures perturbées à Saint-Georges-de-Montaigu.

de la tête fémorale hors de l'acétabulum tandis que les articulations du genou et du pied sont maintenues (**fig. 4**). Du membre inférieur gauche, seule la partie inférieure est disloquée avec un déplacement du tibia et un éparpillement du pied. Dans un second exemple, l'homme S.181, qui présente plusieurs déplacements suspects dans la partie supérieure du corps et au niveau du bassin, est surtout affecté par une désolidarisation des jambes, au niveau de l'articulation des genoux, caractérisée par une rotation du tibia droit et un éloignement de l'ensemble tibia-fibula gauche repoussé sur un côté (**fig. 5**) ; les pieds qui ont suivi les déplacements des os longs sont marqués par une dislocation des tarses, des métatarses et des phalanges.

Le membre supérieur n'est jamais déplacé seul, il accompagne généralement d'autres perturbations du corps. Le squelette de l'homme S.146 présente ainsi plusieurs points de démembrement (**fig. 6**). Les membres inférieurs sont écartés latéralement entraînant une franche désarticulation de la hanche gauche avec un retournement à 180° du fémur, une dislocation des genoux avec une rotation latérale des tibias par-dessus les fibulas, et les os des pieds éparpillés entre les jambes. L'humérus gauche et l'avant-bras droit ont été arrachés et encadrent la calotte crânienne dont la position forcée contre le thorax pose la question d'une nuque volontairement brisée.

La perturbation du crâne est plus clairement observée dans d'autres sépultures. Dans quelques cas, comme celui de l'homme S.150, le crâne est passé par-dessus l'épaule, accompagné de la dislocation du rachis cervical

Fig. 6 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détail de S.146 : homme avec désarticulation des membres supérieurs et inférieurs et probablement du crâne (© V. Gallien, Inrap).

Fig. 5 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détail de S.181 : homme avec désarticulation des membres inférieurs au niveau des genoux (© V. Gallien, Inrap).

Fig. 7 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détail de S.150 : homme avec dislocation du rachis cervical et déplacement du crâne (© V. Gallien, Inrap).

et le déplacement des côtes (**fig. 7**). Le rejet en avant du crâne a entraîné sa séparation du reste du corps et le bouleversement du thorax. Plus rarement, comme pour l'homme S.173, le bloc cranio-facial, désolidarisé de la mandibule, a glissé le long du rachis thoracique (**fig. 8**). Dans cet exemple, le mouvement est accompagné d'un grand bouleversement des membres supérieurs, avec une dislocation des épaules, du rachis lombaire et thoracique ainsi que du côté droit du bassin avec une rotation du coxal et du sacrum. Dans deux tombes en coffre de schiste aménagées avec une loge céphalique (S.96 et S.108 ; **fig. 9**), le crâne (S.96) ou le bloc cranio-facial (S.108) des deux sujets masculins ont été décollés, soulevés et déplacés à l'intérieur de la loge céphalique. Dans les deux cas, les calottes conservent l'impact de coups de pioche vraisemblablement accidentels, faisant suite à l'ouverture de la dalle de couverture déposée au-dessus de la loge. Pour l'homme S.108, le reste du corps n'est pas perturbé et la couverture de schiste déplacée n'a pas été rétablie. En revanche, pour l'homme S.96 qui présente également une perturbation du rachis lombaire avec un soulèvement du sacrum, la couverture a été entièrement remise en état après l'intervention sur le cadavre.

La perturbation de la zone lombaire et l'arrachement du sacrum font partie des gestes que l'on rencontre. Dans un cas (S.10) où seul le sacrum a été expulsé au-dessus du rachis lombaire, sans déplacement des coxaux, on constate qu'à hauteur du bassin, deux ou trois blocs de pierre manquent dans l'assise supérieure de la

Fig. 8 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détail de S.173 : homme avec dislocation du thorax, des membres supérieurs, du bassin et déplacement du crâne (© V. Gallien, Inrap).

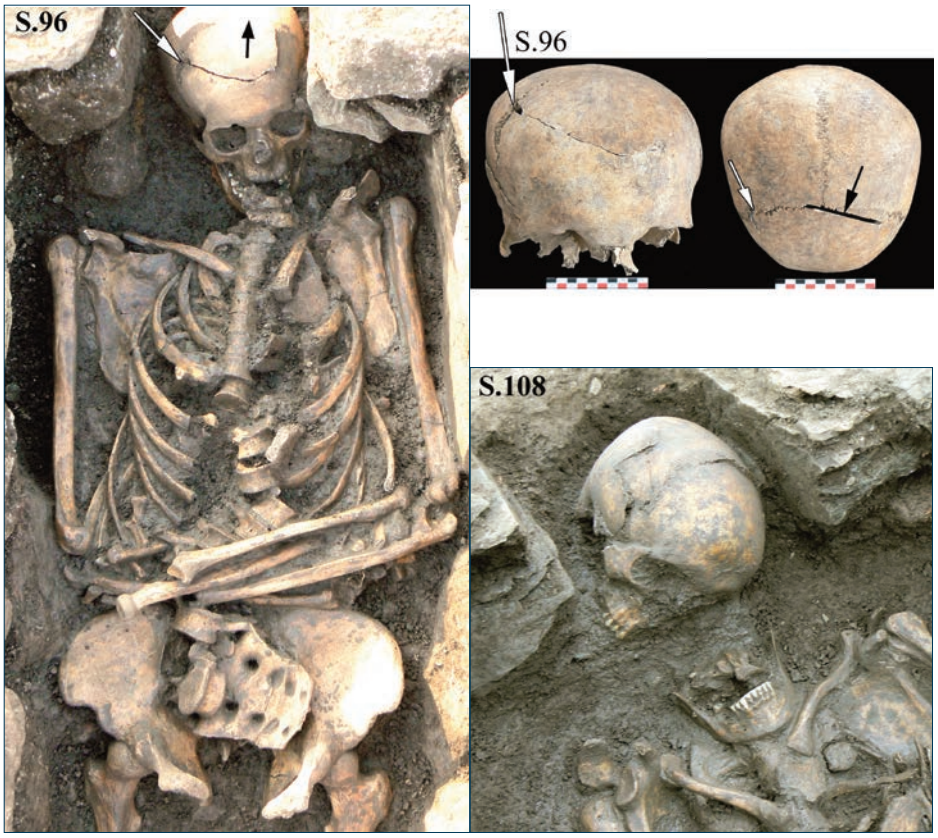

Fig. 9 – Saint-Georges-de-Montaigu, S.96 (à gauche) et S.108 (à droite) : hommes avec déplacement du crâne dans la loge céphalique. Lors de l'intrusion dans la tombe, la calotte crânienne de S.96 a reçu un coup de pic (flèche blanche) et de lame (flèche noire) qui a fendu l'os frontal. Le déplacement du crâne s'observe avec la position du rachis cervical sur la mandibule. Le crâne de S.108 présente également une fracture *post mortem* sur le pariétal droit (© V. Gallien, Inrap).

construction du coffre de la sépulture (**fig. 10**). Cette absence pose la question d'une brèche volontairement pratiquée pour atteindre le cadavre. Dans une autre tombe S.107, le bouleversement du rachis lombaire d'une femme est accompagné de l'éparpillement complet du squelette d'un fœtus d'environ 33 semaines d'aménorrhée [3], conservé dans le ventre de la mère. Par ailleurs, cette dernière présente une dislocation de la jambe et du pied droit qui résulte d'un mouvement de vrille infligé au membre à partir du genou.

Les enfants ne sont donc pas épargnés par les spoliations quel que soit leur âge. Les corps sont diversement bouleversés. Les tout-petits peuvent être réduits à un tas d'os regroupés dans la sépulture (S.81, 98, 173 ; **fig. 11**), le corps replié en portefeuille, le côté gauche du thorax ramené sur le côté droit (S.66 ; **fig. 11**) ou bien localement perturbé avec seulement le bassin

(3) D'après la longueur des os longs (Scheuer, Black 2000).

Fig. 10 – Saint-Georges-de-Montaigu, S.10 : femme avec sacrum déplacé. Le côté droit du coffrage de pierre est dépourvu d'une partie de sa dernière assise de moellons (au niveau de la flèche) : hypothèse de démontage de la structure pour accéder au corps (© V. Gallien, Inrap).

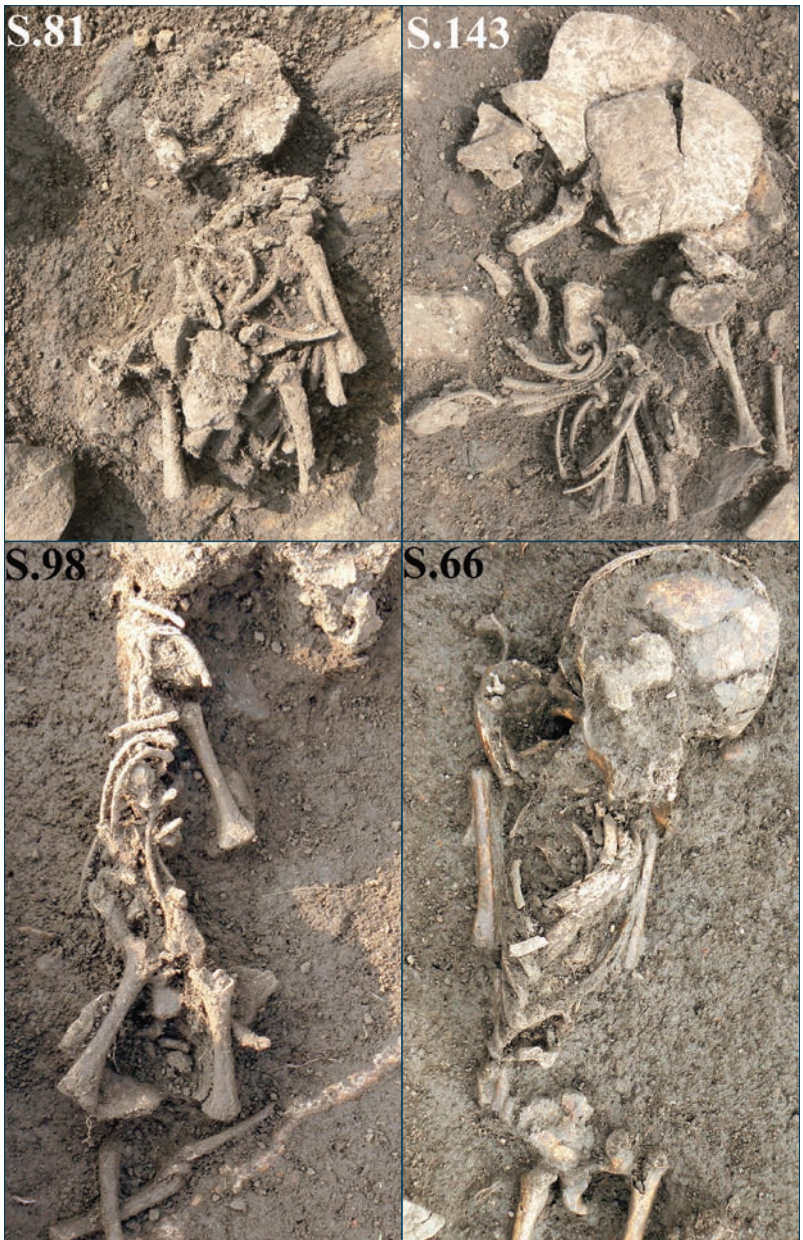

Fig. 11 – Saint-Georges-de-Montaigu, S.81, S.143, S.98 et S.66 : squelettes déplacés d'enfants périnataux (S.81, 98) de moins de 6 mois (S.143) et de moins de 5 ans (S.66) (© V. Gallien, Inrap).

Fig. 12 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détail de S.144 : enfant avec dislocation du rachis et du bassin (© V. Gallien, Inrap).

Fig. 13 – Saint-Georges-de-Montaigu, S.15 : couverture en dalles de schiste en place (à gauche) au-dessus du squelette bouleversé d'un adolescent (à droite) (© V. Gallien, Inrap).

tourné à 90° tandis que le sacrum a été éjecté de sa position initiale (S.144 ; **fig. 12**).

Comme nous l'avons signalé à propos de la tombe S.96, on découvre des corps dérangés sous des couvertures de dalles intactes. Ceci indique donc que l'on prend soin de refermer les tombes après l'intrusion. Il en est ainsi pour la sépulture S.15 qui contient le corps d'un adolescent dont la partie supérieure est totalement bouleversée et les membres inférieurs partiellement déplacés (**fig. 13**). Dans un autre cas où l'on s'est seulement attaqué aux membres inférieurs, la couverture de schiste a, en plus, été renforcée par un amas de petites pierres de blocage. Ce doublage de la fermeture est présumé pour deux autres tombes visitées, auxquelles on restitue des couvercles initialement en bois. Par ailleurs, il est intéressant de constater que le renfort de couverture peut également concerner des sépultures non perturbées. Trois tombes, dont une d'abord obturée par des dalles de schiste, présentent cet aménagement. Enfin, deux autres inhumations masculines intactes ont livré des blocs de

Fig. 14 – Saint-Georges-de-Montaigu, S.35 et S.145 : blocs de schiste *a priori* volontairement déposés sur les jambes (© V. Gallien, Inrap).

schiste, non susceptibles d'appartenir à la construction de la tombe, déposés directement sur les membres inférieurs des défunts (**fig. 14**).

La dernière découverte remarquable dans cette série de tombes manipulées est celle d'une truelle glissée sous la jambe gauche plus ou moins encore en place d'une femme (S.41) dont le reste du corps est entièrement disloqué (**fig. 15**). Il est peu crédible d'attribuer cet instrument qui semble prêt à éjecter les derniers os en position, à un dépôt funéraire consacré à une femme du XI^{e}-XII^{e} siècle. La truelle apparaît davantage comme un outil utilisé lors de l'intrusion dans la sépulture. Sa présence dans la tombe tient-elle à un oubli par un intervenant distrait ou à un abandon par une personne pressée de s'enfuir ? On pense également à un dépôt volontaire comme objet apotropaïque selon des exemples que nous citons plus loin. Cette truelle laissée à l'intérieur d'une tombe soulève la question d'un acte de destruction licite ou illicite, opéré au grand jour ou clandestinement.

Fig. 15 – Saint-Georges-de-Montaigu, vue générale et détails de S.41 : présence d'une truelle sous la jambe droite du squelette bouleversé d'une femme ; détail de la truelle après démontage du squelette (en haut à droite) (© V. Gallien, Inrap).

III. Des morts anormaux (sources écrites, sources archéologiques)

Les réouvertures de tombes avec manipulations et mutilations de cadavre sont rarement signalées en France en dehors des cas de vols de biens matériels. Le phénomène est en revanche mieux connu dans plusieurs régions d'Europe. Il relève de la catégorie des sépultures dites "déviantes", qui rassemblent des corps décapités, démembrés, immobilisés dans la tombe au moyen de pierres, de clous ou de pieux plantés dans le corps, de pierres introduites dans la bouche. Ces sépultures déviantes sont généralement associées à l'image du vampire ou du revenant et trouvent leur illustration dans des récits consignés par écrit.

Les sources écrites médiévales sur le sujet des "revenants en corps", selon l'expression de l'abbé Calmet (Calmet 1751), sont très fragmentaires en ce qui concerne l'Europe occidentale et notamment la France. Elles sont en revanche nombreuses pour l'Europe centrale et septentrionale. Malgré quelques différences, les récits de ces deux dernières aires culturelles présentent de grandes similitudes. Les revenants germaniques et slaves sont avant tout des êtres corporels, contrairement à ceux d'Europe du Sud qui se manifestent majoritairement "en esprit". Quelles que soient leurs formes, les manifestations de défunts font souvent suite à des morts anormales, prématurées, au décès d'individus asociaux, ou à des rites funéraires non respectés (Van Gennep 1981, p. 14). Cela concerne donc de nombreux défunts : suicidés, noyés, victimes de meurtres, femmes en couches, enfants non baptisés, sorciers, criminels, etc. (Lecouteux 2009a, p. 22 ; Schmitt 1994, p. 15).

IV. Les revenants d'Europe centrale

Le plus célèbre des "revenants en corps" ou "vampire" nous vient d'Europe centrale. Bien connu grâce à de nombreuses sources écrites, notamment de la période moderne, il porte de nombreux noms, parmi lesquels celui d'*Opyr* a eu une belle postérité. C'est un être souvent rougeâtre et gonflé, car rempli du sang de ses victimes. Il tue les hommes et les bêtes, leur dévore le cœur et suce leur sang. Il peut prendre une forme animale (Lecouteux 2009b, p. 56). Les femmes et les enfants ne sont pas épargnés par le phénomène, notamment les enfants avortés, les fœtus morts, les enfants non baptisés, les femmes mortes en couches ou après l'accouchement (Lecouteux 2009a, p. 31). Le mal est contagieux et les

victimes du revenant deviennent à leur tour des revenants. Mieux, un sorcier défunt peut, par sa seule présence, changer de bons chrétiens, adultes comme enfants, en revenants (Lecouteux 2009b, p. 40, 110).

Pour neutraliser le revenant, on peut déposer une pierre dans la bouche (Ranft 1728, p. 124), une grosse pierre sur le cercueil, pratiquer la décapitation (souvent à coup de bêche), l'empalement par un pieu dans la poitrine et le clouage du corps sur le cercueil. Mais le démembrement et l'incinération du corps déterré restent les moyens les plus efficaces (Lecouteux 2009b, p. 40-41, 102). Deux pratiques préventives d'immobilisation du défunt sont attestées. La première consiste à ligaturer les jambes ou à sectionner les articulations des pieds et des genoux (*Ibid*., p. 40-41). On peut également déposer un objet métallique dans la tombe, notamment au niveau du ventre ou du cou. Il s'agit souvent d'une faucille, mais ce peut être un fer à repasser, des ciseaux, des clefs, une pince ou encore une simple plaque de métal. Cet usage, qui remonte au moins au IXe siècle en Hongrie, vient de ce qu'un objet tranchant ou pointu est censé empêcher le revenant de gonfler. Mais de manière générale le métal, et notamment l'étain, est réputé éloigner les esprits (Lecouteux 2009b, p. 102, 106 ; Barber 1988, p. 51, 158).

Du côté de l'archéologie, les identifications de tombes de "vampires" sont nombreuses en Europe centrale (Barrowclough 2014 (4) ; articles de presse relatant des découvertes récentes (5)). Les découvertes ont été signalées dans divers pays tels que la Pologne (Drawsko, Górzyca, Kamien Pomorski), la Slovaquie (Prostejov), la République tchèque (Celakovice) et la Bulgarie (Perperikon, Sozopol, Veliko Tarnovo, Vrasta et Plodiv).

Certaines mutilations ou obstructions relevées dans ces tombes, comme les démembrements ou les pierres déposées sur les corps, nous renvoient aux observations faites à Saint-Georges-de-Montaigu. Mais, plus fréquemment, ce sont les objets en fer (clous, tiges, socs de charrue et faucille), auxquels on accorde une valeur apotropaïque, qui retiennent l'attention. Associés aux défunts, souvent plantés dans les corps, ils contribuent au premier chef à la reconnaissance du revenant, ici préférentiellement qualifié de "vampire". À Perperikon (Bulgarie), le corps d'un adulte du XIIIe siècle était à la fois immobilisé par un soc de charrue et amputé de sa jambe gauche déplacée sur le côté. À Sozopol (Bulgarie), ce sont seulement un soc de charrue et un objet métallique non identifié qui ont transpercé un homme dans une tombe datée du XIVe siècle. Toujours en Bulgarie, à Veliko Tarnovo, un autre homme était fixé à la terre par quatre agrafes de fer et sa sépulture était recouverte de charbon brûlé. À Drawsko (Pologne), au XVIIe-XVIIIe siècle, des faucilles plantées au sol ou des pierres déposées par-dessus les cervicales ont été utilisées pour immobiliser trois adultes qui pourraient être décédés de maladies infectieuses et contagieuses (Gregoricka *et al.* 2014). Avec des pointes de métal, des pierres retenaient le corps dans quatorze tombes des XIe-XIIe siècles à Celakovice (République tchèque). À Vrasta et à Plodiv (Bulgarie), on a préféré déposer les pierres dans la bouche de certains morts. À Górzyca en Pologne, malgré l'absence matérielle d'objet perforant, les squelettes d'un homme et d'une femme inhumés entre le XIIIe et le XIVe siècle présentaient des trous dans les vertèbres évoquant un enclouage (Canoe 2016). Se rapprochant de situations enregistrées à Saint-Georges-de-Montaigu, les deux dépouilles de Górzyca, déposées face contre terre, avaient également les genoux brisés ; l'homme était démembré et décapité. Enfin, un sujet inhumé au XIVe siècle à Prostejov (Slovaquie) a eu les jambes arrachées, bloquées par des pierres, tandis que la fermeture de sa tombe était renforcée par des barres de fer (Barrowclough 2014).

La Bulgarie revendique le plus grand nombre de découvertes de tombes médiévales et modernes contenant des squelettes encloués. La multiplication des annonces depuis 2011, la faiblesse de certaines analyses archéologiques et l'exploitation médiatique faite au profit du secteur touristique jettent une ombre sur la qualité de l'information scientifique (Courrier International 2012). Si le doute s'installe quant à l'authenticité ou la surexploitation de certaines observations récentes (dont celle de Sozopol), toutes les découvertes ne doivent pas être écartées et nous incitent à poursuivre nos investigations en direction des autres régions d'Europe.

V. Les revenants d'Europe méditerranéenne

La littérature gréco-romaine et des Pères de l'Église renvoie une image avant tout "spirituelle" du revenant, lequel se manifeste généralement dans les rêves des vivants (Schmitt 1994, p. 26-76). Dans la Rome antique, les âmes des morts qui ne trouvent pas le repos (larves ou lémures) sont des spectres immatériels (Jobbé-Duval

(4) L'intérêt de l'article de D. Barrowclough (2014) réside dans le grand nombre de cas médiévaux et modernes recensés en Europe centrale, en Italie et en Irlande.
(5) Ont été notamment consultés : AFP, Discovery News, National Geographic, The Sofia Globe.

1924). Mais d'autre part, des créatures corporelles, maléfiques et féminines (lamies et striges) sont attestées dans le folklore grec. Les lamies s'en prennent aux jeunes hommes et les striges sucent le sang des nouveau-nés. Les deux expressions sont souvent traduites par "vampire" (Goelzer 1928), notamment "strige" qui a donné le roumain *Strigoï*, terme qui désigne à la fois la sorcière et le revenant corporel suceur de sang (Lecouteux 2009b, p. 92).

Les quelques découvertes archéologiques de sépultures de revenants relevées en Grèce (Kalyvia, île de Lesbos) et en Italie (Venise, Piombino) sont déduites de la présence d'éléments matériels déposés sur le corps. Les deux exemples grecs se rapprochent des situations consignées en Europe centrale. Le plus ancien renvoie à la Protohistoire (VIII^e^-V^e^ siècle av. J.-C.), à Kalyvia dans l'Attique, avec deux corps immobilisés au sol par de grosses pierres (Tsaliki 2008). Le second exemple est médiéval (VIII^e^-IX^e^ siècle ap. J.-C.) ; il provient de l'île de Lesbos et concerne un homme transpercé de clous ou de pieux (Tsaliki 2008 ; Barrowclough 2014). Dans les exemples italiens, les pratiques apotropaïques sont concentrées sur des objets obturant la bouche. Ainsi, au Lazaretto de Venise, pour la période des XVI^e^-XVII^e^ siècles, une femme découverte dans une fosse commune parmi des victimes de la peste a été désignée comme "vampire" à cause de la brique qu'on lui a introduite entre les mâchoires (Nuzzolese, Borrini 2010). À Piombino en Toscane, ce sont sept clous qui ont été placés dans la bouche d'une femme inhumée au XII^e^-XIII^e^ siècle (Dailymail 2011). Les pièces métalliques étaient accompagnées de treize autres clous déposés autour du corps sans qu'ils soient associés à un cercueil. Avec la découverte d'une seconde tombe féminine contenant 17 dés (6), les deux femmes de Piombino ont été identifiées comme de probables sorcières.

Il est à noter que nous n'avons pas trouvé mention de sépulture de "revenants corporels" en Espagne.

VI. Les revenants d'Europe septentrionale

Moins célèbre que son homologue oriental, le "revenant en corps" d'Europe du Nord, appelé "Draugr" n'en est pas moins connu grâce à de nombreux textes médiévaux. Les revenants que l'on rencontre dans les sagas islandaises, des textes rédigés au XIII^e^ siècle, mais qui content des événements antérieurs de deux ou trois siècles, sont avant tout des hommes adultes. Ils sont de couleur noire, d'une taille et d'un poids supérieurs à ce qu'ils présentaient de leur vivant. Ils peuvent prendre une forme animale. Ce sont des êtres violents, d'une très grande force, qui dévorent le bétail, attaquent et tuent les hommes, répandent les maladies et stérilisent les récoltes.

Les textes germaniques préconisent toute une série de mesures pour éviter qu'un défunt ne se relève de sa tombe (Lecouteux 2009a, p. 28, 67, 103, 104, 110). On peut entasser des pierres sur le corps (Erybyggia Saga et Saga de Grettir, Islande ; lois communales de Lettonie, XV^e^ siècle) ou bien le fixer à la terre par un pieu (Saga d'Éric le Rouge, Groenland ; lois communales de Lettonie XV^e^ siècle). Les prescriptions contraignantes des coutumes scandinaves (Groenland, Norvège) précisent d'ailleurs qu'un défunt doit être fixé au sol avec un pieu dans la poitrine jusqu'à ce qu'un prêtre vienne célébrer l'office divin. On retire alors le pieu et de l'eau bénite est versée dans la plaie créée par l'empalement (Boyer 1987, p. 344, 1 623).

Pour se débarrasser d'un revenant, il faut lui couper la tête à coup d'épée ou de hache, la séparer du cou, puis la placer entre ses jambes. Mais bien souvent, incinérer le corps est nécessaire pour obtenir un résultat définitif (Lecouteux 2009a, p. 28, 73, 74, 91, 92). Les cendres doivent alors être dispersées et ne doivent pas être ingérées par des animaux car le revenant pourrait se matérialiser de nouveau à travers ceux-ci (*Ibid*., p. 101). La mort est en effet une sorte de maladie qui se transmet par contact. Le corps de celui qui étreint un revenant, en se battant avec lui, est contaminé et noircit par endroits comme dans la Saga de Snorri le Goddi (*Ibid*., p. 110). Les personnes tuées par cette contagion ou directement par les revenants finissent par constituer des cohortes qui vont donner naissance à la légende, assez répandue en Europe, de la Chasse infernale, une procession de défunts que l'on rencontre dans le ciel les soirs de tempête (*Ibid*., p. 100).

Claude Lecouteux explique l'animation du cadavre par l'action d'un des composants de l'"âme germanique" : le *Hamr* (littéralement "la peau"). C'est la "forme" interne du corps, en quelque sorte un "corps subtil". On retrouve ce thème chez le chroniqueur des Lombards Paul Diacre (Lecouteux 2009a, p. 177). Le *Hamr* peut s'échapper du corps, voyager, prendre une forme animale (ours, loup, taureau, phoque). Il serait à l'origine de la légende du loup-garou très répandue en France. Le mot

(6) Le nombre 17 porte malheur en Italie en raison de son écriture latine (XVII) dont l'anagramme (VIXI) signifie "j'ai vécu", donc par extension "je suis mort". Les dés représentent un jeu interdit aux femmes.

garou, d'origine germanique, vient du francique *werwolf* : homme-loup (Lecouteux 2009a, p. 177). Régis Boyer (Boyer 1987, p. 1 984) inscrit résolument la notion de *Hamr* dans la thématique chamaniste de la religion scandinave ancienne.

Malgré l'abondance des témoignages écrits, nous n'avons trouvé aucune mention d'exemple archéologique faisant état de manipulations sur des cadavres évoquant des revenants corporels dans cette partie de l'Europe.

VII. Les revenants d'Europe occidentale

En Europe occidentale, les sources concernant les revenants corporels sont peu nombreuses dans la mesure où ce type de manifestation est minoritaire par rapport aux revenants en "esprit". Le revenant "en corps" d'Europe de l'Ouest est généralement moins dangereux que celui du Nord ou de l'Est. Il peut être un homme, clerc ou laïc, une femme, un enfant. On évite qu'il se manifeste par le dépôt de grosses pierres sur la tombe, l'empalement dans la poitrine ou en lui brisant les jambes. Le décapiter, le démembrer, puis l'incinérer permet de s'en débarrasser définitivement.

Le recours aux tas de pierres et de terre sur les tombes est attesté en France au XIe siècle. Bien que cet exemple ne concerne pas un revenant malfaisant, il montre que cette pratique était bien utilisée pour immobiliser un défunt. L'évêque de Cahors raconte au concile de Limoges (1031) qu'un chevalier excommunié fut enterré clandestinement par ses compagnons dans un cimetière paroissial. Le lendemain, le corps est retrouvé rejeté hors du cimetière bien que la tombe soit restée intacte. Ses compagnons l'inhument de nouveau et le couvrent de pierres. Mais le phénomène se reproduit jusqu'à cinq fois. Finalement, il faut l'enterrer en terre profane pour que le phénomène cesse (Calmet 1751, p. 104).

Briser les jambes pour éviter le retour d'un défunt est attesté en France au XVe siècle. En Bretagne, un boulanger mort revenait la nuit, pétrir le pain et déambuler dans les chemins boueux. Les habitants décidèrent d'ouvrir sa tombe. Le mort avait les bras couverts de pâte à pain et les jambes, de boue. Ils lui brisèrent les jambes, ce qui l'empêcha définitivement de reparaître (Lecouteux 2006, p. 35-36).

L'usage du pieu pour fixer le défunt est signalé par les textes en Rhénanie et en Angleterre. L'évêque de Worms rend compte au début du XIe siècle de l'usage de fixer au sol avec un bâton les enfants morts non baptisés. De même, les femmes et leur bébé morts tous deux lors de l'accouchement sont cloués au sol ensemble avec un bâton. En Angleterre jusqu'en 1824, les suicidés étaient inhumés avec un pieu dans la poitrine (Lecouteux 2009a, p. 43-44).

Les îles Britanniques ont livré quelques anecdotes saisissantes au sujet de la manière de combattre les revenants corporels.

Gauthier Map, un clerc d'origine galloise vivant au XIIe siècle à la cour d'Henri II Plantagenêt, rapporte qu'un chevalier alla trouver l'évêque d'Hereford (frontière Pays de Galles/Angleterre) pour lui demander conseil au sujet d'un malfaiteur qui hantait son village. L'évêque préconisa de déterrer le cadavre, trancher la tête avec une bêche, asperger le corps d'eau bénite avant de l'inhumer de nouveau. Mais le rituel ne fut pas efficace et le chevalier fut contraint de fendre la tête du revenant d'un coup d'épée (Lecouteux 2006, p. 170-171).

L'historien Guillaume de Newburg, chanoine de saint Augustin vivant dans le nord de l'Angleterre au XIIe siècle, rapporte deux cas de démembrement ou de mutilation et d'incinération d'un cadavre dans des villages de cette région (Lecouteux 2006, p. 56-57, 152-154). Dans le premier cas, un homme riche mais fort méchant sortait de sa tombe la nuit pour terrifier les habitants d'un village. Ceux-ci désignèrent dix jeunes gens pour ouvrir la tombe, démembrer le cadavre et le livrer aux flammes. Le second cas est celui d'un autre homme, mort sans avoir reçu l'extrême onction, qui sortait de sa tombe la nuit et répandait une maladie contagieuse. Deux frères exhumèrent le cadavre clandestinement à l'aide d'une houe. Trouvant un cadavre énorme et gonflé, ils lui assénèrent un coup de houe ce qui fit jaillir une grande quantité de sang. Il paraissait évident que la créature en question était une "sangsue" (lat. *sangisuga*). Les deux frères ouvrirent l'abdomen du cadavre à coup de houe, en retirèrent le cœur et le mirent en pièces. Puis le cadavre fut incinéré.

Les revenants peuvent très bien se manifester en contexte monastique. Alors que d'un côté, les religieux sont sollicités pour mettre fin aux phénomènes de hantise, des clercs décédés peuvent d'autre part revenir tourmenter les vivants. À ce sujet, Guillaume de Newburg rapporte le cas d'un aumônier qui menait la vie d'un laïc. Enterré à l'abbaye de Melrose (sud de l'Écosse), il sortait de sa tombe la nuit pour terroriser une dame de la noblesse auprès de laquelle il avait exercé sa fonction. Celle-ci demanda de l'aide à un moine de l'abbaye,

lequel recruta un autre moine et deux jeunes gens pour guetter le revenant. Lorsque le revenant sortit de sa tombe, il fut blessé à coups de hache par l'un des moines, puis retourna dans sa tombe. Le lendemain, les quatre hommes déterrèrent le cadavre qu'ils trouvèrent blessé et sanguinolent. Le cadavre fut brûlé et ses cendres dispersées (Lecouteux 2006, p. 39-41).

Le texte du "Premier synode de saint Patrick" (Ve-VIe siècle) atteste l'ancienneté de la croyance aux "vampires" en Irlande. On y prescrit l'excommunication pour celui qui croit aux lamies et aux striges :
"*Christianus, qui crediderit esse lamiam in speculo, quae interpretatur striga, anathematizandus, quicumque super animam famam istam imposuerit*" (7).

Quelques cas archéologiques ont été identifiés en Angleterre (Southwell, Wharram Percy), en Irlande (Kilteasheen) et en Belgique (Tergnée). À Kilteasheen, au VIIIe siècle, deux hommes inhumés côte à côte en bordure de cimetière, conservaient chacun une grosse pierre introduite dans la bouche (Discovery News 2011). L'un des deux hommes présentait également une dislocation des membres inférieurs et du thorax (Fielder 2011). Pour la même période (VIe-VIIIe siècle), à Southwell dans le Nottinghamshire, un homme était immobilisé par des clous plantés dans les épaules, le cœur et les chevilles (Beresford 2012). Selon un rituel identique mais plus tardif (XVIIe siècle), à Tergnée sur la commune de Farciennes en Belgique, cinq corps inhumés en cercueil étaient chacun transpercés par une grande pointe en fer enfoncée dans le cœur (Saint-Hilaire 1980). Les sujets, deux adultes et trois enfants, ont été identifiés comme les membres d'une même famille d'origine hongroise. Enfin, dans le village abandonné de Wharram Percy, au nord-est de l'Angleterre, trois fosses creusées entre le XIe et le XIIIe siècle ont livré les restes humains entaillés, brisés et brûlés d'une dizaine d'individus (adultes, adolescents et enfants), qui ont bénéficié d'une étude exhaustive (Mays *et al.* 2017). L'enquête scientifique a permis d'identifier des sujets autochtones, décédés à des périodes différentes. Un certain nombre d'hypothèses concernant les causes de leur traitement ont été testées (victimes de bataille, de massacre, de cannibalisme, condamnés à mort, etc.) avant de retenir celle de revenants auxquels on avait tranché la tête avant de brûler et broyer les corps. À l'appui de cette théorie, les auteurs de l'étude se sont référés à des récits écrits entre le XIe et le XVe siècle, tels que celui du chanoine Guillaume de Newburgh cité plus haut, rapportant des histoires de revenants que l'on déterrait, décapitait et brûlait.

La recherche archéologique en France n'est pas exempte de cas de mutilations *post mortem*. Mais, si l'outrage au cadavre est établi, contrairement à nos voisins européens, les interprétations s'avancent difficilement jusqu'au mythe du revenant. Cependant, on s'en approche lorsqu'on aborde le thème du bris et du prélèvement d'objets observés dans des tombes mérovingiennes de l'est de la Gaule (Alsace, Franche-Comté, Ardennes), de Belgique et du sud de l'Allemagne (Châtelet 2017). Ici, l'acte de destruction a pour valeur symbolique l'anéantissement du pouvoir et de l'influence que des personnages de haut rang avaient de leur vivant. Les profanations *post mortem* ne semblent pas porter atteinte aux personnes physiques. En revanche, on entre dans le vif du sujet en abordant le cas de la nécropole mérovingienne d'Audun-le-Tiche en Moselle (Simmer 1988 ; 2017). Le site funéraire, dont 201 sépultures du VIIe siècle ont été fouillées entre 1970 et 1984, a livré un grand nombre de tombes remployées (45 %) et de sépultures spoliées (43 %). À côté du vol manifeste d'armes et de parures dans plusieurs cas, un certain nombre d'inhumations présentaient des signes "déviants". Outre des dépôts d'armes ou de vases brisés, une dizaine de tombes contenaient des corps immobilisés par des pierres. D'autres renfermaient des squelettes décapités, le crâne parfois prélevé et, dans un cas, remplacé par les os d'un chien. Dans deux inhumations, le crâne était encloué. Dans une (ou deux) autre(s) sépulture(s), le corps était placé face contre terre. Un cas de démembrement avec section des jambes et dépôt du tronc sur les membres inférieurs, ainsi que la disparition des mains dans quatre autres tombes en parfait état de conservation ont été enregistrés. Pour les cas de mutilation, Alain Simmer n'a pas écarté l'hypothèse d'amputations liées à des châtiments corporels. En revanche pour les autres tombes "déviantes", la valeur symbolique – et magique – de l'immobilisation des corps et de la séparation des têtes ("siège des forces vitales") des corps ne lui a pas échappé, même si la notion du "revenant" n'a pas été exprimée.

Un autre cas de sépultures perturbées, qui avait suscité un grand scepticisme lors de sa présentation en 1991, concernait des bouleversements concentrés sur les rachis d'une vingtaine d'individus adultes issus du cimetière médiéval de la basilique de Saint-Denis, au nord de Paris (Gallien 1991). Les corps appartenaient à des tombes dispersées dans l'espace funéraire et réparties dans le temps entre le VIe et le XIVe siècle. Ils présentaient soit des désordres importants du rachis lombaire, soit des déplacements atypiques du rachis cervical. Ces

(7) *Synodus Sancti Patricii in Ibernia*, XVI, *in* Villanueva 1835, p. 3.

derniers consistaient en un retournement complet du bloc vertébral, maintenu en connexion, sur le rachis thoracique ; la mandibule était parfois associée aux vertèbres cervicales déplacées. Privilégiant les explications rationnelles, la spoliation de parures (colliers et ceintures) pouvait être la cause des intrusions dans les tombes antérieures au VIIIe siècle. De même, on a accordé aux perturbations des vertèbres lombaires des explications taphonomiques telles que les conséquences des gaz de putréfaction. Les autres cas d'arrachage des blocs cervicaux n'ont jamais trouvé d'interprétations pour ce qui ressemblait clairement à des interventions humaines sur des cadavres. Le geste de rupture du cou et de séparation du chef du reste du corps pourrait aujourd'hui se comprendre à partir d'une relecture des croyances – et des frayeurs – populaires.

VIII. Les revenants du Bas-Poitou

Afin de mieux comprendre le contexte historique et régional des découvertes de Saint-Georges-de-Montaigu, nous ne pouvions faire l'économie d'une recherche concernant l'imaginaire collectif des populations du Bas-Poitou. Il en ressort un seul témoignage précis de "revenants en corps" reconnu en Vendée, mais il en dit long sur l'ancrage de cette croyance. Edmond Bocquier (Bocquier 1908, p. 5) rapporte une rumeur qui courut à Saint-Gilles-Croix-de-Vie au début du XXe siècle au sujet d'une femme sortie de sa tombe. L'alerte avait été donnée par des débris de chair sanguinolente, observés sur sa pierre tombale, qui s'avérèrent finalement être des champignons écrasés !

Le folklore vendéen peut-il témoigner, d'une manière ou d'une autre, de la croyance en des revenants corporels ?

En premier lieu, on doit signaler, en Poitou, la forte prégnance de la légende de la Chasse infernale. Ce thème apparaît pour la première fois au XIIe siècle dans la littérature européenne sous la plume du chroniqueur normand Ordéric Vital (Schmitt 1994, p. 115-145). La procession de défunts, victimes de la "mort contagieuse" et dirigés par un "roi des morts", est connue en Poitou sous le nom de Chasse-Gallerie (Bocquier 1908). Les colons poitevins ont amené cette légende au Canada à l'époque moderne (Le Quellec 1999).

Du folklore poitevin, on retient avant tout l'importance du thème du Garou et de ses variantes que sont la Galipotte, la Garache et l'Aloubi (Bocquier 1908). Il est difficile d'y discerner ce qui relève de la capacité des âmes des vivants à habiter un corps animal, de ce qui témoigne d'une animation macabre par le "corps subtil" d'un défunt. Mais cette apparente confusion des types d'êtres fantastiques ne doit pas minimiser la pertinence de ces croyances eu égard à notre sujet, car le même télescopage entre les thèmes du Garou et du revenant corporel a été relevé par Claude Lecouteux pour les espaces slaves et surtout germaniques. Mieux, les êtres fantastiques poitevins s'inscrivent parfaitement dans la typologie des dix archétypes de revenants corporels établie par cet auteur (Lecouteux 2009b, p. 61-83). Ces derniers se sont mêlés dans l'imaginaire collectif au fil des siècles pour finalement léguer leurs caractéristiques au vampire moderne.

Le Garou poitevin peut prendre la forme d'un loup, d'un chien noir, d'un taureau, d'un cochon, d'un lièvre ou d'une chèvre. C'est le plus souvent un sorcier ou une personne victime d'un sort (homme, femme, enfant). Bien que concernant les vivants, le phénomène atteste la croyance en la possibilité pour une énergie subtile de sortir du corps afin d'animer un objet extérieur. Les récits collectés en Vendée sont en effet remarquables pour avoir conservé jusqu'au début du XXe siècle des caractères qui rappellent les anciens récits germaniques à ce sujet : l'âme (dans le sens d'*animus* : ce qui anime) quitte momentanément un corps resté inerte ou en transe et s'en va "courir le Garou" (Bocquier 1908). Cela est d'autant plus notable que la conception actuelle du loup-garou, d'une personne se "transformant physiquement" en loup, était déjà de mise en France dans les milieux lettrés au XIIe siècle, comme l'atteste le *Garulf* des *Lais de Marie de France*, *Bisclavret* (Warnke 1990, p. 116-133). Le Garou est à rapprocher du revenant à forme animale (type 10).

La Galipote saute sur le dos des vivants lorsque ceux-ci traversent certains endroits inquiétants (cimetière, carrefour, forêt, etc.). Elle apparaît souvent sous la forme d'un mouton blanc très pesant dont on a beaucoup de mal à se débarrasser et qui peut épuiser une personne jusqu'à la mort. Son nom et son aspect la rattachent à la famille du Garou, et donc à celle du revenant animal (type 10), mais son activité la ramène clairement à l'Appesart (type 6), un esprit ou un revenant qui pèse sur les personnes et en soutire la substance vitale.

La Garache, comme son nom l'indique, est une variante féminine du Garou. Elle apparaît sous forme animale (chèvre, cochon) (type 10), mais également sous l'aspect d'une femme vêtue d'un long suaire, ce qui ne permet pas de douter de son identité de défunt. Elle annonce les deuils, provoque la mort et amène la misère.

L'Aloubi, quant à lui, se présente parfois comme un loup sanguinaire, parfois comme un homme décharné mais insatiable. Le nom vient de l'ancien français alouvi qui signifie "être affamé comme un loup". L'Aloubi tue et mange le bétail. Il rassemble les caractères du revenant à forme animale (type 10) avec celui du revenant affamé (type 4). Cet être fantastique, aux traits cadavériques lorsqu'il prend forme humaine, possède un équivalent manceau, nommé la Houbille, clairement perçu comme un revenant. La nuit, la Houbille effraie les vivants qui s'attardent sur les chemins du Maine et vide les vaches de leur lait (Verdier 1950).

IX. Le revenant "en corps" à la croisée des observations archéologiques et des croyances populaires

Démembrer, décapiter un cadavre, en dehors de toute intention de spoliation des biens matériels, est une atteinte à l'intégrité physique du mort, punissable par la loi. Avec l'acte d'immobilisation du corps dans la tombe, elle exprime la détermination des vivants à priver le défunt de ses capacités motrices présumées. En lui reconnaissant la faculté de se déplacer dans le monde des vivants, le défunt est perçu comme un "revenant corporel" potentiel.

Comparables à plusieurs cas européens révélés par l'archéologie et en concordance avec les sources écrites médiévales, les interventions sur les défunts de Saint-Georges-de-Montaigu sont donc à notre sens non pas des actes de pillage ou de vandalisme, mais bien des actions apotropaïques (préventives et/ou curatives) destinées à neutraliser des revenants corporels, à annihiler leur pouvoir de nuisance dans le monde des vivants.

Faut-il relier les pratiques observées à Saint-Georges-de-Montaigu à "l'invasion des revenants" que Jean-Claude Schmitt (Schmitt 1994) décèle à partir du XI^{e} siècle dans les sources écrites ? À la suite de Jacques Le Goff (Le Goff 1981), il explique ce phénomène par une profonde mutation du statut du revenant dans la société médiévale. Refoulées par l'église au haut Moyen Âge, qui juge ces manifestations païennes, les apparitions de revenants sont "christianisées" à partir du X^{e} siècle. Vers 1030 apparaît l'innovation clunisienne de la fête des morts, instituée le 2 novembre au lendemain de la fête des saints, pour apaiser les trépassés. Elle marque la tentative de substituer au culte des morts, des rites funéraires et la vénération des saints. D'autre part, "la naissance du purgatoire" au XII^{e} siècle modifierait le rapport aux revenants. Cette "prison des morts" constitue en effet un "entre-deux" entre l'enfer et le paradis, duquel ils peuvent s'échapper pour obtenir des vivants un secours (prières, messes) afin de gagner le paradis. Mais cette irruption des revenants dans la littérature médiévale n'est-elle pas à mettre en rapport avec la multiplication des écrits profanes de cette époque, puisant leurs matières dans des croyances populaires jusque-là passées sous silence ? Quoi qu'il en soit, l'archéologie atteste les pratiques apotropaïques fort anciennes par des cas proto-historiques dès l'âge du Bronze (Tsaliki 2008 ; Notroff 2011).

Nous sommes enclins à rejoindre R. Boyer et C. Lecouteux pour y voir un phénomène très archaïque, décelable par l'archéologie dès la Protohistoire, répondant à la vision cyclique du monde que se font les sociétés agraires dans laquelle les morts participent de la fonction "fertilité/fécondité". Les "bons morts" qui s'y conforment habituellement donnent lieu aux cultes des ancêtres et des *genii loci*, tandis que les "mauvais morts" en rompant l'équilibre du monde sont à l'origine des maux collectifs comme les épidémies, les épizooties, les crises frumentaires, etc. (Lecouteux 2009a, p. 162, 189-200, 240). Car le point commun entre tous les revenants corporels et êtres fantastiques assimilés, de quelque manière qu'il se décline symboliquement, est leur rôle d'absorbeur d'énergie vitale.

Les "revenants" de Saint-Georges-de-Montaigu sont des nouveau-nés, de très jeunes enfants, des adultes également souvent jeunes, sans doute malades ou indigents. Ce sont principalement des personnes que l'on suppose avoir été à la charge du monastère. Il y a vraisemblablement là matière à constituer un échantillon de population fragile, susceptible d'impressionner et hanter les vivants. L'importance du nombre de tombes et de corps visités *post mortem* suggère une croyance locale bien ancrée dans la capacité de nuisance de ces morts.

À l'échelle européenne, et en accord avec les sources écrites et les traditions populaires, de nombreuses sépultures déviantes ont été reconnues par l'archéologie comme relevant de pratiques visant à neutraliser des "revenants corporels". Il n'en est pas de même au pays de Descartes, où le phénomène paraît mal interprété, voire mésestimé.

Bibliographie

Achery, Mabillon 1668 : Achery L. (d'), Mabillon J. – *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti in saeculorum classes distributa*. Saeculum I, Paris 1668.

Barber 1988 : Barber P. – *Vampires, burial and death. Folklore and reality*. Yale, New York 1988, 236 p.

Barrowclough 2014 : Barrowclough D. – *Time to slay vampire burials? The archaeological and historical evidence for vampires in Europe*. Red Dagger Press, Cambridge 2014, 10 p.

Berecki *et al.* 2011 : Berecki S., Németh R.E., Rezi B. (dir.) – *Bronze Age rites and rituals in the Carpathian basin*. Proceedings of the International Colloquium Form (Târgu Mureş, 8-10 october 2010), Editura Mega, Târgu Mureş 2011, 380 p.

Beresford 2012 : Beresford M. – The dangerous dead: The early Medieval deviant burial at Southwell, Nottinghamshire in a wider context, *MBArchaeology Local Heritage Series* 3, 2012, p. 1-16.

Bocquier 1908 : Bocquier E. – *Les légendes de la nuit en Vendée. Traditions, contes et superstitions*. R. Ivonnet, La Roche-sur-Yon 1908, 60 p.

Boyer 1987 : Boyer R. (dir.) – *Sagas islandaises*. Éd. Gallimard, Paris 1987, 1 993 p.

Brochet 1907 : Brochet L. – Études sur les voies romaines en Bas-Poitou et pays circonvoisins, *Annuaire de la Société d'Émulation de la Vendée* 5e série, 7, 1907, p. 101-201.

Brunterc'h 2004 : Brunterc'h J.-P. – Durivum ou Durinum (Saint-Georges-de-Montaigu ?) : note critique. *In :* Mercier F., Poinsignon V. – *Notice, Annexe 1*. Dossier communal Saint-Georges-de-Montaigu, SRA Pays-de-la-Loire, 2004.

Calmet 1751 : Calmet A. – *Dissertation sur les vampires, les revenants en corps, les excommuniés, les oupires ou vampires, brucolaques etc.* Rééd. J. Millon, Grenoble 1998, 313 p.

Canoe 2016 : *Vampires ? Trois tombes inhabituelles exhumées en Pologne*. Canadian Online Explorer, Canoe.ca, 26-12-2016. http://fr.canoe.ca/techno/sciences/archives/2016/12/20161226-105935.html

Châtelet 2017 : Châtelet M. – La réouverture des tombes à l'époque mérovingienne : un acte rituel ? À propos du bris des objets dans les sépultures des nécropoles de Matzenheim, d'Osthouse et d'Eckwersheim (Alsace, Bas-Rhin). *In* : Leroy, Verslype 2017, p. 171-182.

Courrier International 2012 : Lévy A. – *Bulgarie. Cet été, j'irai voir le "Dracula de Sozopol*, Courrier International du 15/06/2012. https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2012/06/15/cet-ete-j-irai-voir-le-dracula-de-sozopol

Dailymail 2011 : Pisa N. – *A grisly end: 800-year-old remains of witch discovered in Italian graveyard... with seven nails driven through her jaw*, Dailymail du 25/09/2011. http://www.dailymail.co.uk/news/article-2041671/800-year-old-remains-witch-discovered-graveyard-Tuscany-Italy.html#ixzz1Z1MfDw7M

Discovery News 2011 : Lorenzi R. – *Did Zombies Roam Medieval Ireland? Sleep on it, Archaeological digs unearth skeletons with large stones wedged into their mouths*, DiscoveryNews du 16/09/2011. http://www.nbcnews.com/id/44549702/ns/technology_and_science-science/t/did-zombies-roam-medieval-ireland-sleep-it/#.WjxYyVXibRY

Fielder 2011 : Fielder M. – *Vampires et morts-vivants au Moyen Âge*. Documentaire télévision, ZDF, Quickfire Productions, Royaume-Uni, diffusé le 12 mai 2012 à 21:35, Arte, 49 mn.

Gallien 1991 : Gallien V. – Au sujet de quelques rachis bouleversés dans des sépultures d'époque médiévale (Saint-Denis, Île-de-France). *In* : Masset 1991, p. 127-131.

Goelzer 1928 : Goelzer H. – *Le latin en poche. Dictionnaire Latin-Français*. Éd. Garnier, Paris 1928, 714 p.

Gregoricka *et al.* 2014 : Gregoricka L.A., Betsinger T.K., Scott A.B., Polcyn M. – *Apotropaic Practices and the Undead: A Biogeochemical Assessment of Deviant Burials in Post-Medieval Poland*. PLoS ONE 9(11): e113564. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0113564

Jobbé-Duval 1924 : Jobbé-Duval E. – *Les morts malfaisants. Larvae, lemures d'après le droit et les croyances populaires des Romains*. Éditions Exergue, Chambéry, rééd. 2000, 206 p.

Lecouteux 2006 : Lecouteux C. (dir.) – *Elle mangeait son linceul. Fantômes, revenants, vampires et esprits frappeurs. Une anthologie*. Éd. José Corti, Paris 2006, 300 p.

Lecouteux 2009a : Lecouteux C. – *Fantômes et revenants au Moyen Âge*. Éd. Imago, Paris 2009, 253 p.

Lecouteux 2009b : Lecouteux C. – *Histoires des vampires. Autopsie d'un mythe*. Éd. Imago, Paris 2009, 198 p.

Le Goff 1981 : Le Goff J. – *La naissance du purgatoire*. Éd. Gallimard, Paris 1981, 501 p.

Le Quellec 1999 : Le Quellec J.-L. – La Chasse-gallerie. Du Poitou à l'Acadie, *IRIS, Revue du Centre de*

recherche sur l'imaginaire, Université de Grenoble 18, 1999, p. 125-146.

Leroy, Verslype 2017 : Leroy I., Verslype L. (dir.) – *Communauté des vivants, compagnie des morts*. Actes des 35e journées internationales d'Archéologie mérovingienne (Douai, 9-11 octobre 2014), Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire XXXIII), Saint-Germain-en-Laye 2017, 347 p.

Masset 1991 : Masset C. – *Méthodes d'études des sépultures*. Compte rendu de la table ronde du GDR 742, (Saintes, 8-10 mai 1991), Éd. CNRS, Talence 1991, 159 p.

Mays *et al.* 2017 : Mays S., Fryer R., Pike A.W.G., Cooper M.J., Marshall P. – A multidisciplinary study of a burnt and mutilated assemblage of human remains from a deserted Mediaeval village in England, *Journal of Archaeological Science: Reports*. http://dx.doi.org/10.1016/j.jasrep.2017.02.023

Murphy 2008 : Murphy E.M. (dir.) – *Deviant burial in the archaeological record*. Oxbow books, Oxford 2008, 244 p.

Notroff 2011 : Notroff J. – Menace from the Afterlife? Some remarks about the archaeological evidence for fearing and banishing the dead and a contribution to Otomani and Füzesabony sepulchral rite. *In* : Berecki *et al.* 2011, p. 143-153.

Nuzzolese, Borrini 2010 : Nuzzolese E., Borrini M. – Forensic approach to an archaeological casework of "vampire" skeletal remains in Venice: Odontological and anthropological prospectus, *Journal of Forensic Science* 55, 2010, p. 1 634-1 637.

Ranft 1728 : Ranft M. – *De la mastication des morts dans leurs tombeaux*. Traduit du latin, annoté et présenté par D. Sonnier, Éd. Jérôme Millon (Petite collection ATOPIA), Grenoble 1728, 125 p.

Saint-Hilaire 1980 : Saint-Hilaire P. (de) – *Liège et Meuse mystérieux*. Rossel Édition, Brussels 1980, 241 p.

Scheuer, Black 2000 : Scheuer L., Black S. – *Developmental juvenile osteology*. Elsevier Academic Press, San Diego 2000, 587 p.

Schmitt 1994 : Schmitt J.-C. – *Les revenants. Les vivants et les morts dans la société médiévale*. Éd. Gallimard (Coll. Bibliothèque des Histoires), Paris 1994, 306 p.

Simmer 1988 : Simmer A. – *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche*. Association française d'Archéologie mérovingienne (Mémoire II), Paris 1988, 160 p.

Simmer 2017 : Simmer A. – *Audun-le-Tiche mérovingien*. Éditions des Paraiges, Metz 2017, 64 p.

Tsaliki 2008 : Tsaliki A. – Unusual burials and necrophobia: An insight into the burial archaeology of fear. *In* : Murphy 2008, p. 1-16.

Van Gennep 1981 : Van Gennep A. – *Les Rites de passage.* Éd. A. et J. Picard, Paris rééd. 1981, 288 p.

Verdier 1950 : Verdier R. – *Dictionnaire du patois du Haut-Maine*. Éditions du Racaud, Le Mans 1950, 320 p.

Villanueva 1835 : Villanueva J. L. – *Sancti Patricii, ibernorum apostoli, Synodi, canones, opuscala et scriptorum quae supersunt, fragmenta*. Dublin 1835.

Warnke 1990 : Warnke K. – *Les lais de Marie de France.* Librairie générale française, Paris 1990, 351 p.

Les nécropoles de la Croix-Blandin (Marne) : pillages à l'époque contemporaine et manipulations d'ossements durant La Tène ancienne

Guillaume SEGUIN

Dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC sur le secteur de la Croix-Blandin (Reims, Marne), la réalisation d'un diagnostic archéologique a permis la découverte de deux nécropoles du second âge du Fer (Stocker 2005). La fouille de ces deux sites a été entreprise par la société d'archéologie préventive Archéosphère durant l'été 2008 (Seguin 2010).

Les nécropoles de la Croix-Blandin se composent de deux ensembles bien distincts espacés d'environ 800 m, la Croix-Chaudron et le Champ Dolent. Le potentiel archéologique du site du Champ Dolent était connu grâce à deux notes bibliographiques de 1927, relatant des découvertes déjà anciennes effectuées "avant-guerre" (Bosteaux 1927, p. 43 ; Orblin 1927, p. 65). En revanche, le site de la Croix-Chaudron était inconnu, ou du moins aucune découverte n'y avait jamais été rapportée.

En ce qui concerne le second âge du Fer, la Champagne, et en particulier les environs de Reims, apparaît comme l'une des régions d'Europe ayant livré le plus important nombre de sépultures, associées le plus souvent à un mobilier funéraire riche et abondant. Pour le seul département de la Marne, le nombre de sépultures laténiennes fouillées depuis le XIXe siècle est estimé entre 20 et 30 000 ! (Vatan 2004). Ces nombres aussi astronomiques qu'imprécis témoignent de l'extraordinaire densité en vestiges, mais également des profondes lacunes de la littérature archéologique ancienne, de nombreux sites ayant été explorés par des amateurs peu soucieux de communiquer leurs trouvailles.

Cette abondance de sites archéologiques reconnus très précocement s'explique, en partie, par la facilité de la détection des creusements dans les marnes crayeuses, au moyen d'une sonde dite "champenoise". Situées dans les champs, à la sortie immédiate de Reims, les nécropoles de la Croix-Blandin n'ont pas échappé à l'engouement populaire (et pécuniaire) pour les "antiquités gauloises" initié et encouragé par Napoléon III. Lors de la fouille de 2008, nous avons eu le regret de constater que les deux sites avaient été très largement pillés, ce qui a profondément nui à l'étude des pratiques funéraires protohistoriques. En revanche, la fouille a permis de cerner les techniques de détection et d'appréhender certains modes opératoires des pilleurs. Si les objets les plus prestigieux avaient été prélevés, les ossements avaient pour la plupart été laissés sur place. La multiplicité des remaniements observés traduit une certaine diversité des gestes, ce qui permet d'engager une discussion sur les pratiques et les véritables intentions des intervenants :
- les bouleversements observés dans les fosses sépulcrales sont-ils tous liés à des actes de pillage ? Ces perturbations sont-elles toutes attribuables à l'époque contemporaine ?
- certaines manipulations d'ossements pourraient-elles être le fait des populations anciennes ?

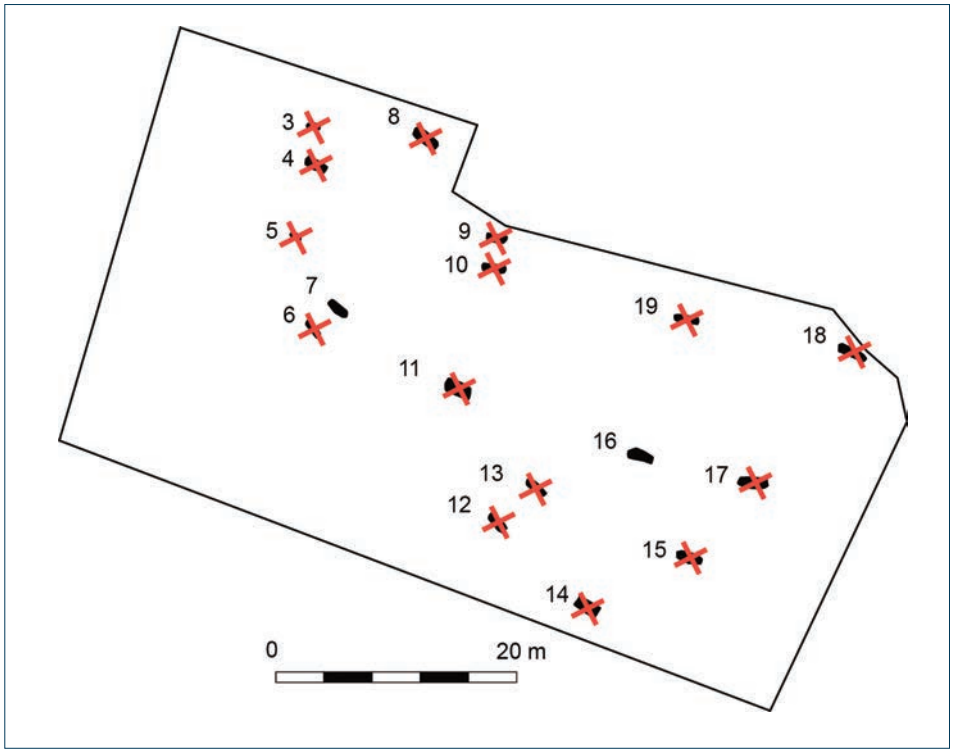

Fig. 1 – Plan de masse de la nécropole de la Croix-Chaudron. Les sépultures pillées sont barrées d'une croix rouge (© G. Seguin, Éveha et F. Lacrampe-Cuyaubère, Archéosphère).

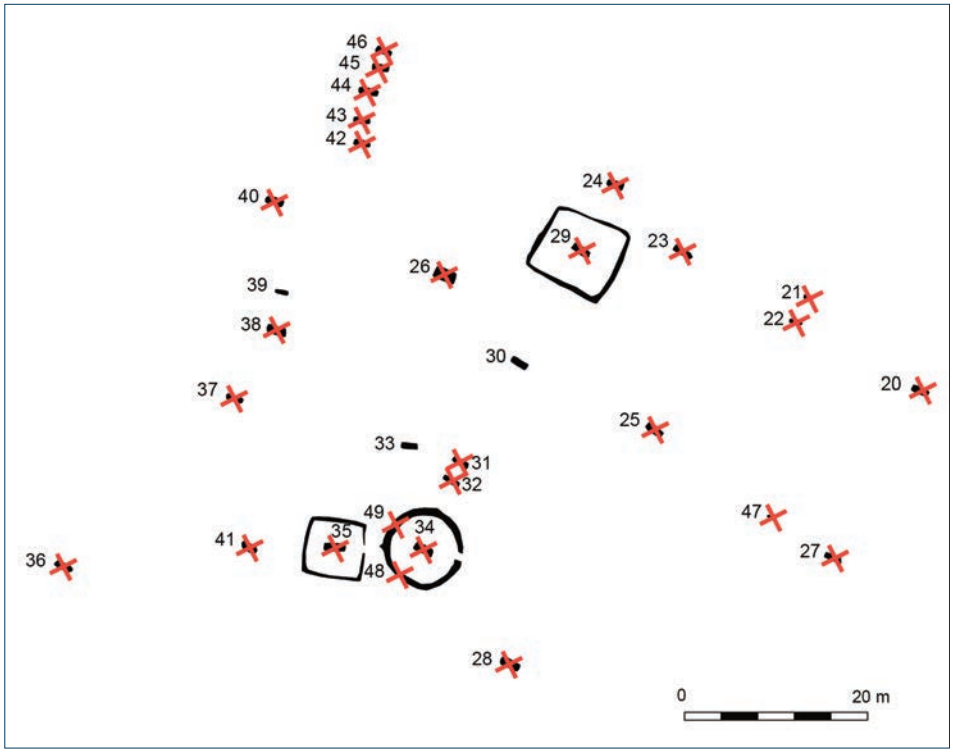

Fig. 2 – Plan de masse de la nécropole du Champ Dolent. Les sépultures pillées sont barrées d'une croix rouge (© G. Seguin, Éveha et F. Lacrampe-Cuyaubère, Archéosphère).

I. La sonde “champenoise”, une technique de détection efficace

La quasi-totalité des sépultures des deux nécropoles ont été pillées à divers degrés. Le site de la Croix-Chaudron n’a pas été circonscrit et semble se développer vers le nord et l’est de l’emprise. L’occupation de la nécropole peut être attribuée de La Tène A à La Tène B1. La fouille a livré 17 sépultures réparties sur une superficie de 2 200 m². Seules deux fosses (S 7 et S 16) ont échappé au pillage (**fig. 1**).

Le site du Champ Dolent a été fouillé sur une emprise de 12 000 m², mais l’aire funéraire n’a pas été circonscrite. Tout comme la nécropole de la Croix-Chaudron, le mobilier exhumé permet d’attribuer la fondation de cette seconde nécropole à La Tène A. Sa pleine période d’utilisation est cependant un peu plus tardive, se situant au cours de La Tène B2 et semble se terminer à La Tène C1. La fouille a livré 30 sépultures dont trois étaient ceintes par des enclos funéraires. Seules trois fosses ont livré des inhumations en place qui n’avaient pas subi de perturbation (S 30, 32 et 33) (**fig. 2**).

Les deux sites présentent des taux de pillages élevés de l’ordre de 85-90 %. Ces sépultures ont été localisées au moyen d’une sonde dite “champenoise”. Les stigmates laissés par l’utilisation de cet outil ont été observés à plusieurs reprises sur des ossements, mais également sur certains récipients céramiques. Ils prennent l’aspect d’une perforation circulaire aux bords très réguliers d’un diamètre de 6 mm (**fig. 3**). La détection de structures fossoyées au moyen d’une sonde s’avère particulièrement efficace sur ce type de terrain. La faible épaisseur de terre végétale (20-30 cm) surmontant un substrat crayeux compact permet de percevoir les anomalies de texture du sous-sol et d’en déduire l’emplacement de creusements. Cette opération est particulièrement aisée suite aux labours. Au moindre doute, un prospecteur expérimenté peut vérifier en quelques coups de sonde qu’il s’agit bien d’une sépulture. Le fait que les fosses présentent toutes la même orientation (tête au nord-ouest) et des dimensions au sol très uniformes facilite d’autant plus leur identification. Une fois la découverte d’une première sépulture avérée, la localisation d’autres sépultures environnantes s’en trouve simplifiée. En effet, la grande majorité des nécropoles laténiennes de la culture Aisne-Marne suivent le même plan d’organisation qui peut être qualifié d’orthonormé (Bonnabel *et al.* 2009). Les sépultures s’alignent suivant deux axes, en courtes rangées (axe transversal) et en enfilade (axe longitudinal). Un prospecteur organisé et méthodique peut ainsi localiser l’ensemble des sépultures d’une nécropole, en dépit d’une densité de fosses relativement faible. Un espace moyen de 8-10 m sépare chaque sépulture. Avec la pratique, cette notion devait être intégrée chez les pilleurs. On remarquera la distance réduite (environ 3 m) entre les sépultures 6 (pillée) et 7 (non pillée, en l’occurrence une sépulture de guerrier avec épée, javelots et poignard). Cette grande proximité entre les deux fosses a pu contribuer au raté de la seconde, suite au pillage de la première. On notera que les deux sépultures implantées dans l’enclos funéraire (S 48 et 49) ont également été localisées et profondément remaniées.

Fig. 3 – Perforation d’un fémur due à l’emploi d’une sonde dite “champenoise” (© G. Seguin, Éveha).

II. Le pillage de la nécropole de la Croix-Chaudron

Si les sépultures de deux nécropoles de la Croix-Blandin ont été pillées avec une fréquence comparable, l’ampleur des perturbations observées dans les fosses diffère grandement entre les deux sites. Les 15 sépultures pillées de la Croix-Chaudron présentent globalement

Fig. 4 – Échantillon représentatif des sépultures pillées de la nécropole de la Croix-Chaudron. Pointe de javelot cerclée de rouge dans la sépulture S 8 (© G. Seguin, Éveha).

les mêmes caractéristiques. Le pillage est ciblé et se concentre principalement dans la partie supérieure du corps du défunt, entre le crâne et l'abdomen (**fig. 4**). Ce type de fouille, dite "en puits", vise principalement à récupérer le mobilier métallique, torques, bracelets ou fibules. Les ossements remaniés à cette occasion sont le plus souvent regroupés sous la forme d'amas déposés dans un angle de la fosse ou au niveau du thorax perturbé de l'individu. Ces remaniements sont intervenus alors que le volume de la fosse était déjà colmaté. Les os manquants sont peu nombreux, à l'exception des crânes et des mandibules qui sont sous-représentés. Le plus souvent, les membres inférieurs n'ont pas été atteints et restent en place. Ces ossements demeurés en position primaire permettent de déterminer la position du défunt dans la fosse et parfois d'engager une réflexion taphonomique. L'espace de décomposition des corps, le port de vêtements (Buquet-Marcon *et al.* 2009) ou de chausses (Guichard 2009) peuvent encore être discutés dans la majorité des cas.

Le mobilier céramique a été complétement négligé, les pilleurs n'y ont porté aucune attention. Les récipients ont été brisés sans ménagement et laissés sur place lorsqu'ils se trouvaient dans la partie occidentale de la fosse. En revanche, les assemblages céramiques déposés le long des jambes ou aux pieds des défunts nous sont parvenus complets et parfois intacts. La quantité, la richesse et la diversité des récipients mis au jour ont permis de cerner avec précision la période d'occupation

Fig. 5 – Coloration d'un ulna gauche par transfert de produits de corrosion suggérant le port d'un bracelet en bronze, sépulture S 15 (© G. Seguin, Éveha).

de la nécropole (Zipper *et al.* 2009) et d'engager une discussion sur une certaine forme de distinction sociale entre les individus.

Les objets métalliques déposés au contact direct des défunts ont été prélevés comme l'atteste le transfert de produits de corrosion sur certains ossements (**fig. 5**). En fonction de la localisation de ces traces et du type de métal concerné, il est possible d'émettre des hypothèses sur la nature de l'objet prélevé. Une trace d'oxyde de cuivre observée sur un thorax évoquera la présence d'une fibule, sur des clavicules ou des vertèbres cervicales d'un torque, sur des avant-bras de bracelets, sur des coxaux d'une boucle ou d'anneaux de ceinture. De larges zones couvertes d'oxyde de fer sur un seul côté du défunt peuvent témoigner du dépôt d'une épée. Du fait d'une certaine distinction dans les assemblages mobiliers funéraires entre les sujets masculins et féminins dans les populations celtes, la détermination de l'âge et du sexe d'un individu peut permettre de préciser la nature de l'objet prélevé, à titre d'hypothèse uniquement (Belard 2015). Les seuls éléments métalliques laissés par les pilleurs se situent dans les angles non fouillés ou le long des parois. On citera la présence de trois fers de javelots déposés dans des angles à proximité des pieds (S 8 et 14) (**fig. 4**).

Fig. 6 – Traces laissées par les outils des pilleurs sur la tête du fémur droit de la sépulture S 29 (© G. Seguin, Éveha).

III. Le pillage de la nécropole du Champ Dolent

Les pilleurs intervenus sur la nécropole du Champ Dolent ont été beaucoup plus intrusifs et leurs recherches bien plus exhaustives. Les fosses ont été, pour l'essentiel, entièrement visitées (**fig. 7**). Les ossements remaniés flottent de manière éparse dans l'ensemble du comblement de la fosse sans véritable logique anatomique. Les traces laissées sur les ossements par les outils des pilleurs sont nombreuses et concernent toutes les faces, y compris au niveau de certaines articulations (**fig. 6**). Les squelettes sont mal représentés, une partie significative des ossements a été exhumée. Les restes encore en place sont peu nombreux et se résument le plus souvent à un fragment d'arrière-crâne, un petit lot de vertèbres cervicales ou quelques os des pieds. Si l'emplacement du défunt peut parfois être encore appréhendé, l'essentiel des données taphonomiques ne nous est plus accessible. Les ossements ont été remaniés alors que les fosses étaient déjà colmatées. Le mobilier céramique est lui aussi bien moins représenté que dans l'autre nécropole et se résume le plus souvent à quelques tessons isolés. En dépit d'une fouille quasi exhaustive des fosses, de rares objets métalliques ont pu échapper à l'attention des pilleurs : une fibule dans les sépultures S 26 et 42 ou une paire de petits bracelets dans la sépulture S 46.

Des objets d'époque contemporaine ont été introduits dans certaines fosses lors de ces pillages. On notera la présence d'un sifflet-oiseau incomplet dans le comblement supérieur de la sépulture S 24 (**fig. 7**). La raison d'être de la présence de cet objet est incertaine et il pourrait s'agir d'une perte fortuite comme d'un acte intentionnel dont la portée nous échappe. Cette question ne se pose pas dans le cas de la sépulture S 26 qui a livré un dépôt organisé d'une grande originalité (**fig. 8**). Cette inhumation revêt un caractère singulier, en premier lieu par les dimensions de sa fosse (2,50 x 1,30 m) qui sont largement supérieures à la moyenne observée sur les deux sites et plus généralement dans les nécropoles champenoises de l'âge du Fer. Un fragment d'occipital et la partie distale des membres inférieurs sont demeurés en place et permettent d'apprécier la position de l'individu, centrée dans la fosse. Le défunt était un adulte de sexe masculin. L'étude des tessons remaniés a permis de distinguer au moins trois formes distinctes dont un gobelet tulipiforme et un vase haut, sans doute constitutifs d'un service à boire appartenant à un individu de haut rang.

Trois os longs (l'humérus gauche et les deux fémurs) ont été regroupés en fagot au niveau des membres inférieurs demeurés en place. Ils se superposent à un lot de larges tessons de céramique noire, recouvrant une bouteille de bière vide d'une contenance de 1 l et provenant de la Brasserie de Reims (maison fondée en 1825). L'un des tessons portait un graffiti aux caractères semblant imiter l'alphabet grec (JVLES ØRBLIИ 1904). Mais contrairement à ce que certains usages de l'époque laténienne attestent, le nom gravé n'est pas celui du propriétaire du vase mais bien celui du pilleur. Par ce geste, J. Orblin nous laisse, telle une carte de visite, un message revendicatif pleinement assumé tant à destination de ses contemporains qu'aux futures générations de fouilleurs.

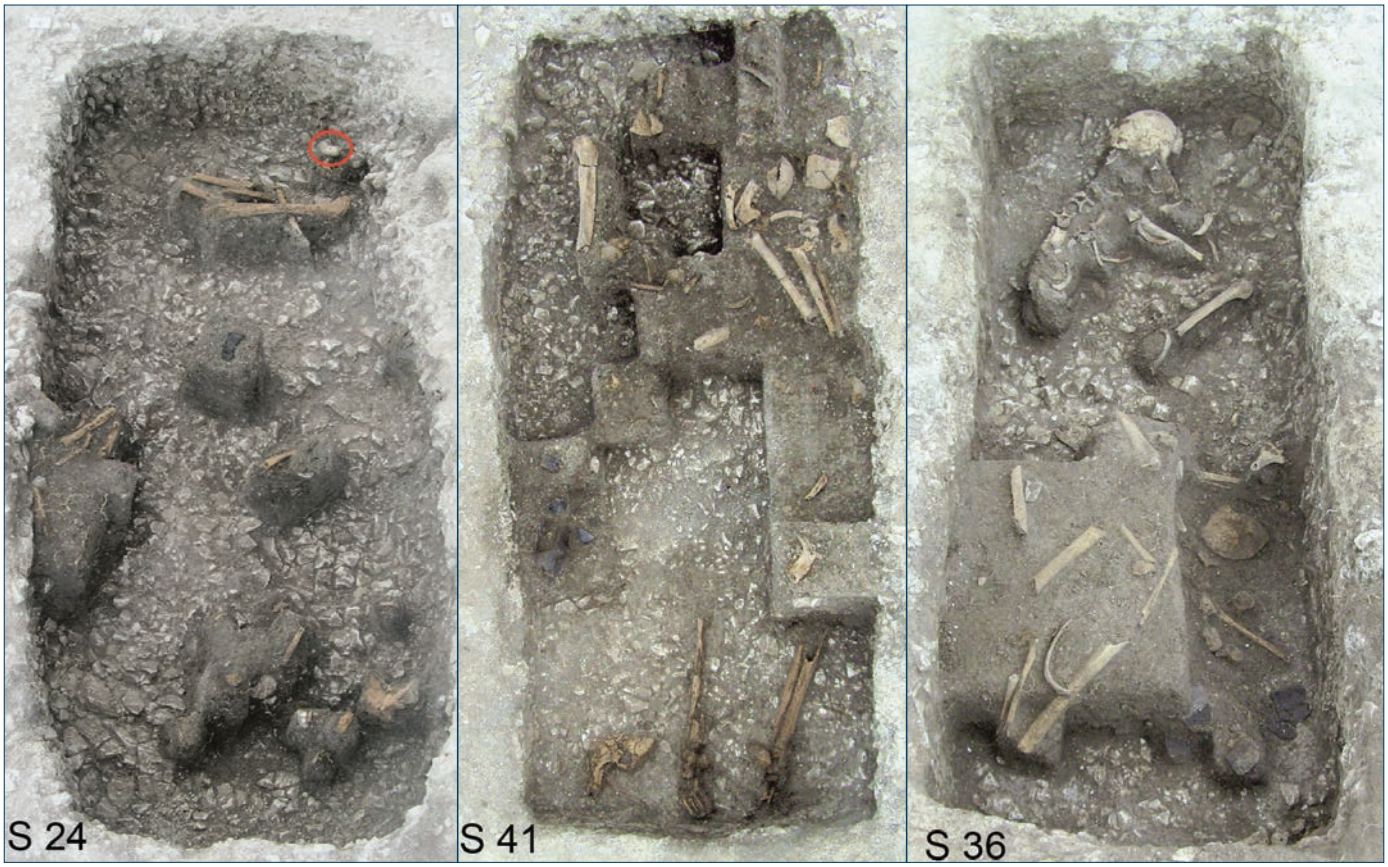

Fig. 7 – Échantillon représentatif des sépultures pillées de la nécropole du Champ Dolent. Sifflet en forme d'oiseau laissé par un pilleur cerclé de rouge dans la sépulture S 24 (© G. Seguin, Éveha).

Fig. 8 – Pillage de la sépulture S 26 du Champ Dolent : détail du dépôt et bouteille de bière (© G. Seguin, Éveha ; tesson gravé : © K. Zipper, *Archeodunum*).

IV. Jules Orblin et les dérives de l'archéologie champenoise du début du XX^{e} siècle

L'"âge d'or" des découvertes archéologiques "d'époque gauloise" dans la Marne se situe entre 1870 et 1914. La richesse et l'abondance des découvertes marniennes a conduit à la création en 1907 de la Société Archéologique Champenoise, à laquelle J. Orblin (1859-1937) adhère. En effet, ce dernier n'est pas un "amateur" mais bien un "professionnel" de l'archéologie. Gardien du musée de la Ville de Reims, J. Orblin est un homme de confiance du conservateur Théophile Habert. Dans cette mesure, ses actions doivent-elles être qualifiées de pillage ou de fouilles anciennes ? T. Habert a considérablement œuvré à l'enrichissement des collections du musée. Dans son catalogue issu des fouilles réalisées entre 1894 et 1898, le mobilier inventorié est principalement d'époque antique (Habert 1901). Si de nombreuses trouvailles sont attribuées à J. Orblin, les nécropoles de la Croix-Blandin ne sont pas mentionnées, sans doute car elles n'avaient pas encore été découvertes. Le bombardement du musée le 13 septembre 1914 a lourdement endommagé les collections et les archives. La documentation sur les fouilles réalisées entre 1899 et 1914 a entièrement disparu (Jadar 1914).

J. Orblin est un homme de terrain et non un homme de lettres. La seule publication à son nom est datée de 1927, il a alors 68 ans. L'auteur se borne à lister 60 "cimetières de Reims" parmi lesquels le Champ Dolent arrive en sixième position. Pour ce site, Orblin mentionne : "*Exploré par MM. J. Orblin, H. Gillet,*

Meurisse, H. Gardez, Lenoir frères. Cette nécropole n'a donné, sauf une fosse, que des vases assez peu intéressants. La seule trouvaille importante a été celle d'un torque avec figurines, par MM. Lenoir frères, ce torque, entré dans la collection de M. L. Morel, a été acquis par M. Goury lors de la vente de cette collection. Une fosse à char a été trouvée par M. H. Gillet." En 1994, un descendant de J. Orblin a déposé au musée Saint-Rémi de Reims des notes de terrain prises par son grand-père. L'ensemble regroupe 38 pages manuscrites et 8 croquis ou dessins (Chevalier 2005 ; 2013). Ces notes sont difficiles à décrypter, les fautes d'orthographe sont nombreuses et la ponctuation est quasi absente. Le Champ Dolent n'est mentionné que dans les termes précédemment cités et publiés en 1927, sans autre précision. Une note est signée : "*Jules Orblin, ancien fouilleur qui a fouillé plus de 5 000 tombes, 22 ans de fouille. Orblin Jules ancien fouilleur du Musée de Reims.*"

J. Orblin au début des années 1900 apparaît comme un personnage respecté, parfois accompagné d'assistants. La fouille de la nécropole de La Cuche par G. Chance en 1905 illustre relativement bien cet état de fait : "*Aux lieux-dits La Cuche,* […], *vers la fin de 1905, j'assistai pour la première fois à des fouilles pratiquées par notre collègue Jules Orblin.* […] *Vivement intéressé par ces recherches et ayant le secret espoir de découvrir à mon tour quelques tombes échappées aux investigations de notre ami, j'entrepris, vers la fin de l'été 1906, d'explorer le pourtour de ce cimetière.*" G. Chance explorera le site durant 4 ans avant de faire part de ses découvertes (Chance 1910). Cette fouille contemporaine de celle du Champ Dolent illustre bien un état de fait : d'une part, Orblin ne fait que visiter les sites, ses prospections ne sont ni systématiques ni méthodiques. D'autre part, les succès d'Orblin font des émules. Il est imité, on passe derrière lui pour glaner ce qu'il a pu laisser. Et force est de constater qu'il laisse passer beaucoup de choses. Henri Gillet (1890-1947) qui a assisté Orblin durant quelque temps relate dans ses carnets de notes publiés à titre posthume (Guillaume 1970) : "*Nous sondions un cimetière repérant les fosses toute la journée, puis de midi à une heure, quand les cultivateurs étaient partis déjeuner, Orblin faisait un trou à l'emplacement de la tête. Si il y avait un torque et des fibules, on faisait également un trou à chaque bras pour les bracelets.*"

Gillet témoigne de la pratique de la fouille en puits, ciblant la collecte de bijoux, que nous avons pu mettre en évidence sur la Croix-Chaudron. Le fait qu'Orblin n'accordait guère plus d'une heure à la visite d'une ou de plusieurs sépultures témoigne du caractère expéditif et ciblé de la fouille. Mais ces quelques lignes évoquent également des craintes d'Orblin de se faire doubler. Ainsi tout porte à croire qu'en cette période où la législation réglementant les fouilles archéologiques était pour l'heure inexistante, Orblin travaillait dans la plus grande discrétion de manière à éviter la concurrence d'autres fouilleurs.

Cette rivalité entre fouilleurs intervenus au Champ Dolent est illustrée par une anecdote rapportée par H. Gillet (Guillaume 1970, p. 44). Les deux comparses fouillent une remarquable tombe à char le 14 juillet 1910 jusqu'à la tombée de la nuit, mais ne peuvent en venir à bout dans la journée : "*Le lendemain, retournant sur le terrain, nous constatâmes que pendant la nuit, on était venu à notre fouille. En effet, à l'emplacement de la tête se trouvait un trou, dans le fond duquel gisait le crâne ainsi que la mâchoire inférieure ; cette dernière ainsi que les clavicules portaient des traces d'oxydation.* […] *Par la suite, nous fîmes une enquête et nous apprîmes que les frères Lenoir avaient vendu à M. Morel un superbe torque ayant comme tampons deux têtes de femme, pour la somme de quarante francs.* […]. *À la vente Morel, le torque fût adjugé à M. Goury pour la somme de huit cents francs.*" Le principal intérêt porté par ces fouilleurs résidait dans la revente de leurs découvertes, générant un véritable trafic qui en l'absence de législation contraignante n'avait rien d'illégal. Les intermédiaires, plusieurs antiquaires réputés de Reims, en étaient les principaux bénéficiaires. Dans un tel contexte, si Jules Orblin est loin d'être un exemple d'intégrité et de rigueur, il a eu le mérite d'œuvrer principalement à étoffer les collections d'un musée plutôt qu'à son enrichissement personnel.

V. Réouverture des sépultures et manipulations d'ossements durant La Tène ancienne

Les manipulations d'ossements inscrites dans le cadre de pratiques funéraires ne peuvent s'observer que dans le cadre de sépultures vierges de tout pillage ou fouille ancienne. La grande majorité des sépultures de la Croix-Blandin ayant déjà été visitées, les possibilités d'observer de telles pratiques sont très limitées, mais deux sépultures, *a priori* non pillées, attirent l'attention.

La sépulture S 16 de la Croix-Chaudron a livré le squelette d'une femme âgée de plus de 20 ans (**fig. 9**). Le mobilier céramique est caractéristique de La Tène A. La fosse présente des contours très irréguliers et des parois évasées qui ont pu compliquer sa détection au

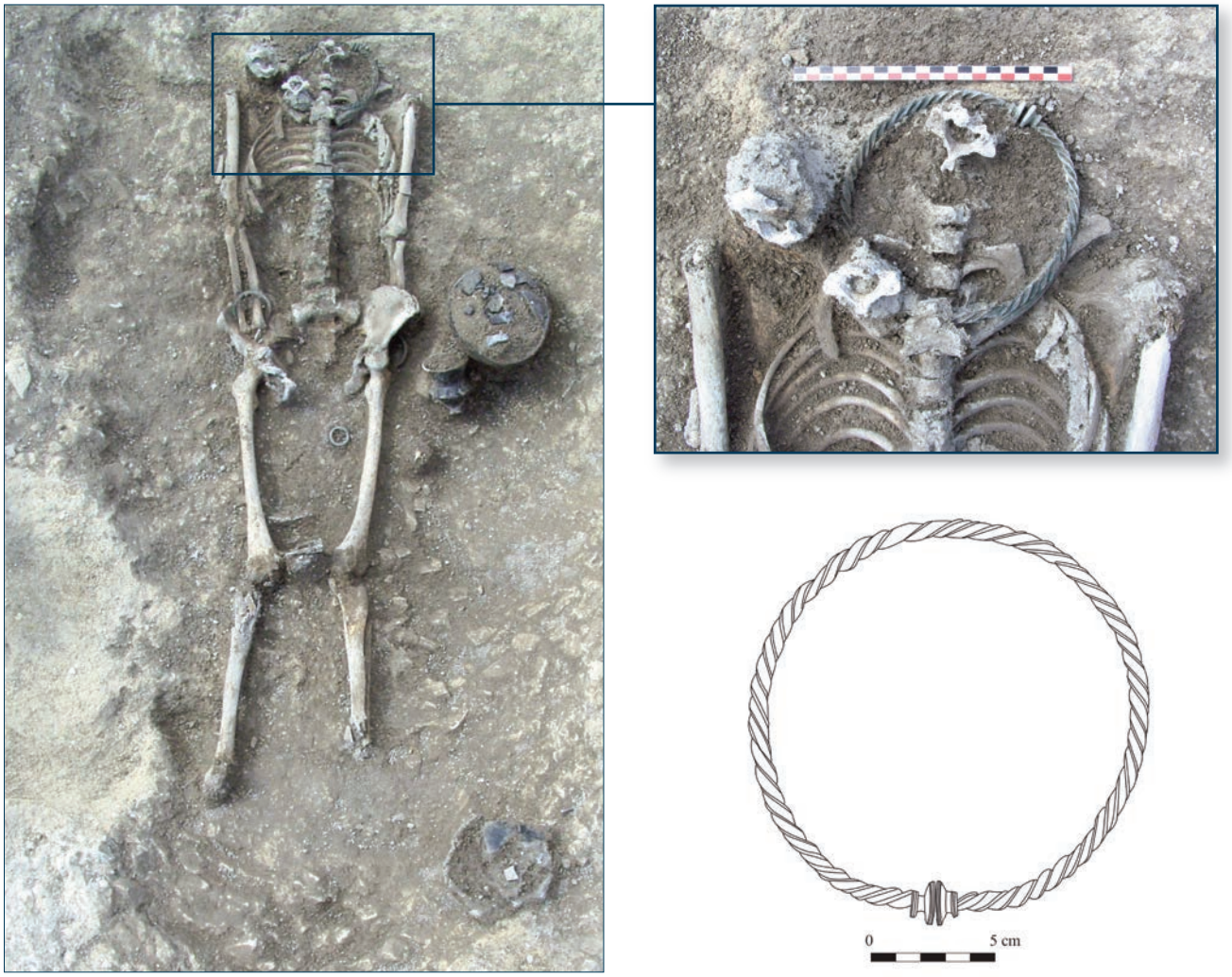

Fig. 9 – Sépulture S 16 de la Croix-Chaudron (© G. Seguin, Éveha ; torque : © J. Kaurin, UMR 6298 ArTeHiS).

moyen d'une sonde. La fosse est néanmoins suffisamment profonde (24 cm en dessous du niveau d'apparition de la craie) pour avoir protégé la sépulture des atteintes des labours. Le crâne, la mandibule et les vertèbres cervicales 1, 3 et 4 sont manquants. L'axis est fracturé et représenté par un arc unique. Les vertèbres cervicales 2, 5 et 6 ont été remaniées et flottent à proximité du torque. Les ossements ne présentent aucune trace de découpe supposant une décollation ou une décapitation. La présence de ce torque, aux qualités esthétiques indéniables, n'a pu échapper aux personnes ayant prélevé le crâne et la mandibule. De toute évidence, ce n'est pas la recherche de bijoux anciens, ou de bronze en tant que matière première, qui a motivé ces gestes, mais bien la volonté de récupération du crâne. Cette observation entre en complète contradiction avec ce qui a été déterminé dans le cadre des pillages ou fouilles anciennes.

La sépulture S 33 du Champ Dolent a livré le squelette d'une jeune femme âgée d'environ 20 ans et d'un individu périnatal déposé le long de son bras gauche (**fig. 10**). Une truie découpée en plusieurs quartiers et trois vases étaient déposés à proximité des membres inférieurs (Renou 2014). Ce mobilier permet d'attribuer la sépulture à La Tène B2. En premier lieu, la position de la défunte interpelle. Tandis que dans toutes les autres sépultures, les squelettes sont bien centrés dans les fosses, la partie supérieure de cet individu apparaît étrangement désaxé. Le crâne est accolé dans un angle et semble davantage posé sur le sommet du thorax que véritablement connecté au rachis cervical. Cette impression a été confirmée lors du démontage par l'absence des six premières vertèbres cervicales. Seul le processus odontoïde de l'axis a été retrouvé à l'intérieur de l'orbite droite. La base du crâne est fragmentée. Si certains

Fig. 10 – Sépulture S 33 du Champ Dolent (© G. Seguin, Éveha).

fragments ont été retrouvés à l'intérieur du volume endocrânien, d'autres sont assurément manquants. Le processus articulaire gauche de la mandibule est également cassé et manquant. Cette fracture semble s'être opérée sur os frais. La disparition des vertèbres cervicales et l'important traumatisme de la base du crâne résultent d'une action anthropique, très vraisemblablement intentionnelle. La manipulation du crâne a pu se produire alors que les vertèbres cervicales étaient encore connectées entre elles et avec la base du crâne. La base du crâne a été enfoncée à l'intérieur du volume endocrânien. La présence de la dent de l'axis dans l'orbite pourrait témoigner de la connexion persistante des deux premières vertèbres cervicales lorsque cet enfoncement s'est produit. L'absence du processus condylien gauche de la mandibule suggère une fracture en vue d'une désarticulation. Les raisons de ce traitement brutal demeurent obscures. Le crâne ne présente aucun stigmate de météorisation qui laisserait penser à une exposition au soleil, à la pluie ou au gel, ni strie de découpe, de raclage ou d'abrasion. Le mauvais état de conservation de la corticale osseuse, principalement du fait de l'action des racines, invite néanmoins à la prudence quant à cette absence d'observation. Le crâne et la mandibule ont par la suite été repositionnés dans la tombe sensiblement dans la même position qu'ils avaient été prélevés. La posture particulière de la défunte dans la fosse a pu faciliter cette opération, ce qui suggère que la récupération à venir du crâne avait été anticipée dès le stade des funérailles.

On remarquera que les restes du sujet périnatal déposés le long du bras gauche de la défunte sont uniquement représentés par quelques éléments du crâne, les deux clavicules, le membre antérieur gauche et certaines côtes. Ces lacunes dans la représentation anatomique cadrent mal avec un processus de conservation différentielle. Le sédiment environnant a été tamisé de manière à pallier un éventuel loupé lors de la fouille. Dans cette mesure, il semblerait que les restes de ce jeune enfant aient, eux aussi, fait l'objet d'une récupération incomplète. Cette intervention serait en mesure d'expliquer le léger déplacement de l'avant-bras gauche de la jeune femme.

Sur les 5 sépultures non pillées des nécropoles de la Croix-Blandin, 2 ont livré des indices de manipulations du crâne par les Celtes. La faiblesse de l'échantillon interdit toute approche statistique, mais il est permis de penser que ces pratiques n'étaient pas rares. Ces prélèvements des crânes ont été réalisés après un stade de décomposition avancé mais avant que les fosses, qui devaient disposer de couvercles amovibles, n'aient été comblées. En Champagne, la réouverture des tombes et la manipulation des ossements durant le second âge du Fer, et particulièrement des crânes, ont été observées et discutées dans les nécropoles du Mont Troté et des Rouliers (Rozoy 1987) et dans celle de Val-de-Vesle (Bonnabel 2006). Par ailleurs, le prélèvement de la tête d'un ennemi mort au combat est une pratique bien attestée chez les guerriers celtes. Elle est documentée par de multiples sources écrites antiques (Dedet 2011) et par de nombreux exemples archéologiques (Ciesielski *et al.* 2011). Ces ossements portent pour la plupart des traces d'actions anthropiques intentionnelles (traces de découpe, raclage, perçage, …). Les crânes prélevés peuvent être exposés dans un sanctuaire guerrier, un espace public comme l'entrée d'un *oppidum* ou encore sur la façade d'un bâtiment. Mais certains crânes ont également été mis au jour en contexte d'habitat individuel et peuvent résulter de pratiques incluses dans la sphère domestique ou privée. Ces pratiques ne se limitent pas à la collecte de trophées guerriers, mais concernent également le culte d'ancêtres ou d'individus ayant marqué la communauté (Rousseau 2012).

Ces ossements sont alors considérés comme des reliques, parfois à caractère familial, plutôt que des trophées. Dans le cas des nécropoles de la Croix-Blandin, nous rappellerons que les deux individus concernés sont des femmes. L'une d'elles semblant relativement jeune venait vraisemblablement d'enfanter et certains ossements du bébé ont été prélevés. Nous sommes très éloigné d'un contexte guerrier, et un culte des ancêtres cadre mal avec la jeunesse des individus concernés. Au-delà des ressemblances entre certains faits archéologiques, les multiples variantes observées dans les gestes et dans le recrutement des individus traduisent des intentions différentes et par conséquent une certaine diversité des pratiques. L'interprétation de ces gestes nécessiterait de connaître les relations existantes entre les "préleveurs" et les "prélevés" : ennemis ou alliés, connus ou inconnus, aïeux ou descendants, individus aimés ou haïs, respectés ou méprisés, adorés ou craints, …

Du fait de fouilles anciennes exemptes de toute problématique scientifique et de législation contraignante, de nombreuses nécropoles de l'âge du Fer des environs de Reims ont été réduites à des gisements de "beaux objets" accessibles à tout un chacun. Si ces fouilles anciennes ont contribué à la reconnaissance précoce des qualités de l'artisanat celte, elles ont détruit à jamais les contextes qui auraient permis aux futures générations d'archéologues de mieux cerner la complexité des pratiques funéraires et cultuelles de ces populations. Les limites d'extension de la nécropole de la Croix-Chaudron n'ont pas été atteintes dans le cadre de la fouille de 2008. On peut espérer que des aménagements à venir permettent de nouvelles fouilles portant sur certains secteurs qui auraient pu échapper au pillage.

Bibliographie

Bélard 2015 : Bélard C. – La notion de genre ou comment problématiser l'archéologie funéraire, *Les Nouvelles de l'archéologie* 140, 2015, p. 23-27.

Bizot, Signoli 2009 : Bizot B., Signoli M. – *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes de la 1re Rencontre du Gaaf, Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) (13-14 décembre 2008), Gaaf (Publication du Gaaf, 1) / Édition des Hautes-Alpes, Gap 2009, 146 p

Bonnabel 2006 : Bonnabel L. – Archéologie de la mort : Val-de-Vesle. *In* : Vanmoerkerke J., Burnouf J. – *Cent mille ans sous les rails. Archéologie de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne*. Éd. Somogy et Inrap, Paris 2006, p. 132-133.

Bonnabel *et al.* 2009 : Bonnabel L., Culot S., Desbrosse V., Saurel M. – *Implantation et organisation des espaces funéraires à La Tène ancienne et au début de La Tène moyenne en Champagne à partir des fouilles récentes*. *In* : Pinard, Desenne 2009, p. 47-59.

Bosteaux 1927 : Bosteaux Frères – Exploration de sépultures gauloises marniennes, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 2, 1927, p. 43-45.

Boulestin, Henry-Gambier 2012 : Boulestin B., Henry-Gambier D. (dir.) – *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) (14-16 octobre 2010), BAR (International Series 2415), Oxford 2012, p. 117-138.

Buquet-Marcon *et al.* 2009 : Buquet-Marcon C., Pecqueur L., Detante M. (dir.) – Parés d'habits invisibles. *In* : Bizot, Signoli 2009, p. 65-75.

Chance 1910 : Chance G. – Fouilles du cimetière gaulois de Puisieulx-Taissy pendant les années 1906, 1907, 1908 et 1910, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 1, 1910, p. 130-137.

Chevalier 2005 : Chevalier C. – *Les nécropoles de Durocortorum (Reims). Topographie funéraire*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris 2005, 70 p.

Chevalier 2013 : Chevalier C. – Reims "43 rue Sébastopol". Étude documentaire. *In* : Thomann, Péchart 2013, p. 50-115.

Ciesielski *et al.* 2011 : Ciesielski E., Duday H., Girard B., Roure R., Martin A., Agusti B. (dir.) – La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la péninsule Ibérique. *In* : Roure, Pernet 2011, p. 113-121.

Dedet 2011 : Dedet B. – La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie. *In* : Gruat P., Garcia D. (coord.) – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIIIe-IVe s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions et comparaisons*. Actes de la table ronde de Rodez (24-25 avril 2009), Éd. Association pour la Diffusion de l'Archéologie Méridionale (Documents d'Archéologie méridionale 34), Lattes 2011, p. 281-289.

Desenne *et al.* 2009 : Desenne S., Pommepuy C., Demoule J.-P. (dir.) – *Bucy-le-Long (Aisne) - Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère)* Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 26), Amiens 2009, 3 vol., 414 ; 717 ; 435 p.

Guichard 2009 : Guichard Y. – Taphonomie des squelettes et espaces funéraires. *In* : Desenne *et al.* 2009, p. 163-174.

Guillaume 1970 : Guillaume P. – Les notes de fouilles d'Henri Gillet, *Cahiers d'archéologie du Nord-Est* 24, 1970, p. 1-114.

Habert 1901 : Habert T. – *Catalogue du musée archéologique*. Paul Nouel, Troyes 1901, 392 p.

Jadar 1914 : Jadar H. – Sur les ruines et les pertes causées à Reims par le bombardement de l'armée allemande, du 4 septembre au 6 octobre 1914. Comptes-rendus des séances de l'année 1914, *Académie des inscriptions et belles lettres* 58 (7), 1914, p. 590-593.

Orblin 1927 : Orblin J. – Cimetières de Reims, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 2, 1927, p. 65-68.

Pinard, Desenne 2009 : Pinard E., Desenne S. (dir.) – *Les gestuelles funéraires au second Âge du Fer.* Actes de la table ronde tenue à Soissons (6-7 novembre 2008), Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 3-4), Service régional de l'Archéologie, Amiens 2009, 272 p.

Renou 2014 : Renou S. – Les offrandes animales au second âge du Fer dans la périphérie de Reims (Marne). *In* : Bede I., Dentante M. avec la collab. de Buquet-Marcon C. – *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*. Actes de la 4e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (30-31 mars 2012), Gaaf (Publication du Gaaf 3), Saint-Germain-en-Laye 2014, p. 85-93.

Roure, Pernet 2011 : Roure R., Pernet L. (dir.) – *Des rites et des hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Éd. Errance, Paris 2011, 287 p.

Rousseau 2012 : Rousseau E. – Pratique des têtes coupées chez les Gaulois. Les données archéologiques. *In* : Boulestin, Henry-Gambier 2012, p. 117-138.

Rozoy 1987 : Rozoy J.-G. – Les Celtes en Champagne. Les Ardennes au second Âge du Fer : le Mont Troté, Les Rouliers, *Mémoire de la Société Archéologique Champenoise* 4, 1987, 504 p.

Seguin 2010 : Seguin G. – *Reims, ZAC Croix-Blandin. Croix-Chaudron et Champ Dolent*. Rapport d'opération archéologique, Archéosphère, Châlons-en-Champagne 2010, 552 p.

Stocker 2005 : Stocker P. – *Reims (Marne), ZAC Croix-Blandin*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Grand Est, Châlons-en-Champagne 2005, 82 p.

Thomann, Péchart 2013 : Thomann A., Péchart S. (dir.) – *Reims "43 rue Sébastopol"*. Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Archéosphère, Châlons-en-Champagne 2013, 732 p.

Vatan 2004 : Vatan A. – *Histoire de l'archéologie celtique en Champagne : des origines à nos jours*. Société Archéologique Champenoise (Mémoire 17), Reims 2004, 254 p.

Zipper *et al.* 2009 : Zipper K., Seguin G., Chevalier C. – Les nécropoles laténiennes de la Croix-Blandin à Reims (Marne). Fouilles anciennes et observations taphonomiques, *Antiquités nationales* 40, 2009, p. 91-102.

Du pillage au saccage : l'expertise archéologique d'urgence de la chapelle Saint-Georges de Céreste (Alpes de Haute-Provence)

Élise HENRION, Mathieu VIVAS,
David LAVERGNE, Xavier MARGARIT

À l'ouest du département des Alpes de Haute-Provence, la commune de Céreste est connue par plusieurs témoins d'occupations pré- et protohistoriques (habitat, atelier de taille, etc.). Les nombreux vestiges antiques découverts et le passage de la *Via Domitia* invitent également à placer l'agglomération secondaire de *Catauiacia* / *Catulucia* / *Catuiaciam* à proximité de la ville actuelle [(1)]. En décembre 2014, le saccage de la chapelle Saint-Georges a toutefois canalisé l'attention des Cérestains, des élus municipaux et des médias locaux sur un édifice religieux médiéval et moderne jusqu'alors oublié.

À l'époque médiévale, Céreste prend la forme d'un habitat fortifié ; en attestent les vestiges d'un rempart, le tissu urbain et plusieurs maisons datées de l'époque romane (Thirion 1985 ; Garrigou-Grandchamp, Thirion 1986). Le paysage est également marqué par un château édifié au cours du XIIe siècle (Poly 1976, p. 322 ; Varano 2011, p. 721) et par un bourg monastique développé autour du prieuré Notre-Dame-de-Beauvoir-Saint-Michel. Au Moyen Âge et à l'époque moderne, la paroisse de Céreste fait partie du diocèse d'Apt. Entre le XIIe et le XVIe siècle, les sources écrites et les vestiges de plusieurs églises confirment un dense réseau religieux avec des édifices appartenant entre autres à l'abbaye Saint-Victor de Marseille ou à celle de Montmajour. Jusqu'au début du XIIIe siècle, la ville dépend du comté de Forcalquier, avant de passer aux mains du comte de Provence (Varano 2011, p. 486). De nombreux vestiges témoignent également de la restructuration de plusieurs bâtiments à l'époque moderne. L'élément le plus probant est sans doute l'actuelle église paroissiale Saint-Michel, dont les abords ont fait l'objet d'une surveillance archéologique en 2000 (Peyric, Mazzieri 2000).

La chapelle Saint-Georges (**fig. 1**), chapelle jusqu'ici datée de l'époque moderne, se situe à environ 1 km à l'ouest de Céreste, au sud d'une rivière, dans une pinède et en surplomb d'un ravin. Déjà vandalisé en 2010, l'intérieur de l'édifice a été le théâtre d'un violent saccage en décembre 2014. Deux jeunes criminels ont en effet déposé une grande partie de son sol, détruit les marches menant au sanctuaire et l'autel en marbre blanc, ouvert un caveau, exhumé des ossements et, en tout, fait quatre sondages clandestins (**fig. 2**). Ces détériorations criminelles sont venues alourdir le mauvais état de la chapelle : la toiture très endommagée et les nombreuses fissures des murs ont en effet accéléré les infiltrations d'eau.

Suite au saccage constaté par la gendarmerie, le Service régional de l'Archéologie (SRA) a été saisi au

(1) Entre 1987 et 2014, plusieurs sondages et diagnostics archéologiques, plusieurs prospections pédestres et électriques, sont venus confirmer le passé protohistorique et antique de Céreste et de ses alentours. Pour un premier aperçu, voir Bérard 1997, p. 126-128 ; Vivas *et al.* 2015.

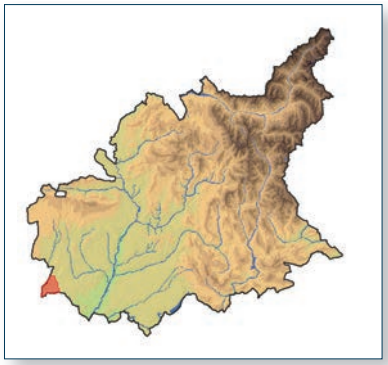

Fig. 1 – La chapelle Saint-Georges : vue vers le nord-est (© SDA 04).

cours du mois de décembre 2014 et a sollicité le Service départemental d'Archéologie du Conseil général des Alpes de Haute-Provence (SDA 04) pour mener une expertise d'urgence d'une journée sur le bâti et sur les éléments funéraires vandalisés. Une recherche dans les archives et les sources textuelles éditées est venue compléter les données générées sur le terrain.

Si ces quelques pages ont non seulement pour but de présenter les résultats de l'intervention et de replacer la chapelle dans son contexte historique et archéologique, elles ambitionnent également de discuter les moyens dont dispose l'archéologue pour pallier la perte de données archéologiques générée par un saccage. À ce titre, nous présentons la façon dont plusieurs organismes sont conjointement intervenus à Saint-Georges de Céreste – c'est-à-dire la gendarmerie, la Mairie, le SRA, le SDA 04 et, enfin, l'évêché. Nous évoquerons dans un premier temps les aspects juridiques concernant le pillage de la chapelle Saint-Georges, avant de passer aux résultats apportés par l'intervention. Enfin, dans une optique plus anthropologique et sociologique, nous nous attacherons à la portée symbolique donnée aux ossements, tant par les criminels que par les autorités laïques et religieuses, et qui a permis à cette chapelle de retrouver sa place dans le patrimoine de la commune.

Fig. 2 – Destructions à l'intérieur de la chapelle (© SDA 04).

I. Pillage et saccage : législation et aspects juridiques

Le dimanche 7 décembre 2014, un promeneur et habitant de la commune a prévenu la mairie de Céreste du saccage de la chapelle Saint-Georges. Le maire a alors simultanément informé la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la gendarmerie. Après un premier constat effectué dès le lendemain de la "découverte", une ronde des gendarmes a permis, quelques jours plus tard, de prendre les deux pillards en flagrant délit, affairés à piocher le sol de la chapelle.

La ville, propriétaire des lieux, a alors porté plainte pour violation de sépultures (2) et dégradation. Le ministère de la Culture se constituait, quant à lui, partie civile pour l'exécution de fouilles archéologiques sans autorisation (3) et dégradation de site ou de découverte archéologique commise en réunion (4). Les plaintes ont été transmises au Tribunal de Grande Instance de Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence).

Du point de vue de la protection archéologique, l'action en justice de la DRAC s'est appuyée à l'époque sur l'évaluation du préjudice moral : le saccage en règle de la chapelle avait compromis toute possibilité d'étudier cet édifice et ses sépultures selon les normes scientifiques en vigueur. Sollicitée en ce sens, la DRAC a donc transmis une analyse détaillée en insistant sur le caractère irrémédiable du préjudice scientifique. Elle a accompagné son analyse d'une évaluation chiffrée du dommage, soit 46 500 € correspondant à la somme qu'il aurait fallu engager si la chapelle avait fait l'objet d'une fouille programmée et d'une étude anthropologique. À cette somme s'est ajouté le coût de l'intervention conjointe des agents du SDA 04 et du SRA sur les lieux à la suite de l'arrestation, soit 15 000 €, y compris les moyens nécessaires à la rédaction du rapport, soit un total de 61 500 € au titre de l'archéologie, sans parler des atteintes considérables à l'édifice lui-même.

Le système d'évaluation du préjudice moral établi à cette occasion par le ministère de la Culture n'a pas été retenu par l'agent judiciaire de l'État au motif que le site n'était pas une propriété de ce dernier. Cette décision n'est pas sans conséquence en matière de jurisprudence et, sous réserve d'une évolution de la législation, elle doit être prise en compte lorsque l'État se porte partie civile dans des affaires de ce type.

Les prévenus ayant reconnu les faits reprochés, le procureur a requis contre eux la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, proposant une ou plusieurs peines qui, une fois acceptées, sont directement validées par le juge du Tribunal de Grande Instance sans passage par le Tribunal Correctionnel. L'audience s'est déroulée le 1er septembre 2015, huit mois et demi environ après l'arrestation des deux pillards. Le conservateur régional de l'Archéologie s'est exprimé en tant que représentant de l'État.

Au cours de l'audience, la violation de sépulture, qui constitue un délit en soi, est apparue comme un motif aggravant en tant que destruction délibérée des vestiges, y compris dans le cas de caveaux où des ossements sont regroupés. Les prévenus ont été condamnés à des peines allant de 3 à 5 mois de prison avec sursis, à indemniser les victimes (l'État à hauteur de 3 800 €, la commune à hauteur de 9 100 € et l'HAPPAH (5) à hauteur de 3 200 €) et à des travaux d'intérêt général pour un total de 120 heures réparties sur 18 mois. Au final, ce verdict s'avère plutôt clément au regard des peines encourues, tant pour violation de sépultures avec atteinte à l'intégrité des cadavres (6), que celles prévues au titre des atteintes au patrimoine archéologique (7).

Le profil des auteurs, voire leur motivation et le mode d'exécution de leur forfait, n'est pas classique pour un dossier de pillage. Alors que la mise en scène macabre d'un alignement de crânes le long d'un mur de la nef (**fig. 3**) aurait pu orienter les enquêteurs vers un mobile morbide, voire satanique, les pilleurs ont avoué avoir été seulement motivés par la recherche d'un hypothétique trésor de monnaies d'or, alimentée par une légende d'ancien atelier de faux monnayage qui aurait existé alentour. Il s'agit en effet de délinquants locaux, connus pour des faits de droit commun, ayant donc agi par cupidité et opportunisme, et non de collectionneurs trafiquants ou de fouilleurs clandestins spécialisés dans la mise au jour de vestiges. L'absence d'utilisation de détecteurs de métaux, qui aurait permis de cibler la recherche des pilleurs, est étonnante. Cela conforte l'improvisation de leur démarche et leur inexpérience, en dépit de leur détermination, et explique aussi certainement l'ampleur des destructions par l'élargissement du champ de recherche à la presque totalité de l'édifice.

(2) Nomenclature de l'infraction : NATINF 184.
(3) NATINF 1400.
(4) NATINF 27505.
(5) Association Halte au Pillage du Patrimoine Archéologique et Historique.
(6) Article 225-17 du Code Pénal.
(7) Article 322 du Code Pénal et L531 du Code du Patrimoine.

Fig. 3 – Alignement des crânes contre le mur sud de la nef (© SDA 04).

II. Les apports d'une étude interdisciplinaire

L'objectif principal de l'expertise d'urgence menée le 12 décembre 2014 par le SDA 04 était de pallier la perte de données archéologiques. Établie directement sur place, la stratégie retenue – outre dresser un emplacement schématique des dégradations dans et autour de l'édifice – a permis d'exécuter un état des lieux. Couplée à une couverture photographique intérieure et extérieure, l'ébauche d'une première étude du bâti a pu être menée. Des premières analyses anthropologiques ont pu être réalisées lors du conditionnement des ossements exhumés, ossements qui ont ensuite été déposés au presbytère de la commune.

À la suite de l'intervention de terrain, une enquête sur les sources textuelles mentionnant la chapelle Saint-Georges a également été menée. Malgré leur rareté, elles permettent d'avoir un aperçu de l'édifice entre le XIIe et le XXe siècle.

A. Mentions textuelles (XIIe-XXe siècle)

Une *ecclesia Sancti Georgii* apparaît dans une charte de donation datée du deuxième quart du XIIe siècle et conservée dans le cartulaire d'Apt : l'église est alors une possession de l'abbaye Saint-Victor de Marseille (8). S'ensuit une longue période sans aucune mention de l'église : elle ne réapparaît en effet qu'au XVIe siècle, époque à laquelle elle prend place dans une liste d'églises convoquées au synode (9). Son nom est alors accolé à celui de Céreste, comme s'il s'agissait d'un édifice indépendant.

À partir du XVIIIe siècle, Saint-Georges n'est plus qualifiée d'église mais de chapelle, comme l'attestent également ses représentations sur la carte dite "de Cassini" et sur le cadastre napoléonien.

Les visites pastorales de 1859, de 1863 et de 1866 mentionnent l'édifice (10). À cette dernière date, l'agent a noté que le contrefort nord est à reconstruire et que le "Sanctuaire", probablement déjà un peu abîmé, est à blanchir.

Le 5 février 1906, en vertu de la loi de séparation des Églises et de l'État, la fabrique paroissiale et la

(8) Cartulaire de l'Église d'Apt, charte CXXII, 1117-1122 : "[...] *consilio Aptensis ecclesiae canonicorum ecclesias Cisaristae, scilicet Sanctae Mariae et Sancti Michaëlis et Sancti Georgii et ecclesias Bonilis Sancti Salvatoris, quae est parrochialis et Sancti Gervasii et Sancti Victoris* [...]" (Didier *et al*. 1967, p. 282).
(9) Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun (Prou, Clouzot 1923, 54 F).
(10) AD 04, 2 V 90.

mense succursale de Céreste dressent un inventaire des bâtiments cultuels : deux pages sont alors dédiées à la chapelle Saint-Georges [11]. Il est précisé que celle-ci est dotée d'un autel en marbre blanc récent, autrement dit de l'autel cassé par les pilleurs. Le receveur a également mentionné que la commune avait effectué des réparations sur le terrain de cette chapelle, le terrain s'étant affaissé à cause de sa proximité avec l'Encrême.

Ces quelques éléments de chronologie corroborent les observations effectuées sur le bâti.

B. Les données de terrain

Orientée, la chapelle Saint-Georges est composée d'une nef rectangulaire (14 x 7 m) et d'une abside semi-circulaire plus étroite et voûtée en cul-de-four. Le démontage de l'autel du XIX^e^ siècle et l'un des sondages clandestins effectués dans l'abside ont mis au jour quatre assises du mur de fondation, fondation plus large que l'élévation. À l'extérieur, le revêtement moderne du chevet laisse apparaître un moyen appareil de moellons équarris et de blocs rectangulaires plus ou moins bien taillés, grossièrement assisés et liés entre eux par un mortier de terre grasse. Ce type d'appareillage plaide en faveur d'une datation médiévale, qui plus est de l'époque romane. La datation médiévale est confirmée par d'autres caractéristiques stylistiques, comme par exemple celles des deux contreforts situés à l'ouest de l'édifice, et celles de la porte d'entrée. Constituée de claveaux retaillés et de piédroits chanfreinés, les caractéristiques stylistiques de cette porte se rencontrent dès le dernier quart du XII^e^ siècle et au XIII^e^ siècle.

Plusieurs caractéristiques prouvent que l'édifice a par la suite été restauré. Outre la typologie des quatre baies de la nef et l'ajout de deux contreforts (l'un contre l'abside, l'autre au nord), l'intérieur de l'édifice a été entièrement enduit de plâtre et l'abside recouverte d'un décor pictural dont la datation s'échelonne entre le XVI^e^ et le XVIII^e^ siècle. Toutefois, les différences d'épaisseur notables sur les parements intérieurs et extérieurs des murs de la nef témoignent encore une fois de la fragilité de l'édifice et de fissures anciennes.

L'une des découvertes majeures a été permise par le démontage clandestin de l'autel en marbre blanc du XIX^e^ siècle : deux stèles funéraires datant de la fin du I^er^ ou du II^e^ siècle ont ainsi pu être découvertes (**fig. 4**). La première est dédiée par un citoyen romain du nom de *Marcus Servatus Marcellu*s "à son père parfait". La seconde a été érigée aux frais de deux co-affranchis, *Sextus* et *Philenis*, à la mémoire d'un troisième, *Lucanus*, mort peu avant ses 37 ans. L'emplacement originel des stèles reste inconnu, mais elles proviennent probablement de l'une des nécropoles aménagées le long de la voie romaine traversant Céreste.

Les cippes antiques ont été utilisés en guise de support de la table d'autel liturgique (*mensa*). Des remplois tels que celui-ci sont connus de l'Antiquité tardive jusqu'au Moyen Âge, essentiellement jusqu'à l'époque romane (Dourthe 1955). Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'usage est attesté à Cassis (Bouches-du-Rhône) (Bérato 2002), à l'église de Brignoles (Var) (Benoit 1954), à l'église Saint-Maxime de Saint-Maime et à l'église Notre-Dame-du-Bourg à Digne (Alpes de Haute-Provence).

La stèle 1 a été retaillée pour être accolée à la stèle 2. Si les inscriptions antiques n'ont pas été effacées, les cippes ont toutefois été déposés à l'envers. Taillée *a*

Fig. 4 – Stèles et *loculus* à reliques (© SDA 04).

(11) AD 04, 1 V 67.

posteriori dans la face supérieure de la stèle 2, on note une "cavité" approximativement carrée (23 x 26 cm à la surface, 9 x 6 cm au fond), creusée en forme de pyramide à degrés inversée et munie d'un couvercle de pierre. Au-dessus du couvercle, un dernier ressaut certifie qu'un deuxième chapeau venait sceller le tout. Ce pied était couronné d'une table d'autel, peut-être de celle aujourd'hui démontée.

La cavité de la deuxième stèle est un *loculus* à reliques (sépulcre, *confessio* ou *fenestella* selon les auteurs), dont l'utilisation est certifiée entre les Ve (Afrique du Nord)-VIe siècles (Gaule) et le XIe siècle (Dourthe 1955 ; Duval 2005 ; Bozoky 2007, p. 26 ; Chevalier 2009 ; Lauwers 2009). Des reliques ou leur reliquaire sont ainsi parfois déposés, lors de la cérémonie liturgique de consécration de l'autel et/ou de l'édifice ecclésial (Iogna-Prat 2006 ; Méhu 2007). Outre la sanctification de l'espace, l'évêque consécrateur doit également bénir le couvercle du *loculus* et/ou le ciment qui sert à le sceller. Le support de la table, ou la table elle-même, peut alors être inscrit du nom du saint et agrémenté d'un décor chrétien. Cette pratique est également à replacer dans le contexte de l'intercession des saints auprès de Dieu, poncif largement développé dans les textes patristiques (Pietri 1991).

Le *loculus* permet de qualifier l'autel de reliquaire qui, par captation de la *virtus* émanant des objets saints, peut également devenir une relique (Bozoky, Helvétius 1999). Il reste ici difficile de certifier que le *loculus* contenait des reliques de saint Georges, même si une était conservée dans un buste-reliquaire du XVIIe siècle et mentionnée, comme authentique, dans les visites pastorales du XIXe siècle (12). Si le *loculus* seul ne permet pas de supputer une relique réelle ou représentative (Georges 1999), ni même un reliquaire, la taille du réceptacle permet toutefois d'avoir une idée des dimensions du ou des "objets" déposés.

L'autel semble avoir subi deux modifications, l'une au cours du XVIe siècle, comme en témoigne la pierre d'autel (*ara*) encastrée sur la face supérieure de la table, et l'autre au XIXe siècle avec l'ajout d'un placage en marbre blanc. Pour que la messe soit célébrée sur un autel, celui-ci doit être consacré dans son ensemble (par la présence de reliques par exemple), soit recevoir une pierre d'autel consacrée. La présence de cette dernière sur la *mensa* prouve que la ou les reliques déposées dans le support avaient été ôtées ou oubliées.

C. La vocation funéraire de la chapelle

Un caveau funéraire maçonné est apparu dans le sondage clandestin entrepris dans l'angle nord-ouest de la chapelle. Cette structure funéraire est composée de 5 à 6 assises de moellons calcaires liés entre eux par de la terre. Elle est profonde de 85 cm et longue de 1,44 m environ. Son ouverture est toutefois moins large que son fond, mesurant respectivement 0,36 et 0,59 m de large, et révèle une section trapézoïdale. Le caveau était fermé par l'une des dalles composant le sol de la chapelle. La datation d'une telle structure est large : si les caveaux funéraires apparaissent à partir du XIIIe siècle, leur utilisation se généralise au bas Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne (Esquieu 1996).

Tous les ossements qu'il contenait ont été exhumés. Cependant, la faible longueur du caveau indique qu'il s'agissait ici d'un ossuaire. S'il a été possible de conditionner ces ossements, les contraintes de temps inhérentes à la nature de l'opération n'ont permis qu'un très rapide examen sur place. Toutefois, un calcul de fréquence a été effectué sur les os matures de taille moyenne et grande et ne présentant pas une forte fragmentation. La plus grande fréquence a été obtenue sur les fémurs droits, avec un décompte atteignant 18 individus subadultes ou adultes. Un nombre approchant a été obtenu avec les ulnas et les tibias droits, respectivement au nombre de 17 et 16. La présence de petits os provenant des mains et des pieds est aussi attestée mais en quantité moindre, ce qui découle très certainement davantage du "tri" des deux pillards, qui ont déposé les os d'un côté du sondage et le sédiment d'un autre, que de la constitution de l'ossuaire. Parmi ces 18 individus, au moins 6 adultes étaient présents selon la fusion complète de l'épiphyse médiale de leurs clavicules (Schaefer *et al.* 2009). Une détermination du sexe (Bruzek 2002) a été effectuée sur les coxaux peu fragmentés, indiquant la présence de 4 femmes et de 4 hommes.

Bien que le temps ait manqué pour effectuer un décompte sur les os immatures, ces derniers étaient présents en grand nombre. Un rapide examen visuel semble indiquer qu'il y avait au moins 5 enfants de tous les âges.

(12) Visites pastorales du 10 juin 1859 (p. 4), du 25 juin 1863 (p. 4) et du 10 février 1866 (p. 4) : AD 04, 2 V 90.

III. Valeur symbolique des ossements

Si jusqu'alors la chapelle Saint-Georges était quelque peu délaissée par les habitants de Céreste, le saccage de décembre 2014 a suscité beaucoup d'émoi dans la population. La couverture médiatique locale et régionale dense, reprenant souvent l'image de l'alignement des crânes au pied du mur sud de la nef, a permis aux élus et aux habitants d'exprimer de vives réactions de colère et de dégoût [13].

Très rapidement, les Cérestains ont manifesté le désir de se regrouper afin de partager leur désarroi. Dans le mois suivant le saccage, une cérémonie de prière a été organisée au sein même de la chapelle, dont le sol était resté en l'état. La cérémonie, célébrée par l'archiprêtre, le diacre et le curé du secteur, s'est tenue en présence du maire, d'une partie du conseil municipal, et de quelques habitants. Celle-ci a également été couverte par la presse locale.

Suite à cela, et à la demande de l'évêché, des réparations portant uniquement sur le sol de l'église ont été réalisées par la municipalité, afin de pouvoir réinhumer les ossements au sein de l'église, ossements jusqu'alors conservés au presbytère. Un agent du SDA 04 est d'ailleurs retourné sur place quelques heures afin de procéder au tri des blocs qui jonchaient le sol et de récupérer d'éventuels éléments en remploi.

La réinhumation s'est tenue le 13 novembre 2016 à l'issue de la messe dominicale, en présence notamment de l'évêque, des élus locaux et de nombreux habitants. Une trappe ouvrant sur le caveau avait été aménagée dans le nouveau sol et laissait apercevoir, à la demande du dignitaire épiscopal, les ossements. Ils avaient été replacés dans le caveau peu de temps auparavant par un adjoint, sans distinction de provenance des sondages, crânes sur le dessus, dont un placé au sommet.

La cérémonie s'est déroulée de façon très solennelle : au prêche de l'évêque ont succédé les prières pour les défunts et leurs familles, mais aussi pour toutes les personnes qui se sont recueillies au fil des siècles dans cette chapelle et pour tous ceux qui y sont intervenus. La cérémonie religieuse s'est poursuivie avec la bénédiction des ossements, de l'assemblée, de l'autel et enfin de la chapelle. Des fleurs et des bougies ont ensuite été déposées sur la trappe alors refermée et une plaque commémorative, dissimulée jusqu'alors sous un linge, a été dévoilée par le maire de la commune (**fig. 5**). À l'issue de son discours, ce dernier a également remis à l'évêque la médaille de la ville et un livre sur l'histoire de Céreste.

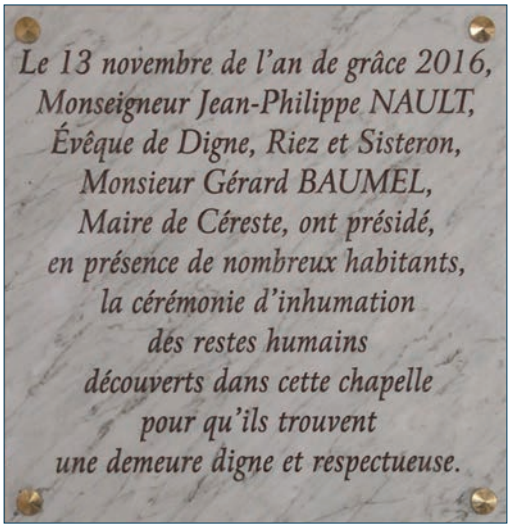

Fig. 5 – Plaque commémorative dévoilée lors de la réinhumation des ossements (© SDA 04).

La cérémonie s'est ensuite clôturée par une séance photographique.

Jusqu'alors oubliée de tous (ou presque) et laissée à l'abandon, cette chapelle, grâce ou à cause du saccage, retrouve aujourd'hui toute l'attention des Cérestains. Le vandalisme a en effet motivé la communauté à se réapproprier cet édifice qu'elle considère à nouveau comme son patrimoine. Il faut espérer à présent que cet intérêt ne faiblisse pas et conduise rapidement à effectuer les travaux nécessaires pour la reprise du toit de la chapelle, qui menace de s'écrouler. La municipalité a, de plus, exprimé son souhait de réaliser plusieurs aménagements afin que la communauté puisse venir chaque année en pèlerinage célébrer la saint Georges (le 23 avril) : la création d'un parking ainsi que l'installation de panneaux mentionnant aussi bien l'histoire que le pillage de cette chapelle sont envisagés le long de la route l'y menant.

Conclusion

Le saccage de la chapelle Saint-Georges reste assez exceptionnel par l'étendue et l'ampleur des dégradations. Celui-ci relève d'une recherche de trésor opportuniste de la part de délinquants inexpérimentés mais néanmoins très déterminés.

(13) Une revue des sites internet mentionnant le saccage est consultable en fin d'article.

Au-delà des peines prononcées et de l'émoi suscité par la manipulation illicite d'ossements humains, cette affaire fait jurisprudence et les services en charge de la protection du patrimoine archéologique peuvent en tirer des enseignements utiles pour l'avenir. Elle illustre également l'intérêt d'une bonne collaboration institutionnelle entre les différents organismes pouvant être amenés à intervenir sur ce genre de dossier.

Bien que la perte de données stratigraphiques soit importante, les sondages clandestins ont provoqué la mise au jour d'éléments capitaux pour l'étude de la chapelle Saint-Georges : à la découverte de vestiges d'origine romane s'ajoutent ainsi les deux cippes funéraires antiques. Ce saccage a également remis cette chapelle en lumière : en soulignant son état de conservation alarmant, la population et la municipalité de Céreste se sont en effet réapproprié leur patrimoine.

Bibliographie

Benoit 1954 : Benoit F. – Autel-Cippe de Brignoles, *Provence Historique* 4, 1954, p. 129-135.

Bérard 1997 : Bérard G. – *Carte archéologique de la Gaule, 04 : Les Alpes-de-Haute-Provence*. Éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris 1997, 568 p.

Bérato 2002 : Bérato J. – Un autel-cippe paléochrétien à Cassis, *ARCHEAM* 9, 2002, p. 61-64.

Bonnardin *et al.* 2009 : Bonnardin S., Hamon C., Lauwers M., Quilliec B. (dir.) – *Du matériel au spirituel.* Actes des XXIXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes (16-18 octobre 2008), Éd. APDCA, Antibes 2009, 482 p.

Bozoky 2007 : Bozoky É. – *La politique des reliques de Constantin à Saint Louis*. Éd. Beauchesne, Paris 2007, 315 p.

Bozoky, Helvétius 1999 : Bozoky É., Helvétius A.-M. (dir.) – *Les reliques. Objets, cultes, symboles*. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Brepols, Turnhout 1999, 336 p.

Bruzek 2002 : Bruzek J. – A method for visual determination of sex, using the human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology* 117, 2, 2002, p. 157-168.

Chevalier 2009 : Chevalier P. – De la fosse d'autel à l'armoire aux reliques. *In* : Bonnardin *et al.* 2009, p. 421-434.

Didier *et al.* 1967 : Didier N., Dubled H., Barruol J. – *Cartulaire de l'Église d'Apt (835-1130)*. Éd. Dalloz (Essais et travaux 20), Paris 1967, 312 p.

Dourthe 1955 : Dourthe P. – Typologie de l'autel, emplacement et fonction des reliques dans la péninsule Ibérique et le Sud de la Gaule du Ve au XIe siècle, *Bulletin Monumental* 153, 1955, p. 7-22.

Duval 2005 : Duval N. – L'autel paléochrétien : les progrès depuis le livre de Braun (1924) et les questions à résoudre, *Hortus artium medievalium* 11, 2005, p. 7-18.

Esquieu 1996 : Esquieu Y. – Les caveaux funéraires. *In* : Galinié, Zadora-Rio 1996, p. 205-214.

Galinié, Zadora-Rio 1996 : Galinié H., Zadora-Rio É. (dir.) – *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994), FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 11), Tours 1996, 310 p.

Garrigou-Grandchamp, Thirion 1986 : Garrigou-Grandchamp P., Thirion J. – La façade romane de Céreste et sa frise sculptée, *Fondation Eugène Piot, Monuments et Mémoires* 67, 1986, p. 61-104.

Georges 1999 : Georges P. – Les reliques des saints : un nouvel objet historique. *In* : Bozoky, Helvétius 1999, p. 229-237.

Iogna-Prat 2006 : Iogna-Prat D. – *La Maison Dieu. Une nouvelle histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800 - v. 1200)*. Éd. du Seuil, Paris 2006, 688 p.

Lauwers 2009 : Lauwers M. – Déposer, cacher, fonder. *In* : Bonnardin *et al.* 2009, p. 409-419.

Méhu 2007 : Méhu D. (dir.) – *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval* Brepols (Centre d'études médiévales de Nice 7), Turnhout 2007, 400 p.

Peyric, Mazzieri 2000 : Peyric D., Mazzieri G. – *Place de l'église, Céreste, Alpes-de-Haute-Provence*. Rapport de surveillance de travaux, Service régional de l'Archéologie Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence 2000, 28 p.

Pietri 1991 : Pietri C. – L'évolution du culte des saints aux premiers siècles chrétiens : du témoin à l'intercesseur. *In* : *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IIIe-XIIIe siècle)*. Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988), École Française de Rome 149, Rome 1991, p. 15-36.

Poly 1976 : Poly J.-P. – *La Provence et la Société féodale (879-1166)*. Éd. Bordas, Paris 1976, 431 p.

Prou, Clouzot 1923 : Prou M., Clouzot E. – *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*. Imprimerie nationale, Paris 1923, 556 p.

Schaefer *et al*. 2009 : Schaefer M., Black S., Scheuer L. – *Juvenile Osteology: a Laboratory and Field Manual*. Academic Press, Amsterdam-Burlington 2009, 384 p.

Thirion 1985 : Thirion J. – Une façade romane retrouvée : le décor de la maison de Céreste (Alpes-de-Haute-Provence, *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 129 (4), 1985, p. 548-562.

Varano 2011 : Varano M. – *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IX^e^-XIII^e^ siècle). L'exemple de Forcalquier et de sa région*. Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille I, Aix-en-Provence 2011, 3 vol., 1 140 p.

Vivas *et al.* 2015 : Vivas M., Henrion E., Lavergne D., Margarit X. – *Céreste (Alpes-de-Haute-Provence), Chapelle Saint-Georges*. Rapport d'expertise urgente, Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, Digne-les-Bains 2015, 117 p.

Sites internet mentionnant le saccage

Alpes 1 : Anonyme, Alpes-de-Haute-Provence : ils déterrent des crânes à la recherche d'un trésor, article mis en ligne le 10/12/2014, lien : http://alpesdusud.alpes1.com/infos/infos-locales?view=info&id_news=32001

Dici.fr : Mathieu S., *Alpes-de-Haute-Provence : des crânes déterrés par deux jeunes qui "cherchaient un trésor" à Céreste*, article mis en ligne le 10/12/2014, lien : http://www.dici.fr/actu/2014/12/10/alpes-de-haute-provence-des-cranes-deterres-par-deux-jeunes-qui-cherchaient-un-tresor-cereste-536770

Haute-Provence Info : Kalinowski C., *À la recherche d'un trésor, deux jeunes dépouillent une chapelle à Céreste*, article mis en ligne le 10/12/2014, lien : http://www.hauteprovenceinfo.com/mobile/A-la-recherche-d39un-tresor--deux-jeunes-depouillent-une-chapelle-agrave-Cereste.media?a=5452

La Provence : Orsini B., *La chapelle de Céreste profanée*, article mis en ligne le 10/12/2014, lien : http://www.laprovence.com/actu/faits-divers-en-direct/3169704/la-chapelle-du-village-profanee.html

Le Dauphiné libéré : Dreyer C., *Alpes-de-Haute-Provence, Céreste : lors de la chasse au trésor dans une chapelle, ils tombent sur des crânes*, article mis en ligne le 11/12/2014, lien : http://www.ledauphine.com/faits-divers/2014/12/10/lors-de-la-chasse-au-tresor-ils-tombent-sur-un-os

Metronews : Miguet É., *Céreste (Alpes-de-Haute-Provence) : à la recherche d'un trésor, ils saccagent une chapelle*, article mis en ligne le 12/12/2014 et mis à jour le 14/12/2014, lien : http://www.metronews.fr/marseille/cereste-alpes-de-haute-provence-a-la-recherche-d-un-tresor-ils-saccagent-une-chapelle/mnll!6oft5VBvxqmVs/

Trouvé J.-L., *Céreste : Une cérémonie après la profanation de la chapelle Saint-Georges*, article mis en ligne le 22/12/2014, lien : http://www.hauteprovenceinfo.com/mobile/Cereste--une-ceremonie-apres-la-profanation-de-la-chapelle-Saint-Georges.media?a=5505

Ritualiser, gérer, piller.
Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Conclusion

Enluminures, dessins, restitutions

Enluminures, dessins, restitutions. Quelles images pour la réouverture des sépultures et la manipulation des ossements ? (1)

Astrid A. NOTERMAN, Mathilde CERVEL

L'objectif de la neuvième Rencontre du Gaaf était d'ouvrir, pour la première fois en France, une série de réflexions sur les réinterventions anthropiques dans les tombes. L'interprétation de ces pratiques, régulièrement rencontrées par les archéologues quelle que soit la chronologie du site excavé, se révèle parfois complexe. L'état de conservation des vestiges, les conditions de fouille et le contexte dans lequel cette dernière s'inscrit sont autant de facteurs pouvant influer sur le traitement et l'analyse des vestiges bouleversés. Au-delà du geste, ce sont également les motivations des vivants qui interrogent aussi bien les archéologues que les historiens et les ethnologues, l'objectif s'inscrivant dans une meilleure appréhension des sociétés du passé. Toutefois, avant même l'interprétation de l'intention de ces gestes, ce colloque offrait l'opportunité de s'interroger sur les méthodes développées par les professionnels de l'archéologie pour parvenir à la compréhension de ces actes.

À l'issue de trois jours de conférences et d'échanges, force est de constater que les objectifs énoncés en introduction du colloque ont été largement atteints. Un regard nouveau a été posé sur les réinterventions sépulcrales, remettant parfois en question l'approche habituellement privilégiée par les chercheurs par le passé. De nombreux questionnements ont été soulevés sur la dénomination de ces actes (pillage, violation, profanation, remaniement, perturbation, réouverture, etc.), leurs motivations (vol, pratique funéraire, peur du mort, rituel, dissimulation de crimes, réparation de la part des vivants, etc.) et leur(s) interprétation(s). Au cours de la conclusion qui marqua la fin de ces journées, Henri Duday revint sur ces éléments et nous interrogea, nous, archéologues, historiens, ethnologues, sociologues, sur l'importance d'identifier correctement les différents gestes anthropiques dans les sépultures (désorganisation du squelette, actions additives et actions soustractives), ainsi que le moment de leur réalisation. Il rappela également la nécessité d'employer un vocabulaire précis, capable d'ôter toute ambiguïté à la lecture des descriptions. La pleine compréhension de ces gestes ne peut faire abstraction d'une présentation détaillée de chaque cas observé : degré de visibilité en surface de la sépulture au moment de la réouverture, son accessibilité, l'état de conservation de la structure funéraire, de l'individu (cadavre frais, corps partiellement décomposé, squelette) ainsi que du mobilier, etc.

Il est également important de souligner la pédagogie des communications. Pour chaque sujet présenté, le cheminement de réflexion du chercheur face à la sépulture réouverte a été exposé. Les protocoles mis en place pour collecter les données ont été présentés, offrant ainsi aux professionnels, mais également aux étudiants, des outils de réflexions et de discussions.

(1) Nous tenons à remercier chaleureusement Cécile Treffort (CESCM) pour son regard, ses conseils et ses remarques dans l'élaboration de cet article.

De manière identique aux précédents colloques du Gaaf, le profil des intervenants s'est révélé très varié. L'approche de la réintervention post-dépositionnelle par des historiens et des ethnologues a permis d'ouvrir le champ de compréhension de la pratique. Elle rappelle également que les vestiges archéologiques ne constituent pas l'unique source d'informations exploitables. L'apport des sources écrites et des témoignages contemporains a été largement démontré tout au long du colloque. De fait, nous disposons désormais d'une somme de connaissances qui peut, en guise sinon de conclusion, du moins de prolongement, aller jusqu'à la restitution graphique de la perturbation sépulcrale. Cette démarche n'est certes pas nouvelle, la représentation graphique et plastique des hommes du passé et de leur environnement étant présente dans la recherche archéologique depuis le XIXe siècle. Elle acquiert néanmoins un sens et un statut nouveau lorsqu'elle est intimement liée à la recherche scientifique, même si l'exercice n'est jamais anodin. Quelques communications ont laissé percevoir la volonté, émanant la plupart du temps des archéologues eux-mêmes, de mettre en image les réinterventions sépulcrales, de poser un visuel sur ces actions à la compréhension délicate. De cette situation émerge tout naturellement une série de réflexions sur la manière dont les artistes, professionnels ou non, abordent le sujet dans les différents supports de publication. Quels choix opèrent-ils dans la représentation des réouvertures post-dépositionnelles ? Quelles informations ces images nous fournissent-elles sur le regard posé depuis plusieurs siècles sur le phénomène ? Quelle est la part d'influence de ces illustrations sur la représentation de ces pratiques dans l'imagination des chercheurs et du grand public ?

Quelques exemples choisis seront présentés ci-après afin d'illustrer ces questions.

I. La représentation figurée des réouvertures de tombes à travers l'histoire

Les érudits et les archéologues du XIXe siècle et du début du XXe siècle soulignent par leurs écrits combien la réintervention des vivants sur les tombes de leurs contemporains peut frapper leur imagination (Noterman, Klevnäs, à paraître). La représentation des populations du passé est immanquablement influencée par ce qu'ils perçoivent alors comme des actes répréhensibles, "barbares". Dans ce contexte, les illustrations s'apparentent à une forme de témoignage – témoignage du regard d'une époque sur une pratique souvent mal comprise, mais aussi celui de l'état de connaissance de l'archéologie sur un phénomène à la manifestation parfois impressionnante. Lorsque les phénomènes de pillages contemporains sont rapprochés de ces pratiques anciennes, les images viennent théâtraliser les événements. La réouverture de la tombe prend alors l'aspect systématique d'une violation de sépulture dont la motivation principale se résume à l'appât du gain.

A. Le *Décaméron* : une scène de pillage au Moyen Âge

L'une des premières illustrations connues du pillage d'une tombe en Europe date du XVe siècle. Elle provient d'un manuscrit, le *Décaméron* de Boccace, dont deux copies réalisées par Laurent de Premierfait sont aujourd'hui conservées en Italie et en France. La première copie, achevée en 1418 pour le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, est actuellement déposée à la Bibliothèque apostolique vaticane (ms. Pal. lat. 1989) (2) (Bousmanne, Delcourt 2011, p. 151-153 ; Durrieu 1909, p. 342-350). Le manuscrit a servi de modèle à la seconde copie conservée à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris (ms. 5070) (3). Le commanditaire de cette dernière, inventoriée dans la bibliothèque de Bourgogne en 1467, est incertain. L'hypothèse la plus souvent mentionnée est celle d'une réalisation pour Philippe le Bon.

Le *Décaméron* est un ouvrage majeur de la production littéraire italienne du XIVe siècle, et plus largement du Moyen Âge européen. Les récits imaginés par Jean Boccace ont inspiré de célèbres auteurs depuis Christine de Pisan, en passant par Marguerite de Navarre, La Fontaine ou encore Chaucer (Hernández *et al.* 1993, p. 23 ; Koff, Schildgen 2000 ; Thompson 1999). Rédigé entre 1349 et 1351, l'ouvrage se caractérise par une organisation complexe du récit (Perli, Nardone 1998, p. 131). Durant deux semaines, dix jeunes gens, réfugiés à la campagne pour fuir la peste qui frappe Florence en 1348, se réunissent dix fois pour conter chacun une histoire dont le thème a été fixé la veille par l'un d'entre eux. La cinquième nouvelle de la seconde journée met en scène un jeune homme, Andreuccio de Pérouse, victime en une seule nuit de plusieurs mésaventures (Boccace, Bec 1994, p. 136-149). L'une d'elles le mène à participer au pillage de la tombe de l'archevêque Filippo Minutolo. L'enluminure du folio 54v du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal illustre ce passage (**fig. 1**) : trois hommes sont figurés dépouillant le corps d'un religieux dans un bâtiment ecclésiastique de grande

(2) Vatican, Bibl. Apostolica Vaticana, ms. Pal. lat. 1989 f° 42v.
(3) Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms. 5070 réserve, f° 54v.

Fig. 1 – Folio 54 verso du manuscrit *Le Décaméron* conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal (Paris) et représentant le pillage de la tombe de l'archevêque Filippo Minutolo (© BnF).

dimension. Le couvercle du tombeau est soutenu par l'un des voleurs à l'aide de deux bâtons, permettant ainsi au protagoniste de prélever le mobilier contenu dans la sépulture avant de le transmettre à un troisième individu (Boccace, Bec 1994, p. 145-149).

La scène n'est pas sans rappeler certains récits (beaucoup plus anciens) de Grégoire de Tours, et plus particulièrement celui du pillage de la tombe de l'évêque de Lyon, saint Hélius, relaté au chapitre XVII de *À la gloire des confesseurs*. La nuit suivant l'inhumation du religieux, le couvercle de son sarcophage fut déplacé par un quidam qui tenta de le dépouiller de ses ornements. Le cadavre du saint, comme envahi par un souffle de vie, se dressa et agrippa le voleur (Grégoire de Tours 2003, p. 261) [4].

(4) *Liber in Gloria confessorum*, *c*. LXII (éd. *MGH, SRM* I, 2, p. 333-334).

L'enluminure du *Décaméron* constitue à ce jour la seule image médiévale conservée d'une violation de sépulture. Rarement mentionnée dans les publications scientifiques, elle n'en demeure pas moins un témoignage exceptionnel. Accompagné du texte, elle abonde de détails sur la préparation du pillage, sa mise en œuvre et ses conséquences pour le protagoniste. Elle renvoie également aux questionnements sur l'identité des perturbateurs. En effet, le texte révèle que parmi les voleurs figure un prêtre dont l'intégrité est mise à l'épreuve face aux riches ornements inhumés avec l'archevêque. L'implication d'hommes d'Église dans le vol d'objets funéraires n'est pas une information inédite. Le roi Théodoric le Grand, Grégoire de Tours (5) ou encore l'Église elle-même à travers la tenue de conciles attestent la réalité de la pratique dans la communauté religieuse (Gaudemet, Basdevant 1989, p. 506 ; Grégoire de Tours 2003, p. 67 ; Lafferty 2014, p. 260).

B. La Révolution française et l'atteinte aux tombeaux

La scène de pillage du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal constitue un témoin visuel unique d'une violation sépulcrale au Moyen Âge. Il faut ensuite patienter jusqu'au XVIIIe siècle pour que de nouvelles représentations de ce type apparaissent. Le contexte est toutefois autre puisqu'il se place dans le cadre de la Révolution française. En 1793, les tombes royales de la basilique de Saint-Denis furent l'objet de la vindicte populaire. De nombreux tombeaux furent réouverts pour porter atteinte au symbole véhiculé par la monarchie. Les dépouilles des rois furent "désacralisées" par la destruction de leurs sépultures et le rejet de leurs os en dehors (Boureau 1988, p. 6-7). Des objets précieux furent récupérés dans les tombes soit pour être fondus, soit pour enrichir des collections (*Ibid*., p. 8). Des gravures et des témoignages de l'époque décrivent ces opérations dont le but premier, en apparence, est celui de prendre aux plus riches pour donner aux plus pauvres. Dans un dessin aquarellé de Pierre Joseph Lafontaine (6) (1793), Alexandre Lenoir, chargé de la conservation du dépôt des Petits-Augustins (Paris), est figuré tentant de protéger les sépultures des monarques français des révolutionnaires (Foucart 1969). Ces derniers apparaissent armés, bras levés, prêts à abattre leurs outils sur les monuments funéraires. Les corps sont tendus et les visages fermés. Sur la droite de l'image, un tombeau est ouvert et laisse apparaître les prémices des restes squelettiques d'un individu. Un homme tente de l'extraire du sépulcre en tirant sur un drap, peut-être un linceul. La tension de la scène et sa violence sont très éloignées de l'enluminure du *Décaméron*. Si dans l'ouvrage de Boccace, la représentation du pillage illustrait la cupidité de certains hommes et la naïveté d'autres (Andreuccio), la situation est tout autre ici. En effet, le dessin de Lafontaine semble souligner avant tout l'aspect sacrilège que représente l'intervention des révolutionnaires dans la basilique de Saint-Denis. La situation paraît incontrôlable et la seule opposition d'Alexandre Lenoir, désarmé à plus d'un titre, paraît vaine.

Une autre œuvre conservée au musée Carnavalet à Paris illustre le devenir des tombeaux royaux en cette fin du XVIIIe siècle. Vers 1793, le peintre Hubert Robert réalisa *La violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis en octobre 1793* (7). Dans cette huile sur toile, l'artiste représente un groupe d'hommes sortant des cercueils de la crypte de la basilique royale au moyen d'échafaudages et d'échelles. Sans l'intitulé de l'œuvre, la scène pourrait aisément être la représentation d'une campagne de "fouilles" archéologiques de la fin du XVIIIe-début du XIXe siècle. Les hommes semblent agir méthodiquement, sans précipitation, entreposant d'un côté les pierres tombales et de l'autre les éléments de construction. Le pillage prend ici un aspect plus routinier. La violence de l'action dessinée par P. J. Lafontaine a disparu dans le tableau de H. Robert.

C. Un regard sur la presse illustrée en France au XIXe siècle

Avec le développement de l'archéologie en tant que discipline scientifique tout au long du XIXe siècle, les descriptions de sépultures se multiplient. Les tombes réouvertes sont régulièrement évoquées dans les comptes rendus des sociétés savantes, même si les descriptions restent pour l'essentiel très succinctes. Ces mentions ne sont toutefois que très rarement accompagnées d'illustrations et, lorsque l'archéologue fait le choix de représenter une tombe, seules les structures intactes – ou du moins représentées comme telles, sont alors privilégiées (Brisson, Loppin 1938, p. 25).

La presse écrite, et plus particulièrement les suppléments illustrés du début du XXe siècle, constitue une source inattendue de représentations figurées de pillage

(5) *Liber in Gloria martyrum, c*. XVII (éd. *MGH, SRM* I, 2, p. 62).
(6) Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inventaire D.3837 – Dessin (27,8 x 23,2 cm) (© Musée Carnavalet).
(7) Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inventaire P.1477 – Huile sur toile (54 x 64 cm) (© Musée Carnavalet).

de tombes. Invention de la presse anglo-saxonne, les suppléments hebdomadaires de journaux quotidiens se développent largement en France à partir des années 1880 (Watelet 1998, p. 443). L'un des plus aboutis est sans doute le *Supplément illustré du Petit Journal*. Quotidien populaire, il aborde les principaux sujets de préoccupation des contemporains (Watelet 1998, p. 447-448 ; Weill 1934, p. 262). Entre 1890 et 1914, l'actualité est accompagnée par pas moins de 2 400 illustrations, dont 21,8 % concernent des faits divers (Durand, Labès 1974, p. 75 ; Watelet 1998, p. 458). Chaque illustration est accompagnée de quelques lignes aussi saisissantes que peuvent l'être les images elles-mêmes, dont la qualité graphique est par ailleurs à souligner.

Deux numéros du *Petit Journal* illustrent des actes de perturbation sépulcrale. Bien que l'approche des événements ne soit pas identique entre les deux dessins, la motivation des perturbateurs est la même : la recherche et le vol d'objets de valeur. L'édition du 9 février 1908 décrit ainsi les événements : "*Arrêtés sur la dénonciation d'un complice qu'ils avaient chargé de vendre les bijoux volés, ils firent des aveux* […]. *Ils supposaient que le*

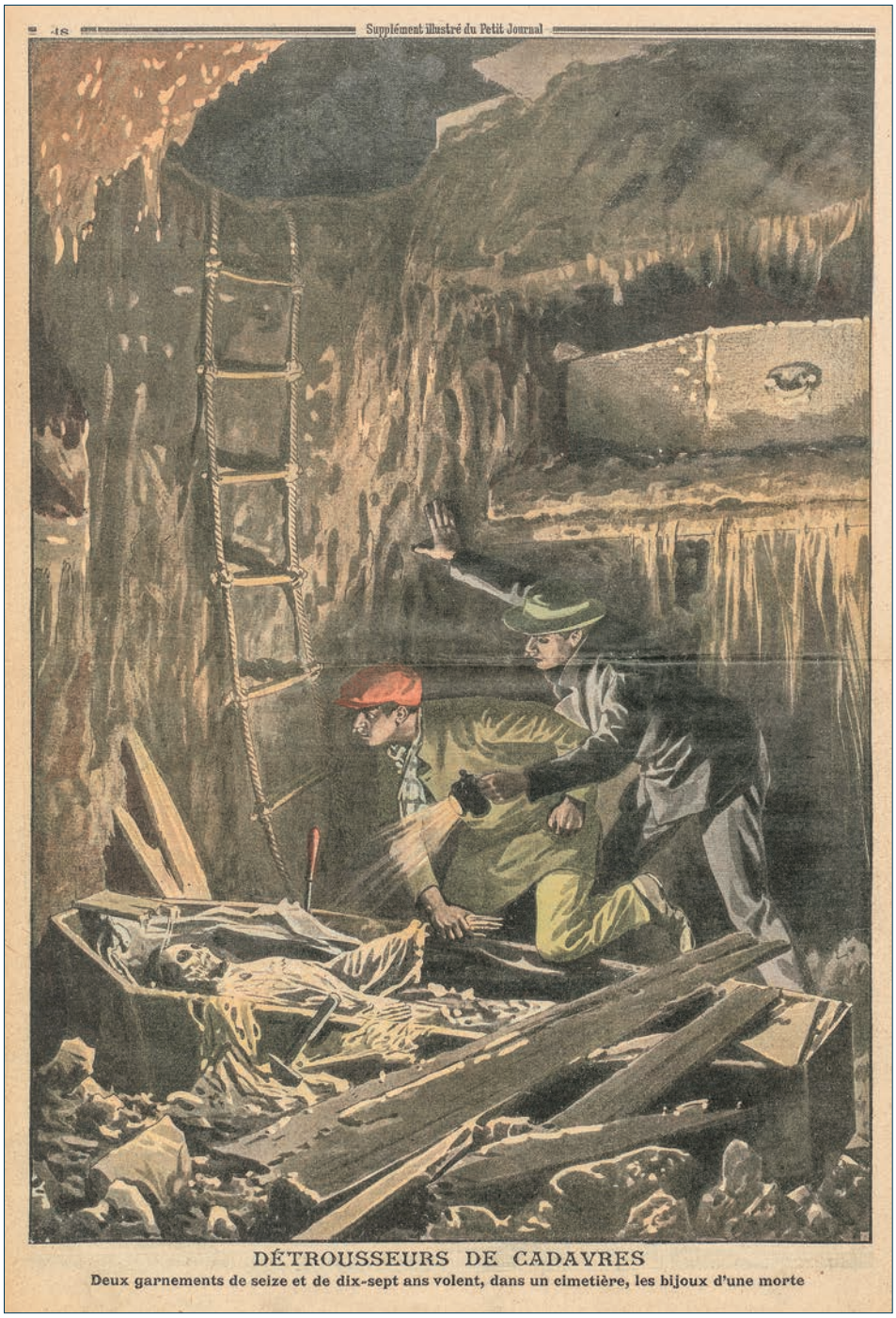

Fig. 2 – "Les détrousseurs de cadavres", *Supplément illustré du Petit Journal*, 9 février 1908 (© BnF).

cercueil devait contenir des bijoux représentant une somme de 200 000 ou 300 000 francs. Ces misérables furent déçus et ils vendirent les bijoux trouvés pour 25 francs à deux horlogers […]" (*Le Petit Journal* 1908, p. 42).

La mise en scène du pillage est extrêmement détaillée (**fig. 2**). L'artiste a choisi d'être aussi proche que possible de l'article, donnant l'impression d'avoir été lui-même spectateur de la scène. Tous les aspects décrits dans la courte brève apparaissent dans l'image, jusqu'aux morceaux d'ouate imbibés d'eau phéniquée et placés dans les narines des voleurs pour se protéger de l'odeur. Ce détail est un renvoi explicite à la réalité du cadavre (pourrissement).

La presse illustrée du début du XXe siècle se doit de correspondre aux attentes de ses lecteurs. Dans ce sens, le choix de représenter un cadavre et non un corps frais n'est pas surprenant, notamment si l'on compare cette dernière page du *Petit Journal* avec d'autres "Unes" de la même époque (8). Toutefois, ce parti pris marque une évolution majeure dans la figuration du mort. En effet, dans la copie du *Décaméron* de Laurent de Premierfait, l'artiste s'était orienté vers une représentation du défunt plus proche de celle d'un vivant que d'un mort. Étendu sur le dos, les mains jointes sur la poitrine, l'archevêque Minutolo semble comme endormi. Inhumé la veille du pillage, le religieux n'a pas encore pris l'aspect d'un cadavre. Trois siècles après, le dessin de P. J. Lafontaine s'attache à un moment plus tardif puisque le défunt perturbé a pris l'apparence d'un squelette. La représentation du corps est alors très limitée et ne concerne que le crâne. H. Robert franchit une étape supplémentaire dans *La violation des caveaux des rois* en faisant entièrement disparaître les morts de son tableau. Les contenants funéraires semblent vides de tous restes humains. Un constat similaire peut être émis pour la couverture du numéro du dimanche 18 juin 1905 du *Supplément illustré du Petit Journal*. Peut-être en raison de sa position en première page, d'un choix éditorial, ou de la volonté de ménager la sensibilité des lecteurs, l'illustrateur a choisi de ne pas représenter les cadavres dans les tombeaux réouverts. Les uniques renvois aux défunts sont symboliques : un drap extrait d'un des sépulcres et les couronnes funéraires en appui contre plusieurs contenants. Ainsi, le supplément du 9 février 1908, postérieur de seulement trois ans, va plus loin dans la figuration du défunt, celui-ci prenant un aspect presque fantasmé (9).

Ainsi, en ce début du XXe siècle, le regard posé sur la mort et sur le cadavre évolue. Si au siècle précédent le corps mort est exposé dans des musées où les curieux se pressent pour observer des moulages et des cires de pathologies, un changement des mentalités apparaît au cours du siècle suivant (Le Breton 2008, p. 225-226). La législation témoigne de cette évolution des sensibilités. En juin 1905, soit trois ans avant l'illustration du numéro 899 du *Supplément illustré du Petit Journal*, la préfecture de police de la ville de Paris met en place des directives contre les musées d'anatomie (Py, Vidart 1985, p. 10) et, en 1921, un arrêté prévoit que "*les musées d'anatomie, de supplices et autres établissements analogues* [soient] *interdits*" (article 22) (*Idem*.).

Les deux numéros du *Supplément illustré du Petit Journal* soulignent toute l'ambiguïté de ce début de siècle face à la figuration de la mort. À la fois sujet de presse, elle n'en constitue pas moins un objet sensible pour la société.

D. Vol de cadavres et résurrectionnistes

De l'autre côté de la Manche, la figuration des perturbations sépulcrales est également présente dans la presse écrite de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Elle se fait parfois l'écho de l'évolution des sciences médicales, qui s'accompagne au même moment d'une demande croissante de corps humains par les écoles de médecine (Le Breton 2008, p. 119 ; Richardson 2001). Ce nouveau marché, à destination d'une profession encore imparfaitement connue par de nombreux quidams, engendre des dérives parfois dramatiques (Guttmacher 1935). En effet, contrairement à la plupart des pays européens où la dissection ne suscite pas de désapprobation générale ni de conflits violents, au Royaume-Uni la situation est bien différente. Au-delà du problème que représente l'approvisionnement en cadavres pour les anatomistes, la pratique de la dissection est largement perçue, dès le XVIIe siècle, comme un acte de punition *post mortem* (Le Breton 2008, p. 149). Tout au long du XIXe siècle, les médecins et les chirurgiens pratiquant la dissection participent activement à la commercialisation clandestine de cadavres. Cette situation crée une réelle angoisse chez les vivants de voir leurs défunts (ou eux-mêmes après leur mort) emmenés et livrés aux

(8) Il est possible de citer la première page du numéro 749 du 26 mars 1905 montrant la découverte du cadavre de Mlle Guérinot par des cantonniers dans le bois de Vincennes, celle du numéro 860 du 12 mai 1907 figurant les crimes de Jeanne Weber, accusée d'avoir assassiné des enfants ou encore celle du numéro 906 du 29 mars 1906 représentant des notables haïtiens fusillés. L'ensemble des numéros du *Supplément illustré du Petit Journal*, depuis 1884 jusqu'à 1920, est disponible sur le site https://gallica.bnf.fr.
(9) Dans son sens de construction de l'imaginaire.

anatomistes. Les systèmes de protection se multiplient : hommes armés dans les cimetières, cages de métal au-dessus des tombes, cercueils en fer inviolables, réaménagement des cimetières, etc.

L'indifférence *a priori* manifestée par les médecins face aux méthodes utilisées pour obtenir des cadavres, ainsi que l'apparent mépris affiché envers les proches des défunts disséqués et leurs restes (Le Breton 2006, p. 86) émeuvent les vivants (Le Breton 2008, p. 121). La presse ne manque pas de relater les histoires les plus tragiques sur le sujet, certains résurrectionnistes n'hésitant pas à recourir au meurtre pour répondre à la demande (monnayée) de certains médecins anatomistes (Hutton 2013). Des illustrations accompagnent certains articles, mais elles demeurent assez simples dans leurs représentations. Dans un article paru le 27 mai 1905 dans le *Aberdeen People's Journal* (10), les résurrectionnistes, pris sur le fait, sont dessinés fuyant deux soldats armés, leur butin (un cadavre) dans les mains. Ce dernier est symbolisé sous la forme d'un drap ayant plus ou moins forme humaine. Un cercueil vide est dessiné au centre de l'image et ne laisse pas de doutes sur la nature de l'action des voleurs.

Aux États-Unis, les illustrations de pillage de tombes accompagnent également certains titres de presse. Les

NEW YORK JOURNAL
AND ADVERTISER.

NO. 5,471. NEW YORK, MONDAY, NOVEMBER 8, 1897.—14 PAGES. PRICE ONE CENT

FIREBUGS TERRORIZED THE CITIZENS OF ST. AUGUSTINE.

Awoke in the Night to Find Many of their Houses in Flames and a Big Winter Hotel All Ablaze.

TAMPERED WITH ALL THE FIRE PROTECTION

Holes Were Punched in the Engine Suction Pipes and All the Connections with the Fire Alarm Bells Had Been Cut by the Incendiaries.

ENRAGED BUSINESS MEN OFFERED A REWARD FOR THE FIENDS.

LAIMBEER WILL FIGHT PLATT.

He Heads a Combine of Assemblymen Formed to Beat the Boss.

HOLD THE WINNING HAND.

Trojan Cannot Organize the Assembly Without the Aid of Anti-Machine Members.

PLATT IN DESPERATE STRAITS

He and Speaker O'Grady Confer and Decide to Do Something to Placate Their Foes—Contests as a Last Resort.

GHOULS ROB A WOMAN'S GRAVE AND MUTILATE HER BODY.

The Open Tomb and Empty and Broken Coffin Discovered by Young Men Strolling Through the Cemetery.

CORPSE DRAGGED INTO A WOOD AND LEFT.

Dogs Gave the Alarm at Night, and Two Men Were Seen Prowling in the Graveyard, but Were Allowed to Escape.

THE OPEN GRAVE.

THE BROKEN COFFIN

The Grave Robbery at Millville, N. J.

SPANISH POET WASHES.

ANOTHER RIOT AT RIO.

ECCENTRICITIES OF MEN AND WOMEN AND OTHER ODDITIES SHOWN IN A DAY'S NEWS RECORD.

Fig. 3 – Ghouls rob a woman's grave and mutilate her body, *New York Journal and Advertiser*, 8 novembre 1897 (© Library of Congress).

(10) *Aberdeen People's Journal*, 25 mai 1905, 2 [© British Library (GB)].

motifs de réouvertures sont variés : vol de cadavre ou de bijoux, saccage de tombes anciennes, … Le *New York Journal and Advertiser* se fait régulièrement l'écho de ces événements. Le numéro 5471 du 8 novembre 1897 (11) relate comment la tombe de Phoebe Tilton, décédée quatre mois plus tôt et inhumée dans le cimetière de la petite ville de Millville (New Jersey), fut l'objet d'un violent vandalisme (**fig. 3**). Après avoir extrait le cercueil de la terre et l'avoir ouvert à l'aide d'une hache, les individus s'attaquèrent physiquement au corps de la défunte. Selon le quotidien, le cadavre présentait plusieurs mutilations, certains organes venant même à manquer. Deux dessins accompagnent la scène. Le premier se concentre sur les stigmates laissés dans le sol par la réouverture de la sépulture. Un trou profond symbolise l'emplacement initial du cercueil. À sa droite, une pelle est plantée dans un amas de terre donnant l'impression que l'action vient tout juste de s'achever. Le contenant funéraire vandalisé est représenté sur le second dessin. Le couvercle du cercueil apparaît endommagé, certaines planches sont arrachées alors que d'autres présentent des impacts d'outils. En dépit de sa description détaillée dans l'article, le corps de la défunte n'est pas représenté. L'attention est focalisée sur la destruction matérielle de la sépulture, comme cela est également le cas dans le numéro 5079 du 12 octobre 1896 du *New York Journal* (12) où le dessinateur a préféré se concentrer sur l'atteinte au tombeau plutôt que sur son contenu.

II. Le point de vue de l'archéologie sur les réouvertures de tombes

La rareté des représentations de sépultures en contexte archéologique au XIXe siècle ne doit pas minimiser la part tenue par les images archéologiques au cours de cette période. Les sites en ruine, le mobilier métallique ou encore la céramique ne sont que quelques exemples des vestiges et des biens matériels dessinés et présentés dans les premières publications scientifiques (Rapin 1983). Face à l'abondance de cette iconographie, davantage concentrée sur la reproduction d'objets que sur la restitution de scènes du passé, il est nécessaire de reconnaître un biais essentiel : celui de la subjectivité du dessinateur (*Ibid*., p. 285). En outre, la représentation figurée traduit aussi le style d'une époque, une mentalité, parfois même une idéologie (Ginouvès, Guimier-Sorbets 1992). Durant de nombreuses décennies, les propositions de reconstitution de sites archéologiques ont participé à notre vision des sociétés du passé et à notre représentation des comportements humains (Flon 2015). Que serait l'Antiquité romaine sans les dessins romantiques des archéologues et des érudits du XIXe siècle ?

Toutefois, le dessin peut aussi prendre la forme d'une "image-restitution" (Ginouvès, Guimier-Sorbets 1992). Dans ce sens, il contribue, et particulièrement de nos jours, à tester des hypothèses, à proposer des interprétations scientifiques et à élaborer des raisonnements autour des sociétés anciennes (Kraemer 2008, p. 30). De plus, cette forme d'illustration peut se révéler être un formidable outil pédagogique et didactique à l'intention des étudiants et du grand public (Kraemer 2008, p. 30 ; Ginouvès, Guimier-Sorbets 1992).

A. Une représentation tardive des actes de réinterventions sépulcrales par l'archéologie

Parmi les premiers relevés de sépultures pillées figurent les dessins de la nécropole altomédiévale de Rheinsheim (Allemagne). Publiées dans le *Badische Fundberichte* de 1936, les chambres funéraires 12 et 15 présentent toutes deux des indices évidents de réouverture et de récupération d'objets (Garscha 1936, p. 455). La figuration de ces tombes est intéressante dans la mesure où elles constituent, avec la tombe 17 (intacte) et une photographie de céramique, les seules illustrations choisies par l'archéologue pour évoquer les pratiques funéraires à Rheinsheim. La bonne conservation des structures pourrait expliquer ce choix, comme le laisse envisager la récupération des images par É. Salin en 1952 pour son ouvrage *La civilisation mérovingienne*. Le relevé de la sépulture 12 de Rheinsheim accompagne la description des modes d'inhumations de tradition germanique (Salin 1952, p. 98).

Il faut attendre la fin de la seconde moitié du XXe siècle pour voir apparaître les toutes premières reconstitutions archéologiques d'actes de réouvertures. L'une des plus anciennes et des plus connues est celle proposée par Henrik Thrane pour le site de Storehøj, au Danemark (**fig. 4**). Elle s'appuie sur la découverte, dans l'une des sépultures en tronc d'arbre évidé du site, d'un bâton en bois dont l'une des extrémités prend la forme d'un crochet (Thrane 1978, p. 10).

La reconstitution imaginée par l'archéologue figure le pilleur utilisant cet outil pour attraper et ramener vers lui les objets contenus dans la sépulture (*Ibid*., p. 16). Le contenant apparaît intact sur le dessin, soulignant l'hypothèse d'une précocité de la réintervention.

(11) *New York Journal and Advertiser* (New York, NY), 8 novembre 1897, 1 [© Library of Congress (US)].
(12) *New York Journal* (New York, NY), 12 octobre 1896, 1 [© Library of Congress (US)].

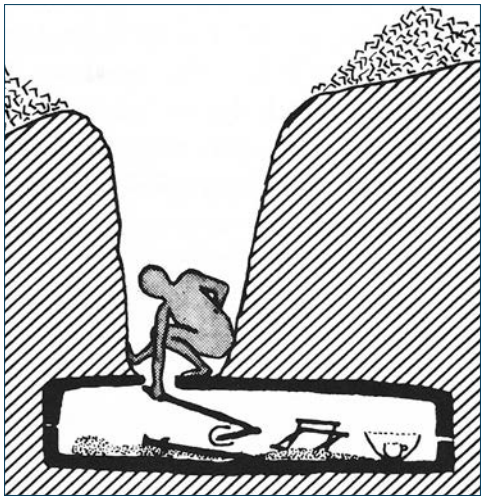

Fig. 4 – Reconstitution du pillage de la sépulture en tronc évidé du site de Storehøj (Danemark) (© d'après Thrane 1978, p. 10).

Un objet similaire semble avoir été employé sur le site mérovingien de Louviers, en Normandie (France) (Carré, Jimenez 2008) : dans le sarcophage 118, le pilleur pourrait avoir utilisé un outil terminé par un crochet pour tenter de ramener vers lui les éléments recherchés. La reconstitution de la structure proposée par les auteurs (Jimenez *et al.* 2006, p. 7) ne s'attache pas, malheureusement, au bouleversement de la tombe. L'attention est portée sur la défunte et son apparence au moment de son dépôt dans le sarcophage. En comparaison, la restitution de H. Thrane apparaît simple. Centrée essentiellement sur le geste du pilleur, elle fait l'économie de replacer dans un contexte imagé la perturbation, et ainsi de prendre le risque de proposer une image erronée de la nécropole de Storehøj. Ce choix pourrait s'expliquer, en partie, par l'identité du dessinateur, H. Thrane lui-même, dont le métier n'est pas celui d'illustrateur, mais d'archéologue.

Dans les années 1990, les illustrations de pillage de sépultures s'attachent aussi bien à représenter les techniques mises en œuvre par les perturbateurs pour accéder aux tombes, qu'aux outils utilisés et aux types d'objets recherchés. Dans l'évolution de la collaboration entre archéologues et illustrateurs, certaines propositions de reconstitution s'appuient directement sur les vestiges archéologiques, à l'image de ce qui a pu être proposé pour la sépulture 8 de Friedberg-Bruchenbrücken (Allemagne) (Thiedmann, Schleifring 1992, p. 435-439). La structure a livré les restes d'un individu masculin présentant un impact de sonde à hauteur du tiers proximal du tibia gauche (**fig. 5**). L'ouverture circulaire relevée par les archéologues mesure environ 4 mm de diamètre (*Ibid*., p. 436-437). Sur la base de ces observations, l'illustrateur Friederike Hilscher-Ehlert a fait le choix de représenter le moment où les pilleurs (au nombre de trois sur le dessin) localisent la sépulture à l'aide d'une sonde.

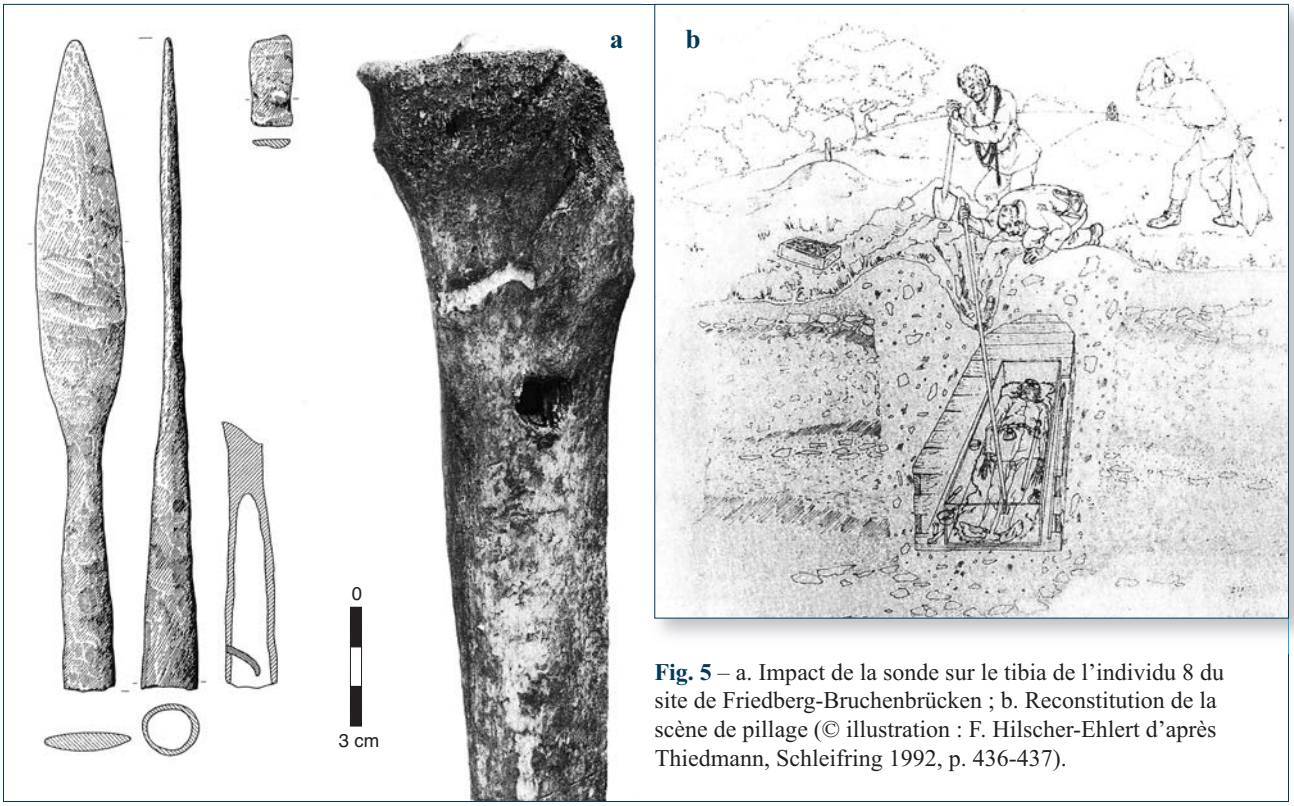

Fig. 5 – a. Impact de la sonde sur le tibia de l'individu 8 du site de Friedberg-Bruchenbrücken ; b. Reconstitution de la scène de pillage (© illustration : F. Hilscher-Ehlert d'après Thiedmann, Schleifring 1992, p. 436-437).

La perturbation est placée dans un temps relativement court après l'inhumation du défunt. En effet, l'état de décomposition du cadavre ne semble pas très avancé, le contenant apparaît intact et la sépulture est toujours matérialisée en surface à travers la présence d'un monticule de terre. Une certaine liberté vis-à-vis des données archéologiques semble avoir été prise par F. Hilscher-Ehlert. L'article d'Andreas Thiedmann et Joachim Schleifring détaille les conditions de découverte de la tombe, son état de conservation à ce moment-là, ainsi que l'étude ostéologique menée par la suite en laboratoire. Les observations de terrain montrent un remaniement de la partie centrale du corps du défunt, avec des ossements découverts aussi bien à l'emplacement initial du sujet que dans la fosse de pillage (Thiedmann, Schleifring 1992, p. 435). La mise au jour de fragments d'objets métalliques dans toute la structure atteste la mauvaise préservation du mobilier funéraire au moment du bouleversement (*Ibid*., 1992, p. 437). Ainsi, il apparaît que l'illustrateur a pris une certaine distance avec la réalité archéologique, plaçant la scène à une période antérieure à celle suggérée par les données de terrain. Dans une restitution plus proche de la réalité archéologique, le défunt devrait être figuré sous la forme d'un squelette, avec un mobilier funéraire altéré par son séjour dans la terre.

Ce choix d'"idéaliser" le moment de la réouverture peut avoir des conséquences sur la transmission scientifique et pédagogique de la pratique (Flon 2015). Dans la mesure où peu d'images de pillage de tombes existent et que les cas de stigmates laissés sur le squelette par l'intervention des perturbateurs demeurent assez inédits dans les publications, la restitution de F. Hilscher-Ehlert participe à la diffusion d'une image subjective de la réouverture sépulcrale. Ce constat est renforcé par les nombreux détails de l'illustration qui orientent le lecteur vers une interprétation négative de la pratique. L'utilisation d'outils pour localiser dans la nécropole la sépulture et repérer la profondeur de dépôt du contenant, ainsi que l'attitude d'un des personnages, en position de gué, indiquent clairement qu'il s'agit d'un acte illégal. Cette approche de la réouverture à la période mérovingienne n'est pas inédite pour l'époque. Elle est en réalité l'héritière d'une perception du phénomène qui remonte au XIXe siècle. De nombreux écrits témoignent de cette vision, aussi bien en France qu'en Allemagne (par exemple Legoux, Legoux 1974, p. 134 ; Piton 1985, p. 15 ; Thiedmann, Schleifring 1992, p. 438-439).

En Autriche, sur la base des données de terrain, la reconstitution d'un acte de pillage réalisé à la période du Bronze ancien par les contemporains des défunts est proposée pour le site F de Gemeinlebarn (Basse Autriche) (Neugebauer 1991, p. 129) (**fig. 6**). Signalées en surface, plusieurs sépultures apparaissent béantes et en proie aux voleurs. Il est intéressant de noter que les outils utilisés pour creuser les fosses de pillage ne sont pas représentés. De même, les défunts perturbés sont presque tous complètement décomposés comme le soulignent les ossements épars autour des tombes. Une seule sépulture semble contenir un cadavre (au premier plan, à gauche), dont l'état de décomposition avancée est signalé par le choix vestimentaire d'un des voleurs. Le visage de ce dernier

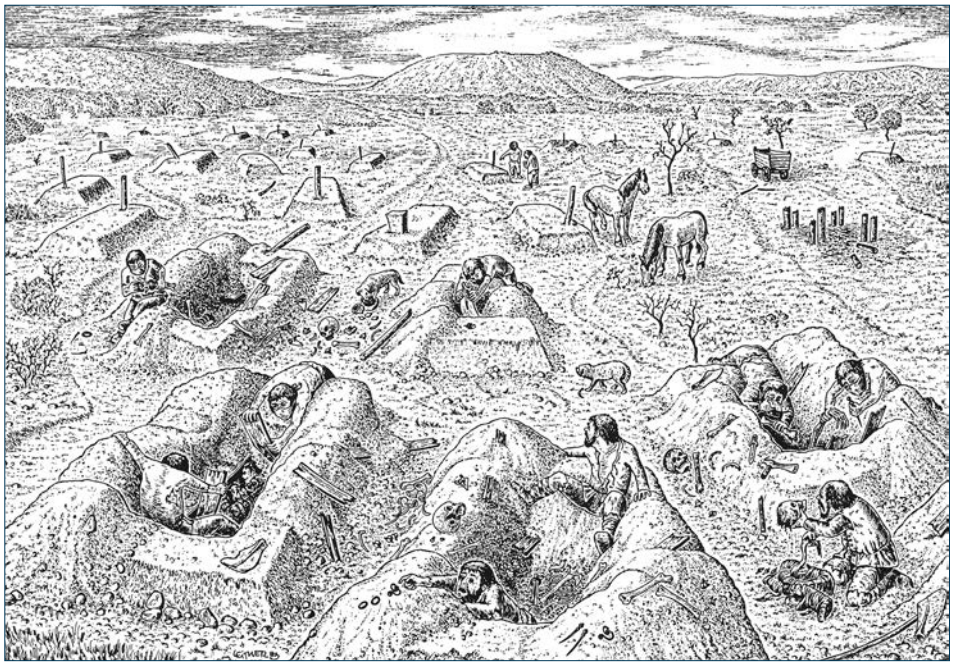

Fig. 6 – Proposition de restitution de pillages dans la nécropole F de Gemeinlebarn (Autriche) par J.-W. Neugebauer et L. Leitner (© illustration : L. Leitner d'après Neugebauer 1991, p. 129).

est ceint d'un tissu recouvrant la bouche et le nez, probablement pour se protéger de l'odeur dégagée par le cadavre. Les pilleurs sont figurés sous la forme d'une bande organisée. Pendant que certains ouvrent et pillent plusieurs tombes, d'autres semblent procéder au repérage des suivantes [13]. La restitution proposée par l'illustrateur L. Leitner, sous la direction de l'archéologue Johannes-Wolfgrang Neugebauer, ne laisse que peu de doutes sur l'interprétation des réouvertures de tombes sur le site F de Gemeinlebarn. Néanmoins, cette version des événements est aujourd'hui remise en question. De récentes études portant sur des sites de l'âge du Bronze en France suggèrent que ces réouvertures pourraient aussi inclure des pratiques funéraires (Rottier 2009 ; Cervel 2015). La possibilité de pratiques post-dépositionnelles visant à récupérer des os selon des modes de prélèvement variés pourrait ainsi être aussi envisagée sur la nécropole F de Gemeinlebarn.

B. Une évolution progressive du regard de l'archéologie sur la pratique

L'image n'a pas pour seule vocation de constituer un document à l'usage des professionnels de l'archéologie. Comme le souligne Charles Kraemer, elle a "*également pour mission de sensibiliser le public* […] *aux questions de protection du patrimoine, visible ou enfoui*" (Kraemer 2008, p. 30). Dans le cadre de l'illustration en archéologie, la reconnaissance d'un illustrateur est nécessairement le résultat d'une acceptation par les institutions scientifiques et patrimoniales (Flon 2015). Cette reconnaissance sociale lui confère une certaine légitimité qui lui permet de participer à des publications ou à des expositions scientifiques (*Idem*).

Dans le cadre d'une exposition itinérante en Alsace, l'illustrateur Pierre-Yves Videlier proposa une restitution d'un acte de "pillage" mérovingien (**fig. 7**). La scène se déroule de nuit, dans une nécropole mérovingienne dont l'agencement interne présente des similitudes avec

Fig. 7 – Restitution d'un acte de pillage dans une nécropole mérovingienne. Dessin présenté dans le cadre de l'exposition *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace* (© P.-Y. Videlier, Archéologie Alsace d'après Delrieu 2011, p. 84).

(13) Dans l'arrière-plan du dessin, deux hommes isolés sont positionnés devant une sépulture intacte. Leur proximité avec la scène de pillage au premier plan et leur attitude pourraient indiquer qu'ils appartiennent à la même bande de pilleurs et que leur rôle consiste à identifier les tombes à rouvrir.

celui du site d'Erstein (Bas-Rhin) (**fig. 8**). Les sépultures sont matérialisées au sol par des marqueurs de surface variés et parfaitement visibles dans le paysage, situant ainsi l'action durant la période d'utilisation de l'aire funéraire. Ce placement chronologique de la réintervention est cohérent avec les récentes études menées sur le sujet (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016). Les perturbateurs sont figurés intervenant sur une unique tombe, dont la structure interne apparaît préservée. Le bouleversement est limité et relativement peu destructeur. À l'exception des planches de couverture de la chambre funéraire, découpées à l'aide d'un outil tranchant (hache ?), le reste de la tombe semble intact. Les remaniements osseux occasionnés par le prélèvement des objets (ceinture, scramasaxe, épée) sont de faible amplitude. L'attitude des perturbateurs apparaît très éloignée de celle des pilleurs des sites de Gemeinlebarn et de Friedberg-Bruchenbrücken. Agissant *a priori* seuls, ils ne semblent pas craindre d'être découverts. À noter que l'illustrateur a choisi de représenter une femme parmi eux. Placée légèrement en retrait, elle semble observer la scène sans émotion particulière.

À travers ce dessin, l'évolution de l'illustration en archéologie depuis la seconde moitié du XXe siècle est notable. Les choix opérés par P.-Y. Videlier dans la contextualisation de la scène font écho à des données archéologiques parfaitement connues des spécialistes de la période mérovingienne. Outre la ressemblance entre le site imaginé et la nécropole d'Erstein, le choix des objets prélevés est en adéquation avec les récentes études menées sur le sujet en Alsace (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016). L'atteinte portée par les perturbateurs à la structure en bois de la chambre funéraire n'est pas sans rappeler les découvertes effectuées en 2011 à Vendenheim (Bas-Rhin) (Barrand Emam 2013, vol. 2, p. 420-422). Bien que postérieures au dessin de P.-Y. Videlier, elles viennent corroborer la scène proposée par l'artiste.

Le contexte de présentation de cette restitution artistique est assez inédit dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'une exposition. Les précédentes illustrations mentionnées proviennent toutes de publications scientifiques, peu (ou pas) diffusées auprès du grand public. Il n'est donc pas surprenant de constater que malgré la rigueur de la reconstitution, certains éléments probablement jugés plus artistiques et participant à notre imaginaire collectif accompagnent le dessin de P.-Y. Videlier. C'est le cas notamment du tissu noué autour de la bouche et du nez de l'un des perturbateurs, accessoire assez fréquent dans les représentations de

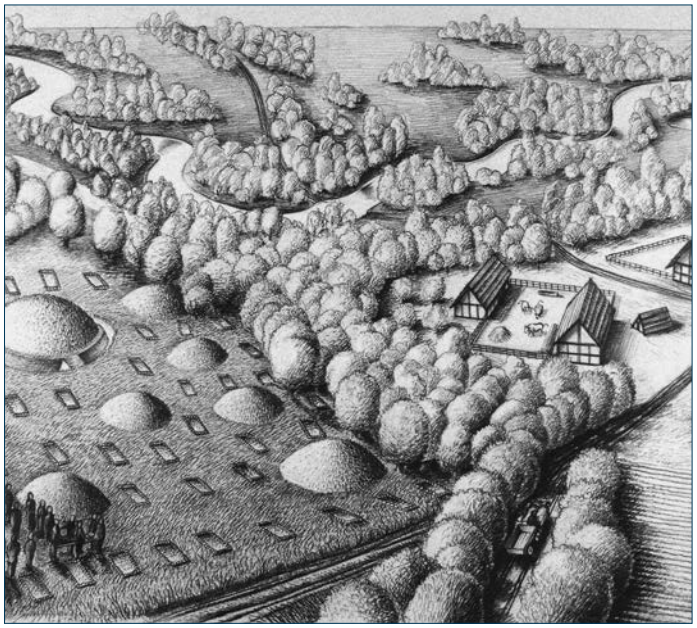

Fig. 8 – La nécropole mérovingienne d'Erstein (© T. Logel d'après Schnitzler, Rohmer 2004, p. 44).

réouvertures. Autre élément notable, la présence d'une torche éclairant l'intérieur de la sépulture et accentuant, par un jeu de contrastes, l'aspect dramatique de la scène. Aucune donnée archéologique ne permet d'attester que la pratique était réalisée à la faveur de l'obscurité – *bei Nacht und Nebel* (14).

De l'autre côté de la Manche, Len Jay, membre fondateur de la Isle of Thanet Archaeological Unit, réalisa dans les années 1980 une série d'illustrations à destination du grand public sur l'archéologie des cimetières anglo-saxons. L'une de ces séquences fut consacrée à la pratique des réouvertures de sépultures. Par l'intermédiaire de quatre dessins, L. Jay illustre les différentes étapes de la pratique, depuis l'inhumation du défunt jusqu'à la fouille de la structure perturbée par les archéologues (**fig. 9**). L'artiste a fait le choix de placer la perturbation à un temps éloigné des funérailles, après la décomposition du cadavre et la disparition du marqueur de surface (monticule de terre). L'attitude des individus à l'arrière-plan laisse peu de doutes sur leur motivation. La deuxième série de dessins est une représentation réaliste de la fouille de la sépulture par les archéologues. En adoptant le point de vue du travail de terrain, L. Jay permet au public de comprendre le processus qui a

(14) Expression régulièrement employée dans la littérature archéologique allemande pour évoquer le pillage des sépultures alto-médiévales.

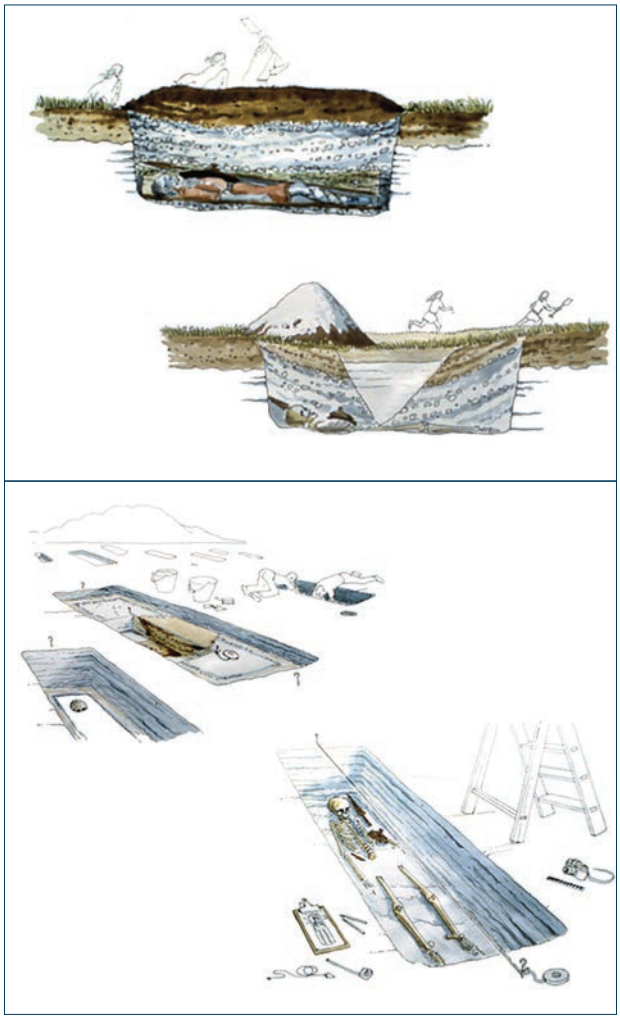

Fig. 9 – Série de dessins réalisés par Len Jay dans le cadre de fouilles dirigées par David R. J. Perkins (Thanet Archaeological Trust) sur l'île de Thanet (Kent) dans le courant des années 1980 (© Trust for Thanet Archaeology).

permis aux professionnels d'identifier la pratique et de remonter à sa forme originale. Cet ensemble illustré revêt un aspect éducatif caractéristique des travaux de L. Jay. Cette approche pédagogique est à rapprocher de sa vie. En effet, parallèlement à son activité auprès de la TAU, L. Jay était également professeur d'art.

III. Des images et bien plus

L'archéologie, l'histoire, l'ethnographie, l'épigraphie ou encore l'iconographie sont autant de disciplines et d'approches qui nous rappellent à quel point la problématique des réouvertures de sépultures est un sujet d'actualité. À l'image des précédentes Rencontres du Gaaf, les communications ont été accompagnées de nombreuses illustrations, dessins, plans, photographies, schémas, extraits d'ouvrages, restitutions, … Ces supports visuels participent non seulement à diffuser l'information sur une pratique, ou plutôt des pratiques, dont la présence est attestée en de multiples lieux et à diverses époques, mais également à enrichir notre réflexion. Ils sont le reflet d'un état des connaissances archéologiques sur un sujet à un moment donné. En ce sens, ils constituent une source d'informations non négligeable qu'il est nécessaire de questionner, de critiquer, de valider ou au contraire d'invalider. Initialement limitées aux productions scientifiques, les illustrations archéologiques sont aujourd'hui de plus en plus présentes sur des supports variés (articles grand public, ouvrages collectifs, catalogues d'exposition, articles de presse, reportages télévisés, sites internet, …) et dans de multiples contextes (colloques, expositions, musées, …). Comme le souligne Émilie Flon, elles "*interrogent les processus de patrimonialisation et de mise en mémoire du passé*" (Flon 2015). La restitution proposée par P.-Y. Videlier dans le cadre de l'exposition *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace* s'inscrit pleinement dans cette démarche. Fondée sur des données archéologiques, elle n'en est pas moins une interprétation du passé, une mémoire d'un temps théorique (et fictif) que l'archéologie ne pourra jamais complètement certifier.

Bibliographie

Aberdeen People's Journal, Sat. May 25, 1905, extrait de https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000773/19050527/042/0002

Barrand Emam 2013 : Barrand Emam H. (dir.) – *Vendenheim, route de la Wantzenau "Entrepôt Atlas-Fly" (Alsace, Bas-Rhin). Un ensemble funéraire mérovingien, une occupation Néolithique et une occupation Hallstatt C/D1* (2 vol.), Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Antea Archéologie, SRA Alsace, 2013.

Boccace, Bec 1994 : Boccace, Bec C. trad. – *Décaméron*. Librairie générale française, Paris 1994, 894 p.

Boureau 1988 : A. – *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français (XV^e^-XVIII^e^ siècle)*. Les Éditions de Paris, Paris 1988, 155 p.

Bousmanne, Delcourt 2011 : Bousmanne B., Delcourt T. (dir.), avec la collab. de Hans-Collas I., Schandel P., Van Hoorebeeck C., Verweij M. – *Miniatures flamandes, 1404-1482*. Exposition, Bibliothèque royale de Belgique, 30 septembre-31 décembre 2011 (Bruxelles) ; Biblio-

thèque nationale de France, 6 mars-10 juin 2012 (Paris), BnF, Paris ; BRB, Bruxelles 2011, 463 p.

Brisson, Loppin 1938 : Brisson A., Loppin A. – Les nécropoles de Gourgançon (Marne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 32, 1938, p. 22-28.

Buchsenschutz 2008 : Buchsenschutz O. (dir.) – *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration*. 132e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Arles, 2007), http://cths.fr/ed/edition.php? id=47 03

Carré, Jimenez 2008 : Carré F., Jimenez F. (dir.) – *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge - Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier.* Association française d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye 2008, 334 p.

Cervel 2015 : Cervel M. – Faut-il être allongé pour reposer en paix ? Un nouveau regard sur les pratiques funéraires de la transition Âge du Bronze moyen - Âge du Bronze final de la confluence Seine-Yonne. *In* : Nordez M., Rousseau L., Cervel M. (dir.) – *Recherches sur l'âge du bronze : nouvelles approches et perspectives*. Actes de la journée d'étude de l'APRAB (28 février 2014), Musée d'Archéologie Nationale, Association pour la promotion des recherches sur l'âge du bronze (Bulletin de l'APRAB, Suppl. 1), Dijon 2015, p. 56-79.

Chenal, Barrand Emam 2014 : Chenal F., Barrand Emam H. – Nouvelles données concernant le pillage des sépultures mérovingiennes en Alsace. Mise en évidence de stries et d'entailles sur les restes osseux provenant des sépultures pillées de l'ensemble funéraire de Vendenheim (Alsace, Bas-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est* 63, 2014, p. 489-500.

Delrieu 2011 : Delrieu F. (dir.) – *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace*. Actes Sud, Arles / PAIR, Sélestat 2011, 119 p.

Durand, Labès 1974 : Durand A.-M., Labès F. – *Une publication populaire originale. Le Supplément illustré du Petit Journal (1890-1914)*. Institut français de presse, Paris 1974, 302 p.

Durrieu 1909 : Durrieu P. – Le plus ancien manuscrit de la traduction française du Décaméron, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 5, 1909, p. 342-350.

Flon 2015 – Flon É. – Les illustrations du passé archéologique : entre interprétation scientifique, témoignage et mémoire sociale. *In* : Tardy C., Dodebei V. (dir.) – *Mémoire et nouveaux patrimoines*. OpenEdition Press, Marseille 2015 [en ligne] DOI : https://doi.org/10.4000/books.oep.455

Foucart 1969 : Foucart B. – *La fortune critique d'Alexandre Lenoir et du premier musée des monuments français*. Information d'histoire de l'art, Paris 1969, 46 p.

Garscha 1936 : Garscha F. – Das fränkische Gräberfeld von Rheinheim, *Badische Fundberichte* III, 1936, p. 454-460.

Gaudemet, Basdevant 1989 : Gaudemet J., Basdevant B. – *Les canons des conciles mérovingiens (VIe-VIIe siècle).* Éd. du Cerf, Paris 1989, t. 2, 304 p.

Ginouvès, Guimier-Sorbets 1992 : Ginouvès R., Guimier-Sorbets A.-M. – L'image dans l'archéologie, *Bulletin du CTHS, L'image et la science*, 1992, p. 231-248.

Grégoire de Tours 2003 : Grégoire de Tours – *Œuvres complètes. T. V, Vie des Pères et des Confesseurs*. Texte traduit par H.-L. Bordier, revu par N. Desgrugillers, Paleo, Clermont-Ferrand 2003, p. 261.

Guttmacher 1935 : Guttmacher A.F. – Bootlegging bodies: a history of body-snatching, *Bulletin of Society of Medical History of Chicago* 4, 1935, p. 353-402.

Hernández *et al.* 1993 : Hernández J. L. A., Gosman M., Rinaldi R. (dir.) – *La Nouvelle Romane (Italia-France-España)*. Rodopi, Amsterdam 1993, 183 p.

Hutton 2013 : Hutton F. – *The study of anatomy in Britain, 1700-1900.* Pickering & Chatto, Londres 2013, 203 p.

Jimenez *et al.* 2006 : Jimenez F., Carré F., Le Maho J., avec la collab. de Rast-Eicher A., Gallien V. – *Une sépulture exceptionnelle à Louviers (Haute-Normandie) à la charnière des Ve et VIe s. : réflexions autour d'une restitution*, Medieval Europe : 4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, http://medieval-europe-paris-2007.univparis1.fr/F.Jimenez%20et%20al.pdf

Koff, Schildgen 2000 : Koff L.M., Schildgen B.D. (éd.) – *The Decameron and the Canterbury Tales: new Essays on an Old Question*. Associated University Presses, Londres 2000, 352 p.

Kraemer 2008 : Kraemer C. – L'œuvre de Henri Hogard, membre de la commission des Antiquités du département des Vosges (1820-1824) ou La production archéographique vosgienne du XIXe siècle au service de la recherche actuelle. *In* : Buchsenschutz 2008, p. 7-32.

Lafferty 2014 : Lafferty S. – Ad sanctitatem mortuorum: tomb raiders, body snatchers and relic hunters in late antiquity, *Early Medieval Europe* 22 (3), 2014, p. 249-279.

Le Breton 2006 : Le Breton D. – Le cadavre ambigu : approche anthropologique, *Études sur la mort* 129, 2006, p. 79-90.

Le Breton 2008 : Le Breton D. – *La Chair à Vif. De la leçon d'anatomie aux greffes d'organes*. Éd. Métailié, Paris 2008, 367 p.

Legoux, Legoux 1974 : Legoux Y., Legoux R. – Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine (Oise), *Cahiers archéologiques de Picardie* 1, 1974, p. 123-180.

Le Petit Journal. Supplément illustré du dimanche 9 février 1908, 899, 1908, p. 42-48.

Le Petit Journal. Supplément illustré du dimanche 18 juin 1905, 761, 1905, p. 194-200.

Neugebauer 1991 : Neugebauer J.-W. – *Die Nekropole F von Gemeinlebarn, Niederösterreich: Untersuchungen zu den Bestattungssitten und zum Grabraub in der ausgehenden Frühbronzezeit in Niederösterreich südlich der Donau zwischen Enns und Wienerwald*. P. von Zabern, Mains am Rhein 1991, 265 p.

New York Journal and Advertiser (New York, NY), 8 novembre 1897, extrait de la Library of Congress, https://www. loc.gov/item/sn83030180/1897-11-08/ed-1/

New York Journal (New York, NY), 12 octobre 1896, extrait de la Library of Congress, https://www.loc.gov/item/sn84024350/1896-10-12/ed-1/

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e^-VIII^e^ siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Noterman, Klevnäs, à paraître : Noterman A. A., Klevnäs A. M. – In search of an acceptable past: history, archaeology and 'looted' graves in the construction of the frankish Early Middle Ages. *In* : Weiss-Krejci *et al.,* à paraître.

Perli, Nardone 1998 : Perli A., Nardone J.-L. (éd.) – *Anthologie de la littérature italienne. 1. Des origines au XV^e^ siècle*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse 1998, 220 p.

Piton 1985 : Piton D. – *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme)*. Dossiers Archéologiques, Historiques et Culturels du Nord et du Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer 1985, 372 p.

Py, Vidart 1985 : Py C., Vidart C. – Les musées d'anatomie sur les champs de foire, *Actes de la recherche en sciences sociales* 60, 1985, p. 3-10.

Rapin 1983 : Rapin A. – Le dessin, méthode d'étude archéologique. *In* : *Les celtes dans le nord du bassin parisien (VI^e^-I^er^ siècle avant J.-C.)*. Actes du 5^e^ colloque de l'AFEAF (Senlis, 30-31 mai 1981). Société des antiquités historiques et des amis des Cahiers archéologiques (Revue archéologique de Picardie 1-2), Amiens 1983, p. 285-293.

Richardson 2001 : Richardson R. – *Death, dissection and the destitute*. Phoenix Press, Londres 2001, 453 p.

Rottier 2009 : Rottier S. – Fonctionnement des tombes du début du Bronze final (XIV^e^-XII^e^ s. av. J.C.) dans le sud-est du bassin parisien (France), *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* n.s. 21, 2009, p. 19-46

Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.

Schnitzler, Rohmer 2004 : Schnitzler B., Rohmer P. – *Trésors mérovingiens d'Alsace : la nécropole d'Erstein (6^e^-7^e^ siècle après J.-C.)*. Exposition, Musée archéologique de Strasbourg (22 octobre 2004-31 août 2005), Éd. des musées de Strasbourg, Strasbourg 2004, 96 p.

Thiedmann, Schleifring 1992 : Thiedmann A., Schleifring J. – Bemerkungen zur praxis frühmittelalterlichen grabraubs, *A. K.* 22, 1992, p. 435-439.

Thompson 1999 : Thompson N.S. – *Chaucer, Boccaccio, and the Debate of Love: a comparative study of the Decameron and The Canterbury Tales*. Oxford University Press, Oxford 1999, 354 p.

Thrane 1978 : Thrane H. – Beispiele für Grabraub aus der Bronzezeit Dänemarks. *In* : Jankuhn H., Nehlsen H., Roth H. (dir.) – *Zum Grabfrevel in vor- und frühgeschichtlicher Zeit: Untersuchungen zu Grabraub und „haugbrot„ in Mittel- und Nordeuropa*. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen 1978, p. 9-17.

Watelet 1998 : Watelet J. – *La presse illustrée en France (1814-1914)*. Thèse de doctorat en Science politique, Université Panthéon-Assas, Paris II, Paris 1998, 1 115 p.

Weill 1934 : Weill G. – *Le journal : origines, évolution et rôle de la presse périodique*. Éd. La Renaissance du livre, Paris 1934, 450 p.

Weiss-Krejci *et al.*, à paraître : Weiss-Krejci E., Becker S. N., Schwyzer P. – *Interdisciplinary Explorations of Postmortem Agency: The Uses of Dead Bodies, Funerary Objects, and Burial Spaces through Time, Cham, Springer Nature Switzerland*.

Dans la collection publication du Gaaf

BIZOT B., SIGNOLI M. (dir.) – *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes de la 1re Rencontre du Gaaf, Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) (13-14 décembre 2008), Gaaf (Publication du Gaaf 1) / Édition des Hautes-Alpes, Gap 2009, 146 p.

GUY H., JEANJEAN A., RICHIER A., SCHMITT A., SÉNÉPART I., WEYDERT N. (dir.) – *Rencontre autour du cadavre*. Actes de la 3e Rencontre du Gaaf, Marseille (15-17 décembre 2010), Gaaf (Publication du Gaaf 2), Saint-Germain-en-Laye 2012, 248 p.

BEDE I., DETANTE M. (dir.) avec la collab. de BUQUET-MARCON C. – *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*. Actes de la 4e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (30-31 mars 2012), Gaaf (Publication du Gaaf 3), Saint-Germain-en-Laye 2014, 266 p.

GAULTIER M., DIETRICH A., CORROCHANO A. (dir.) – *Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*. Actes de la 5e Rencontre du Gaaf, La Riche, Prieuré Saint-Cosme (Indre-et-Loire) (5-6 avril 2013), Gaaf (Publication du Gaaf 4) / FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 60), Tours 2015, 370 p.

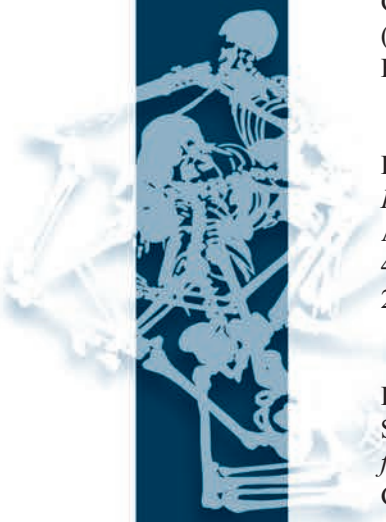

PORTAT É., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLON M. (dir.) – *Rencontre autour de la mort des tout-petits : mortalité fœtale et infantile*. Actes de la 2e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (3-4 décembre 2009), Gaaf (Publication du Gaaf 5), Saint-Germain-en-Laye 2016, 342 p.

DE LARMINAT S., CORBINEAU R., CORROCHANO A., GLEIZE Y., SOULAT J. (dir.) – *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire*. Actes de la 6e Rencontre du Gaaf, INHA, Paris (4-5 avril 2014), Gaaf (Publication du Gaaf 6), Reugny 2017, 324 p.

CARRÉ F., HINCKER V., CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL C. (dir.) – *Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains*. Actes de la 7e Rencontre du Gaaf, Université de Caen Basse-Normandie, Caen (3-4 avril 2015), Gaaf (Publication du Gaaf 7), Reugny 2018, 232 p.

WEYDERT N., TZORTZIS S., RICHIER A., LANTÉRI L., GUY H. – *Rencontre autour de nos aïeux*. *La mort de plus en plus proche*. Actes de la 8e Rencontre du Gaaf, Faculté de La Timone, Aix-Marseille Université, Marseille (25-27 mai 2016), Gaaf (Publication du Gaaf 8), Reugny 2019, 268 p.

NOTERMAN A. A., CERVEL M. (dir.) – *Ritualiser, gérer, piller*. *Rencontre autour de la réouverture de tombes et de la manipulation des ossements*. Actes de la 9e Rencontre du Gaaf UFR SHA, CESCM, Poitiers (10-12 mai 2017), Gaaf (Publication du Gaaf 9) / Éd. Association des Publications Chauvinoises (Mémoire LII), Chauvigny 2020, 380 p.

Association des Publications Chauvinoises - A.P.C.
B.P. 90064 - F-86300 CHAUVIGNY
Tél. : 05 49 46 35 45

e-mail : apc@chauvigny-patrimoine.fr
www.chauvigny-patrimoine.fr

Directeur de publication : Max AUBRUN
Maquette - Mise en page : Sylvie CLÉMENT-GILLET

© AP

ISSN 1159-8646
ISBN 979-10-90534-56-8

Imprimé par Typo'Libris
Dépôt légal 2e trimestre 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture

CESCM
CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE CIVILISATION MEDIEVALE

cnrs

1431
Université de Poitiers

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

gaaf

Swedish Research Council

Stockholm University

CHAUVIGNY
jeune depuis 10 siècles
Service des Musées et du Patrimoine

© A Heap of bones in the cemetery [Necropolis Cristobal Colon], Havana

Detroit Publishing Company

ISBN 979-10-90534-56-8

30,00 €